

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Mars 2024



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Sommaire

Introduction	03	Direction générale de l'inclusion	41	Direction générale des affaires juridiques et de la coordination juridique	114
LES PRIORITÉS POLITIQUES		Service national de l'éducation inclusive	41	Direction générale des finances et des écoles privées	115
Diversification de l'offre scolaire	05	Commission nationale d'inclusion	43	Service des écoles privées	115
Soutien des élèves et des familles	06	Commission des aménagements raisonnables	44	Service finances et budget	116
Multilinguisme	08	Centres de compétences en psychopédagogie	44	Cellule d'harmonisation ASFT	116
Pensée digitale	09	Direction générale du secteur de la jeunesse	50	Bureaux des chiffres	117
Participation	09	Politique européenne de la jeunesse	50	Direction générale des infrastructures	117
Développement de la qualité	10	Politique nationale de la jeunesse	50	Service de planification des infrastructures	117
LES SECTEURS D'INTERVENTION		Direction générale de l'intégration	52	Cellule infrastructures ASFT	119
Bureau du ministre	12	Service de la scolarisation des enfants étrangers	52	Restopolis	119
Service presse et communication	12	Institut national des langues Luxembourg	55	Service technique accueil et réception Clausen	121
Service des relations institutionnelles	14	Service de la formation des adultes	60	Cellule sécurité	122
Service des relations internationales	17	Digital Learning Hub	63	Autres services du ou liés au ministère	122
Cellule des relations avec les partenaires de l'éducation	19	Service de la reconnaissance des diplômés	64	Anefore	122
Cellule Projets et Développement	21	Maison de l'orientation	65	Promotion de la langue luxembourgeoise	123
Direction générale du secteur de l'enfance	22	Service technique, accueil et réception – site Aldringen	68	Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire	125
Évolution quantitative	22	Direction générale de l'aide à l'enfance et aux familles	69	Service de médiation scolaire	125
Évolution qualitative du secteur de l'éducation et de l'accueil	25	Service de l'aide à l'enfance et à la famille	69		
Direction générale de l'enseignement fondamental	27	Office national de l'enfance	70	ANNEXES	
Service de l'enseignement fondamental	27	Centre socio-éducatif de l'État	72	Listes des travaux de la Cellule des infrastructures ASFT	127
Directions de l'enseignement fondamental	31	Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse	74	Statistiques de l'Éducation nationale	136
Direction générale de l'enseignement secondaire	31	Service de l'adoption	76	Coût et financement du système scolaire	151
Service de l'enseignement secondaire	31	Service des droits de l'enfant	78	Liste des abréviations	152
Directions de l'enseignement secondaire	33	Direction générale de l'enseignement musical	79		
Centre de coordination des projets d'établissement	33	Service national de la jeunesse	81		
Service des offres internationales et européennes	36	Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires	91		
Direction générale de la formation professionnelle	37	Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques	96		
Service de la formation professionnelle	37	Divisions du SCRIPT	96		
Validation des acquis de l'expérience	39	Institut de formation de l'Éducation nationale	102		
INFPC	39	Centre de gestion informatique de l'éducation	108		
CNFPC – Esch et Ettelbruck	41	Direction générale des ressources humaines	110		

Introduction

2023

Une année sous le thème de la continuité au regard des futurs défis de l'éducation

La dernière année de la législature, année électorale, a également été placée sous le signe du bilan.

Des lois importantes ont ainsi pu être votées à la Chambre des Députés, comme la loi sur l'obligation scolaire, la loi portant création du Service de l'intégration et de l'accueil scolaires, la loi réglant les conditions de travail dans le secteur psycho-social, la réforme de la législation sur les assistants parentaux, la loi portant création de l'Administration Restopolis ainsi que la loi portant création de l'Institut national des langues Luxembourg.

L'année 2023 a également été marquée par le processus d'une large consultation autour d'une refonte du plan d'études de l'enseignement fondamental, menant à un livre blanc, ou encore la création des premiers Forums parentaux.

La conférence *EduTrends*, qui s'est tenue début juillet, a permis de dresser un bilan structuré. Six thèmes ont été identifiés, des sortes de fils conducteurs des deux dernières législatures. À savoir : la digitalisation, la modernisation, la participation, le développement de la qualité, le bien-être et le multilinguisme.

La conférence a surtout tourné autour des questions des développements et des défis à court et moyen terme. Parmi ceux-ci figure notamment

l'intelligence artificielle avec son potentiel, mais également ses dangers qu'il s'agit d'identifier et d'y faire face. Comment vivrons-nous, apprendrons-nous, travaillerons-nous à l'avenir ?

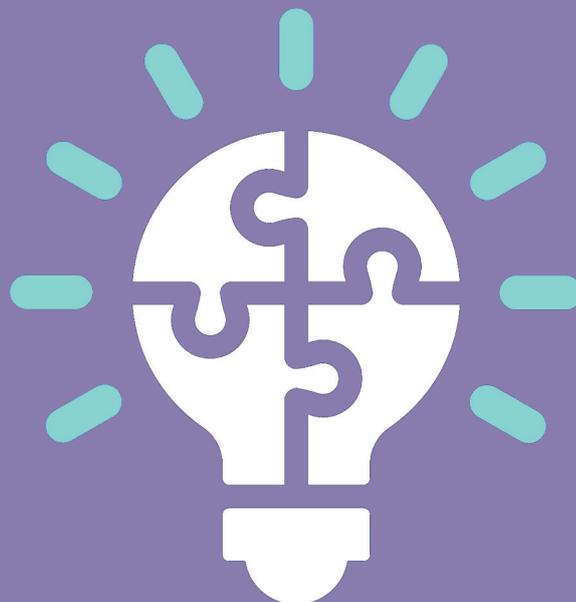
Le monde est en constante évolution et il est important d'évaluer à temps, et même de manière précoce, l'impact sur notre paysage éducatif. Comment cela affecte-t-il notre conception de l'éducation ?

Comment s'assurer à l'avenir qu'un enfant devienne un adulte capable de prendre ses responsabilités dans un monde que nous ne connaissons pas encore aujourd'hui ? Les défis et les enjeux

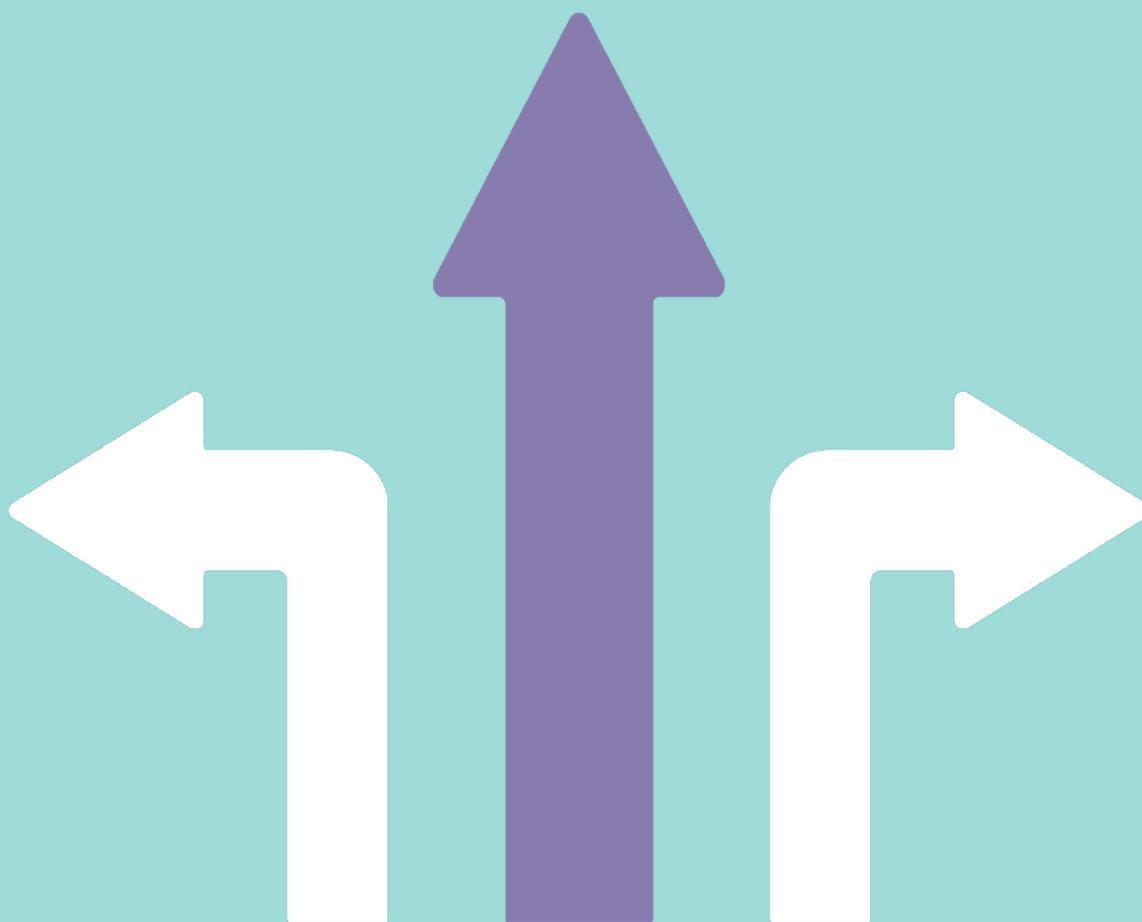
sont importants et il est capital que les acteurs du secteur analysent ensemble quelles transformations du système éducatif seront nécessaires à l'avenir.

Ce rapport d'activité est structuré autour de deux parties : une première partie met en évidence les priorités de la politique éducative, et une seconde partie reprend l'année 2023 à travers les activités des services du ministère.

Ce document permet ainsi de donner un aperçu du travail continu et soutenu des collaborateurs qui s'engagent pour le bon fonctionnement au quotidien du système éducatif.



Les priorités politiques



Les priorités politiques

Diversification de l'offre scolaire

Modernisation de l'enseignement fondamental

Un livre blanc pour un nouveau plan d'études

Le ministère continue à investir dans le développement des compétences du 21^e siècle. Dans cet état d'esprit, un vaste processus de consultation a été lancé pour adapter le plan d'études de l'enseignement fondamental aux défis actuels et futurs.

Le plan d'études de l'enseignement fondamental détaille pour chacun des domaines de développement et d'apprentissage les socles de compétences à atteindre par les élèves à la fin de chaque cycle d'apprentissage, les compétences à développer, des exemples de performance et des recommandations de contenus ainsi que le nombre annuel de leçons à répartir sur l'ensemble des domaines en question.

Une large consultation, impliquant plus de 1 200 acteurs scolaires, a été entamée en 2020 pour réformer le plan d'études en profondeur. Plus de 6 000 suggestions ont été formulées.

La synthèse de ce processus de consultation est disponible depuis septembre 2023. Elle sert de fondement à un nouveau plan d'études dont l'achèvement est prévu en 2025 et l'entrée en vigueur pour la rentrée 2026/2027.

Le nouveau plan s'articulera autour de quatre piliers :

le bien-être des élèves (alimentation, mouvement, motricité, éducation affective et sexuelle, résilience, consommation numérique) ;

la participation (responsabilité, engagement, donner une voix aux élèves, contribuer à la transformation de la société dans une perspective de durabilité) ;

- le multilinguisme (alphabétisation en allemand ou en français, clarification du rôle des langues véhiculaires) et
- la digitalité (éducation aux et par les médias, compétences informationnelles et communicatives, pensée critique, créativité et résolution de problèmes (par exemple *coding*), protection des données et cybersécurité dans le monde numérique).

Modernisation de l'enseignement secondaire : les nouvelles formations

Enseignement classique

Section P Sciences cognitives et sciences humaines
La section P s'intéresse aux sciences de l'Homme et de la société ainsi qu'à l'analyse et à la communication des données. Comprendre l'être humain, son développement et son comportement joue un rôle de

plus en plus important pour analyser les phénomènes de société. Pour répondre au mieux à ce besoin d'analyse, le curriculum de la nouvelle section P se concentrera sur les disciplines suivantes :

- les sciences de l'Homme et de la société ;
- les sciences des données et communication : apprendre à analyser les données (collecte, traitement, interprétation), mais aussi à les communiquer (présentations et rapports sur les résultats des analyses) ;
- les sciences de la vie et de la Terre : acquérir des compétences en biologie humaine afin de comprendre le fonctionnement de l'être humain, mesurer l'impact de l'être humain sur la nature et vice versa ;
- un projet personnel de recherche : afin de croiser les savoirs et savoir-faire acquis dans d'autres disciplines de spécialisation, le projet vise la mise en pratique de ces compétences à travers une initiation au travail de recherche scientifique.

La section P est offerte au Lycée Bel-Val, au Lycée classique de Diekirch et au Lycée de Garçons de Luxembourg.

Section R Politiques et développement durable

La section R se concentre sur les aspects géopolitiques, les relations internationales, les études politiques, la connaissance du fonctionnement du monde et de la société actuels. L'accent est mis sur l'histoire et la géographie ainsi que sur une nouvelle branche interdisciplinaire autour des relations internationales et de la géopolitique. Sans oublier les mathématiques, l'économie, la sociologie et la philosophie. La section R est offerte à l'Athénée de Luxembourg.

Enseignement général

Section GT2S Technologie, sport et santé

La nouvelle section, qui débute dès la 4^e, s'adresse aux élèves qui s'intéressent aux sciences du sport en lien avec les nouvelles technologies et la santé sans pour autant être des sportifs de haut niveau. Elle permet de développer des compétences méthodologiques tout en acquérant des connaissances et des savoir-faire en sciences du sport, sciences naturelles et mathématiques. L'accent est également mis sur la psychologie sociale et la communication. La section GT2S est offerte au Nordstad-Lycée à Diekirch et à l'École privée Fieldgen.

Section G3S Sciences naturelles, sciences informatiques et sciences mathématiques

La section G3S est une formation scientifique qui prépare les élèves à des études dans tous les domaines des sciences, tout en leur garantissant un accès à des études dans des domaines très variés. De la classe de 4^e jusqu'à la classe de 1^{er}, la section G3S prépare les élèves aux études supérieures ou

Les priorités politiques

universitaires dans tous les domaines scientifiques, notamment dans les domaines de la biologie, de la médecine, de la bio-informatique, des biotechnologies, de la robotique médicale, de la chimie, de la physique, des mathématiques, de l'informatique, de la pharmacie, etc. La section G3S est offerte au Lycée Josy Barthel Mamer.

Formations nouvelles et renouvelées à la formation professionnelle

La formation professionnelle initiale poursuit son mouvement de modernisation, de digitalisation et d'adaptation à la transition écologique à travers la mise à jour, voire la refonte des programmes.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2022, quatre nouvelles formations sont proposées, à savoir le

Certificat de capacité professionnelle (CCP) Assistant d'accompagnement au quotidien, le Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) Agent d'inclusion, le DAP-Agent socio-pédagogique en français et pour adultes et le Diplôme de technicien (DT) en mobilité électrique.

Le Lycée Privé Emile Metz (LPEM), implanté à Luxembourg-Dommeldange, a ouvert à la rentrée 2023/2024 un nouveau site à Differdange, plus précisément dans et autour de la Villa Hadir, témoin du passé industriel de la région. Le LPEM offre les classes anglophones dans les formations suivantes : DT en informatique, DAP de mécanicien d'usinage, DAP en électro-technologies ainsi qu'une classe d'insertion pour jeunes adultes (CLIIJA) (année scolaire de préparation pour les élèves voulant suivre les classes offertes par le LPEM à Differdange).

Soutien des élèves et des familles

L'activité de l'assistance parentale mieux soutenue

Votée en juillet 2023, la réforme de la législation sur les assistants parentaux est entrée en vigueur le 4 septembre 2023. La participation maximale de l'État au titre du Chèque-service accueil (CSA) pour les services fournis par l'assistant parental est passée de 3,75 € à 5,40 € par heure et par enfant. La majoration pour services fournis le weekend ou les jours ouvrables entre 19 heures et 7 heures est quant à elle supprimée. La loi introduit par ailleurs une subvention unique d'un montant maximum de 3 000 €, destinée à prendre en charge une partie des frais relatifs à l'acquisition du matériel nécessaire à l'exploitation de l'activité d'assistance parentale.

La loi renforce aussi les exigences quant à la qualification des assistants parentaux. Ainsi, tout assistant parental demandeur d'un agrément devra avoir acquis le niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues dans au moins une des trois langues officielles du pays. Par ailleurs, les futurs assistants parentaux devront se prévaloir d'un niveau de qualification minimal correspondant à la réussite d'une classe de 3^e de l'enseignement secondaire. La condition de suivre une préformation pour pouvoir exercer l'activité d'assistance parentale est ancrée dans la loi.

Vers l'extension de l'obligation scolaire à 18 ans

Le contrôle de l'obligation scolaire sous la responsabilité du ministère

La nouvelle loi qui prolongera l'obligation scolaire de 16 à 18 ans à l'horizon 2026 afin de renforcer la lutte

contre le décrochage scolaire sort déjà certains effets à la rentrée 2023/2024. Ainsi, le contrôle du respect de l'obligation scolaire, qui incombait jusque là aux autorités communales, relève désormais de la compétence du ministère. Cependant, la commune, en charge de l'organisation scolaire et souvent le premier point de contact des familles, continue d'informer les parents du début de l'obligation scolaire de leur enfant et de l'inscription d'office de l'enfant dans une école publique dans le ressort scolaire de son lieu de résidence. Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, les parents sont responsables de l'inscription de leur enfant dans un lycée. Les parents d'un élève soumis à l'obligation scolaire et inscrit dans un établissement scolaire à l'étranger sont tenus de transmettre un certificat d'inscription au ministère de l'Éducation nationale.

Un nouveau Centre d'insertion socio-professionnelle (CISP)

Le 1^{er} septembre 2023, un nouveau CISP a ouvert ses portes à Bertrange. Il offre 40 places, portant à 110 le nombre de places disponibles dans les quatre CISP au Luxembourg. Les CISP s'adressent aux élèves à partir de 12 ans qui présentent des difficultés psychosociales et scolaires telles qu'ils risquent le décrochage scolaire, et pour lesquels les mesures d'encadrement prises au sein du lycée se sont avérées insuffisantes ou inappropriées.

De par leur organisation et leurs missions, les CISP sont des lieux de scolarisation alternative qui permettent de mieux prendre en considération les besoins de ces adolescents en difficulté. Le but est de les soutenir dans le développement de leurs compétences socio-émotionnelles, de les réconcilier avec le système scolaire et de favoriser la poursuite de leur parcours ou leur réorientation scolaire.

Les priorités politiques

Un nouveau Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA)

Le nouveau dispositif d'accueil pour les enfants et jeunes nouvellement arrivés au Luxembourg a été mis en place en juin 2023. Le SIA assure l'accueil des familles nouvellement arrivées au Luxembourg et permet une orientation individuelle de chaque enfant et jeune au sein du système scolaire luxembourgeois.

Ce guichet unique, opérationnel à la Maison de l'orientation, fournit aux parents et élèves des informations sur l'offre scolaire luxembourgeoise ainsi que sur l'éducation non formelle et les mesures d'aide, d'assistance, d'aménagement et d'accompagnement. Il analyse la situation individuelle de l'élève par le biais de tests, d'observations et d'entretiens et propose une prise en charge systématique en vue de son intégration rapide dans une classe régulière et de son épanouissement personnel.

Un suivi individualisé de l'enfant est assuré pendant deux années pour une intégration réussie. Le SIA appuie les écoles, les lycées et les centres de compétences en psychopédagogie spécialisée dans leur mission d'intégration des élèves nouvellement arrivés et met en réseau au niveau national des professionnels de l'accueil et de l'intégration scolaire

Renforcement de l'accompagnement psychosocial dans le système éducatif

Votée le 13 juin 2023, la loi portant sur le bien-être des élèves et l'éducation inclusive place l'intérêt de l'enfant au centre des préoccupations et a pour but de garantir à chaque enfant l'accès à une éducation de qualité. Elle vise à garantir une meilleure collaboration entre les différents acteurs de terrain, les parents et les élèves, pour améliorer la prise en charge des élèves, mettre en avant leur bien-être et promouvoir une école inclusive.

Un département éducatif et psychosocial dans chaque lycée

Chaque lycée est désormais appelé à se doter d'un département éducatif et psychosocial, qui se compose du service psychosocial et d'accompagnement scolaires, du service socio-éducatif, de l'équipe de soutien pour élèves à besoins éducatifs spécifiques, de la cellule d'orientation et d'intégration scolaires et, le cas échéant, de l'internat. Le département en question est dirigé par un chef de département, issu du personnel éducatif et psychosocial.

Des délégués à la protection des élèves (DPE) au sein des lycées

Chaque lycée désigne un DPE qui a pour missions la promotion du respect des droits de l'élève, la prévention et la protection contre toute forme de maltraitance et de danger allant à l'encontre du bien-être de l'élève, la sensibilisation, le conseil et le soutien à la communauté scolaire, l'information sur les procédures à suivre et le développement ainsi que

l'organisation de formations en lien avec la protection des élèves.

Une meilleure prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques

La nouvelle loi vise à garantir une prise en charge continue des élèves à besoins spécifiques tout au long de leur scolarité. Elle renforce et restructure le dispositif de prise en charge des élèves à besoins spécifiques actuellement en place, introduit de nouvelles mesures pour une éducation inclusive et réduit les délais obligatoires pour l'élaboration de diagnostics et la mise en place de mesures de prise en charge.

Des équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs spécifiques (ESEB) dans les lycées

À l'enseignement secondaire, des ESEB sont introduites dans chaque lycée, à l'image du dispositif d'aide déjà en place dans les écoles fondamentales. Les ESEB ont pour mission de soutenir les élèves afin de favoriser leur bien-être, leur autonomie, leur épanouissement personnel et leur participation à la vie scolaire. Elles conseillent les parents et les enseignants et peuvent assurer une prise en charge ambulatoire des élèves à besoins spécifiques au sein du lycée.

Le Service national de l'éducation inclusive (SNEI)

En vue d'assurer une coordination efficace et un échange fructueux entre les acteurs, une nouvelle administration dénommée Service national de l'éducation inclusive (SNEI) est mise en place. Sa mission principale est de promouvoir l'éducation inclusive en veillant au développement du dispositif et à la mise en réseau des différents acteurs intervenant dans le cadre de la prise en charge des élèves à besoins spécifiques.

Ouverture de six nouveaux Eltereforen en 2023/2024

Les parents jouent un rôle essentiel dans la vie des enfants et sont un partenaire important du système éducatif. À travers les forums parentaux (*Eltereforen*) mis en place dans tout le pays depuis le printemps 2023, ils sont soutenus dans leur parentalité s'ils le souhaitent. Les forums parentaux visent à soutenir tous les parents à partir de leur projet parental et durant toutes les étapes que parcourent leurs enfants, jusqu'à la majorité de ces derniers.

Ils proposent un accompagnement très majoritairement gratuit, en fournissant une information de qualité et en offrant des lieux d'échange avec d'autres parents et des professionnels. Ces lieux proposent notamment des cours, des soirées, des rencontres, mais également des activités parents-enfants. Les forums parentaux ont un caractère généraliste et ne proposent pas de prise en charge spécialisée. En cas de besoin, les parents sont orientés vers des services spécialisés compétents.

Les priorités politiques

Multilinguisme

Une nouvelle méthode d'apprentissage pour les quatre cycles du fondamental

En cohérence avec le programme d'éducation plurilingue (luxembourgeois et français) introduit en 2017 dans les crèches, les enfants du cycle 1 (éducation précoce et préscolaire) bénéficient eux aussi, depuis 2017/2018 d'un accès naturel et décontracté au français, à travers des activités à caractère ludique.

Dans la continuité de cette offre, l'apprentissage du français a également été réformé dans les autres cycles de l'enseignement fondamental. Le matériel didactique *Salut, c'est...* a été introduit successivement année après année dans toutes les classes. Au cycle 2, les élèves apprennent le français oral à l'aide du programme *Salut, c'est parti !*, fondé sur une approche ludique, ils sont amenés à agir et à interagir en français, mais aussi à effectuer de nombreuses activités et à comparer le français au luxembourgeois, à l'allemand et éventuellement à leur langue maternelle.

Au cycle 3, ils continuent l'apprentissage avec le matériel *Salut, c'est magique !* et au cycle 4 avec le matériel *Salut, c'est à toi !*. À la rentrée 2023/2024, le matériel *Salut, c'est à toi !* a été introduit dans les classes du cycle 4.2.

Le projet pilote d'alphabétisation en français entre dans sa deuxième année

En 2022, le taux des élèves de l'enseignement fondamental qui ne parlent pas le luxembourgeois comme première langue de la famille s'est élevée à 67,7 %. Visant à proposer aux parents qui le souhaitent une alternative à l'alphabétisation en allemand, le projet pilote *"zesumme wuessen!" – alphabétisation en français* est mené depuis la rentrée scolaire 2022/2023 dans quatre écoles fondamentales : Schoul Uewerkuer (Differdange), Schoul Deich (Dudelange), Fielser Schoul (Larochette) et Nelly Stein Schoul (Schifflange). Pour les élèves alphabétisés en français, les rôles du français et de l'allemand sont inversés par rapport aux élèves

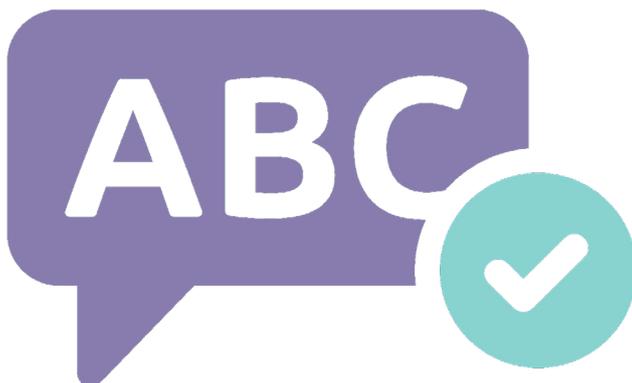
alphabétisés en allemand : le français est la première langue écrite et parlée, l'apprentissage de l'allemand oral commence au cycle 2 et l'apprentissage de l'allemand écrit est introduit au cycle 3.

À la rentrée 2023/2024, le projet pilote est entré dans sa deuxième année : 119 élèves du cycle 2.1 dans les quatre écoles y participent, dont 53 qui sont alphabétisés en français. La décision d'une alphabétisation en allemand ou en français incombe aux seuls parents des élèves. L'objectif du projet pilote est que vers la fin du cycle 4, les élèves disposeront des compétences en français et en allemand qui leur permettront d'intégrer une école secondaire au Luxembourg, soit une classe de 7^e de l'enseignement secondaire classique ou de l'enseignement général, soit une classe dans une école européenne publique.

Le projet *"zesumme wuessen!" – alphabétisation en français* contribue à diversifier l'offre scolaire dans les écoles publiques qui suivent les programmes scolaires nationaux et marque donc un pas de plus dans l'adaptation de l'école luxembourgeoise pour répondre aux besoins de la population scolaire.

Un premier pas important avait été la création d'écoles européennes publiques qui suivent les programmes des écoles européennes. Ces écoles ont fait et continuent de faire leurs preuves et ont permis d'acquérir de solides expériences, notamment en matière d'alphabétisation en français. Un Conseil scientifique composé d'experts internationaux accompagne le projet pilote, alors que le *Luxembourg Centre for Educational Testing (LUCET)* de l'Université du Luxembourg est en charge de l'évaluation à travers de questionnaires aux parents, d'épreuves standardisées et de groupes de réflexion.

Les premiers résultats avec des conclusions prudentes seront disponibles en 2024. Sur la base des résultats de l'évaluation scientifique, une généralisation de l'alphabétisation parallèle allemand/français au niveau national pourrait se faire au plus tôt à partir de la rentrée 2026/2027.



Les priorités politiques

Pensée digitale

Digital sciences généralisé en 6^e secondaire

18 lycées pilotes ont introduit à la rentrée 2021/2022 le cours *Digital sciences* dans les classes de 7^e classiques et générales. Ce cours se situe dans la continuité de l'introduction des cours de *coding* dans l'enseignement fondamental.

Depuis la rentrée 2022/2023, le cours *Digital sciences* est offert dans toutes les classes de 7^e, alors que la phase pilote s'est poursuivie dans les classes de 6^e des lycées pionniers. À la rentrée 2023/2024, toutes les classes de 6^e ont bénéficié de ce cours, tandis que la phase pilote se poursuit pour les classes de 5^e dans les lycées pilotes. À la rentrée 2024/2025, toutes les classes de 7^e, de 6^e et de 5^e bénéficieront du cours en sciences digitales. Le cours hebdomadaire aborde les technologies et méthodes de communication, la pensée critique, la gestion des données et l'internet des choses, la programmation, la robotique, mais aussi l'intelligence artificielle. De 7^e en 5^e, les élèves bénéficient ainsi de 108 leçons pour plonger dans ces thématiques essentielles.

42 Luxembourg, une école de programmation à réputation internationale

L'offre de formations continues dans les domaines digitaux pour adultes continue elle aussi d'être élargie. Le *Digital Learning Hub* (DLH) à Belval a été lancé dans cet esprit en 2022. La première « piscine » de *42 Luxembourg*, une école de programmation, a en outre ouvert ses portes le 20 novembre 2023. On entend par « piscine » un programme d'un mois pendant lequel les intéressés découvrent toutes les méthodes d'apprentissage de la formation.

42 Luxembourg est la 43^e filiale de cette école de renommée. Elle offre une formation étendue et complexe en codage et se caractérise par une progression selon des niveaux à atteindre. L'apprentissage se base sur les principes de l'apprentissage pair-à-pair, de la pédagogie par projet et de la gamification. *42 Luxembourg* est ouverte 24/24 et 7/7 et n'a pas de professeurs. La formation gratuite se fait sur trois ans.

Participation

L'année 2023 a été marquée par des élections au niveau de la représentation des parents et des élèves. L'élection des comités d'élèves a pris une ampleur particulière dans le cadre de la première *Semaine de la démocratie et de la citoyenneté*.

Tous les lycées ont organisé les élections en même temps, du 24 au 28 octobre : quelque 45 000 élèves ont été appelés à élire leurs représentants. L'objectif est de renforcer le droit des jeunes à participer en offrant des espaces de participation pour toutes et pour tous, y compris les élèves les plus éloignés, qui ne se considèrent pas toujours légitimes pour s'exprimer.

Tous les deux ans, cette semaine permettra de rendre visible la représentation des élèves en organisant les élections des comités d'élèves.

Chaque comité d'élèves a ensuite délégué deux élèves pour représenter son lycée respectif à la Conférence nationale des élèves (CNEL), organe consultatif qui fait entendre la voix des élèves auprès du ministre. Une refonte du règlement grand-ducal a permis d'améliorer l'organisation des élections et le fonctionnement des comités d'élèves dans les lycées.

En ce qui concerne les parents, des élections ont eu lieu en février pour désigner la représentation nationale des parents composée de quatre représentants des parents d'élèves de l'enseignement fondamental, de six représentants des parents d'élèves de l'enseignement secondaire et de deux représentants des parents d'élèves à besoins spécifiques.

Élus pour trois ans, les représentants nationaux ont pour interlocuteurs le ministère, le gouvernement, des experts du système éducatif et tous les représentants de parents d'élèves. Ils sont amenés à rendre des avis sur toutes les questions qui touchent aux intérêts des parents et des élèves, les projets et propositions de loi ou les projets pédagogiques et à faire des propositions concernant la vie scolaire et les enseignements.

Le Conseil supérieur de l'Éducation nationale s'est réuni à six reprises afin d'échanger sur différents sujets ayant trait à l'éducation, telle la refonte du plan d'études à l'enseignement fondamental, l'*eduGuichet* ou un premier échange autour du nouveau programme gouvernemental. À la fin de l'année, les mandats des membres du Conseil ont été renouvelés.

Les priorités politiques

Développement de la qualité

Une meilleure formation initiale pour les enseignants

Depuis la rentrée 2023/2024, l'Université du Luxembourg offre le bachelier en formation pédagogique (BFP) permettant à un plus grand nombre d'étudiants de se lancer dans la profession d'enseignant du fondamental. Le cursus de deux semestres développe les compétences pédagogiques et didactiques nécessaires pour enseigner dans un milieu scolaire plurilingue et multiculturel.

La réussite du BFP permet aux candidats de se présenter à l'option « C2-4 » du concours de recrutement et d'accéder à la fonction d'instituteur sous les mêmes conditions que le candidat détenteur d'un bachelier en sciences de l'éducation (BSCE) (épreuves préliminaires, classement en rang utile, stage préparant à la fonction d'instituteur, etc.).

Le BFP deviendra ainsi une porte d'entrée supplémentaire au corps enseignant du fondamental au Luxembourg. Le bachelier en sciences de l'éducation de l'Université existant, un cursus de quatre ans, continuera à former des diplômés qui auront accès de suite au métier d'enseignant.

Le programme des *Quereinsteiger*, offert pour la dernière fois en 2023/2024, sera entièrement remplacé par le BFP à partir de l'année académique 2024/2025.

Une alimentation saine et durable dans la restauration scolaire

AntiGaspi 2 go

Depuis la rentrée 2023/2024, Restopolis, le service du ministère qui exploite la restauration scolaire dans l'enseignement secondaire et universitaire au Luxembourg, généralise progressivement son concept *AntiGaspi 2 go by Restopolis*.

Depuis novembre, dans tous les lycées dont la cantine est gérée par ses soins, Restopolis distribue chaque jour, après la fin des cours, gratuitement aux élèves les produits non vendus tels que sandwiches et viennoiseries, mais aussi les plats chauffés qui ont été proposés lors de la pause de midi dans les restaurants scolaires.

La distribution gratuite des plats de midi se fait dans des barquettes écologiques biodégradables. Seuls les plats et produits qui ne pourront plus être proposés le lendemain sont distribués gratuitement.

Le concept *AntiGaspi 2 go by Restopolis* a déjà fait ses preuves dans trois lycées, à savoir le Maacher Lycée Grevenmacher (MLG), le Lycée de Garçons Esch-sur-Alzette (LGE) et le Lycée technique Ettelbruck (LTett).

Supply4Future

Restopolis franchit par ailleurs un pas innovant dans sa politique de développement durable avec la mise en place d'une plateforme d'approvisionnement digitale, baptisée *Supply4Future* (S4F). Celle-ci permettra de maximiser l'utilisation de produits bio-locaux, locaux et durables dans la restauration scolaire, tout en répondant aux exigences de la loi sur les marchés publics. Depuis septembre 2023, la plateforme *Supply4Future* fonctionne en phase test.



Les secteurs d'intervention



Les secteurs d'intervention

Bureau du ministre

Service presse et communication (SCOM)

Conférences et communiqués de presse

Le SCOM a organisé 46 conférences ou visites de presse (32 en 2022). Le service a également diffusé 75 communiqués de presse (54 en 2022), consacrés à l'actualité de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Promotion des métiers du système éducatif

Pour montrer la diversité des métiers du système éducatif et en renforcer l'attractivité, le SCOM a lancé plusieurs campagnes en 2023 :

- la campagne *#EisEnseignanten*, centrée sur les métiers de l'enseignement ;
- la campagne *#StiefEducatioun*, avec un focus sur les métiers de l'encadrement.

Ces campagnes se sont articulées autour d'interviews vidéo avec des professionnels de terrain. Parallèlement, les informations sur les métiers du système éducatif sur le portail www.men.lu ont été mises à jour et complétées.

Par ailleurs, le SCOM a organisé la participation du ministère à la 37^e Foire de l'étudiant. Pour montrer la diversité des métiers du système éducatif, un stand virtuel a été créé sur www.studentefoire.lu, tandis qu'un stand d'information et de conseil était présent à la Foire de l'étudiant les 26 et 27 octobre 2023 à Esch-Belval.

Sites web du ministère

Le site web du ministère www.men.lu a été visité 642 493 fois en 2023 (sans prise en compte des visiteurs ayant désactivé les cookies de suivi). Plus de la moitié des visiteurs (54,7 %) ont consulté les informations du site depuis un *smartphone*. La rubrique du ministère sur le portail du gouvernement (menej.gouvernement.lu) a été visitée 73 558 fois en 2023.

En 2023, un total de 136 actualités et de 72 nouvelles publications ont été mises en ligne sur www.men.lu. Au niveau des actualités, les articles les plus consultés en 2023 étaient consacrés à la formation d'éducateurs compétents, aux nouvelles fonctionnalités de l'*e-Bichelchen*, à la quatrième édition de la *Summerschool*, à la nouvelle section P à l'enseignement secondaire classique ainsi qu'à l'application pour la sélection des manuels scolaires gratuits *MyBooks*.

Les publications les plus consultées, avec un nombre de téléchargements au-delà des 3 000, étaient celles sur le plan d'études de l'école fondamentale, les deux brochures consacrées à la session 2023 de l'examen de fin d'études secondaires et la brochure *Que faire*

après la 5^e de l'enseignement secondaire général ?

En juillet 2023, la navigation du site www.men.lu a été restructurée et les pages d'entrée des rubriques ont fait l'objet d'une refonte ; les domaines principaux de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse ainsi que les thèmes dits « transversaux » ayant été regroupés dans une même rubrique « Système éducatif ». Le site a aussi connu des mises à jour substantielles des rubriques consacrées aux métiers du système éducatif, à l'inclusion scolaire et à l'intégration et l'accueil scolaire.

Plusieurs nouveaux sites web ont été créés dans le cadre de campagnes d'information ou d'événements, notamment :

- le site www.nosenseignants.lu a été mis en place en mai 2023 pour mettre en valeur les métiers du système éducatif ;
- le site www.inclusion-scolaire.lu du Service national de l'éducation inclusive (SNEI) a été lancé en juin 2023, avec une mise à jour de la rubrique correspondante sur men.lu ;
- le site www.notsharing.lu a été lancé dans le cadre de la campagne *Not sharing is caring* en juillet 2023 ;
- le site www.edutrends.lu a été conçu comme plateforme digitale pour la conférence *EduTrends* en juillet 2023, avec une carte interactive regroupant les différentes tendances et défis qui caractériseront l'éducation dans les années et décennies à venir.

YEPI-Schoulfoire 2023

Un projet d'envergure auquel a contribué le SCOM a été la deuxième édition de la *YEPI-Schoulfoire à Luxexpo the Box* du 24 au 26 avril 2023, qui s'est adressée aux élèves du cycle 4 du fondamental, aux élèves du secondaire ainsi qu'aux parents et aux professionnels de l'éducation, et qui a accueilli plus de 10 000 visiteurs par édition. Le SCOM a conçu le concept graphique des différentes parties du stand du ministère et coordonné sa mise en place. Sur une surface de 1 200 m², le stand s'est articulé autour de neuf univers de formation et l'illustration de la vaste offre scolaire de l'enseignement secondaire. Outre l'aménagement du stand proprement dit, pas moins de 17 dépliants et brochures sur le fonctionnement du système scolaire et l'offre scolaire ont été élaborés ou mis à jour pour les besoins de la *YEPI-Schoulfoire*. Cette riche documentation a également été mise à la disposition des enseignants de l'enseignement fondamental (cycle 4) et secondaire (classes inférieures) dans le cadre de la *Semaine de l'orientation* dans les écoles, qui a précédé la *YEPI-Schoulfoire*. Le SCOM a également assuré la communication externe et interne autour de l'ensemble de la *YEPI-Schoulfoire*, répartie sur de multiples canaux de communication : site web www.schoulfoire.lu, campagne média, *newsletter*, presse, magazine EDI, etc.

EDI – Infomagazin fir Elteren

La 11^{ème} édition du magazine EDI a été distribuée en avril 2023 par courrier au domicile des parents des élèves scolarisés et par colis aux crèches. Le magazine présentait le paysage scolaire luxembourgeois et l'orientation des élèves, axé sur neuf univers de formation, des infos sur la Foire de l'éducation à la Luxexpo, des conseils d'orientation, la présentation des lycées spécialisés ainsi que les activités, et l'encadrement proposés dans les maisons des jeunes au cours d'une porte ouverte le 10 juin 2023.

La 12^{ème} édition a été distribuée au moment de la rentrée scolaire. Au sommaire, la conférence *EduTrends* qui aborde les réponses à apporter aux grands défis auxquels fait face le système éducatif luxembourgeois, un dossier sur les nouveaux forums parentaux (*Eltèreforum*), une étude sur les langues parlées en famille, la plateforme numérique www.levelup.lu consacrée aux concours dans le milieu scolaire, un aperçu de l'offre de formations professionnelles en anglais, la création d'un guichet unique en ligne pour les démarches administratives liées à l'éducation, etc.

Traductions

En 2023, le SCOM a reçu plus de 70 demandes de traductions des divers services du ministère et 62 projets de traductions ont été complétés (allant de quelques mots à traduire à des livres et brochures entiers). Les traductions ont été réalisées en allemand, anglais, français, luxembourgeois, portugais et serbo-croate. Presque la moitié des traductions ont été confiées à des traducteurs externes, notamment les traductions en portugais et en serbo-croate. Le reste des traductions a été réalisé au sein du service SCOM.

Parmi les traductions réalisées en 2023 figurent le livre pour enfants *Den Arthur fält duerch d'Welt*, le site web du Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA), les *Eltèrebréiwer*, des lettres pour parents envoyées à ceux-ci avec le Chèque-service Accueil et distribuées au fondamental, l'application *e-Bichelchen* et le jeu pédagogique *l'itinérant* développé par l'IFEN en collaboration avec le CePAS. Le SCOM a aussi effectué de nombreuses révisions et relectures à la demande des différents services du ministère.

En outre, en 2023, le SCOM a commencé à actualiser l'*eduDico*, le dictionnaire en ligne du ministère, dans lequel la terminologie officielle du ministère est sauvegardée en cinq langues : en allemand, anglais, français, luxembourgeois et portugais. Le but de l'*eduDico* est d'uniformiser le vocabulaire utilisé dans les publications du ministère pour assurer une communication claire. Afin d'atteindre cet objectif, le SCOM a aussi continué à développer son utilisation systématique de *Wordbee*, un logiciel de traduction. Grâce à cet outil, il est possible de faire appel à des mémoires de traduction et à des bases de données terminologiques pour accélérer et optimiser le processus de la traduction et, par conséquent, garantir l'emploi d'une terminologie uniforme. L'*eduDico* est intégré comme base terminologique dans *Wordbee* afin d'augmenter la qualité des traductions.

Travaux graphiques

Outre la mise en page des publications (voir plus loin), l'équipe des graphistes a réalisé :

- des logos (p. ex. *EduTrends*) ;
- des visuels pour le web et pour les projections (p. ex. *banners* sur *men.lu*, *Facebook*, conférences de presse, événements internes et rentrée scolaire) ;
- des infographies explicatives (p. ex. carte des directions régionales, carte des lycées, carte du système scolaire luxembourgeois et Service de l'intégration et de l'accueil scolaires [SIA]) ;
- des organigrammes (p. ex. système scolaire et le ministère) ;
- des invitations et *flyers* (p. ex. *Kannerrechtsfest*, Service de médiation scolaire [SMS], SIA, rentrée scolaire et gala des lauréats) ;
- des *roll-ups* (p. ex. CePAS, Validation des acquis de l'expérience [VAE], Agence pour la transition vers une vie autonome [ATVA] et pour le *Commissaire fir d'Lëtzebuenger Sprooch*) ;
- des photoreportages (p. ex. conférences de presses et portrait du ministre)
- et des campagnes publicitaires (p. ex. *Meng Reegel, mäi Kierper* et *EduTrends*).

Communication interne

L'*IntraNEWS*, la lettre d'information interne du ministère, a été diffusée à six reprises en 2023. Elle est envoyée à tous les collaborateurs du ministère et informe entre autres des changements de personnel, des instructions concernant l'ensemble des collaborateurs, des projets de loi et de règlement et présente régulièrement un service du ministère.

Autres communications

En 2023, le SCOM a diffusé :

- 36 *newsletters* hebdomadaires *EduNews* du site du ministère www.men.lu ;
- 11 envois collectifs par courriel aux acteurs du système éducatif ;
- 11 éditions électroniques du *Courrier de l'Éducation nationale*.

Publications

Voici les publications du ministère dans lesquelles le SCOM était impliqué, en collaboration avec d'autres services, en 2023 :

Enseignement fondamental

- Bilans intermédiaires
- Fardes : Bilans intermédiaires
- Livret d'accompagnement (*Lehrer*)
- École fondamentale – Pédagogie et didactique – Recueil de textes – Concours de recrutement
- Registre de classe
- Journal de classe
- Circulaire de printemps
- Plan d'études de l'enseignement fondamental

Orientation

- Que faire après le 4^e cycle de l'enseignement fondamental ?
- Was tun nach dem 4. Zyklus der Grundschule?
- Que faire après la 5^e de l'ESG ?
- Was tun nach der 5^e ESG? (version en ligne)
- Que faire après la 4^e de l'ESC ?
- Offre solaire (version en ligne)
- Demande d'inscription à une classe de 7^e

Enseignement secondaire

Flyers présentant les nouvelles sections :

- Section ESC – R ;
- Section ESC – P ;
- Technologies, sport et santé (GT2S) ;
- DAP Éducation.

SIA

- Guide pour enseignants *L'orientation vers l'enseignement secondaire / Différentes voies pour différents profils linguistiques*
- Brochure *Les classes à régime linguistique spécifique* (RLS)
- Guide pour enseignants *Accueillir et intégrer*
- Bilans d'apprentissage – cours d'accueil
- *Bienvenue à l'école luxembourgeoise* (DE/EN/FR/PO)

CePAS

- PFS-SKI-L cahiers des tests psychologiques
- Affiches, dépliants et stickers *Exit Mobbing*
- Affiches, stickers, cartes, etc. pour la campagne menstruation
- Pins secouriste santé mentale
- Guide d'intervention – Lignes directrices pour établissements secondaires
- Flyer SSE
- Guide d'accompagnement d'élèves trans
- Jeux *l'itinérant* pour le CePAS

Enseignement musical

Affiche et flyer : Gala des lauréats des conservatoires luxembourgeois

ONE

- Flyer ONE
- Flyer *All Kand zielt*

Autres

- *Aktiounsplang fir d'Lëtzebuenger Sprooch*
- Affiches *La semaine de l'enfance / Kannerwoch*
- Newsletter *Eltreforum* numéro 4
- Cartes postales *Eltreforum* et *Kannerrechtsdag*
- Affiche campagne *Une école pour tous*
- Culture luxembourgeoise – *Allgemengwëssen a Kulturgeschichte*
- *Referenzrahmen für die schulische und berufliche Orientierung* (DE/EN/FR)
- Flyer Maison de l'orientation *Deng Schoul. Däi Beruff. Deng Zukunft* (EN/FR)
- Affiches, flyers, visuel pour la *YEP!-Schoulfoire 2023*
- Visuel *Studentefoire 2023*
- *Le système éducatif luxembourgeois* (DE/EN/FR)
- Flyer *L'offre scolaire internationale publique au Luxembourg* (DE/EN/FR)

- *Stopp – Keine sexuelle Gewalt gegen Kinder*
- *Den Arthur fällt duerch d'Welt* (EN/FR/LU)
- *Bien grandir dans un espace accueillant*
- Droits de l'enfant : *Zesumme fir d'Rechter vum Kand*, stratégie nationale, Plan d'action national 2022-2026
- *Mon portfolio européen des langues – allemand* (élève)
- Affiche et brochure *EduTrends*
- UNIPOP : Service de la formation des adultes 2023/2024
- Flyer *Pion* : Service de médiation scolaire
- Affiches : *Semaine de la démocratie*

Service des relations institutionnelles (SRINS)

Le SRINS assure une mission de communication administrative et se charge des relations du ministère avec la Chambre des Députés, le Secrétariat général du Conseil de gouvernement ainsi que d'autres institutions étatiques. Ses tâches consistent notamment à :

- assurer le suivi des projets de loi et projets de règlement grand-ducal, et ce de la saisine du Conseil de gouvernement à la publication sur le site web du Journal officiel (www.legilux.public.lu) ;
- coordonner les réponses aux questions parlementaires et les prises de position du ministère quant aux pétitions le concernant ;
- organiser la participation du ministère aux réunions des commissions parlementaires.

En 2023, le SRINS a suivi 39 projets législatifs et réglementaires, à savoir neuf projets de loi et 30 projets de règlement grand-ducal, pour lesquels il a assuré la transmission au Conseil d'État, aux chambres professionnelles et, pour les lois, à la Chambre des Députés. En somme, 40 projets (sept projets de loi et 33 projets de règlement grand-ducal) ont été publiés au Journal officiel (JO) au cours de l'année 2023.

Par ailleurs, le SRINS a assuré le suivi de 97 questions parlementaires adressées au ministère, respectivement nécessitant une contribution de sa part. L'activité du SRINS au cours de l'année 2023 peut être résumée comme suit :

Projets de loi et projets de règlement grand-ducal suivis	39
Saisines du Conseil de gouvernement pour des avant-projets de loi	9
Saisines du Conseil de gouvernement pour des avant-projets de règlement grand-ducal	30
Publications officielles de lois et de règlements grand-ducaux	40
Questions parlementaires suivies	97
Pétitions suivies	5

Voir page suivante le tableau de la législation (textes législatifs et réglementaires publiés au cours de l'année 2023).

Tableau de législation 2023

Enseignement fondamental
Règlement grand-ducal du 15 août 2023 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 11 août 2011 fixant le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental. JO n° 528 du 21 août 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/08/15/a528/jo
Enseignement secondaire
Règlement grand-ducal du 3 mars 2023 modifiant le règlement grand-ducal du 26 juillet 2022 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires générales. JO n° 134 du 15 mars 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/03/03/a134/jo
Règlement grand-ducal du 28 juin 2023 portant organisation des comités d'élèves. JO n° 374 du 11 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/06/28/a374/jo
Règlement grand-ducal du 20 juillet 2023 fixant les grilles horaires des classes de l'enseignement secondaire européen et international. JO n° 451 du 26 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/20/a451/jo
Règlement grand-ducal du 20 juillet 2023 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire classique. JO n° 452 du 26 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/20/a452/jo
Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire général. JO n° 453 du 26 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/21/a453/jo
Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 fixant les calendriers des vacances et congés scolaires pour les années scolaires 2023/2024, 2024/2025 et 2025/2026. JO n° 455 du 26 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/21/a455/jo
Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires générales. JO n° 456 du 26 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/21/a456/jo
Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 déterminant les modalités des épreuves de l'examen de fin d'études secondaires classiques. JO n° 466 du 31 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/21/a466/jo
JO n° 876 du 29 décembre 2023 (Rectificatif) www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rect/2023/07/21/a876/jo
Règlement grand-ducal du 26 juillet 2023 portant adaptation pour certains lycées des articles 1er et 2 du règlement grand-ducal du 20 juillet 2023 fixant les grilles horaires, les coefficients des disciplines et des disciplines combinées ainsi que les disciplines fondamentales des classes de l'enseignement secondaire classique. JO n° 537 du 23 août 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/26/a537/jo

Enseignement secondaire et fondamental (Dispositions communes)
Loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire et portant modification : 1° de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ; 2° de la loi modifiée du 18 mars 2013 relative aux traitements de données à caractère personnel concernant les élèves. JO n° 460 du 27 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/07/20/a460/jo
Enseignement musical
Règlement grand-ducal du 10 juillet 2023 modifiant le règlement grand-ducal du 16 juin 2022 déterminant les différentes branches, les niveaux, la durée des cours, les programmes d'études et d'examens, les modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes et certificats ainsi que les modalités de transition entre les différents niveaux et les établissements dans l'enseignement musical. JO n° 409 du 17 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/10/a409/jo JO n° 547 du 25 août 2023 (Rectificatif) www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rect/2023/07/10/a547/jo
Enfance
Loi du 21 juillet 2023 portant modification : 1° de la loi modifiée du 4 juillet 2008 sur la jeunesse ; 2° de la loi du 15 décembre 2017 portant réglementation de l'activité d'assistance parentale. JO n° 450 du 25 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/07/21/a450/jo
Règlement grand-ducal du 15 mars 2023 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 17 août 2011 précisant le financement des mesures d'aide sociale à l'enfance et à la famille. JO n° 173 du 28 mars 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/03/15/a173/jo
Inclusion
Loi du 30 juin 2023 portant 1° modification a) de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées ; b) de la loi modifiée du 13 juillet 2006 portant organisation du Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires ; c) de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ; d) de la loi du 20 juillet 2018 portant création de Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire ; 2° abrogation de la loi modifiée du 15 juillet 2011 visant l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins éducatifs particuliers. JO n° 401 du 12 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/06/30/a401/jo
Formation professionnelle
Loi du 20 juillet 2023 portant modification de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle. JO n° 437 du 24 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/07/20/a437/jo
Règlement grand-ducal du 19 avril 2023 modifiant le règlement grand-ducal du 26 juillet 2022 fixant les référentiels d'évaluation pour l'année scolaire 2022/2023 dans le cadre de la formation professionnelle. JO n° 208 du 25 avril 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/04/19/a208/jo

<p>Règlement grand-ducal du 19 avril 2023 modifiant le règlement grand-ducal du 26 juillet 2022 fixant les grilles horaires de l'année scolaire 2022/2023 des formations aux métiers et professions qui sont organisées suivant les dispositions applicables à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale. JO n° 209 du 25 avril 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/04/19/a209/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 fixant les grilles horaires de l'année scolaire 2023/2024 des formations aux métiers et professions qui sont organisées suivant les dispositions applicables à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale. JO n° 434 du 24 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/21/a434/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 fixant les référentiels d'évaluation pour l'année scolaire 2023/2024 dans le cadre de la formation professionnelle. JO n° 435 du 24 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/21/a435/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle et fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur de santé et social. JO n° 444 du 24 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/21/a444/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 7 août 2023 fixant la liste des formations de technicien auxquelles l'élève détenteur du diplôme d'aptitude professionnelle est admissible. JO n° 530 du 21 août 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/08/07/a530/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 15 août 2023 portant abrogation du règlement grand-ducal du 21 mai 1999 instituant une formation aux fonctions d'aide sociofamiliale. JO n° 531 du 21 août 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/08/15/a531/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 29 août 2023 portant abrogation du règlement grand-ducal modifié du 22 août 2019 fixant la liste des formations de technicien auxquelles l'élève détenteur du diplôme d'aptitude professionnelle est admissible. JO n° 581 du 18 septembre 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/08/29/a581/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 modifiant le règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 fixant les référentiels d'évaluation pour l'année scolaire 2023/2024 dans le cadre de la formation professionnelle. JO n° 673 du 19 octobre 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a673/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 6 octobre 2023 modifiant le règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 fixant les grilles horaires de l'année scolaire 2023/2024 des formations aux métiers et professions qui sont organisées suivant les dispositions applicables à l'organisation de la formation professionnelle de base et de la formation professionnelle initiale. JO n° 674 du 19 octobre 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/06/a674/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 13 octobre 2023 modifiant le règlement grand-ducal du 21 juillet 2023 déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle et fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur de santé et social. JO n° 700 du 26 octobre 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/13/a700/jo</p>

<p>Règlement grand-ducal du 26 octobre 2023 définissant les métiers et les professions organisés sous forme de formation professionnelle en cours d'emploi ainsi que les conditions d'admission et modalités de fonctionnement. JO n° 724 du 9 novembre 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/10/26/a724/jo JO n° 800 du 12 décembre 2023 (Rectificatif) www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rect/2023/10/26/a800/jo</p>
Intégration
<p>Loi du 8 mars 2023 portant création de l'Institut national des langues Luxembourg. JO n° 156 du 21 mars 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/03/08/a156/jo</p>
<p>Loi du 14 juillet 2023 relative à l'accueil, à l'orientation, à l'intégration, à l'accompagnement scolaires des élèves nouvellement arrivés et à la création du Service de l'intégration et de l'accueil scolaires et modifiant : 1° la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées ; 2° la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental. JO n° 424 du 20 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/07/14/a424/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 14 juillet 2023 déterminant les modalités de fonctionnement de la commission consultative de l'Institut national des langues Luxembourg. JO n° 419 du 19 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/07/14/a419/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 5 septembre 2023 fixant les attributions et le nombre de leçons de décharge du coordinateur de l'équipe pédagogique en charge de l'intégration et de l'accueil scolaires des élèves nouvellement arrivés et modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 mars 2009 fixant la tâche des instituteurs de l'enseignement fondamental. JO n° 588 du 19 septembre 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/09/05/a588/jo</p>
Aide à l'enfance et à la famille
<p>Règlement grand-ducal du 13 octobre portant organisation de la commission de concertation de l'Institut public d'aide à l'enfance et à la jeunesse. JO n° 849 du 22 décembre 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/12/13/a849/jo</p>
Restopolis
<p>Loi du 20 juillet 2023 portant création de l'Administration assurant le service public de restauration collective dénommée « Restopolis » et portant modification de : 1° la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées ; 2° la loi du 20 juillet 2018 portant création de Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire. JO n° 462 du 28 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2023/07/20/a462/jo</p>
Enseignement secondaire et Formation des adultes (dispositions communes)
<p>Règlement grand-ducal du 17 janvier 2023 modifiant le règlement grand-ducal du 5 août 2015 portant organisation de la formation menant au diplôme de fin d'études secondaires techniques dans le cadre de la formation des adultes d'éducateur en alternance. JO n° 51 du 27 janvier 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/01/17/a51/jo</p>
<p>Règlement grand-ducal du 28 juin 2023 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 5 août 2015 portant organisation de la formation menant au diplôme de fin d'études secondaires techniques dans le cadre de la formation des adultes d'éducateur en alternance. JO n° 373 du 11 juillet 2023 www.legilux.public.lu/eli/etat/leg/rgd/2023/06/28/a373/jo</p>

Service des relations internationales (SRINT)

Union européenne

Éducation

Les ministres de l'Éducation de l'Union européenne (UE) se sont réunis une première fois sous présidence suédoise le 7 mars 2023 et ont approuvé des conclusions sur les aptitudes et les compétences pour la transition écologique. Réunis à nouveau le 16 mai 2023, ils ont approuvé une résolution sur l'espace européen de l'éducation à l'horizon 2025 et au-delà, résolution qui répond au rapport sur l'état des travaux publié par la Commission en novembre 2022.

Ils y ont également approuvé des conclusions sur les nouvelles mesures à prendre pour faire de la reconnaissance mutuelle automatique dans le domaine de l'enseignement et de la formation une réalité.

Les collaborateurs du SRINT ont participé à la réunion du *High Level Group on Education* et à la réunion des Directeurs généraux de l'Enseignement organisés à Stockholm (Suède) en janvier, respectivement en mars 2023.

En juin, le *High Level Group on Education and Training* s'est réuni à Jerez de la Frontera (Espagne) pour échanger sur ce qui allait être le thème principal de la Présidence espagnole au deuxième semestre 2023, à savoir l'éducation et la citoyenneté démocratique pour réaffirmer le rôle de l'éducation dans la formation de citoyens actifs, engagés et créatifs.

Un conseil informel des ministres, organisé par la présidence espagnole les 18 et 19 septembre 2023 à Saragosse, a adressé les thématiques jeunesse, éducation nationale et enseignement supérieur.

En octobre, les collaborateurs du service ont participé à une conférence organisée à Madrid qui portait sur le rôle de l'éducation en matière de promotion des valeurs européennes communes et la citoyenneté démocratique. La réunion des Directeurs généraux de l'Enseignement se tenait à la suite de cette conférence.

Les échanges se sont concentrés sur la profession de l'enseignant, les compétences numériques et l'IA ainsi que la mobilité et la reconnaissance automatique des qualifications.

Réunis en Conseil en novembre 2023, les ministres de l'éducation ont dès lors approuvé des conclusions sur la contribution de l'éducation et de la formation au renforcement des valeurs européennes communes et de la citoyenneté démocratique.

Ils ont également adopté deux recommandations, respectivement sur les principaux facteurs favorisant la réussite de l'éducation et de la formation numériques et sur l'amélioration de l'enseignement des compétences et aptitudes numériques. Le ministère a également été représenté au sixième sommet européen sur l'éducation qui est l'événement annuel phare de l'espace européen de l'éducation.

Le rapport à mi-parcours de cette stratégie y a été présenté par la Commissaire Iliana Ivanova.

Jeunesse

L'année 2023 a été marquée par la signature de la Charte de la jeunesse et de la démocratie, l'Année européenne des compétences vertes, la révision de la Charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale et la promotion de la participation des jeunes à la vie politique. Le Luxembourg a continué à soutenir toutes ces initiatives et à promouvoir la participation des jeunes à la vie politique et à la vie locale et régionale.

Les politiques pour promouvoir la participation des jeunes à la vie politique ont été discutées et adoptées dans les diverses formations du Conseil de l'UE.

Conseil des ministres de la Jeunesse de l'UE

Dans le cadre de la présidence suédoise du Conseil, les ministres de la Jeunesse se sont réunis à Bruxelles le 15 mai et ont approuvé des conclusions sur la dimension sociale d'une Europe durable pour la jeunesse ainsi que des résolutions sur les résultats du neuvième cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse. Ils ont également approuvé la révision du plan de travail 2022-2024 pour la stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse.

Ils ont échangé sur le thème de l'inclusion sociale des jeunes en Europe et en particulier des jeunes Ukrainiens, en présence d'Andriy Chesnokov, vice-ministre ukrainien de la Jeunesse et des Sports.

Le Conseil a également pris note des informations fournies par des délégués ayant participé à la Conférence européenne de la jeunesse qui s'est tenue à Växjö en Suède du 20 au 22 mars 2023 ainsi que du programme de la future présidence espagnole.

Dans le cadre de la présidence espagnole du Conseil, les ministres de la Jeunesse se sont réunis à Bruxelles le 23 novembre 2023 et ont adopté des conclusions sur la promotion de l'intégration des jeunes dans les processus décisionnels de l'UE.

De secondes conclusions portaient sur une approche globale de la santé mentale des jeunes dans l'UE, qui rappellent la nécessité de mesures préventives et la nécessité d'assurer aux jeunes un accès aux services de soins de santé mentale et de prendre des mesures accrues de sensibilisation et de déstigmatisation.

La vice-présidente du Forum européen de la jeunesse, Christiana Xenofontos, a participé au débat d'orientation sur le thème *Une Union européenne tournée vers l'avenir et engagée en faveur de ses jeunes citoyens : le rôle des jeunes dans les processus décisionnels de l'UE*.

Sous le point « Divers », la présidence espagnole a informé les ministres des résultats du petit-déjeuner informel consacré à la jeunesse, auquel participaient des délégués de la jeunesse, des représentants du Forum européen de la jeunesse et la Commissaire Iliana Ivanova. Les participants ont discuté des problèmes de santé mentale chez les jeunes et de solutions possibles pour y faire face

à l'aide de mesures préventives. Le Conseil a également pris note du Programme de la future présidence belge du Conseil de l'UE.

Comité de la jeunesse au Conseil

Le Luxembourg a activement participé aux réunions régulières du groupe Jeunesse du Conseil au cours des présidences suédoises et espagnoles du Conseil de l'UE en 2023.

Eurydice

Le SRINT coordonne les réponses aux questionnaires du réseau européen *Eurydice* dont la mission consiste à expliquer l'organisation et le fonctionnement des systèmes éducatifs en Europe. Leurs publications sont régulièrement mises à jour, et des questionnaires en vue d'études comparatives sur des sujets spécifiques, des indicateurs et des statistiques dans le domaine de l'éducation y sont régulièrement publiés.

Conseil de l'Europe

Les représentants du ministère participent aux réunions du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe qui ont lieu deux fois par an. L'année 2023 était marquée par la 26^e session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Éducation qui s'est tenue les 28 et 29 septembre à Strasbourg et où le Luxembourg était également représenté. Les thèmes principaux étaient le renouveau de la mission civique de l'éducation, l'éducation en temps d'urgence et de crises et l'exploitation du potentiel de la transformation numérique dans l'éducation.

Les résolutions des ministres, qui ont été adoptées à la fin de la conférence, comprennent la réaffirmation du rôle essentiel de l'éducation dans la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et de l'État de droit, la reconnaissance de la nécessité d'une action décisive pour relever les défis mondiaux, le renforcement des mécanismes de mise en œuvre du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation et la focalisation sur l'avenir démocratique pour tous les apprenants.

Le lancement de la nouvelle stratégie du Conseil de l'Europe pour l'éducation à l'horizon 2030, la phase préparatoire d'une convention-cadre sur l'espace européen de l'éducation à la citoyenneté, la phase pilote d'une boîte à outils pour garantir les droits à l'éducation dans les situations d'urgence, le lancement de l'Année européenne de l'éducation à la citoyenneté numérique en 2025 et le début des travaux sur un instrument relatif à l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle dans les systèmes éducatifs figuraient parmi les principales propositions.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Les agents du ministère participent régulièrement aux réunions biennuelles du Comité des politiques éducatives auprès de l'OCDE. Les travaux du Comité portent sur l'orientation et le choix des projets poursuivis par la division des politiques d'éducation et de formation de l'OCDE. Le ministère participe également aux travaux du

réseau d'échange sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance, réunions ayant eu lieu en mars et octobre. La représentante du ministère a participé à une réunion sur la mise en œuvre des politiques éducatives, organisée par l'OCDE à Helsinki en Finlande en décembre 2023.

Commission intergouvernementale Luxembourg-France (CIG)

Le ministère était représenté à la septième réunion de la Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise pour le renforcement de la coopération transfrontalière (CIG), qui s'est tenue le 17 avril 2023, à Thionville. Les deux pays y ont signé une déclaration d'intention portant sur la mise en place d'un parcours plurilingue renforcé en langues anglaise, allemande et luxembourgeoise sur le territoire du Groupement européen de coopération territoriale GECT Alzette-Belval.

Les travaux de mise en place des dispositions prévues dans la convention et la déclaration d'intention signée lors de la CIG de 2022, entre autres pour l'apprentissage du luxembourgeois en région transfrontalière et une collaboration étroite dans le domaine de la formation professionnelle continue, ont été poursuivis en 2023.

Nations Unies

Le 4 mai 2023, le Luxembourg a présenté son rapport national dans le cadre du quatrième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) des Nations Unies à Genève. Il s'agissait de l'examen du quatrième rapport national soumis par le Luxembourg depuis la création du mécanisme en 2006. L'EPU consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des États membres de l'ONU dans le domaine des droits humains. Il fournit à chaque État l'opportunité de présenter les mesures prises pour améliorer la situation des droits humains sur son territoire et remplir ses obligations en la matière.

Deux agents du ministère ont fait partie de la délégation, dirigée par le ministre des Affaires étrangères et européennes. Le 17 avril, Madame Tlaleng Mofokeng, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le droit à la santé, a été reçue par le ministre Claude Meisch. Ils ont échangé sur les mesures de prévention mises en place dans les écoles et sur l'éducation sexuelle et affective.

UNESCO

En juin et juillet 2023, des discussions historiques ont eu lieu au siège de l'UNESCO à Paris et auxquelles le ministère a participé : des délégués de plus de 40 pays se sont réunis pour examiner le texte révisé de la recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales (1974). Cette recommandation internationale emblématique fournit une feuille de route précise sur la manière dont l'éducation devrait évoluer au 21^e siècle en vue de favoriser la paix, de réaffirmer les droits humains et de promouvoir le développement durable face aux menaces et aux défis de notre époque. Elle a été adoptée lors de la 42^e session de la conférence générale en novembre 2023.

Grande Région

Le ministère participe aux travaux et aux rencontres régulières du groupe de travail Éducation et Formation de la Grande Région qui soutient des actions, projets et des mesures transfrontalières en matière de formation continue des jeunes et des enseignants. Dans ce cadre le Luxembourg fait partie du Programme Robert Schuman, programme d'échange scolaire individuel dans la Grande Région, qui a fêté ses 20 ans en mai 2023 par une rencontre d'élèves à Scy-Chazelles en présence de nombreuses personnalités du monde éducatif de la Grande Région, dont le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg.

Comités interministériels

Le SRINT a participé aux réunions régulières des comités interministériels suivants : le Comité interministériel pour la coordination de la politique européenne (CICPE), le Comité interministériel pour la coopération transfrontalière (CICT), le Comité interministériel pour les Droits de l'homme. Il siège au Comité pour la coopération au développement (CID) et au Comité interministériel pour le développement durable (CIDD).

Visites

Le SRINT a organisé plusieurs visites de délégations étrangères s'intéressant de près à la politique éducative du Luxembourg : une délégation de Malte avec un intérêt particulier pour le multilinguisme, une large délégation du Kosovo sous les auspices du Conseil de l'Europe qui s'intéressait plus particulièrement à notre dispositif d'inclusion et dans le cadre d'un projet *Erasmus+*, le ministère a reçu une délégation d'enseignants de la Nièvre, venus à Luxembourg pour apprendre davantage sur l'enseignement des langues au Luxembourg.

Cellule des relations avec les partenaires de l'éducation (CRPE)

La CRPE joue un rôle central dans le développement des relations entre les nombreux acteurs de l'éducation. Le dialogue, la participation et la démocratie sont au cœur de sa mission. L'objectif premier est de tisser des liens entre le Cabinet du ministre, les différents acteurs du ministère et toutes les personnes impliquées dans l'éducation, dans un souci de transparence, d'information et de confiance mutuelle entre les acteurs concernés.

Bildung am Dialog

La CRPE a également poursuivi le processus *Bildung am Dialog* qui consiste en un échange régulier et constructif entre le ministre et tous les acteurs de l'éducation formelle et non formelle. Ainsi, des réunions régulières ont été organisées avec la Représentation nationale des parents d'élèves et la Conférence nationale des élèves du Luxembourg. La CRPE a aussi organisé une série de visites du ministre sur le terrain. Dans ce contexte, la tournée des lycées, entamée en 2022, a été poursuivie dans le but de promouvoir la diversité et l'innovation retrouvées au sein de l'enseignement secondaire. La tournée intitulée

Innovativ Schoulen a été documentée sous forme de vidéos. Ceux-ci donnent un aperçu intéressant de près de 100 projets scolaires innovants, tels l'apprentissage à travers des projets, la digitalisation, la modernisation des programmes, des approches pédagogiques nouvelles ainsi que le bien-être physique et mental. Les vidéos sont également disponibles sur [YouTube](#).

Fin novembre, suite aux élections législatives du 8 octobre 2023, la CRPE a organisé une série d'échanges entre le ministre et les acteurs de terrain autour du nouveau programme gouvernemental. Jusqu'à fin décembre 2023, le ministre a rencontré 16 groupes d'intérêts, notamment le Conseil supérieur de l'Éducation nationale, la Représentation nationale des parents d'élèves, la Conférence nationale des élèves du Luxembourg, les Collèges des directeurs des différents ordres d'enseignement, les syndicats représentant le personnel de l'enseignement fondamental et secondaire ainsi que des acteurs dans le domaine de l'éducation non formelle.

Conseil supérieur de l'Éducation nationale (CSEN)

Le CSEN s'est réuni six fois en 2023. Ont été thématiques entre autres la réforme du plan d'études de l'enseignement fondamental (*Curriculum 2025*), l'évaluation du dispositif de l'inclusion scolaire au Luxembourg ou encore le programme gouvernemental 2023-2028.

Page Facebook du ministère

Fin 2023, la page *Facebook* du ministère comptait plus de 14 200 abonnés. Au cours de l'année passée, la page a gagné plus de 1 351 nouveaux *followers*. La communauté est principalement composée d'une audience féminine : 71,7 % de femmes et 28,3 % d'hommes. Les catégories d'âges les plus représentées sont les 35-44 ans, les 25-34 ans et les 45-54 ans. Le Luxembourg est, avec 82,5 %, le pays de résidence le plus représenté.

En termes de visibilité, (de janvier à décembre 2023) la page *Facebook* du ministère comptabilise un nombre total de 271 385 utilisateurs uniques (« couverture ») qui ont vu du contenu associé à la page, soit une augmentation de 37 % par rapport à l'année précédente, et 64 697 visites sur la page *Facebook* (augmentation de 65,7 %)

Au cours de l'année 2023, plus de 164 000 interactions ont été enregistrées (réactions, commentaires, partages et clics). Les publications qui ont connu le plus d'interactions au cours de l'année 2023 sont : la publication sur l'initiative *Mir-si-raus-Wochen* qui vise à organiser un certain nombre d'activités d'apprentissage à l'extérieur, le post sur le projet *Léieren um Bauerenhaff* et, enfin, un post réalisé dans le cadre de la campagne *Une école pour tous*. Le top 3 des vidéos de 2023 sont :

- une vidéo sur l'action *#UPBOOKING* ;
- une vidéo sur la *YEP!-Schoulfoire* ;
- une vidéo sur la journée mondiale des enseignants (avec vidéos de la campagne *#Eis Enseignant(en)*) et une vidéo *#SiefEducatioun (Firwat an der Educatioun schaffen?)*.

En 2023, la nouvelle stratégie pour les réseaux sociaux du ministère a montré des résultats concrets avec une nette augmentation des principaux indicateurs de performance (KPIs). Lancée en septembre 2022, cette initiative avait pour but de transformer les réseaux sociaux du ministère en espaces de partage d'information plus dynamiques. La mise en place de rendez-vous éditoriaux réguliers et d'une charte graphique adaptée a permis d'efficacement structurer la communication sur les plateformes sociales, permettant une présentation complète et informative des domaines d'action, services, offres et actualités ministériels.

LinkedIn

Depuis la fin de 2022, le ministère a intensifié ses activités et augmenté ses publications sur *LinkedIn*. En 2023, le nombre d'abonnés sur cette plateforme a atteint un total de 2 004, avec l'ajout de 1 030 nouveaux abonnés. En ce qui concerne la visibilité, la page *LinkedIn* du ministère a enregistré un total de 3 176 vues sur la période de janvier à décembre 2023, avec 1 600 visiteurs uniques. Au cours de l'année 2023, plus de 683 interactions, englobant des réactions, des commentaires et des republications, ont été recensées.

Les publications ont mis en avant les dernières actualités ministérielles et présenté les services ainsi que des campagnes ponctuelles. Le top 3 des publications, en termes d'interactions, se compose ainsi :

- une publication présentant la Maison de l'orientation ;
- une publication dédiée à la campagne *#EisEnseignanten – Méi wéi e Beruff* ;
- une publication annonçant le lancement d'un projet de suivi et d'évaluation des droits de l'enfant.

Chaîne YouTube du ministère

En 2023, 142 vidéos ont été mises en ligne sur la chaîne *YouTube* du ministère, ce qui représente une augmentation de 260 % par rapport à l'année 2022 (39 vidéos). Ces vidéos ont été vues 735 865 fois. Les plus grands blocs thématiques des campagnes vidéo se concentrent sur les sujets suivants :

- l'inclusion scolaire avec la campagne *Une école pour tous* ;



- des explications autour de l'accord de coalition pour la période 2023-2028 *Ambitioune fir eng staark a gerecht Bildung* ;
- la promotion des métiers de l'éducation *#SiefEducation* ;
- les tendances de l'éducation *EduTrends*
- ainsi que la documentation de la tournée des lycées *Innovativ Schoulen*.

Les trois vidéos suivantes ont enregistré le plus grand nombre de vues, tout en étant sponsorisées (*GoogleAds*) :

- *#UPBOOKING Tu n'utilises plus tes livres scolaires ? Donne-les !* (132 141 vues) ;
- *Une école pour tous* (106 942 vues) ;
- Campagne *#EisEnseignanten – Méi wéi e Beruff* (40 762 vues).

Newsletter EduZoom

La *Newsletter EduZoom* vise à établir un contact direct avec les parents et les enseignants de l'enseignement fondamental et secondaire afin de transmettre toutes les informations pertinentes à la gestion du virus COVID-19 et des mesures de protection au sein des établissements scolaires.

Les adresses courriels utilisées pour l'*EduZoom* proviennent des répertoires scolaires (*Scolaria*), qui collectent les coordonnées digitales des parents pour faciliter les échanges autour de l'organisation scolaire. Pour l'année scolaire 2023/2024, les listes d'envois les plus importantes comprennent :

- parents des élèves de l'enseignement fondamental (65 119) ;
- enseignants au fondamental (10 220) ;
- parents des élèves de l'enseignement secondaire (51 591) ;
- enseignants au secondaire (7 707).

26 sujets différents ont été thématiques, dont notamment l'*eduGuichet*, l'enseignement musical, la rentrée, la *YEPI-Schoulfoire*, la semaine de la santé mentale, la campagne *Exit Mobbing* ainsi que des thèmes d'actualité importants (*Chat GPT*, alphabétisation en français, etc.).

Campagnes

Les campagnes d'image permettent notamment d'accroître la visibilité, de promouvoir des causes, de sensibiliser et de communiquer efficacement avec le public cible. En 2023, la CRPE a, en collaboration avec une agence ou d'autres services internes, travaillé sur les campagnes majeures suivantes :

NotSharingsCaring

Une campagne, qui unit les efforts du ministère, de la Police grand-ducale et du Parquet général pour sensibiliser et informer les adolescents sur le phénomène inquiétant de la propagation de vidéos violentes, mettant en scène des jeunes sur les réseaux sociaux. Cette campagne comprenait la création d'un *site web*, dédié, le développement de vidéos et des FAQ extensifs, la production de

posts et de visuels pour les réseaux sociaux, la rédaction d'un communiqué de presse ainsi que l'organisation d'une conférence de presse.

#EisEnseignanten

L'objectif de la campagne était de faire prendre conscience au grand public que le métier d'enseignant est un métier exigeant, mais aussi un métier passionnant. La campagne visait également à revaloriser la profession et l'engagement des enseignants dans la société dans son ensemble ainsi que le recrutement. Les produits réalisés ont été publiés à travers un [site internet](#) dédié, des témoignages vidéo d'enseignants et de leurs professions, et la production de posts et de visuels pour les réseaux sociaux.

#SiefEducatioun

Une campagne se focalisant sur tous les métiers de l'éducation, que ce soient l'éducateur, le formateur d'adultes, l'enseignant musical, l'assistant social, le psychologue ou encore le pédagogue. Cette campagne s'est articulée autour d'interviews vidéo avec des professionnels de terrain et a été publiée via la chaîne [YouTube](#) et les réseaux sociaux du ministère.

Programme gouvernemental

Une campagne vidéo pour la chaîne [YouTube](#) ainsi que les réseaux sociaux du ministère afin d'expliquer les différents points du programme gouvernemental pour la législature 2023-2028 en rapport avec l'éducation. Les vidéos représentaient des animations visuelles en langage simplifié afin de faciliter la compréhension du grand public.

Organisation événementiel

En 2023, la CRPE s'est occupée de l'organisation des événements suivants, tant sur le plan logistique que sur celui de la communication :

- la réception du Nouvel An ;
- la réception de la rentrée ;
- la présentation du nouveau programme gouvernemental pour la législature 2023-2028.

EduTrends

Avec l'équipe Cellule Projets et Développement, la CRPE a organisé avec les partenaires de l'éducation la première édition de la conférence *EduTrends*. En effet, les 3 et 4 juillet 2023, de nombreux acteurs du secteur de l'éducation ont échangé avec des experts nationaux et internationaux quant aux défis de l'éducation de demain.

La CRPE a ainsi mis en place un micro-site contenant des informations sur les ateliers proposés et une communication par courriel avec les participants. La CRPE était également chargée de la promotion de l'événement via les réseaux sociaux et les bulletins d'information.

La CRPE a également créé une brochure sur l'événement avec de brefs résumés des ateliers, des photos, une [page web](#) pour la documentation et des résumés de la conférence sous forme de vidéos et de podcasts. Les résultats d'*EduTrends* ont formé la base d'une campagne

axée sur les différentes tendances et défis qui caractériseront l'éducation dans les années et décennies à venir.

Les six domaines sont : digitalité, modernisation, participation, développement de la qualité, bien-être et multilinguisme. La CRPE était en charge de créer une *map* reprenant ces lignes directrices, créer des vidéos animées, des podcasts ainsi qu'un site web avec une *map* digitale et interactive.

Cette campagne a été lancée sur les réseaux sociaux et a également servi de base pour le développement de la campagne autour du bilan de la législature 2018-2023, également conçue par la CRPE (infographique, conférence de presse, etc.).

Cellule Projets et Développement

La Cellule Projets et Développement a été restructurée en 2022 et se concentre depuis lors davantage sur la mise en œuvre des projets du programme gouvernemental ainsi que sur d'autres objectifs politiques en matière d'éducation.

Ainsi, l'accent principal est mis sur l'accompagnement des projets stratégiques du ministère, et les collaborateurs de la Cellule soutiennent les Directions générales internes dans la planification, la mise en œuvre et la réalisation des projets respectifs.

Les cinq premiers mois de l'année 2023, caractérisée par l'achèvement de la législature 2018-2023, ont été marqués par des projets isolés, issus du quotidien ou devant être finalisés avant les élections législatives. Cela comprend, par exemple, l'accompagnement des projets d'aide aux devoirs et de l'*e-bichelchen*, la réforme de la loi sur la protection de la jeunesse, la création des Centres de Ressources dans l'éducation non formelle, ou encore la publication d'un *factsheet* sur les offres dans l'éducation non formelle.

La conférence *EduTrends* qui s'est tenue en juillet, a été organisée par la Cellule Projets et Développement. Pendant deux jours, environ 500 acteurs du domaine de l'éducation ont discuté et se sont informés sur les défis futurs.

Suite aux élections législatives d'octobre, les travaux se sont concentrés sur la rédaction de la Note au formateur visant à donner un aperçu des travaux en cours et des défis futurs du ministère en vue de la formation d'un nouveau gouvernement. Dans le cadre d'un processus structuré avec les Directions générales du ministère, un document de 168 pages a ainsi été élaboré lors de 18 ateliers stratégiques, document mis à la disposition du formateur chargé en octobre par le Grand-Duc de former un nouveau gouvernement.

Après la publication et l'analyse du nouvel accord de coalition, les travaux ont ensuite débuté de pair avec les Directions générales concernant la mise en œuvre de ce programme gouvernemental.

Direction générale du secteur de l'enfance

Service de l'éducation et de l'accueil

Évolution quantitative

Évolution des places

Le nombre de places dans les structures d'éducation et d'accueil institutionnelles (services d'éducation et d'accueil [SEA] et mini-crèches [MC]) n'a cessé d'augmenter dans le courant de l'année 2023.

Cependant, l'accueil en famille (activité de l'assistance parentale [AP]) a diminué de 85 places d'accueil, cette diminution étant toutefois moins importante que les années précédentes. Dans ce contexte, il convient de préciser qu'une réforme de l'activité d'assistance parentale est entrée en vigueur en septembre 2023.

L'offre totale de places dans le secteur de l'éducation non formelle de l'enfance (SEA, MC et AP) est passée de 64 424 places en 2022 à 68 400 places en 2023, ce qui correspond à une augmentation de 6,2 % par rapport à l'année précédente. Il est à préciser qu'une même place peut être occupée par plusieurs enfants à des plages horaires différentes.

Situation au 31.12.2023	2009	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Différence 2022/2023	Progression 2022/2023
Services d'éducation et d'accueil conventionnés	20 308	40 489	42 417	41 241	42 453	43 777	45 718	49 002	3 284	7,1 %
Services d'éducation et d'accueil commerciaux	2 734	12 874	14 046	14 505	15 098	15 995	16 760	17 504	744	4,6 %
Mini-crèches conventionnées	0	0	0	0	0	11	11	44	33	300 %
Mini-crèches commerciales	0	0	0	0	0	11	11	11	0	0 %
Assistance parentale	1 606	3 000	2 797	2 551	2 340	2 164	1 924	1 839	- 85	-4,4 %
TOTAL	24 648	56 363	59 260	58 297	59 891	61 958	64 424	68 400	3 976	6,2 %

Situation au 31.12.2023	Jeunes enfants	Enfants scolarisés	TOTAL
Services d'éducation et d'accueil conventionnés	5 193 places	43 809 places	49 002 places
Services d'éducation et d'accueil commerciaux	13 922 places	3 582 places	17 504 places
TOTAL	19 115 places	47 391 places	66 506 places

Situation au 31.12.2023	Jeunes enfants
Mini-crèches conventionnées	44 places
Mini-crèches commerciales	11 places
TOTAL	55 places



Évolution des agréments

Un agrément est une autorisation gouvernementale réglementée par un texte de loi et par un texte réglementaire, permettant l'exercice d'une activité dans un domaine déterminé. Le nombre d'agréments a augmenté au niveau des SEA et MC.

Dans le cadre de l'activité de l'assistance parentale, le nombre d'agréments ne cesse de diminuer depuis 2017. Cette baisse s'explique par l'introduction du dispositif qualité qui accompagne la demande de reconnaissance de prestataire Chèque-service accueil (CSA). Or, en 2023 le taux d'annulation d'agrément est inférieur par rapport aux années précédentes.

Situation au 31.12.2023	2009	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Services d'éducation et d'accueil conventionnés	350	410	407	334	340	354	355	363
Services d'éducation et d'accueil commerciaux	113	416	441	455	469	481	491	513
Mini-crèches	0	0	0	0	2	2	2	5
Assistance parentale	368	633	582	532	486	448	395	377
TOTAL	831	1 459	1 430	1 321	1 295	1 285	1 243	1 258

Évolution des structures d'éducation et d'accueil institutionnelles (SEA et MC)

En 2023, il a été recensé ce qui suit :

- 45 arrêtés ministériels ont été émis dans le cadre du règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 relatif à l'agrément à accorder aux gestionnaires des SEA ;
- trois arrêtés ministériels ont été émis dans le cadre du règlement grand-ducal du 19 octobre 2018 concernant l'agrément à accorder aux gestionnaires de MC ;
- 173 visites d'agrément ont été recensées (SEA et MC confondus) ;
- 58 entrevues ont eu lieu sur demande des gestionnaires ou sur initiative des agents du ministère dans le cadre d'un nouveau projet d'ouverture d'un SEA ou en vue de projets de modification relatifs à un SEA existant ;
- 30 entrevues et visites ont été organisées afin d'accompagner les projets relatifs aux SEA des écoles internationales ainsi que pour l'accueil des DPI/BPI en cours.

Évolution de l'activité de l'assistance parentale

2023, 13 demandes d'agrément ont été recensées, dont neuf demandes ont été accordées. Par ailleurs, 27 agréments ont été annulés, soit du chef de l'assistant parental qui a cessé l'activité, soit parce que les conditions prévues par la loi n'étaient plus remplies. Les agents du ministère ont organisé 41 visites d'agrément dans le cadre de l'activité d'assistance parentale.

En décembre 2023, 1 968 enfants ont été accueillis chez un AP. Parmi ces enfants, 594 n'avaient pas encore atteint l'âge de scolarisation obligatoire.

Cellule réclamation et contrôle

L'équipe de la Cellule réclamation et contrôle de la Direction générale du secteur de l'enfance (DGE) comprend des professionnels du domaine psychosocial, pédagogique, socio-éducatif et financier.

Ses missions consistent à :

- répondre aux réclamations à l'encontre des SEA, des MC et des AP ;
- organiser et assurer le suivi des contrôles (contrôles administratifs et financiers, inspections, demandes de prises de position) ;
- veiller à la mise en conformité par rapport aux dispositions réglementaires et accompagner les acteurs ;
- assurer un rôle d'écoute, d'information, d'orientation et de résolution de conflits.

En 2023, 356 réclamations ont été réceptionnées et 213 dossiers ont été ouverts par les agents de la DGE. Parmi les 569 dossiers, 515 concernaient des SEA et 54 concernaient l'activité de l'AP. Ces dossiers ont déclenché la procédure de contrôle qui comprend les démarches suivantes :

- des prises de position ;
- des convocations ;
- des contrôles administratifs et
- des visites d'inspection.

Ainsi, 129 inspections sur site et 166 contrôles administratifs ont été effectués, suivis de 249 avertissements respectivement de mises en demeure et de 143 convocations, ayant abouti à :

- 23 décisions de remboursement de montants indûment touchés par des structures agréées ;
- neuf réductions de la capacité d'accueil maximale ;
- trois résiliations de la convention du CSA ;
- trois retraits d'agréments.

Il a été procédé à 142 avertissements dans le cadre de la procédure de renouvellement du concept d'action général et du projet d'établissement.

Il convient de noter que les contrôles ont été renforcés par rapport à l'année précédente, 295 en 2023 contre 85 contrôles en 2022.

Commission qualifications

La commission prévue à l'article 8bis du règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 a entre autres comme mission de donner son avis au ministre pour lui permettre de déterminer la classification professionnelle suite à la demande du requérant conformément à l'article 7 et 8 du règlement précité. Elle se compose de représentants des ministres ayant l'enseignement secondaire, l'enseignement supérieur et le secteur de l'enfance dans leurs attributions respectives.

Vu la complexité des dossiers, un bureau exécutif a été créé en vue d'assurer la gestion et la préparation des dossiers soumis à la commission. Sur les 635 demandes de classification introduites en 2023, 51 demandes sont en attente de traitement pour cause de documents manquants et 33 demandes ont été clôturées sans suite. Suite aux décisions prises, six recours gracieux ont été introduits. La Commission a confirmé sa décision dans le cadre de ces six recours introduits.

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de demandes de classification	456	623	394	399	635
Nombre de réunions	8	8	8	9	8

Évolution du nombre d'enfants bénéficiaires du CSA

	2009	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'enfants résidents au Luxembourg bénéficiant du CSA (31 décembre de chaque année)	25 972	46 851	49 157	51 077	49 035	51 862	55 593	57 981
% de la population d'enfants résidente totale (1 ^{er} janvier de la même année)	34 %	56 %	58 %	60 %	56 %	59 %	62 %	64 %

Sources : MENJE (données de la facturation du chèque-service accueil) et STATEC (chiffres de la population au Luxembourg)

Nombre d'enfants	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Différence 2022-2023	Progression 2022-2023
Enfants résidents	46 851	49 157	51 077	49 035	51 862	55 593	57 981	+2 388	+4,3 %
Enfants frontaliers	1 240	1 839	2 347	2 559	2 920	3 301	3 581	+280	+8,5 %
Total	48 091	50 996	53 424	51 594	54 782	58 894	61 562	+2 668	+4,5 %

Source : MENJE (données de la facturation du chèque-service accueil)

À noter : du fait des données disponibles, les deux sources font référence respectivement aux mois de janvier et de décembre de la même année ; le taux de recours au CSA est donc surévalué.

Depuis septembre 2016, les enfants, dont au moins un parent est travailleur frontalier, peuvent bénéficier du CSA s'ils sont accueillis dans une structure agréée prestataire CSA.

Le nombre d'enfants bénéficiaires du CSA a augmenté constamment depuis sa mise en place, à l'exception de l'année 2020 (où la fréquentation des structures d'accueil a été impactée par la pandémie COVID-19). Depuis lors, l'évolution du recours au CSA a repris son cours, et le nombre d'enfants bénéficiaires a augmenté de 4 % entre décembre 2022 et décembre 2023.

À l'heure actuelle, tous les SEA conventionnés par l'État sont prestataires du CSA. Il en est de même pour les MC. La quasi-totalité des SEA à vocation commerciale et des AP sont reconnus comme prestataires du CSA, à l'exception de trois SEA et de 16 AP qui n'appliquent pas la tarification du CSA. En 2023, 48 demandes de reconnaissance comme prestataire du CSA ont été introduites pour les SEA ; trois demandes pour les MC et huit demandes pour les AP. Dans le cadre du dispositif qualité et du renouvellement des concepts pédagogiques, 648 concepts d'action général (SEA ; MC) et 254 projets d'établissement (AP) ont été validés par le ministère en 2023.

Évolution du budget du Service de l'éducation et de l'accueil

La croissance du budget entre 2017 et 2023 a été de 95 %.

Budget	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Différence 2022-2023	Progression 2022-2023
Total en mio. €	371,7	425,0	461,6	534,3	577,3	628,6	725,9	97,3	15,5 %

En 2023, le budget s'est réparti comme suit :

	Services d'éducation	Services d'éducation et d'accueil commerciaux	Assistance parentale	Divers
% du budget total 2023	61,4	34,1	2,3	2,1

Évolution qualitative du secteur de l'éducation et de l'accueil

Afin d'améliorer le dispositif de la démarche qualité, des réflexions ont été poursuivies en étroite collaboration avec le Service national de la jeunesse (SNJ). Comme l'année précédente, les agents régionaux du SNJ ont rédigé leurs rapports annuels.

En concertation avec le SNJ, ces rapports sont analysés et une procédure est déclenchée en cas de non-conformité par rapport aux obligations légales. Dans le courant de l'année 2023, les structures ont été soutenues dans le développement de la qualité, que ce soit au niveau du développement de la qualité pédagogique ou au niveau de la qualité structurelle.

Le dialogue structuré repose sur deux piliers, à savoir :

- le pilier relatif à la « qualité » dont le SNJ assure la présidence en étroite concertation avec la DGE ;
- le pilier relatif aux questions sur le financement et le contrôle dont la présidence est assurée par la DGE en étroite concertation avec le SNJ.

Un comité de pilotage, présidé par la DGE, fédère les deux piliers avec l'objectif de suivre la mise en place des politiques liées à l'éducation non formelle des enfants et d'en assurer la cohérence.

Six réunions ont eu lieu dans le cadre du comité de pilotage avec l'objectif de suivre la mise en place des politiques liées à l'éducation non formelle des enfants, dont une réunion extraordinaire en présence du ministre.

Cet échange faisait partie d'une série de réunions organisées dans le cadre du dialogue structuré avec le secteur de l'éducation non formelle au cours du premier semestre 2023.

Les projets

Le dispositif « aide aux devoirs »

La prestation « études surveillées » prévue à l'article 2 du règlement grand-ducal modifié du 14 novembre 2013 relatif à l'agrément à accorder aux gestionnaires des services d'éducation et d'accueil a fait l'objet de réflexions en vue d'harmoniser la mise en œuvre de celle-ci dans les SEA. C'est ainsi que le dispositif « aide aux devoirs » a vu le jour et est entré en vigueur à partir de la rentrée scolaire 2022/2023. La mise en œuvre dudit dispositif s'est accompagnée de l'introduction d'un journal de classe digital (*e-Bichelchen*) permettant de faciliter les échanges entre le personnel enseignant, les parents et le personnel encadrant des SEA. Une formation continue en ligne destinée au personnel encadrant les enfants des cycles 2-4 pendant les devoirs à domicile a été mise en place en collaboration avec l'IFEN. La formation a été complétée en 2023 par un quatrième module qui se compose de deux vidéos traitant les sujets suivants :

- l'aménagement de l'espace ;
- l'attitude pédagogique du personnel éducatif.

Le dispositif « aide aux devoirs » est suivi par le comité d'accompagnement et par le comité de pilotage du ministère.

La digitalisation de la DGE

Les travaux de développement se poursuivent en collaboration avec le Centre de gestion informatique de l'éducation. Un *code book* a été défini avec le Bureau des chiffres permettant de recenser l'ensemble des données à saisir dans la base de données.

La réforme de l'activité de l'AP

Dans l'objectif de maintenir la diversité des types d'accueil et afin de promouvoir l'accueil en famille, l'activité d'AP a été réformée.

Les relations internationales ECEC/UE

Dans le cadre du groupe de travail de l'Union européenne sur l'accueil et l'éducation dans la petite enfance (ECEC), la DGE a participé aux séances de travail pour le développement des outils de suivi et d'évaluation de la qualité de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants en Europe.

Huit réunions en ligne ont été organisées, suivies d'une réunion en présentiel à Bruxelles. Au cours de l'année 2023, les travaux étaient concentrés sur le suivi et l'évaluation de la qualité dans chaque pays membre.

Grâce aux contributions nationales, le troisième rapport de la Commission européenne a vu le jour. Le rapport *Involving children, parents, staff and stakeholders in monitoring & evaluation of quality in ECEC* concerne l'implication des enfants, des parents et des parties prenantes dans le suivi et l'évaluation de la qualité dans les structures de l'éducation et de l'accueil des jeunes enfants au niveau européen. Ce rapport a été publié en novembre 2023 ; il contient des informations importantes destinées à la fois aux décideurs politiques ainsi qu'aux professionnels de la petite enfance en vue d'améliorer la qualité du suivi et de l'évaluation au sein des SEA.

La Semaine de l'enfance

La *Semaine de l'enfance* a pour but d'accroître la visibilité de l'éducation non formelle auprès des parents et du grand public et de montrer ses bienfaits sur le développement et le bien-être de l'enfant. De nombreux événements sont organisés au niveau national et local et les acteurs du secteur de l'éducation non formelle se mobilisent pour que le public discerne le travail éducatif réalisé dans les structures d'éducation et d'accueil.

La *Semaine de l'enfance* accentue la cohésion et resserre les liens avec tous les acteurs du secteur de l'éducation non formelle (institutionnels ou privés) et



les parents. La deuxième édition de *la Semaine de l'enfance* s'est déroulée du 13 au 19 mai 2023 et a été lancée, comme l'année précédente, par le Festival de l'enfance au Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster. Près de 10 300 visiteurs s'y sont rendus. 206 SEA ont proposé 880 ateliers et portes-ouvertes à travers tout le pays aux enfants, à leurs parents et au grand public. Ces événements ont permis de mettre en avant les grands principes pédagogiques qui régissent le travail quotidien dans les structures de l'éducation non formelle.

La *Semaine de l'enfance* 2023 a été préparée en étroite collaboration avec le SNJ, les représentants du secteur de l'enfance et des parents.

Journée d'orientation

La DGE a participé à la Journée d'orientation du Contrat d'accueil et d'intégration (CAI), organisée par le ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil au *European Convention Centre*, au mois de mars et au mois de novembre 2023. Les agents de la DGE ont fait la promotion des SEA auprès des parents des enfants étrangers et lors de la *Semaine de l'enfance* 2023.

Les centres de ressources

En vue de poursuivre le développement de la qualité dans les structures d'éducation et d'accueil (SEA, MC et AP) pour enfants tel que défini dans le dispositif « assurance de la qualité » du Cadre de référence national (CRN), un réseau national de centres de ressources (CR) a été mis en place. Un CR est un service qui offre au niveau national un ensemble de prestations pédagogiques par rapport à un thème spécifique : *Incluso* – l'inclusion ; *Spillzenter* – le jeu ; *Formida Échange* – la créativité et la durabilité ; *Bibliobus* – l'éducation plurilingue des enfants en bas âge, *Kannermusée PLOMM* – la participation. Leur objectif est de sensibiliser, conseiller et soutenir les professionnels du secteur de l'éducation non formelle dans l'accomplissement de leur mission éducative. L'offre s'adresse d'une part aux équipes pédagogiques des SEA et des MC et d'autre part aux AP. Les CR visent ainsi l'accompagnement, l'encouragement et le développement des pratiques et des savoir-faire pédagogiques, notamment par la mise à disposition d'outils pédagogiques, de matériel d'information et de kits méthodologiques.

Les ateliers de l'éducation non formelle

L'offre d'accueil s'est diversifiée et l'accent a été mis sur l'amélioration de la qualité des pratiques éducatives au sein des SEA pour les enfants âgés de 0 à 12 ans. Pour y parvenir, une des priorités politiques du ministère a été de travailler en synergie avec les professionnels et toutes les parties prenantes de l'éducation non formelle.

C'est ainsi que dans le cadre des échanges *Bildung am Dialog*, et dans une perspective de promotion du secteur et de recherche conjointe de solutions aux problèmes auxquels le secteur est confronté, une série d'ateliers, servant de plateforme d'échanges et de concertation entre le ministre et les acteurs de l'éducation non formelle, ont vu le jour.

Depuis le mois d'octobre 2022, les professionnels de l'accueil des enfants se sont réunis à l'occasion de trois ateliers de l'éducation non formelle. Les ateliers du 18 octobre 2022, du 23 février et du 19 avril 2023 ont rassemblé plus de 250 membres du personnel encadrant et dirigeant qui ont échangé de manière constructive sur les chances et défis des réformes de ce secteur en pleine évolution.

Ces échanges ont débouché sur un *booklet*, un document de synthèse qui reprend les échanges et les moments clés de ces événements.

Rapport national sur la situation des enfants au Luxembourg

Les travaux en vue du prochain rapport national sur la situation des enfants au Luxembourg 2027 ont été entamés afin de répondre aux dispositions législatives prévues par la Loi Jeunesse, rapport à soumettre tous les cinq ans à la Chambre des Députés.

Un livre pour enfants – une petite histoire sur le bien-être

Le livre *Pinsky a disparu !* a été publié en 2023. Il a été réalisé dans le cadre du premier Rapport national sur la situation des enfants au Luxembourg (*Kannerbericht*), publié en mars 2022. Un atelier regroupant des enfants du cycle 3 et 4 a été organisé en présence du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse en vue de présenter le contenu du premier rapport national de manière à ce qu'il soit accessible à tous et que les enfants, en tant que protagonistes de ce rapport, puissent en tirer également profit.

L'événement *Pinsky a disparu ! – Sur les traces du bien-être* fut organisé par la DGE en collaboration avec le *Kannermuseum PLOMM* et en présence du ministre, le 14 mars 2023 au *Forum Geesseknäppchen*.

Projet *Living Together in Luxembourg*

Le projet *Living Together* s'inscrit dans le cadre du lancement de la plateforme d'information virtuelle pour nouveaux arrivants au Luxembourg : www.infoLux.lu, développée par le ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.

La plateforme vise à donner un accès rapide aux informations sur la vie quotidienne au Luxembourg et à faciliter la participation active au vivre-ensemble interculturel au Grand-Duché.

Dans le cadre de ce projet, la DGE s'est impliquée en vue de présenter le cadre légal des SEA et les principes éducatifs du Cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes à des usagers étrangers qui se sont installés au Luxembourg.

Publications

- En vue de promouvoir les activités à l'extérieur, une publication sur l'aménagement des espaces extérieurs a été réalisée par la DGE *Découvrir des espaces en lien avec la nature*. La publication est destinée aux gestionnaires des SEA et vise à transmettre des idées sur l'aménagement de l'espace extérieur en utilisant des matériaux naturels.
- Dans le cadre de l'activité de l'assistance parentale, une publication destinée aux AP a vu le jour. La publication *Bien grandir* constitue un outil permettant de soutenir ces professionnels dans l'aménagement de l'espace destiné à l'accueil des enfants afin de favoriser un accueil où le bien-être et le développement cognitif et social de l'enfant prennent toute leur place.

Direction générale de l'enseignement fondamental

Service de l'enseignement fondamental

Commission scolaire nationale (CSN)

La CSN assure le partenariat, au niveau national, entre les autorités scolaires nationales et communales, le personnel des écoles et les parents d'élèves. En 2023, la CSN s'est réunie six fois, de janvier à décembre. En mars, en juillet et en décembre 2023, elle a siégé en groupe élargi.

La CSN a abordé les sujets suivants :

- l'*Omega 90 Trauerwallis fir Kanner* ;
- le *Kannermuseum PLOMM* ;
- les forums parentaux (*Eltereforen*) ;
- le *Kriseninterventionsteam (KIT)* ;
- le matériel *BEE SECURE – Aktivitätenmappe* du Service national de la jeunesse (SNJ) ;
- le livre *Mäin éischt Null Offallbuch* et la performance *Betti a Litti spille mam Dreck de l'Ëmweltberodung Lëtzebuerg asbl.*

Projets pédagogiques

En étroite collaboration avec divers services ministériels et partenaires scolaires, le Service de l'enseignement fondamental a collaboré au développement et à la mise en place de divers projets pédagogiques.

Projet pilote d'alphabétisation en français dans quatre écoles fondamentales

Visant à proposer aux parents qui le souhaitent une alternative à l'alphabétisation en allemand, le projet pilote "zesumme wuessen!" – alphabétisation en français est mené depuis la rentrée scolaire 2022/2023 dans quatre écoles fondamentales : Schoul Uewerkuer (Differdange), Schoul Deich (Dudelange), Fielser Schoul (Larochette) et Nelly Stein Schoul (Schifflange). Pour les élèves alphabétisés en français, les rôles du français et de l'allemand sont inversés par rapport aux élèves alphabétisés en allemand : le français est la première langue écrite et parlée, l'apprentissage de l'allemand oral commence au cycle 2 et l'apprentissage de l'allemand écrit est introduit au cycle 3.

À la rentrée 2023/2024, le projet pilote entre dans sa deuxième année : 117 élèves du cycle 2.1 dans les quatre écoles y participent, dont 52 qui sont alphabétisés en français et 65 en allemand. La décision de la langue d'alphabétisation incombe aux seuls parents des élèves. L'objectif du projet pilote est que vers la fin du cycle 4, les élèves disposeront des compétences en français et en allemand qui leur permettront d'intégrer une école secondaire au Luxembourg, soit une classe de 7^e de l'enseignement secondaire classique ou de l'enseignement général, soit une classe dans une école européenne publique. Le projet "zesumme wuessen!" – alphabétisation en français contribue à diversifier l'offre scolaire dans les écoles publiques qui suivent les programmes scolaires nationaux et marque donc un pas de plus dans l'adaptation de l'école luxembourgeoise pour répondre aux besoins de la population scolaire.

Un Conseil scientifique composé d'experts nationaux et internationaux accompagne le projet pilote, alors que le *Luxembourg Centre for Educational Testing* (LUCET) de l'Université du Luxembourg ainsi que l'Université du Luxembourg sont en charge de l'évaluation à travers de questionnaires aux parents, d'épreuves standardisées et de groupes de réflexion. Les premiers résultats avec des conclusions prudentes seront disponibles en 2024. Sur la base des résultats de l'évaluation scientifique, une généralisation de l'alphabétisation parallèle allemand/français au niveau national pourrait se faire au plus tôt à partir de la rentrée 2026/2027.

L'aide aux devoirs à domicile (*Hausaufgabenhëllef*) et le journal de classe digital (*e-Bichelchen*)

Le Service de l'enseignement fondamental a également collaboré avec les services ministériels concernés dans le cadre de la généralisation de l'aide aux devoirs à domicile (*Hausaufgabenhëllef*), introduite depuis la rentrée scolaire 2022/2023 afin de conférer à tous les élèves les mêmes chances de réussite. Ainsi, cette mesure permettra de soutenir ceux qui n'ont pas la possibilité de faire leurs devoirs à domicile chez eux à

la maison ou pour lesquels la barrière linguistique ne permet pas l'aide des parents.

Dans ce cadre, un nouvel outil informatique a également été développé, accessible à tous les partenaires scolaires, qui facilite les échanges sur les devoirs à domicile et les absences des élèves, en cas de besoin, ainsi que la supervision des élèves dans l'exécution de leurs devoirs à domicile. Le journal de classe digital (*e-Bichelchen*) a été perfectionné au fil du temps et de nouvelles fonctionnalités seront ajoutées progressivement, suite aux expériences vécues.

Le nouveau plan d'études à l'enseignement fondamental

Ces dernières années, le ministère a fortement investi dans le développement des compétences du 21^e siècle. Dans cet état d'esprit, un vaste processus de consultation a été lancé pour adapter le plan d'études de l'enseignement fondamental aux défis actuels et futurs. Le plan d'études de l'enseignement fondamental détaille pour chacun des domaines de développement et d'apprentissage les socles de compétences à atteindre par les élèves à la fin de chaque cycle d'apprentissage, les compétences à développer, des exemples de performance et des recommandations de contenus ainsi que le nombre annuel de leçons à répartir sur l'ensemble des domaines en question. Une large consultation impliquant plus de 1 200 acteurs scolaires a été entamée en 2020 pour réformer le plan d'études. Plus de 6 000 suggestions ont été formulées. La synthèse de ce processus de consultation a été rendu disponible en septembre 2023. Elle sert de fondement à un nouveau plan d'études dont l'achèvement est prévu en 2025. L'entrée en vigueur se fera pour la rentrée 2026/2027.

Le nouveau plan s'articulera autour de quatre piliers :

- le bien-être des élèves (alimentation, mouvement, motricité, éducation affective et sexuelle, résilience, consommation numérique) ;
- la participation (responsabilité, engagement, donner une voix aux élèves, contribuer à la transformation de la société dans une perspective de durabilité) ;
- le multilinguisme (alphabétisation en allemand ou en français, clarification du rôle des langues véhiculaires) et
- la digitalité (éducation aux et par les médias, compétences informationnelles et communicatives, pensée critique, créativité et résolution de problèmes (par exemple *coding*), protection des données et cybersécurité dans le monde numérique).

Commissions nationales des programmes (CN-EF)

Voir pages 100 et suite.

Organisation de la quatrième édition de la Summerschool

La quatrième édition de la *Summerschool* se déroulait du 4 au 14 septembre 2023. La *Summerschool* est l'occasion pour les élèves de rafraîchir leur savoir, de consolider ce qu'ils ont appris lors de l'année scolaire

écoulée et de rattraper d'éventuels retards dans les domaines de développement et d'apprentissage prises en compte pour la décision de promotion. 4 940 élèves des cycles 2-4.1 se sont inscrits pour bénéficier des activités guidées en présentiel dans l'enseignement fondamental. Les dossiers thématiques accessibles par téléchargement ont permis à grand nombre d'élèves de consolider leurs compétences en autonomie chez eux à la maison.

Passage fondamental/secondaire

Grâce aux échanges intensifs avec les titulaires de classe au cours des cycles 4.1 et 4.2, les parents d'élèves sont, dès le début, mieux informés sur les performances de leur enfant et peuvent présenter leur point de vue sur les aspirations de celui-ci. Ceci leur permet de participer plus activement à la prise de décision commune. Sur les 5 507 élèves concernés, un taux de concordance de 99,5 % a pu être atteint entre les avis d'orientation des parents et ceux de l'équipe pédagogique.

La collaboration avec l'Université du Luxembourg (unité LUCET) pour la mise à jour, la sélection et la validation de différents outils psychotechniques utilisés ainsi que pour l'évaluation statistique des données se poursuit. Le nouveau site web www.skil.lu, lancé en 2021 afin d'augmenter l'accessibilité des informations concernant le volet psychologique du passage fondamental/secondaire (PFS) aux parents et élèves tout au long de l'année, continue à avoir du succès. Plus de 100 psychologues du CePAS, des SePAS et des équipes ESEB fondamental et secondaire ont ainsi suivi un total de 4 835 élèves (un plus de 100 élèves par rapport à l'année dernière) du cycle 4.2 dont les parents ont opté pour la participation au testing psychologique.

En 2023, le taux de participation aux séances de rattrapage en février-mars s'est limité à une vingtaine d'élèves. Le processus de la digitalisation et de la simplification administrative se poursuit, l'encodage en ligne via un module sur www.skil.lu ayant été lancé avec le site web. Pour 2023/2024 une première formation d'initiation au PFS pour les psychologues concernés a été mise à disposition via *moodle* à l'IFEN.

La deuxième édition de la *YEPI-Schoulfoire* a permis aux élèves, accompagnés de leur classe et/ou de leurs parents, de s'informer sur l'offre scolaire après le cycle 4.

Collaboration avec l'enseignement musical

Voir page 79.

Recrutement du personnel enseignant

En étroite collaboration avec les directions de région de l'enseignement fondamental et le Service ressources humaines du ministère, plusieurs vagues de recrutements ont été organisées en 2023.

Recrutement de 251 agents dans le cadre de la troisième édition de la *Summerschool*
73 enseignants et 165 étudiants (titulaires d'un diplôme

de fin d'études secondaires au moins) ont assuré les activités guidées dans le cadre de la *Summerschool*.

Recrutement de 19 instituteurs spécialisés dans la scolarisation des EBS pour la rentrée scolaire 2023/2024

Recrutement de 266 agents en vue du stage préparant à la fonction d'instituteur

273 personnes se sont inscrites à la session 2023 du concours réglant l'admission au stage préparant à la fonction d'instituteur. 45 agents se sont classés en rang utile à l'option cycle 1 du concours et 221 agents se sont classés en rang utile à l'option cycles 2-4, dont six ayant opté pour un poste de la voie de préparation de l'enseignement secondaire général.

Recrutement de 105 détenteurs d'un bachelors en relation avec un des objectifs de l'enseignement fondamental pour la rentrée scolaire 2023/2024

105 détenteurs d'un bachelors en relation avec un des objectifs de l'enseignement fondamental sont entrés en fonction à la rentrée scolaire 2023/2024.

Recrutement de 110 chargés de cours du groupe d'indemnité B1, membres de la réserve de suppléants

110 détenteurs d'une attestation de remplacement habilitant à faire des remplacements dans l'enseignement fondamental et ayant pu faire valoir une expérience professionnelle d'au moins deux ans ont été recrutés en tant que chargés de cours, membres de la réserve de suppléants.

Formation des agents assurant des remplacements temporaires dans les écoles fondamentales luxembourgeoises

Tout au long de l'année 2023, 942 candidats ont sollicité une autorisation de stage en vue de l'obtention de l'attestation habilitant à effectuer des remplacements dans l'enseignement fondamental. 154 candidats qui ont complété leur dossier par des diplômes en relation avec des formations pédagogiques accomplies ont bénéficié d'une dispense du stage. Suite à la validation par la commission de recrutement, 691 candidats ont bénéficié d'une autorisation de stage. 250 candidats ont achevé avec succès le stage de remplacement.



Modifications législatives

Les lois et règlements grand-ducaux suivants ont été publiés pendant l'année 2023 :

Lois

- La loi du 30 juin 2023 portant 1^o modification a) de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées ; b) de la loi modifiée du 13 juillet 2006 portant organisation du Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires ; c) de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ; d) de la loi du 20 juillet 2018 portant création de Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire ; 2^o abrogation de la loi modifiée du 15 juillet 2011 visant l'accès aux qualifications scolaires et professionnelles des élèves à besoins éducatifs particuliers a comme objet de renforcer le dispositif de l'éducation inclusive actuellement en place afin de rendre le système scolaire luxembourgeois plus équitable et performant. À cet effet, différentes lois relevant de l'organisation de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire et des Centres de compétences ont été modifiées.
- Par la loi du 14 juillet 2023 relative à l'accueil, à l'orientation, à l'intégration et à l'accompagnement scolaires des élèves nouvellement arrivés, un nouveau Service de l'intégration et d'accompagnement scolaires (SIA) a été créé et une nouvelle procédure d'encadrement pour accueillir les élèves nouvellement arrivés a été mise en place. Ainsi, un suivi peut selon besoin être proposé aux élèves et à leurs parents pendant les deux premières années suivant leur arrivée au Luxembourg.
- La loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire a introduit la prolongation de la durée de l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 18 ans et des modifications importantes au niveau du contrôle du respect de l'obligation scolaire ainsi qu'au niveau des absences et dispenses de cours. Le contrôle de l'obligation scolaire n'incombe désormais plus au collège des bourgmestre et échevins, mais au ministre ayant l'Éducation nationale dans ses attributions.

Règlements grand-ducaux

- Le règlement grand-ducal du 15 août 2023 modifiant le règlement grand-ducal modifié du 11 août 2011 fixant le plan d'études pour les quatre cycles de l'enseignement fondamental porte sur la *Summerschool* 2023 qui a été proposée de nouveau aux élèves des cycles 2 à 4.1 de l'enseignement fondamental.
- Le règlement grand-ducal du 5 septembre 2023 fixant les attributions et le nombre de leçons de décharge du coordinateur de l'équipe pédagogique en charge de l'intégration et de l'accueil scolaires des élèves nouvellement arrivés et modifiant le règlement grand-ducal modifié du 23 mars 2009 fixant la tâche des instituteurs de l'enseignement fondamental a été pris en exécution de l'article 10bis de la loi modifiée du 6 février 2009 portant sur l'organisation de l'enseignement fondamental

ayant introduit le coordinateur de l'équipe pédagogique en charge de l'intégration et de l'accueil scolaires des élèves nouvellement arrivés.

Le Service des classes d'intégration de l'enseignement fondamental (EF)

L'année 2023 était marquée, d'une part, par un afflux substantiel d'enfants en âge de l'EF de demandeurs de protection internationale et de bénéficiaires de protection temporaire et, de l'autre part, par l'entrée en vigueur de la [loi du 14 juillet 2023](#) relative à l'accueil, à l'orientation, à l'intégration, à l'accompagnement scolaires des élèves nouvellement arrivés portant création du Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA).

Au début de l'année 2023, huit nouvelles classes spécialisées d'accueil de l'État (CSAE) ont été ouvertes afin de scolariser les nombreux élèves nouvellement arrivés dans les structures d'hébergement de l'Office national de l'accueil (ONA). Un des défis majeurs constituait à trouver à très court terme des infrastructures adaptées à accueillir des classes de l'EF. Finalement, des salles de classe ont pu être identifiées dans le centre scolaire inclusif à Roodt-sur-Syre et le nouveau bâtiment scolaire modulaire érigé au Kirchberg. De plus, une convention de mise à disposition d'une salle de classe avec pièces adjacentes a été signée avec l'École privée Notre-Dame Sainte-Sophie.

	Élèves inscrits en CSAE	Nombre de classe
Au 17.10.2022	367	27
Au 15.07.2023	447	34

Tout comme les années précédentes, le projet d'intégration des élèves issus des classes spécialisées dans les écoles fondamentales communales a pu être élargi. Ainsi, deux autres communes ont rejoint le projet régional d'intégration des élèves issus des CSAE Weilerbach et accueillent depuis la rentrée 2023 des élèves issus de ces classes.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi du 14 juillet 2023 relative à l'accueil, à l'orientation, à l'intégration et à l'accompagnement scolaires des élèves nouvellement arrivés portant création du SIA, les classes d'intégration pour élèves nouvellement arrivés (CLI) se substituent aux classes spécialisées d'accueil de l'État (CSAE). Les classes d'intégration de l'enseignement fondamental organisées au sein d'une école communale sont désormais sous les responsabilités organisationnelles et pédagogiques du directeur régional de l'enseignement fondamental concerné. Ces mêmes responsabilités ainsi que la gestion des classes d'intégration de l'enseignement fondamental organisées sur des sites isolés à proximité des structures d'hébergement de l'ONA reviennent au Service des classes d'intégration de l'enseignement fondamental faisant partie du Service de l'enseignement fondamental.

Directions de l'enseignement fondamental

Afin d'harmoniser le travail et l'approche communicative des 15 directions de région, le Collège des Directeurs a continué, avec le support de la cellule de coordination des travaux du collège, à développer un *vademecum* qui regroupe toutes les démarches et fiches techniques communes aux directions. La matérialisation des réflexions collectives définit les approches harmonisées au niveau national dans l'accompagnement et l'évaluation des différentes catégories de stagiaires, dans l'appréciation des performances professionnelles de ces mêmes agents et dans l'attribution de notes d'inspection. C'est dans le même esprit d'harmonisation que le Collège a contribué à la mise en place d'une simplification administrative qui a pour but d'alléger la tâche du personnel des écoles et des directions en essayant de développer des outils informatiques qui contribuent à la rapidité et l'efficacité des processus organisationnels. La digitalisation des dossiers des élèves à besoins spécifiques au niveau régional et l'optimisation du transfert des dossiers entre la Commission d'inclusion (CI) respective et la Commission nationale d'inclusion (CNI) constitue

un gain considérable en accessibilité et en rapidité du traitement des données tout en respectant la sécurité de l'archivage. Ceci sera également la base d'échange entre tous les collaborateurs qui sont membres des commissions d'inclusion respectives. La même transformation progressive du patrimoine documentaire des supports papiers en supports digitaux se retrouve dans la gestion des ressources humaines qui gagne ainsi en pérennité. En parallèle, le Collège a contribué et continue à contribuer à la conceptualisation et au développement d'un nouvel outil de communication digital entre les écoles, le Service de l'éducation et de l'accueil et les parents. En outre, le Collège a continué à mettre en place ou à piloter des groupes de travail diversifiés qui répondent aux exigences éducatives qui évoluent sans cesse. Ainsi, les directions ont piloté des groupes de travail en matière de constructions scolaires et de sécurité y afférente pour pouvoir garantir des infrastructures propices au développement des élèves tout en respectant l'intégrité physique et la santé de tous les collaborateurs dans les établissements scolaires. Quatre des 15 directions se sont vu offrir la possibilité de participer au projet pilote d'alphabétisation en français.

Direction générale de l'enseignement secondaire

Service de l'enseignement secondaire

Diversification de l'offre scolaire

Classes supérieures de l'enseignement secondaire classique (ESC)

La nouvelle section P, *Sciences cognitives et sciences humaines*, est offerte depuis la rentrée 2023/2024 au Lycée Bel-Val, au Lycée classique de Diekirch et au Lycée de Garçons de Luxembourg et compte actuellement 54 élèves. En combinant les nouvelles disciplines *Sciences de l'homme et de la société*, *Sciences des données et communication* et *Sciences de la vie et de la Terre*, cette nouvelle section permet aux élèves de mieux cerner et d'analyser les phénomènes de société.

L'Athénée de Luxembourg offre depuis la rentrée 2023/2024 la nouvelle section R, *Politiques et développement durable*, avec 28 inscriptions initiales. Cette section se concentre sur l'étude des conflits géopolitiques afin de fournir une meilleure compréhension du contexte historique, économique et géographique des événements politiques.

Classes inférieures de l'enseignement secondaire général (ESG)

Le Lycée Josy Barthel Mamer propose aux élèves du cycle inférieur de la voie d'orientation un cours pour découvrir les sciences différemment, combinant des approches pédagogiques adaptées et des sorties éducatives.

Classes supérieures de l'ESG

Dans l'esprit du slogan *Du, d'Natur an d'Wëssenschaft*, le Lycée Josy Barthel Mamer propose depuis la rentrée 2023 la section 3S, *Sciences naturelles, sciences informatiques et sciences mathématiques*. Cette section permet de préparer les élèves à la vie professionnelle et aux études universitaires dans tous les domaines des sciences.

La section *Technologies, sport et santé* a débuté avec un total de 52 élèves, répartis entre le Nordstad-Lycée et l'École privée Fieldgen. Elle propose une approche interdisciplinaire, où les élèves acquièrent des connaissances dans les sciences du sport et en technologie, tout en développant leurs compétences sociales.

Voie de préparation

Afin de dresser un bilan de la situation actuelle de la voie de préparation dont la population des élèves inscrits se diversifie de plus en plus, des échanges régionaux ont eu lieu à travers le pays. Il était important d'entendre les voix des gens de terrain afin de mieux comprendre les difficultés rencontrées dans la vie de tous les jours ainsi que les défis à relever. Ce bilan a servi à définir les priorités des dossiers à traiter.

Des groupes de travail inter-service permettent ainsi de travailler en parallèle sur plusieurs dossiers, comme le complément au bulletin, l'information et la formation de différents acteurs de la voie de la préparation, tout en entamant d'autres dossiers importants et réformateurs.

Suivi des élèves et mesures favorisant le maintien scolaire

En collaboration avec d'autres services, le Service de l'enseignement secondaire a mis en place diverses mesures en 2023 pour prévenir ou lutter contre le décrochage scolaire des élèves.

Le groupe de travail intra-ministériel composé des directions générales de l'aide à l'enfance et à la famille, de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle a rédigé une note conceptuelle décrivant les missions et le fonctionnement des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP). Cette note a été rédigée en collaboration avec tous les acteurs du secteur formel et non formel. En 2023, *Solina Jongenheem asbl* et *Liewenshaff – Päerd's Atelier asbl* ont rejoint le groupe des CISP.

Un autre groupe de travail intra-ministériel composé du Service de l'enseignement secondaire, du CePAS et du Service national de l'éducation inclusive (SNEI) a



remanié le concept des classes dites *MOSAÏK* en tenant compte des expériences des membres des lycées et des résultats publiés dans les rapports biennaux sur le travail des classes en question. L'accent y est mis sur le développement des compétences socio-émotionnelles et la motivation des élèves, facteurs indispensables pour la réussite scolaire. Le nouveau concept a été publié en mai 2023.

Le Service de l'enseignement secondaire, en collaboration avec le CePAS, le SNJ et le Service de la formation professionnelle, a modifié la procédure de désinscription des élèves dans les lycées.

Les principaux objectifs de cette nouvelle procédure sont la lutte contre le décrochage scolaire moyennant une amélioration du suivi des élèves lors de changements de lycée ou d'une désinscription, l'évaluation globale des problèmes des élèves au moment de leur départ ainsi que l'orientation et l'information des élèves.

Prolongation de l'obligation scolaire

En 2023, la Direction générale de l'enseignement secondaire (DG ES), en collaboration étroite avec la Direction générale de l'enseignement fondamental, a contribué à l'élaboration de la loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire.

En vertu des dispositions de cette loi, la DG ES a mis en œuvre le contrôle de l'obligation scolaire pour les élèves du secondaire. La conception et le développement du dispositif adéquat pour assurer ce contrôle ont constitué une priorité majeure pour la DG ES.

Enseignement à domicile

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, la DG ES a suivi 52 mineurs engagés dans des parcours d'enseignement à domicile. Cette activité a requis une analyse approfondie du cadre juridique existant ainsi qu'une évaluation des besoins et des tendances associés à cette forme d'éducation au Luxembourg et à l'étranger.

Dans le cadre de cette analyse, des propositions ont été examinées en prévision d'un avant-projet de loi relatif à l'enseignement à domicile, tel que prévu dans le programme gouvernemental.

Ces propositions sont destinées à définir un cadre réglementaire pour l'enseignement à domicile au niveau secondaire qui permette de garantir le droit à l'éducation de l'enfant, le bien-être de l'enfant et le respect des normes éducatives nationales.

Cellule juridique

La Cellule juridique du Service de l'enseignement secondaire a, comme chaque année, élaboré plusieurs textes légaux et réglementaires. Ces textes concernent à la fois des adaptations annuelles qui sont nécessaires tant à l'organisation scolaire qu'à la concrétisation de nouveaux projets.

La Cellule juridique a notamment participé à l'élaboration du projet de la loi relative à l'obligation scolaire, qui est entrée en vigueur le 20 juillet 2023.

Dans le cadre de l'application de cette nouvelle loi, dès le début de l'année scolaire 2023/2024, il a appartenu aux juristes du service de participer à la mise en place de procédures internes relatives au contrôle du respect de l'obligation scolaire au niveau de l'enseignement secondaire ainsi que d'assister régulièrement les personnes chargées de ce contrôle.

Par ailleurs, les juristes du service ont également finalisé le projet de règlement grand-ducal portant organisation des comités d'élèves, entré en vigueur le 28 juin 2023, et ont été amenés à collaborer dans le cadre de groupes de travail avec d'autres services du ministère, notamment avec le CePAS.

En ce qui concerne les questions relatives à la discipline des élèves, au cours de l'année 2022/2023, 13 recours ont été introduits devant la commission de recours en matière disciplinaire, dirigés à l'encontre de décisions de renvois qui ont été prononcées par des conseils de discipline d'établissements scolaires. Les juristes ont ainsi traité ces dossiers, organisé et participé à toutes les réunions de la commission de recours.

De plus, ils ont répondu aux questions qui sont quotidiennement posées par des agents du ministère, de la communauté scolaire, d'autres administrations ou encore par des structures d'assistance sociale.

En ce qui concerne la résolution des différends, le service a également traité et assuré le suivi des dossiers relatifs à des recours gracieux et contentieux, que cela concerne des litiges impliquant tant des écoles relevant du système national que celles relevant des offres internationales et européennes. Le traitement des dossiers contentieux a été réalisé en collaboration avec la Direction générale des affaires juridiques et de la coordination juridique (DAJ) du ministère.

Directions de l'enseignement secondaire

L'année 2023 du Collège des directeurs de l'enseignement secondaire (CODIR ES) fut lancée par la Journée CODIR du 19 janvier 2023 ayant pour objet le bien-être des membres de la communauté scolaire.

Les participants y eurent l'occasion de s'inscrire à deux ateliers parmi la liste suivante : *Dispositif bien-traitance – prévention et intervention en matière de violence scolaire*, *Premiers secours en santé mentale et post-vention*, *Soziale Medien und Digitalisierung: eine aufzuholende Wissensklüft zwischen den Generationen*, *Zwischen Engagement und Auftanken – für eine gesunde Work-Life-Balance*, *Grenzen ziehen im Berufsalltag für mehr Work-Life-Balance*, *Einführung in die Achtsamkeit*, *Prévention du burnout*.

Outre les réunions régulières du CODIR ES en séance plénière et celles du bureau exécutif, l'année 2023

connut plusieurs échanges avec les membres du bureau exécutif du CODIR ES, dont l'objectif est d'institutionnaliser cet échange, de réfléchir à l'orientation des élèves de l'enseignement fondamental (national) vers l'enseignement secondaire (national, européen et international public), à la voie de préparation, à la scolarisation des élèves à besoins spécifiques et de formuler, le cas échéant, des avis et propositions.

Les réunions en séance plénière ont permis aux membres du CODIR ES de poser leurs questions sur des sujets particuliers et de bénéficier d'informations de première main émanant des services du ministère ainsi que de services et institutions connexes.

Au cours de l'année 2023, des membres du CODIR ES ont participé aux groupes de travail suivants : Brevet de technicien supérieur, Gestion du compte épargne-temps, Relations avec le Centre de gestion informatique de l'éducation, Discipline *Digital sciences*, Ordre et discipline, Application *Fichier élèves 2*, Formation professionnelle, Inclusion, Stage des enseignants de l'ES, Qualité scolaire, Personnel éducatif et psychosocial, Bien-être et sécurité à l'école.

Le bureau exécutif du CODIR ES a eu des réunions de concertation avec le ministre et a émis des avis sur la loi du 20 juillet 2018 en faveur de l'inclusion scolaire et sur l'obligation scolaire.

Des membres du bureau ont fait partie de la délégation mixte dénommée Association des directeurs des lycées luxembourgeois/Collège des directeurs de l'enseignement secondaire, en dialogue avec le ministère quant à la revalorisation des carrières des directeurs et directeurs adjoints.

Centre de coordination des projets d'établissement (CCPÉ)

Le CCPÉ est un établissement public sous la tutelle du ministère et il est administré et géré par un conseil d'administration composé de trois représentants du ministère, de cinq représentants des Chambres professionnelles ainsi que de quatre représentants du CODIR ES. Les affaires courantes du CCPÉ sont exécutées par un gestionnaire.

Le CCPÉ coordonne et accompagne les projets d'établissement, ci-après abrégés *Pé*, mais a aussi l'obligation de gérer son établissement dans le cadre légal auquel il est soumis.

Coordination des projets d'établissement

Depuis plus de 30 ans, les *Pé* sont mis en œuvre au sein des établissements scolaires publics de l'enseignement secondaire. Au total, depuis l'année scolaire 1991/1992, le CCPÉ a géré 152 *Pé* différents. Ces *Pé* qui ont une durée pouvant aller jusqu'à quatre ans mobilisent une grande partie de la communauté scolaire de l'établissement concerné. Ils ont pour effet de promouvoir l'innovation pédagogique puisque c'est au sein des établissements que le contenu, les objectifs

et les moyens de mise en œuvre des *Pé* sont définis.

Le CCPÉ coordonne et accompagne les *Pé* qui bénéficient de formations sur mesure, de la mise à disposition d'outils de gestion et de planification financière et d'une évaluation régulière avec des recommandations tant au niveau stratégique que pratique.

Depuis 2021, le CCPÉ a systématiquement revu les processus en place. Ceci a conduit à la mise à jour des documents en vigueur et à la matérialisation de certaines règles. Les informations demandées et fournies aux *Pé* sont à présent nettement plus structurées, et depuis 2022, la gestion et le suivi des ressources mises à disposition pour toute la durée du *Pé* se font de façon entièrement numérique. De même, les règles relatives aux audits annuels des *Pé* ont été revues. Notamment le déroulement et la mise à disposition des documents ont en grande partie été digitalisés et sont à présent disponibles en versions électroniques.

Finalement, le Conseil d'administration, après consultation du CODIR ES, a décidé d'offrir, à partir de l'année scolaire 2023/2024, une nouvelle formule collaborative de *Pé* qui vise plus particulièrement la mise en réseau de différents établissements scolaires poursuivant un objectif commun. Le thème *orientation/remédiation* est proposé en tant que formule collaborative. En collaboration avec la Chambre des salariés et la Chambre des fonctionnaires et employés publics, une conférence a été organisée le 18 octobre 2023 sur le sujet *Lebenslange Beratung – Theorie und Praxis in der Bildungs- und Berufsberatung*.

Année scolaire 2022/2023

Le CCPÉ a coordonné 25 *Pé* dont trois qui ont pu terminer leur mise en œuvre et transférer plusieurs activités au sein de leurs établissements scolaires respectifs. Les activités transférées ont été présentées



au Conseil d'administration lors de la remise des plaquettes commémoratives qui s'est déroulée le 14 décembre 2023 à la Chambre des métiers. Dans ce cadre, un échange constructif a eu lieu entre les représentants du *Pé* et les membres du Conseil d'administration.

Liste des dix *Pé* ayant reçu une plaquette commémorative en 2023

digitallAML au Lycée Aline Mayrisch Luxembourg a adapté le projet pédagogique de l'établissement à l'évolution technologique et numérique, à commencer par les tablettes distribuées aux élèves dans le cadre du projet *one2one*.

La dernière année a été consacrée à l'objectif de rendre les élèves autonomes et responsables, tout en veillant à ce que les jeunes soient le plus possible auteurs de leur propre apprentissage. Partage de pratiques inspirantes, formations, encouragement des échanges entre élèves et système d'*Open badges* pour valoriser l'engagement des élèves ont ponctué les trois ans du projet.

TransforLML au Lycée International School Michel Lucius a contribué à la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies et a fourni à la communauté scolaire les outils nécessaires pour devenir des écocitoyens engagés. À l'école primaire, le développement durable a été intégré à de nombreux cours.

Avec l'aide de divers acteurs internes et externes, les jeunes élèves ont découvert, entre autres, les défis liés à la production de nourriture, à l'alimentation saine, à la pollution des écosystèmes, à la production de déchets et aux modes de transport. Ils ont aussi installé un potager scolaire. Au lycée, divers ateliers para- et périscolaires axés sur le développement durable font désormais partie intégrante de la vie quotidienne (*Repair-Café*, rucher, travaux de recherches scientifiques).

La double carrière au Sportlycée – pour un double projet réussi au Sportlycée a permis de créer des conditions-cadres permettant aux élèves sportifs de réaliser au mieux leur potentiel scolaire et sportif. De nombreux ateliers ont permis de sensibiliser les élèves au rôle du jeune sportif de haut niveau, à la nutrition, à la santé mentale, à la communication, à la prévention des blessures et la réathlétisation, au *time management*, aux valeurs du sport, etc. L'entourage des élèves (les parents, les professeurs, les entraîneurs, etc.) a aussi été sensibilisé au thème de la double carrière. Les équipes impliquées dans ces projets démontrent l'excellence et l'engagement continu de la communauté scolaire envers l'innovation et la qualité éducative.

Année scolaire 2023/2024

Au début de l'année scolaire 2023, le CCPÉ a coordonné 24 *Pé*, repris dans le tableau ci-après.

Intitulé du Pé	Établissement scolaire concerné
<i>Leveling Up Learning: Enhancing Student Motivation and Achievement Through Game-Based Learning</i>	École internationale Gaston Thorn (EIGT)
<i>H2O Vita est</i>	École internationale Mersch Anne Beffort (EIMAB)
<i>Ganzheetlech Fërderung vum Wuelbefannen am LTPES</i>	Lycée Technique pour Professions Éducatives et Sociales (LTPES)
<i>Medienerzëiung duerch eng digital Schülerzeitung</i>	Maacher Lycée (MLG)
<i>ALL Live and Learn all together (ancienne dénomination ALL – Learn and Live together)</i>	Athénée de Luxembourg (AL)
<i>Move On Up</i>	École de Commerce et de Gestion – School of Business and Management (ECG)
<i>TRAIL – TRansversal Active and Independant Learning (ancienne dénomination Key Competences for Lifelong Learning)</i>	École internationale Mondorf-les-Bains (EIMLB)
<i>LCD-Experience (ancienne dénomination « LcD-LdE – Lycée Classique de Diekirch: Léieren duerch Engagement »)</i>	Lycée classique de Diekirch (LCD)
<i>Let's go Science (ancienne dénomination Promotion des sciences naturelles)</i>	Lycée de Garçons d'Esch-sur-Alzette (LGE)
<i>Futur2 – Guillaume Goes Green (ancienne dénomination Nohaltegkeet am LGK)</i>	Lycée Guillaume Kroll (LGK)
<i>Eis Schoul – Een Team (ancienne dénomination « Du, d'Natur an d'Wëssenschaft » dans les classes inférieures)</i>	Lycée Josy Barthel Mamer (LJBM)
<i>Ready</i>	Lycée Mathias Adam (LMA)
<i>Be CreActive – Make a change</i>	Lycée Michel Rodange (LMRL)
<i>Let's Take Action – fir eng nohalteg Entwécklung</i>	Lycée technique agricole (LTA)
<i>Triple A: Apprentissage, Attention, Autonomie</i>	Lycée Aline Mayrisch (LAML)
<i>Évaluation formative (globale et holistique)</i>	Lycée Edward Steichen Clervaux (LESC)
<i>Roots/Routes to the Future</i>	Lënster Lycée International School (LLIS)
<i>Creativity and creative learning</i>	Lycée du Nord (LN)
<i>Wuelbefannen</i>	Lycée Technique d'Ettelbruck (LTETT)
<i>Die Verzahnung von Hausaufgabenzeit und Nachhilfe im Atert-Lycée Réiden</i>	Atert-Lycée Réiden (ALR)
<i>Lëtzebuerg-Europa via Mersch</i>	EIMAB
<i>Digital Evolution</i>	Lycée Robert-Schuman Luxembourg (LRSL)
<i>« IPTIFOPS » L'intégration pédagogique des technologies d'information dans la formation théorique et pratique des professions de santé</i>	LTPS
<i>LGL Networking</i>	Lycée de Garçons de Luxembourg (LGL)

Gestion du CCPÉ

Depuis 2021, en plus des activités de gestion du CCPÉ, celui-ci a entamé un travail de réflexion sur les modalités de son fonctionnement. Des documents ont été rédigés définissant les obligations et les missions des différents membres du Conseil d'administration ou agents du CCPÉ.

En 2022, le ministre a donné son approbation quant au règlement d'ordre intérieur du CCPÉ. La procédure de fonctionnement a été finalisée et validée le 20 juillet 2023 lors de la séance plénière du Conseil d'administration. En plus de trois remises de plaquettes commémoratives, de quatre visites au sein des établissements scolaires et de 18 présentations par les membres des Pé, le Conseil d'administration s'est réuni en séance ordinaire à quatre reprises. Le bureau exécutif du Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises.

L'audit sur les comptes annuels 2022 du CCPÉ s'est déroulé en date du 26 janvier 2023 et n'a pas donné lieu à des observations.

Service des offres internationales et européennes (SOIE)

L'année 2023 a été une année de consolidation et de suivi des écoles récemment créées. Des problématiques liées au développement des écoles internationales publiques apparaissent dans différents domaines tels que la réglementation, l'orientation, les infrastructures et l'utilisation d'outils numériques alignés sur les écoles nationales.

Un sujet récurrent dans ce contexte a concerné l'admission des élèves dans les écoles internationales publiques. Les demandes sont toujours très supérieures à l'offre, et il faut de fait coordonner les procédures d'admission dans les écoles afin d'éviter une différence de traitement d'un endroit à l'autre. S'ajoute à cela la situation géographique des écoles qui fait que certaines sont plus sollicitées que d'autres. Le groupe de travail du collège des directeurs du secondaire des écoles internationales a permis d'avancer sur une harmonisation des pratiques afin de répondre positivement et de manière argumentée aux demandes des parents.

L'aide au recrutement des enseignants a également constitué une part importante des travaux du service avec l'examen des dossiers de candidature en partenariat avec le Service des ressources humaines.

Enfin, la participation régulière à des réunions techniques internes et avec d'autres services a permis de mettre en place de nouveaux outils à disposition des écoles ainsi que de répondre aux demandes concernant le fonctionnement de ces écoles.

L'offre internationale en évolution

Le réseau des établissements proposant le baccalauréat international, diplôme validé par l'*International Baccalaureate Organization* (IBO) basée à Genève, s'étoffe

progressivement. En effet, à côté du Lycée Mathias Adam qui propose déjà une filière pour le bac international (BI) depuis septembre 2022, le Lycée Technique d'Ettelbruck a à son tour ouvert des classes préliminaires pour le BI francophone depuis la rentrée 2023. Ainsi, avec l'offre francophone existant déjà au Lycée technique du Centre, les élèves intéressés ont maintenant la possibilité d'accéder à ce diplôme de manière plus aisée.

En juin 2023, 69 élèves de l'École internationale Differdange et Esch-sur-Alzette se sont présentés aux épreuves du bac européen. Il s'agissait de la première promotion des écoles européennes publiques à se présenter à cette épreuve. La réussite était au rendez-vous puisque 68 élèves, soit 98,6 % ont réussi, à savoir 35 filles et 33 garçons. Cet examen a également été l'occasion de tester de nouvelles approches pédagogiques et organisationnelles vu que la correction était entièrement dématérialisée via une plateforme numérique.

En juillet 2023 a été publiée l'enquête menée par l'Université du Luxembourg sur les écoles européennes publiques. Ce rapport souligne en particulier le fait que ces écoles contribuent à diminuer les inégalités au sein du système scolaire luxembourgeois en favorisant une plus grande flexibilité linguistique. Les recommandations de l'Université du Luxembourg confirment la pertinence des efforts du ministère et encouragent celui-ci à développer davantage l'offre scolaire et à généraliser l'alphabétisation facultative en français.

Gestion de la crise liée à la guerre en Ukraine

Les écoles internationales publiques ont été en première ligne dans le centre de l'accueil des réfugiés en provenance d'Ukraine. Des classes d'accueil ont été ouvertes sur de nombreux sites et des encadrants spécialisés ont été recrutés pour faire face à cette situation d'urgence. Les acquis linguistiques de ces élèves ont été renforcés pour leur permettre d'intégrer un cursus scolaire conforme à leurs capacités. Ainsi, ils ont pu accéder aux classes du système européen, aux sections anglophones du Lycée International School Michel Lucius ainsi qu'à diverses filières de la formation professionnelle.

Mise en place de procédures et d'outils techniques

La mise en adéquation des législations européennes et nationales a été poursuivie. Ainsi, un travail de mise à jour a été opéré sur les grilles horaires des classes secondaires des écoles européennes. De même, la modulation de la tâche des enseignants intervenant dans le primaire européen a été revue et clarifiée.

Les efforts ont également porté sur le développement et la gestion des applications spécifiques utilisées pour la gestion des écoles européennes. Ainsi, l'application *Tera* utilisée pour l'embauche des employés internationaux a été perfectionnée. De même, les écoles ont intégré le programme de gratuité des manuels scolaires via *eSchoolbooks*. Toujours dans la perspective d'une meilleure harmonisation entre offres nationale et internationale, un document-passerelles a été finalisé.

Grâce à des recommandations spécifiques faites en fonction du profil des élèves, cet outil permet de mieux guider l'orientation de ceux qui doivent passer d'un système à l'autre.

Soutien des écoles au quotidien

Le développement des infrastructures se poursuit dans les écoles et le service est partie prenante de la supervision des projets aussi bien dans les établissements qui existent déjà et doivent s'agrandir pour faire face à une demande toujours croissante que dans les nouvelles écoles qui doivent s'implanter sur le territoire national.

Une grande partie de l'activité du service est également liée à la gestion du contentieux et des recours divers. Cela s'explique non seulement par une demande d'inscriptions toujours aussi importante pour les écoles, mais également par des problématiques plus particulières comme celles des élèves à besoins spécifiques. Dans un domaine où les besoins ainsi que l'hétérogénéité des profils sont importants, le service assiste les écoles européennes et internationales dans la gestion des embauches des personnels de différentes catégories.

Le service joue également un rôle actif afin d'améliorer la connaissance globale des écoles européennes publiques par les enseignants, les parents et les différents acteurs du monde éducatif. Cela passe par la participation à divers événements, comme la rencontre organisée par la Maison de l'orientation au *Forum Geesseknäppchen* le 1^{er} décembre 2023.

Enfin, dans le cadre de la liaison avec les études supérieures, certaines procédures ont trouvé leur

aboutissement. La gratuité de la reconnaissance du baccalauréat européen par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur est désormais effective. De même, il n'est plus nécessaire d'introduire une demande d'équivalence de ce diplôme pour postuler à l'Université du Luxembourg.

Délégation au Conseil Supérieur des Écoles Européennes

La représentation du Grand-Duché au Conseil Supérieur des Écoles Européennes à Bruxelles est confiée au SOIE. Hormis les dossiers pédagogiques, stratégiques et financiers qui sont exposés et votés au Conseil, l'année 2023 a été marquée par l'approbation du cycle BAC pour le Lënster Lycée International School. Les audits pour l'approbation du cycle BAC pour les écoles internationales Edward Steichen à Clervaux et Mondorf-les-Bains étaient organisés vers la fin de l'année ainsi que les audits réguliers pour les écoles internationales à Junglinster, Differdange/Esch-sur-Alzette et Mersch. Les résultats seront discutés en 2024.

Avec le nombre d'écoles européennes le plus élevé d'Europe, l'avis de la délégation luxembourgeoise est pris en compte au CSEE. Les sujets sont préparés avec les deux inspecteurs luxembourgeois, primaire et secondaire, détachés aux écoles européennes.

La participation de la délégation aux conseils d'administration et au groupe de pilotage des deux Écoles européennes de Kirchberg et Mamer contribue également au rôle actif du service pour une bonne cohabitation et collaboration avec les écoles européennes publiques. Un échange annuel a été instauré entre les directeurs des deux écoles européennes traditionnelles et ceux des écoles accréditées luxembourgeoises.

Direction générale de la formation professionnelle

Service de la formation professionnelle (SFP)

Élèves et apprentis en formation professionnelle au 15 novembre 2023

Total	CCP	DAP	DT
8 093	637	4 631	2 825

CCP : certificat de capacité professionnelle
 DAP : diplôme d'aptitude professionnelle
 DT : diplôme de technicien

L'apprentissage pour adultes, l'apprentissage transfrontalier et *Diplom +*

Les demandes en vue d'effectuer un apprentissage pour adultes ont pu être introduites auprès du Service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM-OP) entre le 2 mai 2023 au 15 septembre 2023. La commission consultative dans le cadre de l'apprentissage pour adultes a traité 3 824 demandes de 2 145 demandeurs différents (un demandeur peut introduire plusieurs demandes) : 582 demandes CCP ; 2 948 demandes DAP ; 194 demandes DT et 108 demandes TRF (apprentissage transfrontalier). Au total, 3 405 demandes ont été accordées

et 419 demandes ont été refusées. 867 personnes ont été placées en apprentissage pour adultes. Un nombre important de demandes (225) concerne le secteur des professions de santé et des professions sociales, ce qui est surtout dû à l'extension et la diversification de l'offre dans ce domaine. Par apprentissage transfrontalier on entend une formation sous contrat d'apprentissage où la partie pratique est réalisée dans une entreprise formatrice au Luxembourg tandis que la partie théorique/scolaire est suivie dans un institut de formation dans un pays limitrophe.

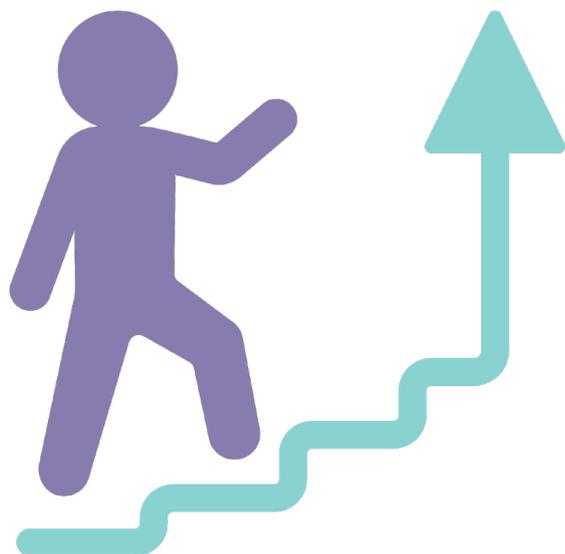
Au 31 décembre 2023, 163 demandes ont été traitées par le Service de la formation professionnelle (SFP). Parmi ces demandes, 144 accords ont été prononcés : sept élèves vont poursuivre leur formation théorique en Belgique, 95 en Allemagne et 42 en France. 19 demandes ont été refusées.

Le programme Diplom + est une formation courte, qui s'étend sur trois trimestres et qui permet de développer des compétences transversales (*computer skills* ; gestion de projets, etc.) ainsi que des *soft skills* (gestion d'équipes et du temps, esprit initiative). Au cours du troisième trimestre, les participants peuvent approfondir les compétences nouvellement acquises dans un projet pratique qui inclut un stage en entreprise. Au 17 octobre 2023, 76 jeunes diplômés, répartis sur trois sites (Differdange, Esch-sur-Alzette et Ettelbruck), étaient inscrits dans cette formation.

L'extension de l'offre de formations

Pour l'année scolaire 2023/2024 s'ajoutent au curriculum existant les formations suivantes :

- Le *CCP assistant d'accompagnement au quotidien* est une formation concomitante, sur deux années, offerte dans six lycées. Elle prépare les apprentis à travailler dans l'ensemble du domaine social, surtout dans les domaines d'aide aux soins,



de soutien à l'encadrement pédagogique et d'aide aux tâches ménagères, et à aider à la prise en charge de différents publics (enfants, seniors, personnes à besoins spécifiques). Cette formation peut également se faire sous forme d'un apprentissage pour adultes ou en cours d'emploi.

- Le *DAP agent d'inclusion* est une formation mixte qui porte sur trois ans. La première année de formation est offerte à temps plein au lycée avec des stages, tandis que la deuxième et la troisième année se déroulent sous contrat d'apprentissage. À la fin de leur formation, les diplômés peuvent accompagner et encadrer des enfants, des jeunes, des adultes ou des personnes âgées à besoins spécifiques.
- Le *DT technicien en mobilité électrique* est une formation concomitante sur deux ans, exigeant la réussite d'une 3^e DT MA, d'un DAP MA, DAP AT, DAP MI, DAP MT, DAP VM, DAP MR, DAP MU ou DAP ML. Lors de sa formation, l'apprenti vise à acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour effectuer l'entretien et la réparation de véhicules électriques et hybrides.

Le nombre de formations à régime linguistique spécifique a été adapté : les formations menant au *DAP agent socio-pédagogique*, au *DAP menuisier* et au *DAP serrurier* sont désormais disponibles en français. Les formations menant au *DAP électro-technologies* et *DAP mécanicien d'usinage* sont disponibles en anglais. De plus, la formation *DAP agent socio-pédagogique* peut se faire sous forme d'un apprentissage pour adultes.

Congé individuel de formation

Le SFP est en charge de l'instruction des demandes d'octroi du congé individuel de formation pour le secteur privé. En 2023, 3 609 demandes de congé-formation ont été introduites auprès du SFP : 3 162 ont été acceptées, 201 refusées, 132 retirées et 114 demandes non exécutées. Au cours de l'année 2023, 2 790 407,57 € ont été remboursés. Depuis 2021, les demandes d'obtention d'un congé-formation peuvent être introduites via [MyGuichet](#).

Promotion de la formation professionnelle

La deuxième édition de la *YEPI-Schoulfoire* (du 24 au 26 avril 2023), organisée par le ministère, a permis au grand public de découvrir les différentes facettes du système scolaire luxembourgeois. Cet événement a permis au SFP et aux Centres nationaux de formation professionnelle continue (CNFPC) de promouvoir les différents métiers et professions à travers des ateliers et des stands répartis dans neuf univers de formation organisés en coopération avec les lycées.

L'interaction directe, l'expérimentation, la manipulation, la visualisation ainsi que la création ont su susciter l'intérêt des enfants et des jeunes pour un métier ou une profession donnés.

Cellule Validation des acquis de l'expérience (VAE)

En tant qu'outil de valorisation professionnelle, la VAE permet de faire reconnaître ses compétences et son parcours professionnel par l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat. Cette valorisation se fait sur base des compétences professionnelles qui ont pu être acquises par un apprentissage formel, non formel ou par la voie du bénévolat. En 2023, 552 demandes ont été introduites, dont 459 ont été déclarées recevables. Les 93 demandes déclarées non recevables l'ont été pour diverses raisons (erreur dans le diplôme demandé, demande hors délai, demandes incomplètes, etc.)

Au total, 355 personnes dont la demande a été déclarée recevable (premier dossier), et qui ont souhaité bénéficier d'un accompagnement, ont reçu les coordonnées d'un accompagnateur pour la constitution de leur demande de validation sur le fond (deuxième dossier). Concernant l'évaluation des demandes de validation sur le fond, 182 dossiers ont été présentés auprès des différentes commissions d'évaluation qui ont prononcé 53 validations totales.¹ 44 dossiers se trouvaient en 2023 au stade de validation partielle.² 85 personnes se sont vu attribuer un refus, tous diplômes et certificats confondus.³

INFPC – Lifelong learning

Cofinancement de la formation en entreprise

En 2023, l'Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue (INFPC) a instruit 1 564 demandes de cofinancement relatives aux exercices 2021 et 2022. La commission consultative, qui se prononce sur l'éligibilité des demandes et transmet son avis au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse pour décision, s'est réunie à 16 reprises. L'INFPC a organisé 15 formations sur le cofinancement pour un total de 123 participants au cours de l'année 2023.

Dans un contexte de digitalisation visant à faciliter l'accès au dispositif, les activités liées à l'analyse et à l'élaboration d'un nouveau système de gestion des demandes de cofinancement ont été poursuivies. Le projet consiste dans la mise en place d'une démarche sur [Guichet.lu](https://guichet.lu) et d'un *back-office* de contrôle et de gestion des demandes de cofinancement.

Une version test de la démarche sur [Guichet.lu](https://guichet.lu) a été réalisée et livrée par le Centre des technologies de l'information de l'État (CTIE) au quatrième trimestre 2023.

¹ Décalage possible entre l'année de la déclaration de recevabilité et l'année d'évaluation de la demande sur le fond, ce qui permet d'expliquer ces résultats. Chaque candidat reçoit deux dates auxquelles il peut remettre son deuxième dossier. Cela peut concerner l'année n et/ou l'année n+1.

² Une validation partielle peut être prononcée en année n et se maintenir jusqu'en année n+3 vu qu'un candidat a 3 ans pour compléter son dossier en cas d'une validation partielle.

³ Voir note 1.

Les tests réalisés par l'INFPC se poursuivront en 2024. En parallèle, les travaux d'analyse relatifs à la création du nouveau *back-office* de contrôle et de gestion des demandes de cofinancement se sont poursuivis. Le développement de ce *back-office* par le CTIE permettra à l'INFPC de réaliser, à terme, les analyses de conformité des demandes qui seront soumises via [Guichet.lu](https://guichet.lu).

Observatoire de la formation

Plusieurs publications, infographies et interfaces concernant trois axes de travail ont été réalisées.

1. Contribution financière de l'État à la formation professionnelle continue

Pratiques de formation : Analyse quantitative de l'activité de formation des entreprises bénéficiaires de l'aide financière de l'État en matière de formation professionnelle continue en 2020. Infographies sur les chiffres clés de la formation en entreprise pour 2020. Élaboration d'un rapport de synthèse du *projet FM50* portant sur l'analyse quantitative et qualitative de l'activité de formation des entreprises de moins de 50 salariés.

Le rapport a été réalisé à partir de l'exploitation des données administratives issues des demandes de cofinancement des petites entreprises, des réponses à un questionnaire administré auprès de petites entreprises cofinancées et non cofinancées ainsi que des comptes-rendus d'entretiens semi-directifs réalisés auprès des dirigeants de petites entreprises cofinancées.

2. Transition École-Vie Active (TEVA)

Acquisition et traitement des données en vue de la publication de la brochure *TEVA - Indicateurs 2020-2021*. La première année de vie active des jeunes issus de la formation professionnelle initiale et de la mise à jour du baromètre interactif de l'insertion professionnelle 2011-2021, planifiées au premier trimestre 2024 (www.teva.lu).

3. ReferNet-Réseau européen de référence et d'expertise sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP)

Un *Policy report* dématérialisé (*outil VET-Ref*) renseignant sur l'évolution nationale des politiques et des formes liées à l'EFP, utilisé pour alimenter l'outil en ligne du Cedefop *Chronologie des politiques en matière d'EFP en Europe (Timeline of VET policies)*.

Deux brèves sur des actualités nationales récentes liées à l'EFP : résultats du projet de l'OCDE relatif à la stratégie sur les compétences au Luxembourg et la plateforme digitalskills.lu. Actualisation de la base de données *VET in Europe* gérée par le Cedefop, présentant le système national d'EFP (mise en ligne par le Cedefop courant 2024). Rédaction de réponses à un jeu de questions portant sur l'anticipation des compétences ciblant l'impact de la transition verte.

Lifelong learning

La nouvelle version du portail national de la formation tout au long de la vie lifelong-learning.lu a été lancée en mars 2023. Réalisée en adéquation avec l'évolution de l'écosystème digital de l'institut, elle propose une expérience utilisateur optimisée et répond aux règles et bonnes pratiques dédiées à l'accessibilité numérique. Les versions française et anglaise ont été proposées dès la mise en ligne, suivies des versions allemande et luxembourgeoise. Le travail de mise en place de redirection des anciennes pages vers le nouveau portail a été opéré et se poursuivra en 2024 afin d'assurer l'optimisation du référencement naturel (SEO). En fin d'année, le portail comptait 330 organismes de formation membres contre 315 en 2022.

Au total, le portail a enregistré plus de 460 000 visites et 1 800 000 pages ont été consultées. Ces chiffres de fréquentation ne peuvent plus se comparer à l'année précédente suite à la mise en ligne de la nouvelle version du portail complètement remaniée, au changement de système de gestion des *cookies* qui permet à l'utilisateur de ne pas être tracé et à la migration vers une nouvelle version de la plateforme d'analyse des données.

Près de 12 200 formations couvrant tous les secteurs d'activité de l'économie étaient référencées en décembre. Informatique et systèmes d'information, Langues, Logiciels, Développement personnel et professionnel et Banque assurance constituent les domaines de formation les plus proposés par les organismes de formation et correspondent également aux domaines les plus consultés par les visiteurs. Deux séances d'information à destination des organismes de formation ont été organisées à des fins d'adhésion au portail.

Formanews, la newsletter du portail relayant l'actualité et l'offre de formation continue, a été entièrement repensée afin de s'adapter à la nouvelle identité visuelle du portail. À la fin de l'année, elle comptait 5 300 abonnés, en augmentation de 18 % par rapport à 2022. Une nouvelle version du tableau de bord des organismes de formation leur permettant d'apprécier la performance de leur visibilité sur le portail a été développée. Les pages partenaires destinées à être embarquées sur d'autres sites avec lesquels l'INFCP collabore ont été adaptées.

Une nouvelle recherche par métier a été réalisée et sera finalisée au premier trimestre 2024. Les travaux de développement d'un nouvel espace réservé pour les organismes de formation et des projets exploratoires en lien avec l'intelligence artificielle ont été lancés.

Communication

Le 16 mars 2023 l'INFCP a célébré son 30^e anniversaire et les 20 ans du portail lifelong-learning.lu. Cet événement a été organisé autour des thématiques *Upskilling, Reskilling, Lifelong Learning : Soutenir la montée en compétences pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain*. Il a fédéré plus de 300 personnes, professionnels de la formation et de l'emploi, entreprises et institutionnels. Le

nouveau portail lifelong-learning.lu a été présenté lors de l'événement notamment à travers une vidéo réalisée pour l'occasion et diffusée sur les réseaux sociaux.

La nouvelle campagne de communication multilingue *Et vous ?* a été lancée à la fin du premier trimestre 2023. Elle vise à sensibiliser les entreprises et les particuliers à la formation tout au long de la vie et à soutenir le lancement du nouveau portail lifelong-learning.lu. Les visuels de la campagne ont été développés pour une insertion dans les médias imprimés, digitaux et déclinés en format vidéo ainsi qu'en spots radio. Un affichage aux arrêts du tram a été réalisé en octobre renforçant ainsi la visibilité de la campagne.

L'animation des comptes *Facebook, Instagram, LinkedIn* et *X (ex-Twitter)* de l'INFCP a permis de diffuser les informations sur les actualités, les événements, l'offre de formation et les dispositifs d'aide à la formation tout au long de l'année. En fin d'année, la page *Facebook* comptait plus de 4 700 abonnés et le compte *LinkedIn* plus de 1 200 abonnés.

L'INFCP a été représenté, à travers un stand d'information, aux différents événements externes dédiés à la formation et/ou à l'emploi : *Jobdag, Deng Zukunft – Däi Wee, HR Lux Trade Fair, Moovijob Day Luxembourg, Journée de l'Europe, Salon de l'inclusion numérique, SME Open Day* et *Unicareers*. Ce sont plus de 700 personnes qui ont été informées lors de ces événements.

Dans le cadre de l'année européenne des compétences, l'INFCP a participé notamment à la table ronde lors de la conférence *Libérer des opportunités : L'Année européenne des compétences pour l'avenir du Luxembourg* organisée par la représentation de la Commission Européenne au Luxembourg et la Chambre des Métiers. Un *Afterwork* de la formation a été proposé en novembre en collaboration avec *Innovative Initiatives Digital Luxembourg* sur le thème *Learning about AI, steps to explore*. L'événement a permis de rassembler plus d'une soixantaine de professionnels.

En collaboration avec le ministère et les chambres professionnelles, l'INFCP a animé quatre séances d'information sur la validation des acquis de l'expérience (VAE) et quatre séances d'information sur les congés et aides à la formation pour particuliers. L'institut a également participé à l'animation de deux séances d'information sur la VAE organisées par la Maison de l'orientation. Plus de 500 personnes y ont participé. De nouvelles collaborations ont été développées avec les sites internet digitalskills.lu et cybersecurity.lu.

Elles permettent de diffuser les formations axées sur le développement des compétences digitales, proposées par les organismes membres de la plateforme lifelong-learning.lu. Le service d'information téléphonique *Infoline* a traité plus de 850 appels et courriels concernant la formation tout au long de la vie. Les communiqués relatifs aux actualités de l'INFCP ont été adressés à la presse écrite et en ligne.

CNFPC – Esch et Ettelbruck

Formation professionnelle initiale

Le nombre total d'apprentis inscrits en formation professionnelle initiale au Centre National de Formation Professionnelle Continue (CNFPC) à Esch-sur-Alzette et à Ettelbruck préparant à un CCP/DAP s'élève en 2023 à 452 (Esch : 261 et Ettelbruck : 191).

De plus, les deux CNFPC ont offert en 2023 à 31 jeunes (Esch/Alzette : trois et Ettelbruck : 28), n'ayant pas trouvé de poste d'apprentissage, la possibilité de commencer leur formation patronale au CNFPC.

Formation professionnelle continue

Plus de 54 types de formations différentes ont été organisées dans le cadre de la formation professionnelle continue. En 2023, 2 688 personnes (Esch/Alzette : 1 162 et Ettelbruck : 1 526) ont été formées dans ce cadre, y inclus les formations de reconversion professionnelle.

Mesures complémentaires en collaboration avec l'ADEM

Le SFP préside une commission qui décide, en étroite collaboration avec les CNFPC et le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, des mesures de formation pour demandeurs d'emploi. En 2023, 336 demandeurs ont été sélectionnés pour participer aux différentes mesures organisées au CNFPC Esch-sur-Alzette.

Cours de développement personnel

Le CNFPC a organisé des cours de développement personnel dans les domaines suivants : arts, gastronomie, social et éducatif, arts ménagers, informatique, écologie et développement durable, bureautique et artisanat. Le nombre de personnes inscrites était de 578 (Esch/Alzette : 376 et Ettelbruck : 202).

Projets *JobElo*, *Fit4Léier* et modules préparatoires

En 2023, six élèves ont bénéficié du projet *JobElo*, qui a pour objectif de qualifier un maximum de jeunes (18-30 ans) dits « décrocheurs », en vue d'une intégration sur le marché du travail. Le programme *Fit4Léier*, qui prépare à l'apprentissage, comptait 160 élèves inscrits en 2023 (Esch/Alzette : 103 et Ettelbruck : 57). Au total, 33 élèves issus de la formation de technicien, ont suivi les modules préparatoires en 2023 en vue de poursuivre des études supérieures.

Cours d'orientation et d'initiation professionnelle (COIP) et classes d'intégration jeunes adultes (CLIJA)

Le CNFPC organise sur son site à Ettelbruck des cours d'orientation et d'initiation professionnelle (COIP) pour des jeunes adultes âgés de 18 ans et plus. Le nombre total d'élèves inscrits s'élève en 2023 à Ettelbruck à 19. En collaboration avec le Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA), 65 jeunes réfugiés ont bénéficié d'une formation pour favoriser leur intégration (Esch/Alzette : 26 et Ettelbruck : 39).

Direction générale de l'inclusion

L'année 2023 s'est caractérisée par la volonté du ministère de renforcer davantage le dispositif de prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques avec l'entrée en vigueur, le 16 juillet 2023, de la loi du 30 juin 2023 portant sur le bien-être des élèves et l'éducation inclusive et la création du Service national de l'éducation inclusive (SNEI), qui a remplacé le Service de la scolarisation des élèves à besoins spécifiques (S-EBS).

Service national de l'éducation inclusive (SNEI)

Prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques

Les moyens mis à disposition pour répondre aux besoins des élèves à besoins éducatifs spécifiques se sont développés continuellement en 2023. En ce qui concerne l'enseignement fondamental, le nombre d'instituteurs spécialisés dans la scolarisation des enfants à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) œuvrant dans les écoles s'élève à 130,4 équivalents temps plein (ETP). Au sein des directions de région, les équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs spécifiques

(ESEB) comptent 477 ETP. À l'enseignement secondaire, 126 postes ETP sont attribués aux équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs spécifiques (ESEB) dans les lycées publics. Le nombre total de postes au sein des Centres de compétences s'élève à 864,23 ETP en 2023. 22,8 postes ETP sont impliqués dans la prise en charge des élèves hospitalisés ou en rémission et la promotion de la thématique de l'enseignement en milieu hospitalier. Le ministère assure ainsi que les élèves concernés bénéficient d'une prise en charge tout en renforçant l'encadrement ambulatoire des élèves.

Développement des infrastructures

En 2023, de nombreux sites ont ouvert leurs portes pour améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques. Au niveau du Centre pour le développement intellectuel (CDI), deux nouvelles annexes ont été inaugurées à Berchem et à Echternach. Le Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA) a décentralisé ses classes vers le sud et l'est du pays avec la création de nouvelles annexes

à Esch-sur-Alzette (Wobrécken), Sanem et Schouweiler en plus d'avoir intégré une nouvelle annexe à Echternach. En ce qui concerne le Centre de Logopédie (CL), de nouvelles classes ont été créées à Medernach et à Esch-sur-Alzette (Wobrécken). La planification d'une annexe du Centre pour le développement moteur et corporel (CDM) à Roodt-sur-Syre, dont les travaux d'accessibilité seront concrétisés au cours de l'année 2024, a quant à elle été réalisée. Enfin, un espace centralisé pour les Centres de compétences, comprenant notamment des bureaux pour le CDM, le CTSA, le CDSE, le CL, le CDV ainsi qu'une antenne dédiée au CDA, a ouvert ses portes à Differdange (espace *Gravity*) visant à assurer une proximité et une visibilité accrues dans le sud du pays.

Information et sensibilisation

La campagne d'information et de sensibilisation *Eng Schoul fir jiddereen – Une école pour tous* a été lancée le 12 juin 2023. D'une durée d'un mois, elle a permis de sensibiliser et d'informer les parents d'élèves, les élèves et le personnel enseignant et socio-éducatif des possibilités d'inclusion scolaire pour les élèves à besoins éducatifs spécifiques par le biais notamment d'un site internet (www.inclusion-scolaire.lu) conforme aux normes d'accessibilité numérique.

Entrée en vigueur de la loi portant sur le bien-être des élèves et l'éducation inclusive

La loi du 30 juin 2023 portant sur le bien-être des élèves et l'éducation inclusive, entrée en vigueur le 16 juillet 2023, vise à améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques, à mettre en avant le bien-être des élèves de façon générale et à promouvoir l'éducation inclusive.

Un changement majeur apporté par cette loi est la création d'une nouvelle administration dénommée Service national de l'éducation inclusive (SNEI) qui remplace l'ancien service ministériel de la scolarisation des élèves à besoins spécifiques (S-EBS). D'autres points saillants de cette loi sont l'introduction d'un délai maximal pour la réalisation des diagnostics spécialisés

par les Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée, le renforcement du rôle des personnes de référence intervenant dans le cadre de la prise en charge des élèves à besoins éducatifs spécifiques, l'introduction d'un assistant pour élèves à besoins éducatifs spécifiques (A-EBS) dans l'enseignement fondamental et l'introduction des ESEB dans les lycées.

Digitalisation et simplification des tâches administratives

Dans le cadre des efforts de digitalisation et de simplification des tâches administratives, un outil informatique de gestion électronique documentaire a été mis en place, en collaboration avec le CGIE, au sein des commissions d'inclusion de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire. Le but est le suivi des dossiers des élèves en réseau et de manière sécurisée.

Analyse statistique

Une collaboration entre le SNEI et le SCRIPT est en cours afin de développer un outil de recueil de données visant à optimiser l'analyse de la situation et de l'évolution des élèves à besoins éducatifs spécifiques.

L'inclusion dans l'enseignement secondaire

La mise en réseau des ESEB de l'enseignement secondaire a été renforcée grâce à des réunions régulières de groupes de travail thématiques. Une journée pédagogique à l'attention des ESEB a été organisée par le SNEI en collaboration avec le Centre de développement des apprentissages (CDA).

Le Groupe d'échange thématique à visée informative et de mise en réseau, réunissant la Commission des aménagements raisonnables (CAR), la Commission nationale d'inclusion (CNI), les Centres de compétences et les représentants des commissions d'inclusion (CI), se trouve depuis le 1^{er} septembre 2023 sous la responsabilité du SNEI. En outre, le SNEI continue à recenser les besoins des ESEB et a optimisé, en collaboration avec l'IFEN le catalogue des formations continues.

L'inclusion dans l'éducation non formelle

Un groupe de travail comprenant des représentants de la Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille et de la Direction générale de l'inclusion a pour objectif de formaliser une procédure de collaboration, de cerner les problématiques existantes sur le terrain et de définir des approches visant à les résoudre, encourageant ainsi la synergie entre les deux secteurs en vue d'une prise en charge optimale des enfants et jeunes ayant des besoins éducatifs spécifiques.

Complément au bulletin

Un groupe de travail, constitué de représentants des Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée et du SNEI, a été mis en place dans l'objectif d'élaborer un complément au dossier d'évaluation ou au bul-



letin. Ce complément vise à permettre une évaluation plus holistique des élèves bénéficiant d'une scolarisation spécialisée ou d'une intervention spécialisée ambulatoire assurée par les Centres de compétences.

Open Badges

Un groupe de travail composé de membres du SNEI et des Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée a été créé pour mettre les *Open Badges* à la disposition des élèves des Centres de compétences. Leur but est de permettre la reconnaissance et la valorisation des compétences, des expériences et des engagements des élèves.

Accompagnement des élèves à besoins éducatifs spécifiques lors du transport scolaire spécialisé

En 2023, 40 élèves à besoins éducatifs spécifiques ont bénéficié de l'accompagnement socio-éducatif *Service Comibus* mis en place en collaboration avec *ARCUS asbl*. En ce qui concerne l'accompagnement des élèves présentant un état de santé fragile, assuré en collaboration avec l'asbl *Doheem versuergt – Service des aides et soins de la Croix-Rouge luxembourgeoise*, le nombre de bénéficiaires est passé de sept élèves à besoins éducatifs spécifiques pris en charge en janvier 2023 à 15 élèves en décembre 2023.

Prise en charge des élèves hospitalisés ou en rémission

Durant l'année 2023, l'enseignement en milieu hospitalier s'est réorganisé au niveau structurel et conceptuel sous la Cellule d'accompagnement pour élèves hospitalisés ou en rémission. Outre la prise en charge scolaire des élèves pendant leur séjour à l'hôpital, cette nouvelle approche permet aux élèves concernés de bénéficier d'un encadrement scolaire en dehors de

leurs séjours à l'hôpital et en dehors de la fréquentation de leurs institutions scolaires respectives.

L'offre d'enseignement en milieu thérapeutique

En 2023, l'équipe pédagogique assurant l'enseignement en milieu thérapeutique, dont la mission principale est d'offrir aux enfants un cadre sécurisé dans lequel ils peuvent progresser au niveau des compétences socio-émotionnelles, est affectée au SNEI. Elle intervient dans les sept centres sociothérapeutiques (CST) répartis sur le territoire du Grand-Duché et coordonne les démarches en relation avec la réintégration ou la réorientation scolaire des élèves.

Commission nationale d'inclusion (CNI)

La CNI a tenu 38 réunions de bureau et 39 séances plénières. Au cours de ces réunions, un total de 2 614 dossiers a été traité. À nombre identique de réunions par rapport à l'année 2022, une augmentation significative de 20,57 % du nombre de dossiers traités est à noter.

Le nombre de demandes formulées directement par les parents a enregistré une croissance de 16,31 %, atteignant un total de 164 demandes en 2023 par rapport à 141 en 2022. Les demandes parentales ont ainsi représenté 14,42 %

de l'ensemble des demandes reçues. Les différents Centres de compétences ont été chargés à 780 reprises de l'établissement d'un diagnostic spécialisé, marquant une augmentation significative de 41,82 % par rapport à l'exercice 2022.

La répartition des demandes de diagnostics spécialisés par Centre de compétences au cours de l'année 2023 se présente comme suit :

Centre de compétences	CDI	CDV	CDM	CDA	CDSE	CEJHP	CTSA	CL	Demandes complémentaires
	10 %	3 %	2 %	22 %	14 %	3 %	10 %	6 %	23 %

Modification de la loi du 20 juillet 2018

Les modifications apportées à la loi du 20 juillet 2018 en faveur de l'inclusion scolaire portent sur différents aspects, notamment la redéfinition des prises en charges spécialisées pour lesquelles la CNI peut être saisie. Désormais, la CNI est également saisie pour d'autres prises en charges spécialisées, à savoir des mesures de rééducation et de thérapie et les ateliers d'apprentissages spécifiques assurés par les Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée.

Digitalisation

En février 2023, une séance d'information a été organisée en collaboration avec les commissions d'inclusion (CI) de l'enseignement secondaire. L'objectif de cette session était de détailler le processus de digitalisation des dossiers afin d'obtenir une harmonisation des processus à tous les niveaux. Un projet pilote impliquant dix lycées a été initié, débutant fin février et se prolongeant jusqu'à mi-juillet. Depuis la rentrée scolaire 2023/2024, cinq lycées supplémentaires ont rejoint la phase de déroulement. L'objectif consiste à ce que toutes les CI de l'enseignement secondaire puissent assurer le transfert de données via une plateforme digitale à compter de la rentrée scolaire 2024/2025.

Commission des aménagements raisonnables (CAR)

En application de la loi modifiée du 20 juillet 2018 en faveur de l'inclusion scolaire, la CAR a été saisie par 46 lycées en 2023 et a fixé des aménagements raisonnables pour 377 élèves (+9,6 %) après avoir entendu les parents, les élèves et les personnes de référence. À ces demandes traitées s'ajoutent 21 dossiers incomplets ainsi que 13 demandes non recevables.

Répartition des élèves

- La répartition des élèves est la suivante : 55 % de garçons et 45 % de filles.
- Les dossiers provenant de l'ESG représentent 76 % des demandes, alors que 7 % concernent la formation professionnelle (DAP : 3 % et CCP : 4 %).
- Les classes de l'ESC représentent un dixième (10 %) des demandes.
- Les élèves des écoles internationales représentent 7 % des dossiers traités par la CAR.
- La répartition des dossiers est la suivante : 61 % des demandes concernent le cycle inférieur et 39 % le cycle supérieur.
- 23 % des demandes proviennent des classes terminales et concernent l'examen de fin d'études secondaires ou de fin d'apprentissage et les projets intégrés.
 - Dans ce contexte, la commission a été saisie 85 fois (+177 %) par les élèves de 1^{er}, dont 59 nouvelles demandes ainsi que 14 demandes d'ajout ou d'adaptation. Les causes principales pour ces demandes entrées en fin d'études sont les troubles déficitaires de l'attention TDA(H), les troubles d'apprentissage et la gestion de stress.
 - Les élèves de fin d'études secondaires se sont adressés à la commission avec 12 demandes de suspensions partielles ou totales (annulations). Ils invoquent deux raisons majeures à ces demandes : soit ils n'éprouvent plus l'utilité des mesures proposées, soit ils estiment que les mesures inscrites au complément au diplôme pourraient être préjudiciables pour l'accès aux études supérieures.

Mesures d'aménagements principales

Les aménagements raisonnables les plus attribués portaient sur les mesures de l'Art.55-3. (1) 5^o, à savoir le recours à des aides technologiques et à des aides humaines (96 %) ainsi que sur les mesures de l'Art. 14^{ter}. (1) 6^oc) concernant la présentation adaptée des questionnaires (95 %). Les mesures de l'Art.55-3. (1) 1^o, à savoir une majoration du temps lors des épreuves et des projets intégrés, étaient accordées dans 76 % des avis officiels accordés. Celles de l'Art.14^{ter}. (1) 6^ob) attribuaient la mise à disposition d'une salle séparée pour passer des épreuves ou des examens (61 %).

Pathologies et troubles

Les aménagements raisonnables ont été décidés pour compenser, entre autres, des déficiences particulières

au niveau de la compréhension du langage, de la lecture et de l'écriture. Au fil des années, on note une augmentation régulière des troubles de l'apprentissage et des troubles déficitaires de l'attention.

- La plupart des demandes concernent les troubles d'apprentissage (61 %).
- Les troubles déficitaires de l'attention (TDA(H)) représentent la cause pour l'introduction d'un quart des demandes (25 %).
- Des déficiences visuelles et auditives ont été constatées dans 12 % des demandes.
- 13 élèves avec un trouble du spectre autistique se sont présentés.
- Neuf élèves à haut potentiel ont introduit une demande.

On constate que les demandes adressées à la CAR sont en constante progression. Le travail de diagnostic fourni par les Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée et les mesures prises par les CI de l'enseignement fondamental d'une part, l'apport des ESEB dans les lycées d'autre part, permettent une meilleure détection et un meilleur suivi des élèves.

Centres de compétences en psychopédagogie spécialisée

Centre de Logopédie (CL)

Depuis l'application de la loi du 20 juillet 2018, l'augmentation du nombre total des élèves pris en charge par les professionnels du CL en ambulatoire sous forme d'ateliers d'apprentissage spécifiques se situe autour de 10 % par an. En 2023, 2 813 élèves ont bénéficié d'un atelier d'apprentissage spécifique hebdomadaire. Le nombre total d'élèves ayant bénéficié d'un suivi ambulatoire, toutes prises en charge confondues, s'élève à 3 539 élèves.

Cette progression se retrouve dans le nombre de diagnostics spécialisés réalisés par le CL : 343 en 2023 par rapport à 200 en 2018.

Parallèlement, deux nouvelles classes logopédiques ont été créées à Esch-sur-Alzette pour répondre aux besoins des élèves présentant un trouble du développement du langage sévère, ce qui porte le nombre total de classes annexes à 14 (huit classes du cycle 1 et six classes du cycle 2). Afin d'atteindre l'objectif fixé en 2018, qui consistait à intégrer 16 classes logopédiques dans diverses écoles de l'enseignement fondamental, deux classes prévues à Remerschen sont actuellement en planification.

Dans le cadre du projet Erasmus *Teaching Teacher in Times of Inclusion*, des échanges intensifs ont eu lieu avec les partenaires participants, notamment avec la *Pädagogische Hochschule Heidelberg*, le *Seminar für Ausbildung und Fortbildung der Lehrkräfte Heidelberg*, l'*Autonome Hochschule Ostbelgien*, la *Kirchliche Pädagogische Hochschule Wien/Krems* et l'*Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik HFH Zürich*. D'une part, il s'agit de réfléchir sur la formation de base des spécialistes dans le domaine des élèves à besoins éducatifs

spécifiques, sur l'optimisation des ressources humaines existantes et sur la manière d'optimiser les effets d'apprentissage chez l'enfant ayant des besoins éducatifs spécifiques. D'autre part, il s'agit de mettre en place un réseau de collaboration pour la transmission d'expertise et de mettre en réseau des spécialistes ayant des priorités similaires dans l'UE.

Sur base du travail de réflexion mené et poursuivi au sein du CL, la répartition des différentes prises en charge des enfants et des jeunes ayant des besoins éducatifs spécifiques, notamment les ateliers d'apprentissage spécifiques et les interventions spécialisées ambulatoires, est en révision et partiellement mise en œuvre, surtout en ce qui concerne le travail en collaboration avec le corps enseignant dans les classes de l'école régulière.

Centre pour le développement des compétences relatives à la vue (CDV)

Tous les élèves du CDV sont suivis au sein de leur classe respective de l'enseignement fondamental, de l'enseignement secondaire, d'un autre Centre de compétences, ou sont assistés dans le cadre de leur transition vers une vie active.

De 2022 à 2023, la croissance du nombre total des élèves pris en charge était de 25,36 %. Elle dépasse la croissance annuelle moyenne d'environ 10 % constatée depuis la création des Centres de compétences en 2018. Le nombre d'élèves pris en charge est passé de 233 en 2018 à 406 en 2023, soit une augmentation de 72 %.

La croissance est surtout importante pour les élèves ayant des troubles relatifs à la vue d'origine centrale (troubles neuro-visuels). Le nombre d'élèves présentant des troubles neuro-visuels et bénéficiant d'une prise en charge par le CDV a évolué de six élèves en 2018 à 56 en 2023.

Le dépistage systématique est désormais réalisé dans toutes les classes du cycle 2.1. de l'enseignement fondamental. Un projet de recherche réalisé en collaboration avec le *Luxembourg Centre for Educational Testing* (LUCET) de l'Université du Luxembourg a permis de réduire l'impact sur le déroulement scolaire.

En 2023, 250 nouvelles demandes de diagnostics spécialisés ont été introduites auprès du CDV (soit une augmentation de 29,5 % par rapport à 2022) et au total 271 demandes ont pu être traitées (augmentation de 44,9 %) grâce à une réduction des délais.

Six collaborateurs du CDV ont accompli une formation spécialisée de 900 heures en tant que rééducateurs en orientation et mobilité.

64 expertises (+15 %) auprès de l'Assurance dépendance ont été réalisées dans le but d'offrir aux bénéficiaires des aides techniques à domicile compatibles avec celles utilisées à l'école ou au travail. L'ouverture des nouveaux locaux du CDV au *Gravity*

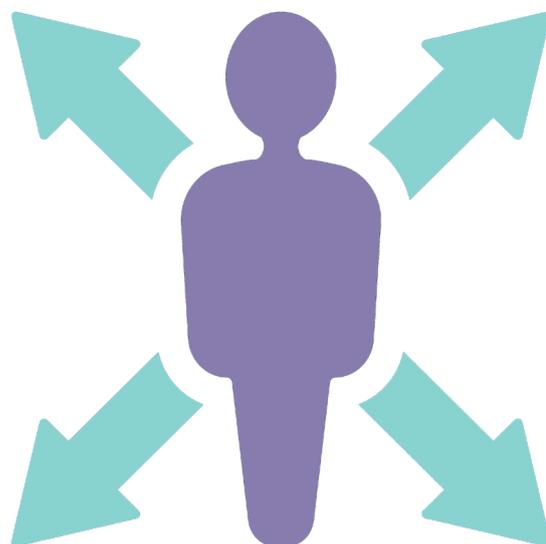
à Differdange s'inscrit dans l'effort continu de régionalisation des services du CDV. Les élèves du sud du pays ont désormais la possibilité de s'inscrire dans des ateliers d'apprentissages spécifiques, dispensés à Differdange. Les diagnostics spécialisés et les rééducations spécifiques peuvent également être réalisés dans ces nouveaux locaux.

En 2023, le CDV a participé à de nombreuses manifestations visant à sensibiliser les partenaires du secteur de la formation non formelle aux besoins spécifiques des élèves ayant des troubles relatifs à la vue : *Kannerfestival* à Luxembourg (4 000 élèves et parents) ; *Nuit du sport* à Roeser ; *Bewegung – mehr als nur Sport* au LTPES et les *SensiDays* à Schifflange.

Avec les conservatoires de musique de Luxembourg (neuf élèves), d'Ettelbruck (trois élèves) et d'Esch-sur-Alzette (un élève), le CDV assure l'enseignement inclusif par la transcription de la notation musicale et en offrant conseil et guidance aux professeurs de musique. Le CDV assure également la participation inclusive de 11 élèves dans différentes structures de sport.

Dans le souci de veiller à la qualité des prises en charge et d'assurer une qualification optimale de son personnel, le CDV s'efforce d'offrir un maximum de formations continues. En 2023, 88 collaborateurs du CDV ont participé à 13 formations continues spécifiques différentes (155 heures de formation au total). Nombre d'enseignants ont participé à des conférences et groupes de travail internationaux, visant l'échange d'expertises spécifiques. De plus, le CDV a dispensé par le biais de l'IFEN quatre formations spécifiques pour 52 participants externes.

En 2023, le centre des médias du CDV a connu une augmentation de 15 % de ses activités. Ainsi, 1 395 demandes de transcriptions et d'adaptations de documents et de livres analogues et numériques ont été traitées. 384 aides didactiques en relief ou en 3D ont



été réalisées pour les besoins des élèves du CDV et de nombreuses applications et scripts informatiques ont été adaptés ou conçus afin de favoriser l'inclusion numérique des élèves présentant des troubles relatifs à la vue.

Dans le contexte des élections législatives et des élections communales en 2023, le service des médias du CDV, en collaboration avec le ministère d'État et le ministère des Affaires étrangères et européennes, a produit 555 gabarits de vote permettant la participation autonome des personnes ayant des troubles relatifs à la vue aux élections respectives.

Dans cette même idée, le CDV a participé, dans le cadre de la *Journée nationale de l'inclusion numérique 2023* au salon de l'inclusion numérique organisé au *Forum Geesseknäppchen*. Dans le contexte de la réforme de la loi sur les médias électroniques, le CDV participe à un groupe de travail avec le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique (SMC) du ministère d'État afin qu'il soit, dans son élaboration, tenu compte des besoins spécifiques des personnes présentant des troubles relatifs à la vue.

Un projet de recherche élaboré sous l'égide du CDV, en collaboration avec cinq universités partenaires (*Libera Università di Bolzano, Westfälische Wilhelms-Universität Münster, Technische Universität Graz, Universität Vechta, Universität Hamburg*) a été retenu par l'agence nationale Anefore. Le projet du CDV vise l'élaboration de guides pédagogiques et de techniques pour le développement de manuels scolaires numériques pour l'école fondamentale ainsi que l'élaboration de prototypes exemplaires. Les guides respecteront aussi bien les bases techniques et spécifiques au design que les caractéristiques didactiques nécessaires aux manuels scolaires numériques. Ce projet s'inscrit dans les démarches conséquentes du CDV à participer au développement de l'inclusion numérique de ses élèves.

Centre pour le développement socio-émotionnel (CDSE)

En 2023, le CDSE a enregistré plus de 400 nouvelles demandes d'aide, soulignant une continuité par rapport aux chiffres de l'année précédente. Les enfants et les jeunes pris en charge par le CDSE nécessitent souvent une assistance complexe et adaptée sur mesure, s'étendant fréquemment sur plusieurs années. Cette réalité se manifeste clairement dans l'augmentation constante du nombre total des mesures en vigueur au fil des dernières années.

La proportion des nouvelles demandes d'aide provenant de la CNI a augmenté ces dernières années, représentant plus d'un tiers du total des activités pour l'année 2023.

Le nombre de mesures attribuées aux diagnostics spécialisés et aux interventions spécialisées ambulatoires a enregistré une hausse par rapport aux années précédentes. La distribution des mesures d'aide se caractérise par une répartition de 33 % pour les diagnostics spécialisés, 33 % pour les interventions spécialisées ambu-

latoires, 28 % pour le conseil et la guidance des professionnels et 2 % des dossiers attribués à la scolarisation spécialisée. Pour l'année 2022/2023, neuf élèves ont été scolarisés au sein de l'Annexe Junglinster, avec trois nouvelles admissions pour la rentrée scolaire en 2023 et la clôture de trois dossiers à la fin de l'année.

Le CDSE bénéficie d'une équipe pluridisciplinaire intervenant non seulement en faveur des enfants et jeunes à besoins éducatifs spécifiques, mais offrant également ses services au personnel enseignant et aux parents des élèves sous forme de mesures de coaching, de formation et de prévention. En 2023, l'équipe du CDSE est intervenue dans plus de 100 écoles. Le personnel du CDSE participe régulièrement à des formations continues afin de rester informé des évolutions dans le domaine du développement socio-émotionnel.

Après la formation du personnel enseignant de l'école fondamentale de Vianden en 2022/2023, le CDSE a débuté en septembre 2023 la formation et l'accompagnement du personnel enseignant de l'école fondamentale de Mertzig en Éducation thérapeutique enseignement pédagogique (ETEP), les guidant vers une approche plus attentive de l'enseignement. Lors de la Journée pédagogique du CDSE en septembre 2023, les résultats positifs de l'étude d'intervention sur la prise en charge et l'efficacité des mesures et des outils, lancée par le CDSE, avec le soutien scientifique de l'Université du Luxembourg, dans deux écoles de l'enseignement fondamental au Luxembourg, ont été présentés.

Avec le projet de solidarité que l'Annexe de Junglinster a initié en 2023, le CDSE a contribué par le biais de diverses activités telles que la fête de l'amitié en juin 2023 et la participation à deux marchés de Noël, au soutien du projet *Sakhi Trust* en Inde de l'ONG *Entwécklung durch Gerechten Handel*.

Le CDSE organise régulièrement des rencontres avec des intervenants et des spécialistes externes des domaines éducatif et social pour favoriser les échanges professionnels. En 2023, des représentants entre autres des Centres d'insertion socioprofessionnel (CISP), du Service de consultation et d'aide psychomotrice (SCAP), de la Représentation nationale des parents, du Centre national de prévention des addictions (cnapa) et du *Krisenteam* (KIT) ont présenté au personnel du CDSE leurs services et leurs missions, encourageant ainsi la collaboration et la mise en réseau entre les différents acteurs.

Centre pour le développement des apprentissages (CDA)

Projets

L'année 2023 était une année de consolidation pour le CDA. Les projets initiés durant les années précédentes ont abouti ou sont en phase de finalisation. Le plus marquant fut l'inauguration de l'antenne sud au *Gravity* à Differdange. Ces nouveaux locaux permettent d'assurer une proximité accrue avec les acteurs scolaires des régions Differdange, Pétange, Sanem, Esch-sur-Alzette et Dudelange, tout en garantissant un

service de qualité pour les familles.

Un autre projet qui a été lancé en 2023 était le programme de prévention dans le domaine de la conscience phonémique et de l'acquisition du langage écrit au niveau phonologique (PIPAS). Le programme PIPAS permet aux instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) et/ou aux professionnels des ESEB une prise en charge ciblée des élèves en difficultés. Le programme est composé d'une boîte à matériel et d'un outil informatique, le tout développé intégralement par le CDA.

En 2023, le CDA a lancé une application d'apprentissage de l'écriture, *Kaligo École*, en collaboration avec le SCRIPT et l'entreprise *Learn & Go*. L'application *Kaligo École* a pour but de faciliter l'apprentissage de l'écriture manuelle dès le cycle 1 de l'enseignement fondamental.

À l'aide d'une tablette et d'un stylet, l'application permet à l'apprenant de retracer des lettres et des chiffres et d'effectuer des exercices graphomoteurs de base, grâce à un feedback immédiat. Au-delà, les enseignants ont la possibilité d'évaluer les élèves et adapter les exercices et les paramètres.

Le projet collaboratif avec l'Université du Luxembourg visant à élaborer des batteries de tests adaptés et normés à la population luxembourgeoise se trouve dans la dernière phase de réalisation. La parution est prévue pour fin 2024, voire début 2025.

Statistiques

Après une légère régression du nombre de dossiers en 2022, le CDA a enregistré de nouveau une augmentation de 10,5 %, pour atteindre le niveau de 253 nouvelles entrées en 2023. L'augmentation en ressources humaines était de 6,3 %, ce qui équivaut à 35,45 ETP. La demande en formation continue n'a cessé de croître, ainsi l'équipe du CDA a dispensé 327 formations et guidances pour professionnels sous différents formats. Le ressourcement des professionnels de terrain reste une des priorités du CDA.

Centre pour le développement moteur (CDM)

La scolarisation spécialisée au CDM

Le CDM compte pour l'année scolaire 2022/2023 85 élèves en scolarisation spécialisée à Strassen, répartis sur 13 classes. Ce chiffre a diminué légèrement par rapport à l'année précédente. L'équipe de l'Unité Diagnostique du CDM a réalisé 55 diagnostics spécialisés au cours de l'année 2023, ce qui constitue une hausse de 8 % par rapport à l'année précédente.

La prise en charge ambulatoire des élèves dans l'enseignement régulier – une approche interdisciplinaire de l'enseignement, de l'éducation, des rééducations et des soins
Le Service d'Inclusion du CDM œuvre à optimiser la scolarité des élèves en situation de handicap moteur et fréquentant une classe de l'enseignement fondamental ou de l'enseignement secondaire. La qualification du personnel intervenant en ambulatoire reste une priorité.

Actuellement, 23 membres des Unités Enseignement et Rééducation interviennent de manière régulière dans les écoles de l'enseignement fondamental et les lycées. La préparation et l'accompagnement des élèves vers la vie active constitueront de nouveaux défis dans les années à venir, de même que l'offre d'ateliers d'apprentissage spécifiques régionaux.

Les membres du Service d'Inclusion du CDM sont intervenus auprès de 38 élèves de l'enseignement fondamental ainsi qu'auprès de 11 élèves de l'enseignement secondaire sous forme d'interventions spécialisées ambulatoires, de prises en charge rééducatives et sous forme de conseil et guidance.

De plus, 18 élèves ont été accompagnés en scolarisation spécialisée sous forme de conseil et guidance par le biais d'une mise en place de projets d'inclusion avec les partenaires respectifs. Le nombre de scolarisations spécialisées est en légère diminution.

La mise à disposition d'outils et d'aides techniques ainsi que l'accompagnement des utilisateurs représente une part de plus en plus importante des interventions. Le nouveau Service Prêt matériel, opérationnel depuis septembre 2022, répond à cette demande. Actuellement, 61 outils et aides techniques sont prêtés par le CDM à des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire.

Depuis la rentrée scolaire 2023/2024, des ateliers d'apprentissage spécifiques sont organisés par le Service d'Inclusion du CDM. 19 élèves participent à ces ateliers à un rythme bimensuel. L'objectif de ces ateliers est de permettre aux élèves d'échanger entre eux, de vivre des moments de coopération et de compétition et de participer à des activités sportives adaptées. Il s'agit de créer un espace protégé dans lequel les participants peuvent bénéficier d'expériences communes avec des pairs et de soutenir leur développement personnel.

Le dépistage et la prise en charge des enfants susceptibles d'être porteur d'un trouble spécifique du développement moteur

La population cible de la section 2 du CDM se compose d'enfants susceptibles de présenter un trouble spécifique du développement moteur dont la prévalence est de 5 à 6 % des enfants en âge scolaire. L'objectif du CDM est de proposer la prise en charge la plus inclusive possible, tout en prenant en compte la singularité du trouble apparent ainsi que les besoins et les ressources de l'élève.

Le dépistage systématique des troubles spécifiques du développement moteur a pu être réalisé à ce jour dans toutes les directions régionales de l'enseignement fondamental (6 127 élèves du cycle 1.2.). 512 élèves présentant des symptômes spécifiques ont pu bénéficier d'une prise en charge individuelle ou de groupe ; pour 56 élèves une intervention du type Conseil/Guidance a pu être mise en place. S'y ajoutent également 20 prolongations de prise en charge individuelle entamées durant l'année scolaire 2021/2022.

Nouvelles infrastructures

La planification de l'Annexe Roodt-sur-Syre a été réalisée au cours de l'année. Les travaux d'accessibilité, notamment au niveau sanitaire, seront réalisés au cours de l'année 2024. En ce qui concerne la présence du CDM sur le site du futur campus scolaire *Rout Léns* à Esch-sur-Alzette, une analyse de faisabilité est en cours.

Le développement de la qualité

Différentes formations internes concernant les prises en charge des élèves en situation de handicap moteur et des élèves porteur d'un trouble spécifique du développement moteur ont été consolidées. Les *Förderwerkstätten* ont été institutionnalisés comme élément fixe.

Ceci a permis un débat pédagogique approfondi et un développement de l'interdisciplinarité. Enfin, des ateliers se concentrant sur le développement des différentes capacités motrices, cognitives ou sensorielles sont offerts trimestriellement aux élèves.

Centre pour le développement intellectuel (CDI)

Au CDI, l'année 2023 fut marquée par l'optimisation des concepts pédagogiques, une évaluation interne des procédures mises en place, l'avancement et l'engagement intensif dans le contexte de la *Handreichung zum Curriculum* ainsi que la finalisation de la nouvelle identité de marque.

Une journée de réflexion initiée par la direction a permis de réévaluer et de réadapter les différentes procédures et formes de prises en charge en fonction de la loi du 20 juillet 2018 en faveur de l'inclusion scolaire. Ainsi, l'offre des prises en charge a pu être diversifiée et les procédures administratives internes simplifiées.

Lors des journées pédagogiques organisées dans les différentes annexes du CDI, tous les collaborateurs ont pu accéder au processus de l'avancement du curriculum interne du CDI. Afin d'adapter au mieux les contenus d'apprentissages pour les enfants et jeunes, un groupe de travail, en collaboration avec le SCRIPT, s'efforce à élaborer une *Handreichung zum Curriculum*.

Lors de la plénière de la rentrée scolaire 2023/2024, le CDI a présenté sa nouvelle identité de marque, son site internet optimisé et ses fournitures scolaires design à l'attention des élèves et des collaborateurs.

Dans un esprit inclusif, deux annexes du CDI dans les écoles fondamentales d'Echternach et de Berchem ont été inaugurées en 2023, permettant aux élèves de partager le même site que l'école fondamentale.

La phase pilote du projet *Leichte Sprache* a été lancée. Dix collaborateurs ont été formés afin de pouvoir traduire les premiers documents du CDI.

La participation au salon de l'inclusion numérique et les nombreux regroupements entre spécialistes du CDI ont permis de cerner les besoins des enfants et jeunes

vulnérables sur le plan numérique.

Finalement, le CDI continue à poursuivre sa démarche qualitative et à assurer les prises en charge auprès des élèves :

- scolarisation spécialisée : 356 ;
- intervention spécialisée ambulatoire : 44 ;
- mesures de prise en charge rééducative et thérapeutique : 536 ;
- conseil/guidance : 33.

Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA)

Le CTSA a connu un développement important tant au niveau du volume qu'au niveau de la qualité de ses prestations. En 2023, les prestations et prises en charge

Prestations / prises en charge	Élèves en 2023	Élèves en 2022
Diagnostics spécialisés réalisés	112	77
Élèves scolarisés dans une classe du CTSA	125	106
Élèves scolarisés simultanément dans une classe régulière et dans une classe du CTSA	20	14
Élèves bénéficiant d'une intervention spécialisée ambulatoire (ISA)	155	202
Prises en charge rééducatives et thérapeutiques	127	146
Conseils / guidances pour professionnels	88	53
Conseil / guidance alimentation pour professionnels et parents	6	-
Guidances parentales	130	107

offertes par le CTSA se présentent comme suit :

Le CTSA a ouvert des classes sur quatre nouveaux sites, à savoir : deux classes à Belvaux, deux classes à Echternach, une classe à Esch-sur-Alzette et une classe à Schouweiler.

À Esch-sur-Alzette, le CTSA a participé activement à la conception et à la réalisation du Campus Wobrécken. Tant les autorités communales que les acteurs de l'éducation formelle et non formelle ont souhaité créer un campus scolaire à visée inclusive, favorisant l'accueil d'élèves à besoins éducatifs spécifiques suivis en particulier par les services du CTSA, du CL et du SCAP.

Le CTSA a consolidé son expertise dans le domaine des troubles du spectre de l'autisme (TSA). En plus de la participation de collaborateurs du CTSA à des colloques et congrès internationaux, quatre professionnels du CTSA ont conclu, dans le cadre d'un projet Erasmus+, une formation certifiée orientée vers la pratique dans le domaine de l'autisme/TEACCH/ICF.

L'*Euregionales Autismus Netzwerk* (EAN) institué à cet effet avec des partenaires issus de la communauté germanophone de Belgique et de la région d'Aix-la-Chapelle a décidé de poursuivre la collaboration transfrontalière. Ainsi, les partenaires ont décidé de mettre en place une plateforme d'échange de bonnes pratiques et d'outils pédagogiques et d'offrir des sessions de supervision et de formation continue. De plus, les diplômés de la formation Erasmus+ ont élaboré à destination de 21 nouveaux collaborateurs du CTSA un cycle de formation interne de 40 heures (hors temps de préparation personnel) appelé Modules avancés.

Les groupes de travail, institués à la suite du Plan de développement scolaire, ont continué en 2023 d'élaborer des outils et projets dans les domaines de l'alimentation, de la communication améliorée et alternative, des compétences sociales, de la psychomotricité ainsi que de la santé et de l'éducation affective et sexuelle.

En particulier, trois ateliers d'apprentissage spécifique ont été lancés en guise de projets pilotes, couvrant les domaines des compétences sociales et de la motricité, destinés à des élèves suivis en ambulatoire. En outre, une ergothérapeute a commencé la prise en charge spécialisée des élèves présentant des troubles alimentaires et des troubles d'oralité.

Le CTSA a organisé 20 formations continues pour des enseignants des divers ordres d'enseignement et de collaborateurs ESEB, dont deux dans le cadre de la période d'initiation et d'approfondissement des employés EPS, à destination d'environ 400 professionnels ainsi que sept formations internes pour 105 collaborateurs.

Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel (CEJHP)

En 2023, 85 nouvelles demandes de diagnostic ont été introduites, dont 61 demandes parentales et 24 demandes de diagnostic spécialisé en provenance de la CNI.

Au total, 292 enfants et jeunes ont bénéficié d'une prise en charge par le CEJHP (interventions spécialisées ambulatoires [ISA], ateliers spécifiques, conseil et guidance, rééducation, suivi psychologique et/ou pédagogique individuel).

Le CEJHP a largement augmenté l'offre d'ateliers d'apprentissage spécifiques avec 217 inscriptions à 25 ateliers en 2023. Ces ateliers à thématiques diversifiées proposent des moments de rencontre entre élèves et visent à augmenter leur motivation scolaire avec des contenus plus complexes (*enrichment*), à promouvoir le travail autonome (projets individuels) et à soutenir le développement des compétences socio-émotionnelles et de l'estime de soi des élèves.

Au niveau des interventions spécialisées ambulatoires, neuf enseignants-ressource du CEJHP sont intervenus régulièrement auprès de 132 élèves. Avec l'engagement d'un rééducateur en psychomotricité au cours de l'année, 20 élèves ont pu bénéficier d'une prise en charge individuelle en psychomotricité, visant surtout la

gestion émotionnelle, mais aussi les besoins au niveau du développement moteur des élèves.

Le CEJHP continue à sensibiliser et à former sur la thématique du haut potentiel :

- 50 enseignants ont participé aux formations continues offertes en collaboration avec l'IFEN ;
- 39 instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs spécifiques (I-EBS) ont participé à une journée I-EBS ;
- le CEJHP a répondu à une trentaine de demandes de coaching de professionnels ;
- le site internet www.cc-cejhp.lu a été mis en ligne (8 500 visites en 2023) et le centre de documentation est réorganisé et acquiert en continu du nouveau matériel ;
- pour la première fois, et avec un large succès (environ 100 participations), une journée conviviale de rencontre pour les familles des élèves pris en charge a été organisée le dimanche 11 juin 2023 en collaboration avec le comité des parents.

Agence pour la transition vers une vie autonome (ATVA)

Depuis la création de l'ATVA en 2018, le nombre de nouvelles demandes ne cesse d'augmenter. Pour 2023, une croissance de 40 % des nouvelles demandes par rapport à 2018 a été enregistrée avec un total de 80 jeunes :

- prises en charge actives au 31.12.2023 : 60 ;
- jeunes intégrés sur le marché du travail : 26 ;
- jeunes ayant réintégré l'école/la formation (professionnelle) : 20 ;
- stages d'orientation organisés par l'ATVA : 19.

Pour pouvoir répondre à cette demande et à la nécessité croissante d'information et de conseil, l'ATVA a, dans une approche proactive, continuellement développé les guidances proposées aux lycées, afin de les inciter à trouver des solutions adaptées aux jeunes ayant des besoins éducatifs spécifiques, et ce avant la fin de leur scolarité. Ces guidances reposent avant tout sur une approche multidisciplinaire et des échanges intensifs avec les différents acteurs des lycées, du monde du travail, de l'environnement familial de l'élève, de l'ATVA et de l'élève lui-même. L'ATVA contribue activement à organiser des stages appropriés.

En 2023, l'ATVA a mis en ligne son nouveau site internet accessible pour tous. Le site propose l'option facile à lire et à comprendre (FALC) avec une fonction bilingue de lecture à voix haute (*ReadSpeaker*) ainsi que des possibilités de présentation facilitant la perception visuelle.

L'année s'est également caractérisée par l'organisation d'une table ronde et d'un colloque sur le thème *Une passerelle vers le premier marché du travail*. Alors que la table ronde avec des intervenants de l'éducation, du monde professionnel et du handicap était proposée à un large public, le colloque était exclusivement destiné aux professionnels socio-éducatifs.

Un membre de la direction de l'ATVA a participé à une visite d'étude à Bruxelles pour les professionnels de l'orientation travaillant sur l'orientation inclusive. Des échanges entre différents services des États membres de l'UE sur le thème de l'orientation professionnelle inclusive ont été complétés par la visite de plusieurs services, projets et exemples de bonnes pratiques à Bruxelles et à Gand.

Au cours de l'année, les nouveaux collaborateurs ont participé à une session d'accueil qui comprenait une formation sur le conseil centré sur la personne ainsi que de nombreuses informations sur les besoins spécifiques, les Centres de compétences, le groupe cible, les partenaires, les ressources et les approches de l'ATVA. L'équipe de l'ATVA a participé à des formations internes sur le langage facile, les différents services de la Maison de l'orientation et les nouveaux centres d'insertion socioprofessionnelle.

Afin de continuer à garantir la qualité des activités et à développer leur expertise, les collaborateurs de l'ATVA

ont participé à 46 heures de formation en moyenne au cours de l'année. En 2023, l'ATVA a organisé deux formations pour le personnel des différents services de la MO sur l'approche centrée sur la personne selon Carl Rogers et sa mise en pratique dans la consultation avec des jeunes ayant des besoins éducatifs spécifiques.

Lors d'un événement organisé par l'organisme *IMS – Inspiring More Sustainability*, auquel participaient également l'ADEM et le service de soutien à l'emploi de la *Ligue Luxembourgeoise d'Hygiène Mentale*, l'offre de l'ATVA a été présentée aux entreprises signataires de la Charte de la diversité ainsi que les possibilités de soutien dans leurs efforts pour inclure des personnes ayant des besoins spécifiques.

Avec l'évolution des missions de l'ATVA, de nouveaux plans éducatifs individualisés ont été mis en place. Sur recommandation de l'Université de Cologne, une batterie de tests a été adoptée par l'ATVA afin d'améliorer l'évaluation des compétences professionnelles pratiques.

Direction générale du secteur de la jeunesse

Service de la jeunesse

Politique européenne de la jeunesse

En 2023, la mise en œuvre des deux programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité a été intensifiée. Doté d'un budget de 26,2 milliards d'euros pour 2021 à 2027 (contre 14,7 milliards d'euros pour la période 2014-2020), le nouveau programme Erasmus+ offre des possibilités de périodes d'études à l'étranger, de stages, d'apprentissages et d'échanges de personnel dans tous les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport. Le Corps européen de solidarité est doté d'un budget spécifique de plus d'un milliard d'euros pour la période 2021-2027 et offre à quelque 275 000 jeunes la possibilité de contribuer à relever des défis sociétaux et humanitaires par le volontariat ou la mise en place de leurs propres projets solidaires.

Sous les présidences suédoise et espagnole, les recommandations et conclusions suivantes ont été adoptées :

- conclusions du Conseil sur la dimension sociale d'une Europe durable pour la jeunesse ;
- résolution du Conseil sur les résultats du neuvième cycle du Dialogue jeunesse de l'UE ;
- conclusions sur une réponse inclusive et participative qui préserve les droits et le bien-être de tous les jeunes ;
- conclusions sur la promotion de l'intégration de la jeunesse dans les processus de décision politique au sein de l'UE – Procédure informelle de silence.

Politique nationale de la jeunesse

Accord de coopération avec l'Université du Luxembourg

Afin de pouvoir mettre en œuvre une politique de la jeunesse basée sur les connaissances, l'accord de coopération entre le ministère et l'Université du Luxembourg a été prolongé. L'université réalise pour le ministère cinq missions permanentes, qui ont été conduites intensivement au cours de 2023. Il s'agit des cinq missions suivantes :

1. Rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg

Le développement du concept pour le prochain rapport national sur la situation de la jeunesse 2025 a progressé. Les sujets thématiques ont été élaborés et fixés sur le thème de la jeunesse et de la numérisation.

2. Youth survey

En 2023, l'enquête *Youth survey* pour les jeunes de 12 à 29 ans a été préparée pour la phase de terrain, le pré-test est en cours depuis décembre 2023. Le *Youth survey* se compose de deux parties :

- la partie monitoring, où sont posées les mêmes questions tous les quatre ans pour avoir une vue d'ensemble continue sur le monde des jeunes ;
- la deuxième partie traite le sujet de la digitalisation et l'utilisation des outils numériques. Le questionnaire sert de base quantitative pour le rapport national sur la situation de la jeunesse.

3. Recherche et évaluation de l'éducation non formelle des jeunes

Dans le domaine *Recherche et évaluation de l'éducation non formelle des jeunes*, une nouvelle étude a été lancée en 2023. L'étude a pour objectif de donner un aperçu de la compréhension, des interprétations et des perspectives de travail de jeunesse au Luxembourg.

4. Digital Documentation and Research Centre – Youth (DDRC)

Le site www.jugend-in-luxemburg.lu a été évalué : l'agencement est désormais intuitif et les contenus, tout comme les études de l'Université du Luxembourg sur la thématique de la jeunesse au Luxembourg, peuvent y être consultés.

5. Health Behavior in School-aged Children (HBSC)

Les données de l'étude internationale HBSC, réalisée en 2022, ont été évaluées en 2023. Le *Dashboard* a été mis à jour et des rapports ont été publiés sur les sujets suivants : évaluation de l'assiduité scolaire et du stress associé aux tâches scolaires chez les enfants en âge scolaire, consommation de substances, niveau d'activité physique, habitudes alimentaires et état pondéral, ainsi que problèmes de santé généraux chez les enfants en âge scolaire.

En 2023, la diffusion des résultats du rapport national sur la situation de la jeunesse au Luxembourg pour l'année 2020 a été réalisée avec succès. Des ateliers structurés ont été mis en place pour présenter et discuter les sujets phares.

Plan d'action national de la jeunesse : Pour le bien-être des jeunes

Différentes actions ont été entreprises pour la mise en œuvre du plan d'action de la jeunesse 2022-2025 :

- élargissement de l'offre de formations en matière d'activités sportives ;
- renforcement des compétences liées à l'utilisation des médias sociaux et promouvoir le savoir-vivre digital ;
- développement de la promotion des *life skills* ;
- augmentation de l'offre des modules spécifiques d'animation socio-éducatifs certifiés en collaboration avec l'Université du Luxembourg ;
- renforcement de la collaboration avec les prestataires des formations éducatives de base ;
- dans un catalogue numérique, plus de 620 mesures sont recensées dans les catégories suivantes :

Plan d'action national pour la promotion de la santé affective et sexuelle

Une campagne de sensibilisation et de détabouisation de la menstruation a été diffusée dans toutes les structures éducatives publiques et privées. La campagne consistait à transmettre des informations scientifiquement correctes et basiques sur la menstruation. Près de 300 *Toolkits Let's talk about sex – La santé affective et sexuelle des jeunes*, outil élaboré par le Centre national de référence pour la promotion de la santé affective et

sexuelle (Cesas) ont été distribués. Cet outil additionnel est le pendant pratique du classeur *Let's talk about sex* distribué aux structures éducatives en 2021.

Prévention des addictions aux substances licites et illicites

En collaboration avec le *Service Impuls*, un Guide de prévention des addictions destiné aux établissements secondaires publics a été élaboré pour uniformiser les démarches et interventions à mettre en place par les professionnels psycho-socio-éducatifs.

En collaboration avec le SCRIPT et le Centre national de prévention des addictions (cnapa), le Service de la jeunesse a mis en place des modules scolaires de prévention des addictions pour les élèves du cycle 4.2 ainsi que pour les élèves de 6^e secondaire tous niveaux confondus.

Plateforme de prévention vidéoludique

Une plateforme de prévention vidéoludique est en cours de développement. L'idée est de développer un espace dédié à la promotion d'une utilisation saine et équilibrée des jeux vidéo. Cette installation vise à créer un environnement éducatif et informatif pour les joueurs de tous âges.

Rencontres en réseau des conventions (50 % & 100 %)

La promotion régulière des rencontres en réseau de toutes les conventions se réfère au soutien et à l'organisation d'événements où des représentants de différentes conventions ou accords se réunissent pour échanger des informations, partager des expériences et discuter des défis communs.



Jugendwunnen - logements pour jeunes

En 2023, 257 places peuvent être comptées, par rapport à 14 places en 2015, et 268 jeunes, âgés de 18 à 27 ans ont été pris en charge. Un travail assidu est poursuivi afin de développer l'offre et les capacités en logements, car les chiffres montrent que les besoins sont loin d'être couverts.

Communication externe

En 2023, le ministère a organisé pour une première fois les portes ouvertes nationales des maisons des jeunes, avec une action de communication nationale pour mettre en avant l'importance de l'offre pédagogique proposée dans le secteur de la jeunesse. Viennent également compléter ces actions, la création d'un logo aux couleurs nationales pour renforcer l'identité visuelle du secteur.

Organisations et mouvements de jeunesse

Les associations de jeunesse assurent un lien sur les plans social, culturel, économique et politique entre les jeunes, la collectivité et les pouvoirs publics. Diverses associations de jeunesse ont bénéficié d'un subside annuel pour un total de 105 000 €.

Services pour jeunes conventionnés

Le réseau des services pour jeunes conventionnés se compose des services de rencontre, d'information et d'animation, communément appelés « maisons des jeunes », d'une part et de services ayant des missions spécifiques dans l'intérêt des jeunes, appelés « services pour jeunes », d'autre part.

En 2023, ce réseau comptait un nombre total de 90 structures et représente un budget total de 21 846 197 €, avec 3 592 986 € à titre de participation aux frais de fonctionnement et 18 253 211 € à titre de participation aux frais de salaires.

1. Services de rencontre, d'information et d'animation

Les maisons des jeunes, d'envergure locale, sont gérées par des associations sans but lucratif, des communes ou encore des fondations, et cofinancées à raison de 50 % par les communes dans lesquelles elles sont implantées. L'effectif total des postes d'éducateurs conventionnés était de 180,05 ETP répartis sur 56 structures, pour un total de 10 001 975 €, dont 1 491 037 € à titre de frais de fonctionnement et 8 510 938 € à titre de frais de salaires.

2. Services à missions spécifiques

Les services pour jeunes, gérés uniquement par des associations sans but lucratif, remplissent des missions spécifiques et à envergure nationale, notamment dans les domaines de l'information et de la formation des jeunes, ainsi que dans le domaine du logement pour jeunes, et sont financés à 100 % par le ministère.

L'effectif total des postes d'éducateurs conventionnés pour ces structures était de 93,05 ETP répartis sur 34 structures, pour un total de 11 844 222 €, dont 2 101 949 € à titre de frais de fonctionnement et 9 742 273 € à titre de frais de salaires. Ces 34 structures se composent de 11 services de logement pour jeunes et 23 autres services à missions spécifiques. Les services pour logement représentent 1 472 674 € et les autres services 8 269 599 € du total des frais de salaires précités. Ces montants se chiffrent à 149 718 €, respectivement 1 952 299 € du total des frais de fonctionnement précités.

Direction générale de l'intégration

Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA)

Base légale

La [loi du 14 juillet 2023](#) relative à l'accueil, à l'orientation, à l'intégration et à l'accompagnement scolaires des élèves nouvellement arrivés portant création du Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA) garantit désormais une amélioration des mesures d'accueil et d'intégration scolaires grâce à une approche holistique des élèves. Le SIA se substitue au Service de la scolarisation des enfants étrangers (SECAM) et s'appuie sur l'expérience acquise au cours des dernières années.

Missions

Dans la continuité du SECAM, le SIA accueille les familles

nouvellement arrivées au Luxembourg pour assurer information et conseil sur toutes les questions liées à l'offre scolaire luxembourgeoise ainsi que sur les mesures d'aide, d'assistance, d'aménagements et d'accompagnement. Il accueille désormais également les enfants de l'enseignement fondamental.

Depuis la rentrée 2023/2024, une prise en charge systématique est garantie grâce à ce nouveau dispositif d'intégration et d'accueil scolaires qui a comme objectif d'offrir des voies de scolarisation adaptées à la situation individuelle de l'élève et de l'intégrer aussi rapidement que possible dans une classe régulière, tout en veillant à son épanouissement personnel. Ainsi, le SIA pose les jalons de l'élaboration du projet d'accueil qui se fera en collaboration avec les écoles et lycées afin d'éviter, autant que possible, les obstacles à la réussite scolaire et de donner les mêmes chances de réussite à tous les élèves.

Un suivi individuel de l'élève sera offert pendant deux ans à partir du moment où la première langue de scolarisation de l'élève est enseignée dans une classe régulière et consistera en l'appréciation des performances, des progrès scolaires et des observations en classe, en comparaison avec le projet d'accueil.

Des outils et procédures, tels que des documents pour l'appréciation des compétences des élèves nouvellement arrivés ont été élaborés et adaptés en fonction des besoins et attentes identifiés grâce à l'échange avec les écoles et lycées. Le personnel enseignant et socio-éducatif trouve également à sa disposition un centre de documentation sur les thèmes de l'intégration, de l'orientation, de l'interculturalité et du plurilinguisme.

Le SIA effectue l'analyse des besoins en offre spécifique destinée aux élèves et contribuera à la planification nationale annuelle de l'offre scolaire.

Accueil et orientation des élèves

Pour la période de référence du 15/09/22 au 14/09/2023, 1 512 candidats de l'enseignement secondaire et 73 candidats de l'enseignement fondamental ont été accueillis en tant qu'élèves nouvellement arrivés :

15.09.2021 - 14.09.2022 : 1 517 candidats
 15.09.2020 - 14.09.2021 : 1 256 candidats
 15.09.2019 - 14.09.2020 : 983 candidats
 (baisse due à la pandémie)

Les principales nationalités des candidats de l'enseignement secondaire lors des entretiens étaient les suivantes :

Principales nationalités	2022/2023	2021/2022	2020/2021	2019/2020
Syrienne	15,09 %	9,16 %	7,65 %	6,21 %
Portugaise	14,03 %	13,18 %	16,27 %	14,63 %
Erythréenne	7,21 %	6,72 %	7,65 %	6,21 %
Luxembourgeoise (retour au pays)	6,29 %	5,60 %	8,71 %	10,32 %
Afghane	5,16 %	3,82 %	3,96 %	6,21 %
Cap-verdienne	3,57 %	3,36 %	3,43 %	3,30 %
Guinéenne	2,98 %	1,78 %	3,78 %	1,61 %
Ukrainienne	2,91 %	15,89 %	0,26 %	0,50 %
Française	2,85 %	4,09 %	6,51 %	7,06 %
Brésilienne	2,45 %	2,50 %	2,90 %	3,43 %

500 des 1 517 candidats de l'enseignement secondaire accueillis étaient demandeurs de protection internationale (DPI), dont les principales nationalités étaient : syrienne (35,8 %), érythréenne (16 %), et afghane (11 %).

Classes pour élèves nouvellement arrivés

Classes spécialisées d'accueil de l'État à l'enseignement fondamental

Conformément à la législation en vigueur sur l'accueil des élèves nouvellement arrivés, des classes spécialisées d'accueil de l'État sont créées selon les besoins. L'effectif de ces classes peut dès lors varier d'un trimestre à l'autre. Au mois de juin 2023, on comptait 20 classes d'accueil étatiques pour 444 élèves.

Classes d'accueil et classes d'insertion de l'enseignement secondaire général

	Classes d'accueil			Classes d'insertion				Total
	ACCU	CLIJA	CLIJAA	VP-F (7 ^e -5 ^e)	5ADF	GIF (7 ^e -5 ^e)	GIA	
Élèves inscrits	618	236	277	413	133	496	161	2 334 (+277)*
Nombre de classes	40	18	20	32	10	29	9	158 (+7)*
Nombre de lycées	20	14	15	5	4	5	3	66

Inscriptions au mois de juillet 2023 (source : fichier élèves)
 *Augmentation par rapport à 2021-2022

Parmi les classes d'accueil, cinq classes d'alphabétisation ont été offertes pour s'adapter aux besoins des élèves nouvellement arrivés (quatre ACCU et une CLIJA). En dehors des classes CLIJAA déjà offertes, l'année 2022/2023 a connu une extension et diversification pour étendre l'offre au Lycée Privé Emile Metz (LPEM) et Lycée Technique pour Professions de Santé (LTPS), préparer les élèves nouvellement arrivés aux formations uniques offertes dans ces deux lycées et veiller ainsi à leur intégration au sein de ces derniers.

Mesures spéciales à l'attention d'élèves nouvellement arrivés

Actions à l'attention des enseignants

Le SIA a proposé des formations au personnel enseignant et socio-éducatif de l'enseignement fondamental et secondaire :

- journées de l'accueil des classes ACCU, CLIJA et CLIJAA (*blended learning*, deux groupes) ;
- formations continues :
 - l'orientation vers l'enseignement secondaire – Différentes voies pour différents profils linguistiques (six journées / six groupes) ;
 - *Inspiring practices – Sproochfërderung am Cours d'accueil* (quatre journées / quatre groupes) ;
 - le parcours des demandeurs de protection internationale : procédures administratives,

hébergement, accueil et intégration scolaire (une journée / un groupe) ;

- relations école-famille et médiations interculturelles dans le cadre de la formation initiale des enseignants : cours proposés aux étudiants en sciences de l'éducation à l'Université du Luxembourg (semestre cinq).

Le SIA est intervenu à 102 reprises dans les écoles et lycées, dont entre autres 26 conseils de classe, sept sessions d'orientation, neuf accompagnements pédagogiques et deux séances d'information s'adressant aux parents.

Médiateurs interculturels

En 2023, le SIA comptait 107 médiateurs interculturels pour 40 langues différentes. Les cinq langues les plus demandées étaient l'arabe (3 242), le portugais (1 846), le bosnien-croate-monténégrin-serbe (1 102), le tigrigna (1 044) et la langue ukrainienne (892) pour une durée moyenne d'une heure.

Nombre de demandes de médiations pour la période de référence du 01.09. au 31.08. :

2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
7 475	8 926	8 188	10 160	12 109

Langues sollicitées par année scolaire :

Langue	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Arabe	1 955	2 403	1 886	2 640	3 242
Portugais	1 256	1 541	1 405	1 770	1 846
Bosnien-croate-monténégrin-serbe	1 031	1 170	1 271	1 261	1 102
Tigrigna	664	911	742	970	1 044
Ukrainien (depuis 2022)	/	/	/	192	892
Persan / farsi	675	740	438	603	666
Chinois	517	483	512	675	636
Espagnol	133	288	295	411	582
Turc	93	153	217	234	373
Russe	82	174	180	230	371
Albanais	189	108	142	217	196
Italien	193	201	151	154	115
Créole Cap-Vert	137	108	106	127	115

Éducation plurilingue et interculturelle

Développement de la langue et de la culture portugaises

On distingue plusieurs offres de cours, pour un total de 3 054 élèves :

- l'intervenant de langue portugaise au cycle I : 480 élèves dans sept écoles ;
- les cours intégrés (pendant les horaires scolaires) : 86 cours suivis par 961 élèves ;
- les cours complémentaires, débutants et avancés (en dehors des horaires scolaires, en articulation avec le plan d'études de l'enseignement fondamental) : 69 cours suivis par 760 élèves ;
- les cours parallèles (ayant lieu en dehors des horaires scolaires et suivant le programme de l'enseignement portugais à l'étranger) : 105 cours suivis par 1 333 élèves.

La langue portugaise est également offerte en tant que cours à option (débutants et avancés) ou en tant qu'activité périscolaire dans cinq lycées. Ces cours, suivis par 112 élèves, visent la continuité de l'apprentissage du portugais ainsi que le développement de compétences communicatives, plurilingues et interculturelles de l'élève.

Éducation interculturelle

Le Centre d'éducation interculturelle – ikl est un service soutenu par la Ville de Luxembourg qui existe depuis 1989 et qui est géré par le ministère et l'ASTI asbl. Il a pour mission de promouvoir l'éducation interculturelle et de favoriser le vivre-ensemble à travers des formations à destination des élèves et du personnel enseignant et socio-éducatif ainsi qu'à travers l'élaboration d'outils pédagogiques.

En 2022/2023, 184 interventions ont été effectuées. En septembre 2023, toutes les activités en relation avec l'éducation formelle du Centre ainsi que deux collaborateurs ont été repris par le ministère et font désormais partie du SIA.

Ensemble avec d'autres membres du SIA, les collaborateurs de l'ikl accompagnent les écoles dans leurs démarches interculturelles et proposent des formations aux personnel et aux élèves telles que :

- L'asile et la fuite (Cliché) ;
- Les discriminations, racismes et micro-agressions ;
- L'interculturalité (*Interkulturell Öffnung* et autres) ;
- Le vivre-ensemble ;
- Les migrations au Luxembourg ;
- Identités et sentiment d'appartenance.

Activités d'été

Entre le 19 juillet et le 25 août 2023, 126 élèves ont participé aux cours d'été pour les jeunes des classes d'accueil afin de pratiquer le français pendant des activités ludiques, culturelles et sportives. Les élèves ont été encadrés par des agents du SIA et des étudiants engagés et formés (trois jours) à ces fins, 24 au total. L'atelier *Creative Coding* a compté 24 inscriptions, en

deux groupes, deux fois par semaine, pendant deux semaines. Au total, il y a eu 33 désistements au cours des cinq semaines.

En collaboration avec le SNJ, la colonie *Horizon – Sans frontières* s'est adressée à 20 élèves au total (dix élèves des classes ACCU et CLIJA et dix des classes régulières) en deux périodes de cinq jours en août 2023 et visait la pratique des langues, mais aussi l'intégration et le vivre-ensemble.

L'encadrement de jour et de nuit a été assuré par deux chefs de camp et quatre moniteurs, titulaires d'un certificat nautique de Lultzhausen. Quatre animateurs étaient responsables des jeunes pendant les activités ayant lieu les après-midis. Une étudiante, recrutée par le SIA, a pris en charge les activités à vocation linguistique et a soutenu les animateurs du SNJ.

Renforcement du Service

Afin d'améliorer l'accueil et l'encadrement des élèves nouvellement arrivés, neuf agents administratifs ont rejoint le SIA.

Institut national des langues Luxembourg (INLL)

L'année académique 2022/2023 a été marquée par une légère augmentation du nombre d'inscriptions aux cours de langues, avec 15 259 inscriptions contre 15 166 en 2021/2022. Les inscriptions aux certifications nationales et internationales à l'INLL ont également connu une nette augmentation de 29 %, atteignant 5 638 inscriptions contre 4 379 en 2021/2022.

Cette hausse s'inscrit dans le cadre d'une demande croissante pour le *Sproochentest*. Afin de répondre au mieux aux besoins des apprenants et de garantir un bon fonctionnement de l'administration ainsi qu'une offre de cours de qualité, le recrutement du personnel enseignant et administratif ainsi que la formation systématique des stagiaires pour les postes sollicités s'avèrent indispensables. En outre, les locaux actuels de l'INLL, y compris ses annexes à Belval et à Mersch, permettent une planification raisonnée de l'offre de cours.

À noter que la loi du 22 mai 2009 portant création de l'Institut national des langues a été abrogée et remplacée par la loi du 8 mars 2023 portant création de l'Institut national des langues Luxembourg.

Cours de langues

En 2022/2023, l'INLL a organisé 974 cours (contre 1 008 cours en 2021/2022) et a totalisé 15 259 inscriptions. Sur les neuf langues proposées (allemand, anglais, chinois, espagnol, français, italien, luxembourgeois, néerlandais et portugais), le français et le luxembourgeois sont les langues les plus demandées.

Ainsi, 5 715 inscriptions concernaient le français, ce qui constitue une augmentation de 3,3 % par rapport au nombre d'inscriptions de l'année académique 2021/2022. En revanche, le département de luxembour-

geois a connu une légère baisse de 5,5 % du nombre d'inscriptions en 2022/2023, avec 5 394 inscriptions contre 5 707 en 2021/2022. Il est à noter que le nombre d'inscriptions dans les autres langues reste stable, totalisant 4 150 inscriptions.

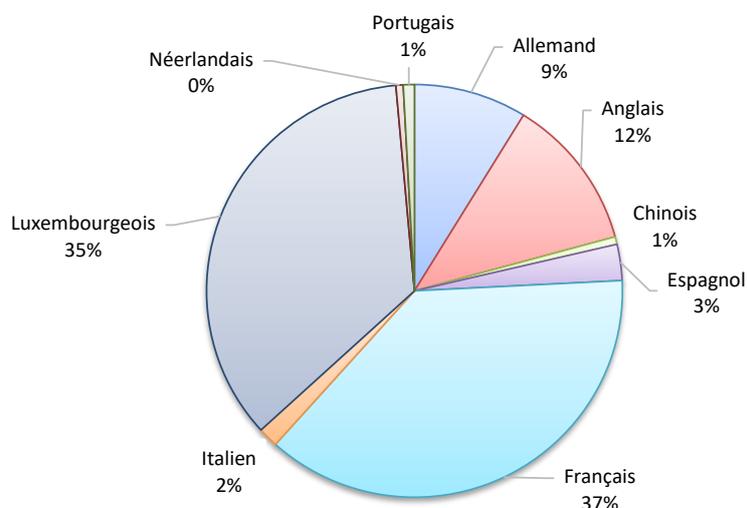
Comme chaque année, l'INLL investit dans de nouvelles offres d'apprentissage des langues afin de mieux répondre aux besoins de son public. En étroite collaboration avec l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), l'INLL a développé et a proposé des cours intensifs à visée professionnelle en allemand, anglais, français et luxembourgeois.

Ces cours sont offerts gratuitement aux niveaux A1, A2, B1 et B2, en fonction des besoins par langue, et sont destinés aux demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM. Ces cours sont axés sur des objectifs communicatifs contextualisés dans le domaine socioprofessionnel visant à augmenter l'employabilité des personnes inscrites et sont dispensés sur les trois sites de l'INLL.

Parmi les nouveautés des cours de langues, l'offre s'est enrichie avec l'organisation de cours d'introduction à la langue et à la culture luxembourgeoises spécialement destinés aux lycéens de la région du Grand Est ainsi que des cours hybrides, en *blended learning* et *eLearning*, offrant ainsi une flexibilité et une diversité accrues aux apprenants.

Au total, l'INLL a dispensé 136 cours en mode *blended learning* comptant 2 067 inscriptions et 11 cours en *eLearning* avec 142 personnes inscrites pendant l'année académique 2022/2023, toutes langues confondues.

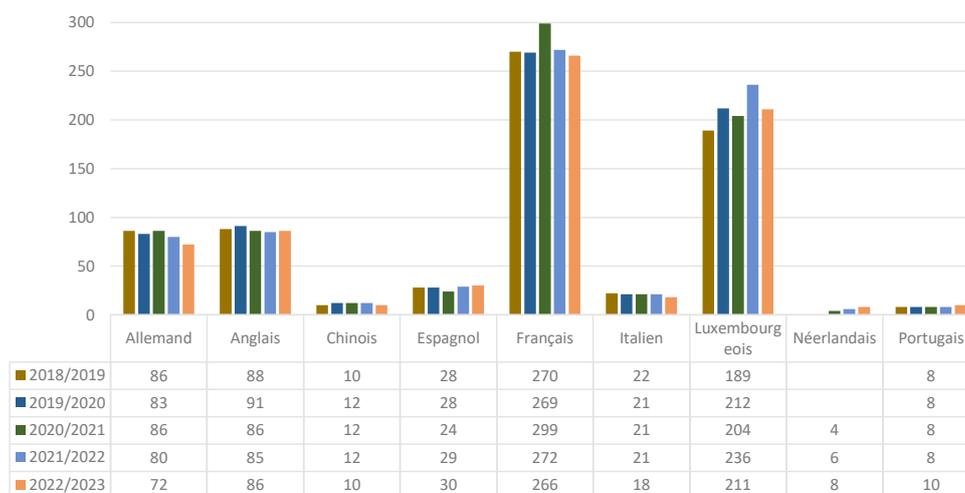
Taux d'inscription aux cours par langue - année 2022/2023



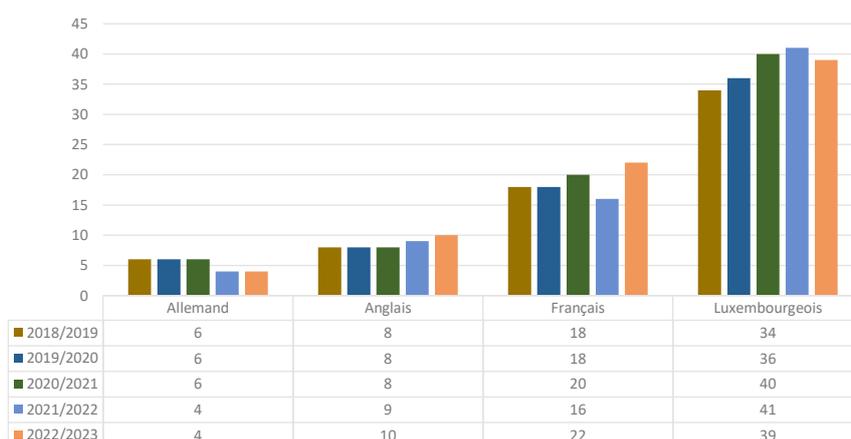
Inscriptions aux cours de langues à l'INLL pendant l'année académique 2022/2023

Langue	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	Total
Allemand	1 560	1 610	1 591	1 544	1 647	1 662	1 723	1 556	1 364	1 341	15 598
Anglais	1 643	1 859	1 885	1 939	1 873	1 839	2 001	1 600	1 596	1 830	18 065
Chinois	150	137	125	118	128	133	150	135	111	90	1 277
Espagnol	532	469	436	430	479	480	464	394	420	432	4 536
Français	4 554	4 915	4 964	5 020	5 444	5 740	5 772	5 619	5 533	5 715	53 276
Italien	298	302	284	273	272	273	303	291	258	239	2 793
Luxembourgeois	2 966	3 459	3 449	3 814	4 756	5 291	6 217	5 567	5 707	5 394	46 620
Néerlandais								47	69	86	202
Portugais	134	156	111	117	132	136	146	126	108	132	1 298
Total	11 837	12 907	12 845	13 255	14 731	15 554	16 776	15 335	15 166	15 259	
Évolution 1 an	106 %	109 %	100 %	103 %	111 %	106 %	108 %	91 %	99 %	101 %	

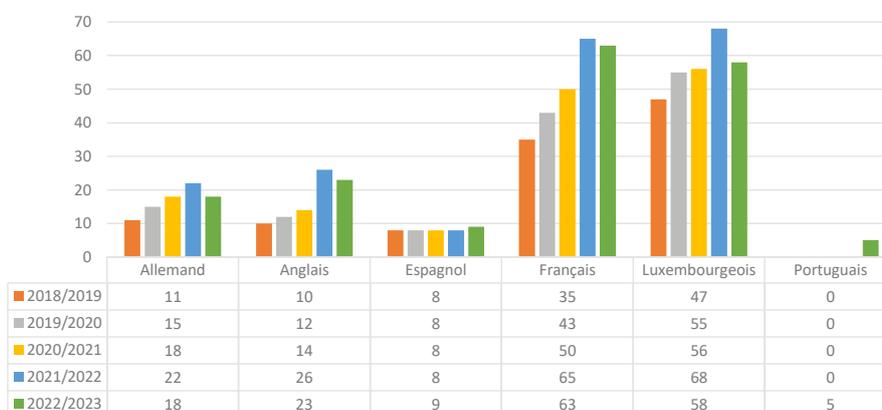
Évolution du nombre de classes à INLL-Glacié 2018/2019 à 2022/2023



Évolution du nombre de classes à INLL-Mersch 2018/2019 à 2022/2023



Évolution du nombre de classes à INLL-Belval 2018/2019 à 2022/2023



Certifications nationales – Sproochentest et diplôme Lëtzebuergesch als Friemsprooch

Chaque enseignant du département de luxembourgeois est impliqué dans le *Sproochentest*, à raison de deux leçons par semaine. Les épreuves, qui se tiennent du mardi au vendredi, alternent entre les tests d'expression et de compréhension orales. Ce système permet d'accueillir entre 20 et 30 candidats à chaque session, réduisant ainsi les délais d'attente pour passer le test. Grâce à cette efficacité, 3 512 candidats ont été testés entre septembre 2022 et juillet 2023. Le taux de réussite global pour toutes les sessions du *Sproochentest* durant cette période s'élève à 67 %.

Afin de réduire encore davantage les délais d'attente pour la participation au *Sproochentest*, l'INLL a introduit la passation du test sur tablette. Cette innovation permet d'organiser les épreuves de compréhension et d'expression orales en une seule demi-journée pour chaque candidat. Le *Sproochentest* est désormais organisé sur deux des trois sites de l'INLL, à savoir à l'INLL-Glacis ainsi qu'à l'INLL-Belval.

L'INLL, visant à maintenir la qualité du *Sproochentest*, a établi un partenariat avec le *Luxembourg Centre for Educational Testing* (LUCET) de l'Université du Luxembourg, en vue de l'obtention du label *Association of Language Testers Europe* (ALTE). Par ailleurs, l'INLL a organisé des sessions du *Lëtzebuergesch als Friemsprooch* (LaF) pour 193 candidats en 2022/2023 contre 185 candidats en 2021/2022, le taux de réussite étant de 40 %.

En collaboration avec la *Gesellschaft für akademische Studienvorbereitung und Testentwicklung* (g.a.s.t.), l'INLL travaille actuellement sur une version numérique du test LaF pour les niveaux A2-B1. Une première série de tests a déjà été menée.

Promotion de l'enseignement et de l'apprentissage du luxembourgeois

L'INLL propose une formation continue menant au diplôme *Zertifikat Lëtzebuergesch Sprooch a Kultur* (ZLSK). Pour

la promotion 2022/2023, 24 candidats étaient inscrits, parmi lesquels 22 ont réussi à obtenir leur diplôme. Suite à l'entrée en vigueur de la loi du 8 mars 2023 portant création de l'INLL, cette formation a été revue et est désormais intitulée *Zertifikat Lëtzebuergesch Léiere Léieren* (ZLLL).

L'INLL propose désormais cette formation en deux sessions annuelles, une en septembre et une autre en février. La rentrée 2022/2023 a vu l'apparition d'une version *blended learning* du ZLSK, ce qui a permis à un plus grand nombre de candidats de participer à cette formation.

Au total, plus de 94 000 exemplaires du livre *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch?* (SDL) (A1 & A2 & B1) ont été vendus depuis leur parution. Ces ouvrages sont utilisés comme supports de cours à l'INLL, dans les formations organisées par le Service de la formation des adultes (SFA) ainsi que dans les écoles de langues privées et les lycées. Les neufs dossiers pédagogiques pour l'apprentissage du niveau B2 sont disponibles exclusivement et gratuitement en ligne.

À côté de l'élaboration du matériel didactique dans le cadre de la série *Schwätzt Dir Lëtzebuergesch?*, un groupe de travail composé d'enseignants de luxembourgeois a travaillé sur la réalisation d'une plateforme d'apprentissage en ligne du luxembourgeois lancée en septembre 2022 suite à la conférence de presse avec le ministre Claude Meisch. En plus de son accès web, *Léier Lëtzebuergesch Online* (LLO.lu) est disponible sur *iPhone* et *Android*. Actuellement, 70 581 personnes inscrites bénéficient gratuitement du contenu ludique et interactif pour apprendre le luxembourgeois dans le monde entier.

L'INLL collabore étroitement avec les différents acteurs impliqués dans la promotion de la langue luxembourgeoise, comme le commissaire à la langue luxembourgeoise, le *Zentrum fir d'Lëtzebuergesch Sprooch* (ZLS) et l'Université du Luxembourg. Par ailleurs, l'INLL a signé une convention avec le ZLS pour l'élaboration d'un test en orthographe luxembourgeois.

Examen d'évaluation de la langue luxembourgeoise pour l'acquisition de la nationalité luxembourgeoise *Sproochentest*

Périodes	Inscrits	Présents	% Présents	Admis	% Admis
décembre 2008 à avril 2017	8 824	8 531	97 %	5 796	68 %
mai 2017 / juillet 2017*	507	487	96 %	396	81 %
septembre 2017 / juillet 2018	2 173	2 060	95 %	1 530	74 %
septembre 2018 / juillet 2019	2 224	2 121	95 %	1 523	72 %
septembre 2019 / juillet 2020	2 380	2 271	95 %	1 603	71 %
septembre 2020 / juillet 2021	3 142	2 871	91 %	1 809	63 %
septembre 2021 / juillet 2022	3 295	3 096	94 %	2 068	67 %
septembre 2022 / juillet 2023	3 773	3 512	93 %	2 352	67 %
Total	26 318	24 949	95 %	17 077	70 %

*article 15 de la loi du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise.

Examen *Lëtzebuergesch als Friemsprooch (LaF)*

Année	Nombre sessions	Inscrits	Présents	% Présents	Admis	% Admis
2016/2017	3	179	160	89 %	91	57 %
2017/2018	3	167	119	71 %	73	61 %
2018/2019	3	129	116	90 %	67	58 %
2019/2020	2	111	105	95 %	49	47 %
2020/2021	3	229	209	91 %	110	53 %
2021/2022	3	207	185	89 %	98	53 %
2022/2023	3	209	193	92 %	78	40 %

Certifications internationales

Le nombre d'inscriptions aux examens et tests internationaux est passé de 877 en 2021/2022 à 1 655 en 2022/2023, ce qui correspond à une augmentation de 89 %. Alors que tous les examens et tests internationaux ont connu un bel essor, le nombre d'inscriptions pour l'anglais, en particulier, a augmenté significativement, passant de 419 à 1 047 inscriptions, ce qui revient à une augmentation de 150 %. Cela s'explique notamment par le fait que l'INLL a augmenté le nombre de sessions en ligne du *International English Language Testing System (IELTS)* pour répondre à une demande toujours croissante. De plus, conscient de l'importance de l'évolution technologique dans le domaine de la certification, l'INLL a promu la digitalisation par la mise en place du *Test Deutsch als Fremdsprache (TestDaF)* sur ordinateur. Afin de répondre aux besoins grandissants du Service des examens de l'INLL, l'équipe administrative ainsi que le pool de surveillants et d'examineurs ont été renforcés.

Résultats des examens à l'INLL en 2022/2023

Langue	Examen	Nbre de sessions	Inscrits	Présents	% Présents	Admis	% Admis
Allemand	GOETHE-ZERTIFIKAT	6	164	151	92 %	73	48 %
Allemand	TestDaF	5	21	21	100 %	*	*
Anglais	CAMBRIDGE ENGLISH	7	484	452	93 %	425	94 %
Anglais	IELTS	19	204	193	95 %	*	*
Espagnol	DELE	2	19	19	100 %	14	74 %
Français	DELFDALF	3	292	275	94 %	198	72 %
Français	TCF	4	73	60	85 %	*	*
Italien	CELI	2	22	20	45 %	20	100 %
Luxembourgeois	<i>Lëtzebuergesch als Friemsprooch</i>	3	209	185	88 %	146	79 %
Luxembourgeois	<i>Sproochentest Lëtzebuergesch</i>	109	3 773	3 512	93 %	2 352	67 %
Portugais	CAPLE	2	14	14	93 %	12	86 %
Total		162	5 275	4 902	93 %	3 240	70 %

(*) Les tests permettent la détermination d'un niveau ; ils ne sont pas repris dans ce tableau.

Évolution du nombre de candidats aux examens et tests par année – INL – 2017/2018 à 2022/2023

Langue	Examen	2017/ 2018	2018/ 2019	2019/ 2020	2020/ 2021	2021/ 2022	2022/ 2023
Allemand	GOETHE-ZERTIFIKAT	72	79	78	138	111	164
Allemand	TestDaF	42	27	15	28	27	21
Anglais	CAMBRIDGE ENGLISH	107	157	122	135	215	484
Anglais	IELTS	244	239	165	38	204	563
Espagnol	DELE	13	11	9	25	13	19
Français	DELFS-DALF	176	176	170	229	219	292
Français	TCF	46	29	31	41	53	73
Italien	CELI	4	8	10	13	18	22
Luxembourgeois	<i>Lëtzebuergesch als Friemsprooch</i>	167	129	111	229	207	209
Luxembourgeois	<i>Sproochentest Lëtzebuergesch</i>	2 173	2 224	2 380	3 142	3 295	3 773
Portugais	CAPLE	6	11	5	8	17	14
Total		3 050	3 090	3 096	4 026	4 379	5 638

Médiathèques

Les deux médiathèques de l'INLL comptent 1 418 lecteurs inscrits et présentent un fond de 17 383 ouvrages tout support confondu. En 2022/2023, des événements destinés à la communauté de l'INLL ont régulièrement été organisés au sein des médiathèques. Parmi ces événements figuraient cinq *Meet and Speak* qui ont eu lieu à l'INLL ou dans des lieux propices aux échanges interculturels, le *Bookface challenge*, des quiz, un cours d'initiation à la langue des signes, le club des jeux, l'action *Bichertosch*, dont l'objectif est de promouvoir la lecture et bien d'autres encore. En collaboration avec le ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité et le *Zentrum fir politesch Bildung* (ZpB), les expositions *100 ans de démocratie au féminin* et *Sustainable development goals* ont été organisées au sein de l'INLL.

Formation des enseignants de l'INLL

En collaboration avec l'IFEN et des partenaires externes tels que le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) de Graz (Autriche) ou *TV5Monde*, l'INLL a organisé plus de 150 heures de formations. Outre, les nombreuses formations ayant comme objectif de présenter les nouvelles tendances en matière de l'enseignement des langues, une attention particulière a été portée cette année à l'habilitation et la réhabilitation des enseignants en tant qu'examineurs pour les examens et tests nationaux et internationaux avec 58 heures de formation. De plus, une enseignante a suivi une formation de 30 heures de formateurs d'examineurs-correcteurs pour les examens DELF-DALF à France Éducation internationale (FEI) par le biais du Bureau pour l'enseignement de la langue et de

la civilisation française (BELC) à Sèvres (France). En 2023, la micro-formation a fait son entrée à l'INLL. Ces courtes formations en présentiel ou à distance ont permis d'épauler les enseignants dans leur travail en présentant des contenus très variés tels que des applications innovantes pour l'apprentissage des langues, des fonctionnalités spécifiques d'outils technologiques utilisés à l'INLL, le rôle de l'intelligence artificielle dans l'enseignement des langues, la prise en charge d'apprenants ayant des besoins spécifiques, les procédures administratives de l'INLL, etc. Ces micro-formations ont apporté des réponses aux diverses questions des enseignants et des solutions rapides à des problèmes rencontrés dans leur travail au quotidien.

Collaboration nationale et internationale

L'INLL est membre de l'*Association of Language Testers in Europe* (ALTE). En vue de rester la référence nationale dans l'enseignement-apprentissage et dans le domaine des certifications, les membres de l'INLL participent régulièrement à des conférences internationales comme celles organisées par *Evaluation and Accreditation of Quality Language Services* (Eaquals). Le Luxembourg est membre du Centre européen des langues vivantes (CELV) du Conseil de l'Europe. La directrice de l'INLL continue à exercer sa fonction d'autorité nationale de nomination et représente ainsi le Luxembourg au sein du Comité de direction en promouvant les activités du CELV au Grand-Duché. En collaboration avec l'ADEM, l'INLL a organisé deux journées *Jobday* ADEM-INLL pendant l'année académique 2022/2023, permettant à 461 personnes inscrites à l'ADEM et aux usagers de l'INLL de rencontrer 38 employeurs nationaux.

Service de la formation des adultes (SFA)

Le SFA a pour mission de développer et de promouvoir la formation des adultes ainsi que d'organiser des cours pour adultes dans les domaines de la 2^e voie de qualification, de l'instruction de base, d'intérêt général et de promotion sociale.

Les cours sont ouverts à tous les résidents ; ils s'inscrivent dans une logique d'éducation populaire et offrent une perspective de promotion sociale, de promotion professionnelle ou d'épanouissement personnel. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des inscriptions dans les différents domaines de formation :

Domaine de formation	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Enseignement secondaire classique	115	217	164	162	190	237
Enseignement secondaire général	516	493	406	484	420	470
Langues	17 480	18 420	17 607	17 299	17 864	19 377
Arts et créations artisanales	1 527	1 599	1 593	1 538	1 505	1 605
Technologies de l'information et de la communication	1 239	1 122	789	760	804	2 008
Sciences, économie et environnement/ Socio-éducatif et bien-être	449	358	262	272	342	330
Instruction de base	851	738	604	1 083	1 472	1 145
Cours pour adultes à besoins spécifiques	287	289	25	297	284	306
Citoyenneté (CAI et loi nationalité)	3 001	3 705	3 068	4 331	4 900	4 916
Intégration linguistique primo arrivants, DPI, BPI	1 193	1 719	2 542	3 164	5 804	4 318
Total	26 658	28 660	27 060	29 390	33 585	34 712

2^e voie de qualification

Les personnes qui n'ont pas terminé leur formation initiale ou qui n'ont pas atteint le niveau requis pour réaliser leurs projets peuvent accéder aux mêmes diplômes et certificats que ceux délivrés par l'enseignement secondaire par les cours de 2^e voie de qualification.

Les formations, offertes en présentiel (cours du soir et cours en journée) ou à distance (*e-learning*), sont adaptées aux besoins des adultes et permettent de concilier vie familiale, emploi et formation. En 2022/2023, 470 personnes étaient inscrites à une classe de l'enseignement secondaire général combinant les cours de jour et cours de soir.

De ces 470 participants, 232 personnes étaient inscrites en cours de jour, dont 150 dans la voie de préparation et 82 personnes dans les classes de 5^e. 238 personnes ont suivi des classes en cours du soir, qui sont plutôt suivis par la population active. 17 personnes sur les 238 étaient inscrites dans la classe de 1^{re} TPCM(F), qui a été organisée pour la première fois en cours de soir.

La plateforme *eCampus* a pris en charge 237 apprenants adultes qui préparaient le diplôme de fin d'études secondaires classiques en section G et 12 pour les modules préparatoires permettant aux techniciens d'accéder à des études supérieures via *e-learning*. Depuis 2022/2023, une classe de 3^e Générale est proposée.

Pour la rentrée de 2023/2024, l'*eCampus* est rattaché au Lycée Technique de Bonnevoie (LTB) pour enrichir

l'offre scolaire de l'école publique et parce que l'enseignement à distance, de même que l'apprentissage hybride ou mixte, sont appelés à se développer au cours des années à venir.

Instruction de base pour adultes

L'instruction de base s'adresse aux adultes en situation d'illettrisme. Ce sont des personnes qui avaient été scolarisées, mais qui ne maîtrisent pas ou plus suffisamment les compétences de base (la lecture, l'écriture et le calcul) pour être autonomes dans les situations simples de la vie quotidienne.

L'instruction de base concerne aussi les personnes issues de l'immigration qui n'ont jamais été scolarisées. En 2022/2023, il y a eu 1 144 inscriptions (1 472 l'année précédente).

Cours d'intérêt général

La formation générale des adultes comprend les domaines des langues, de l'art et des créations artisanales, des sciences, de l'économie et de l'environnement, du socio-éducatif et bien-être, et des TIC. Pour un total de 23 695 inscriptions aux cours d'intérêt général, la grande majorité des apprenants a opté pour une formation linguistique (83,3 %). Les TIC regroupent 8,4 % des inscriptions, les arts et créations artisanales 6,7 % et les sciences 1,3 %.

Les cours d'intérêt général sont offerts par les lycées, les associations, les communes et syndicats communaux qui bénéficient d'agrèments délivrés par le SFA.

Sur 23 695 inscriptions, 10 946 (46,1 %) sont effectuées auprès des associations, 7 723 (32,5 %) auprès des communes et 4 022 (16,9 %) auprès du SFA et des lycées.

Parmi les cours de langues, les cours de luxembourgeois sont les plus fréquentés. Sur un total de 19 752 inscriptions en formation linguistique, 46,8 % concernaient la langue luxembourgeoise, 40,2 % la langue française, 4,9 % la langue anglaise, 1,7 % la langue allemande et 6,4 % 13 autres langues.

De 1999/2000, quand 1 407 inscriptions avaient été enregistrées aux cours de langue luxembourgeoise, à 2022/2023 avec 8 871 inscriptions, la progression annuelle des apprenants de la langue luxembourgeoise est considérable.

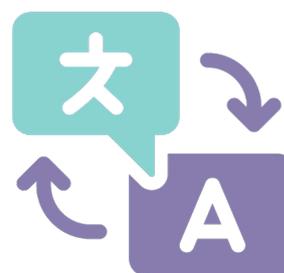
L'afflux aux cours de langues résulte de trois raisons majeures : l'augmentation continue de l'immigration, la volonté accrue des concernés d'apprendre les langues officielles du Luxembourg et le nombre croissant de personnes qui désirent accéder à la nationalité luxembourgeoise.

Ateliers d'apprentissage personnalisé - L4S Learn for Success

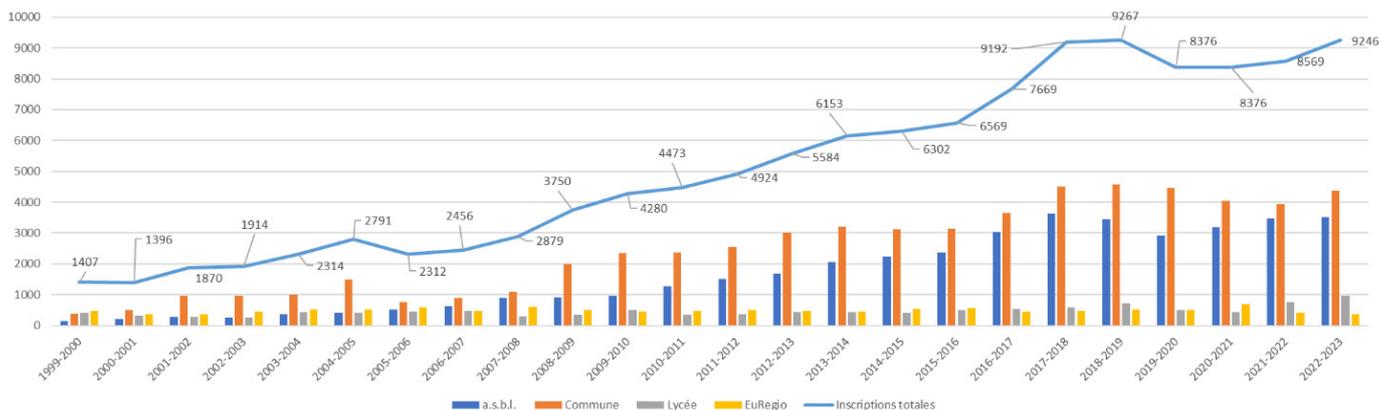
Parallèlement aux cours d'intérêt général, le SFA continue de proposer les ateliers d'apprentissage personnalisé L4S - *Learn for Success*. Ce dispositif s'adresse à tout adulte qui, dans le cadre de son travail, de sa recherche d'emploi ou de son projet de reconversion professionnelle, nécessite un soutien flexible et sur mesure en langues (anglais et français) ou en mathématiques.

Depuis septembre 2021, les ateliers L4S sont proposés dans les locaux de la Maison de l'orientation. Pendant l'année de formation 2022/2023, 56 conventions ont été signées correspondant à 242 heures d'anglais, 930 heures de français et 402 heures de mathématiques.

	Administration communale	ASBL	Ministère	Total
Allemand	63	211	75	349
Anglais	578	295	108	981
Arabe			36	36
Bosniaque, croate, serbe		7	7	14
Chinois		33	17	50
Cours de langue de signes	42			42
Espagnol	103	10	155	268
Français	1 762	5 861	334	7 957
Grec			40	40
Italien	76	200	91	367
Japonais			161	161
Latin			10	10
Luxembourgeois	4 376	3 526	969	8 871
Orthographe luxembourgeoise			13	13
Néerlandais		13		13
Polonais			15	15
Portugais	48	38	37	123
Russe			67	67
Total	7 048	10 194	2 135	19 377



Progression des inscriptions dans les cours de Luxembourgeois sans le INLL (Situation au 14/09/22)



Cours de citoyenneté

Les cours de citoyenneté représentent aujourd'hui un autre pilier important de la formation générale des adultes. Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la nationalité du 8 mars 2017, le certificat *Vivre ensemble au Grand-Duché de Luxembourg* peut être acquis en participant soit à des cours de 24 heures, soit à un examen. Les cours et l'examen, dispensés en trois langues, portent sur les droits fondamentaux des citoyens, les institutions étatiques et communales du Grand-Duché de Luxembourg et sur l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg et l'intégration européenne.

Pendant l'année de formation 2022/2023, 2 879 certificats ont été émis pour des personnes ayant participé aux cours et 614 certificats à des personnes s'étant présentées à l'examen.

Dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration (CAI), des cours d'instruction civique sont proposés aux signataires du contrat. Pour l'année de formation 2022/2023, 1 423 certificats ont été émis à des personnes ayant participé à ces cours.

Cellule Orientation – Maison de l'orientation

Depuis mai 2021, la Cellule Orientation du SFA se trouvant au sein de la Maison de l'orientation (MO) accueille et conseille les adultes dans les domaines touchant au développement personnel (formations d'intérêt général, la reprise d'études, l'instruction de base, l'intégration linguistique, etc.).

Au guichet unique de la MO, 3 904 orientations ont eu lieu, dont 1 764 concernent les clients IL, 782 des demandes de cours spécifiques et 1 358 des demandes d'orientation générale. Dans les bureaux de la Cellule, 1 529 orientations dans le cadre de l'orientation générale et deuxième voie de qualification ont eu lieu. Outre l'orientation et la guidance des adultes, entre mai et septembre 2023, 104 personnes ont eu accès à la formation professionnelle grâce au test DAP.



Intégration linguistique des DPI/BPI et primo-arrivants

Dans le cadre du Parcours d'intégration accompagné (PIA), initialement mis en place pour les demandeurs de protection internationale (DPI), le SFA assure le volet de la formation linguistique et de l'orientation vers la formation des adultes, aussi bien pour les DPI que pour les bénéficiaires de la protection internationale (BPI).

Pendant l'année de formation 2022/2023, 2 187 personnes ont participé aux cours d'intégration linguistique, contre 2 648 l'année précédente et 1 154 en 2021/2022.

Il s'agit en l'occurrence d'une diminution par rapport à 2021/2022, quand l'arrivée importante de personnes en provenance de l'Ukraine avait fait augmenter les chiffres.

Ce projet comprend deux étapes :

- Lors d'une séance de guidance individuelle (intégration linguistique 1), les connaissances linguistiques et le parcours scolaire des futurs apprenants sont analysés, afin de les orienter vers les cours correspondant à leur niveau linguistique. Les personnes sont alors inscrites en cours d'alphabétisation ou en cours de français – langue d'intégration.
- Les cours d'intégration linguistique (intégration linguistique 2) comprennent au moins 120 heures de cours d'alphabétisation ou de français – langue d'intégration (FLI), dont l'objectif est d'atteindre un niveau A1 en français. L'organisation se fait en *blended learning* : des cours en présentiel, des cours à distance et des ateliers « Pratique de langue », combinés dans une formation de 11 heures par semaine. Selon les besoins des apprenants, les cours peuvent durer entre 120 et 480 heures. Il s'agit de cours trimestriels.

Entre le 15 septembre 2022 et le 14 septembre 2023, 1 547 inscriptions ont été enregistrées en cours d'intégration linguistique 1 (2 220 l'année précédente) et 4 318 (3 584 l'année précédente) en cours d'intégration linguistique 2, réparties comme suit :

- 1 472 en cours d'alphabétisation (augmentation de 45 % par rapport à l'année précédente) ;
- 2 846 en cours de français langue étrangère (augmentation de 10 % par rapport à l'année précédente).

En 2022/2023, 1 258 certificats ont été émis dans le cadre des cours d'intégration linguistique 1 et 2 680 certificats pour les cours d'intégration linguistique 2.

Les supports de cours et des activités pédagogiques complémentaires aux cours d'intégration linguistique sont toujours en cours de développement. Dès finalisation, ils sont accessibles gratuitement sur le site :

www.sfadocs.lu

Formation en milieu pénitentiaire

Assuré par le SFA, le Service d'Enseignement et de formation des Centres pénitentiaires de l'État essaie de satisfaire au maximum la demande d'apprentissage des détenus et offre des cours d'instruction de base aux débutants, des cours plus avancés aux personnes qui désirent améliorer leurs compétences en lecture, en écriture et en mathématiques, des cours d'intérêt général et des cours permettant de suivre une formation de l'enseignement secondaire du système éducatif officiel du Luxembourg.

En 2022/2023, 298 apprenants, dont 265 hommes et 33 femmes, étaient inscrits au Centre pénitentiaire de Luxembourg (CPL) et 131 apprenants, dont 120 hommes et 11 femmes, au Centre pénitentiaire de Givenich (CPG).

La répartition des apprenants était la suivante :

- 323 apprenants ont participé aux cours d'enseignement des compétences scolaires de base pour apprendre à mieux écrire, lire et calculer.
- 82 apprenants ont participé aux cours de formation générale, citoyenne et culturelle.
- 107 apprenants ont suivi des formations et activités pratiques.
- 50 apprenants ont participé à des activités artistiques et de loisirs.
- Six apprenants ont suivi un enseignement à distance.

Au Centre pénitentiaire Uerschterhaff, les cours y ont débuté en janvier 2023, en fonction de l'arrivée progressive des prévenus. Pour 2023 dans son ensemble, on comptait 288 inscriptions.

L'enseignement en milieu carcéral est conçu comme une formation pour adultes, sauf lorsqu'il s'adresse aux mineurs. Tout contact entre mineurs et détenus adultes étant proscrit, des cours sont organisés exclusivement pour détenus mineurs. Pendant l'année scolaire 2022/2023, quatre mineurs étaient inscrits au CPL et ont suivi un enseignement de base, respectivement un enseignement par modules dans le cadre de la voie de préparation de l'enseignement secondaire général. Les matières enseignées étaient : l'alphabétisation, le français, l'allemand, les mathématiques, l'informatique, la culture générale et les activités artistiques.

Promotion de l'accès à l'éducation et à la formation des adultes

L'outil d'information du SFA est le catalogue annuel de l'éducation et de la formation des adultes, paru en 2023 pour la 32^e fois, à 12 000 exemplaires. Les informations fournies par le catalogue sont également accessibles sur le site du ministère et sur www.lifelong-learning.lu.

Le droit d'inscription réduit est l'outil national par lequel des personnes économiquement défavorisées, migrantes ou fragilisées par rapport au marché de l'emploi, sont incitées à participer à l'éducation et à la formation des adultes. Des bons donnent droit à

un tarif d'inscription réduit (10 € par cours) aux cours dispensés par les lycées, les communes, les associations conventionnées et l'INLL. En 2022/2023, 22 407 bons ont été émis, dont 45,9 % par l'ADEM, 23,1 % par le MIFA – Département de l'intégration dans le cadre du contrat d'accueil et d'intégration et 8,6 % par l'ONA pour les DPL, 15,2 % par l'Office national d'inclusion sociale (ONIS) et 7,2 % par les offices sociaux. Sur l'ensemble des bons utilisés, les cours de français (51,8 %), de luxembourgeois (34 %), d'anglais et d'allemand sont les plus fréquemment choisis, suivis des TIC. 23,2 % des bons émis n'ont pas été utilisés et ont expiré alors que 7,4 % des bons n'ont pas encore été utilisés, mais restent valables.

Activités et projets européens

Le SFA participe à l'*Agenda Adult Learning (AAL)* de la Commission européenne. Les projets soumis portent sur le développement des ressources, selon les critères promus par la Commission européenne, à savoir : le développement de l'éducation des adultes sur le plan national et l'amélioration de la qualité.

La participation à l'AAL permet au SFA des échanges de bonnes pratiques avec des experts européens, reconnus dans le domaine de l'andragogie. Le SFA est membre de l'*European Basic Skills Network (EBSN)*. Ce réseau regroupe les décideurs et parties prenantes européens dans le domaine de l'instruction de base.

Digital Learning Hub (DLH)

Considéré comme priorité politique en 2022, le DLH a réussi à s'implanter dans le paysage de la formation continue en technologies avec 306 formations offertes en 2023 dans tous les domaines de l'informatique et 3 645 inscriptions (44 % des participants sont des femmes). Avec l'ouverture de *42 Luxembourg*, le DLH a lancé sa formation phare avec 141 participants à la première « piscine », dont 22 % de femmes.

En 2023, le DLH a affiné ses activités et ses deux objectifs qui sont : soutenir la transformation numérique du pays par le biais de la formation continue et de combler le manque important de professionnels qualifiés en informatique sur le marché de l'emploi. D'une manière générale, le DLH s'adresse à trois types de publics :

- les personnes sous contrat de travail qui souhaitent améliorer leurs compétences (*upskilling*) ou se reconverter vers l'informatique (*reskilling*) ;
- les demandeurs d'emploi qui envisagent une réorientation professionnelle vers l'informatique ;
- les jeunes qui recherchent une formation alternative et plus adaptée à leurs besoins pour acquérir les compétences numériques.

Le DLH est situé dans le bâtiment *Terres Rouges* à Belval, à proximité de l'Université du Luxembourg. Réparti sur plusieurs étages, le DLH a optimisé son infrastructure afin d'assurer le meilleur environnement d'apprentissage. Pour ce faire, des équipements de pointe et des infrastructures de haute qualité ont été mis en place. Les salles de formation sont équipées du maté-

riel didactique nécessaire pour un apprentissage mobile et pratique ainsi que d'ordinateurs modernes prêts à l'emploi. L'infrastructure informatique entièrement virtualisée permet de répliquer n'importe quel logiciel et l'utilisation de toutes les simulations imaginables dans un environnement sécurisé. En outre, le DLH dispose de salles spécialisées telles qu'un laboratoire réseau, un *FabLab* pour les créatifs et un espace ouvert ou *Open Space* polyvalent pour permettre une grande flexibilité et un flux créatif sans entrave pendant les formations, en particulier celles qui requièrent une atmosphère dynamique et créative, comme les cours en *design thinking*.

Les formations au sein du DLH se présentent sous trois formats différents :

- des cours individuels de courte durée ;
- des parcours d'apprentissage nommés *Learning Track* ;
- grâce à *42 Luxembourg*, un cursus complet en *coding*.

Quant au premier format, les cours individuels de courte durée sont conçus de façon à transmettre une compétence précise dans un laps de temps relativement court (de 4 h à 30 h maximum). De plus, le public cible étant principalement composé de professionnels, le DLH souhaite s'assurer que les participants puissent suivre les cours sans entraver leurs activités professionnelles.

Les *Learning Tracks* sont des parcours structurés qui s'étendent sur plusieurs semaines ou mois, comprenant un ensemble de modules qui forment un programme cohérent et bien équilibré, aboutissant à l'acquisition d'un ensemble de compétences spécifiques et apparentées.

Le programme *42 Luxembourg* a été lancé le 20 novembre 2023 par une première « Piscine ». Celle-ci a connu un plein succès, affichant complet avec 150 élèves inscrits. *42 Luxembourg* est une école pour adultes dont l'objectif principal est de préparer les étudiants à une carrière dans les technologies de l'information en offrant une formation pratique et complète en programmation. Sa force réside dans le fait que ses étudiants obtiennent leur certificat en tant que programmeurs hautement compétents prêts à démarrer leur carrière, grâce à son programme d'études flexible et complet qui favorise le développement personnel et professionnel afin de répondre aux attentes du marché du travail. *42 Luxembourg* fonctionne sur la base d'une pédagogie progressive de plus en plus répandue. S'éloignant des méthodes d'enseignement traditionnelles, *42 Luxembourg* n'a ni professeurs, ni cours, ni classes. L'apprentissage par projet et l'auto-apprentissage ainsi que l'échange entre pairs sont les principaux piliers de la pédagogie de *42*. En d'autres termes, les étudiants acquièrent les compétences de programmation par la pratique dès le premier jour en réalisant des séries d'exercices, de difficulté croissante, contenant des problèmes à résoudre. En l'absence d'enseignants, les étudiants sont poussés à utiliser

toutes les ressources à leur disposition et à apprendre à les utiliser correctement (selon le principe « apprendre à apprendre »), afin de trouver les solutions par eux-mêmes. Ces ressources comprennent, entre autres, tout type de matériel d'étude de leur choix et la possibilité de demander de l'aide à leurs pairs. Certains de ces projets sont le fruit d'un travail de groupe, tandis que d'autres sont des projets individuels soumis à une évaluation par les pairs. Les deux parties bénéficient de cet échange : l'évaluateur apprend à donner un retour d'information constructif et l'évalué apprend à l'utiliser ou à le mettre en œuvre dans le but de s'améliorer.

Pour pouvoir participer au programme *42*, il faut passer par la « piscine ». Il s'agit d'une période d'essai intense de 26 jours au cours de laquelle on réalise divers projets de programmation. La piscine, comme le programme lui-même, demande un investissement personnel considérable. Ainsi, tout en donnant une idée de ce qui attend l'étudiant, elle vise à tester la motivation et la détermination. En même temps, c'est un moyen pour le candidat de déterminer si ce mode d'apprentissage lui convient. Seuls ceux qui se donnent à fond réussissent et se qualifient pour le tronc commun. Alors que la toute première piscine en fin d'année 2023 a marqué le début officiel de *42 Luxembourg*, une deuxième piscine a lieu à partir du 8 janvier 2024 suivi de la rentrée le 19 février 2024. D'autres piscines sont prévues pour l'été 2024.

Service de la reconnaissance des diplômes (SRD)

En 2023, le SRD a reçu un total de 6 716 demandes de reconnaissance de qualifications scolaires et/ou professionnelles. 843 demandes ne concernaient pas le ministère, mais une autre autorité compétente (ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, ministère de la Santé et de la Sécurité sociale). Ces demandes ont été transmises pour attribution aux services concernés.

En 2023, 4 561 dossiers de demandes n'étaient pas complets (+20,47 % par rapport à 2022) et des compléments d'information ont été demandés aux requérants. 4 238 demandes ont abouti à une reconnaissance d'équivalence et/ou une assimilation à un diplôme ou une certification luxembourgeoise.

Dans le secteur de la santé, 372 reconnaissances d'équivalence ont été prononcées (+0,27 % par rapport à 2022), entre autres pour 29 infirmiers ainsi que pour 236 aides-soignants. Les bénéficiaires de ces reconnaissances pourront demander auprès du ministère de la Santé un droit d'exercer.

Dans le secteur socio-éducatif, 616 reconnaissances d'équivalence ont été prononcées (-4,05 % par rapport à 2022), notamment pour 459 éducateurs ainsi que pour 183 auxiliaires de vie. 580 autorisations d'exercer ont par la suite été prononcées pour des diplômes étrangers reconnus en 2023 et fin 2022, notamment pour 407 éducateurs ainsi que pour 173 auxiliaires de vie. 279 autorisations d'exercer ont été prononcées pour les diplômes d'État d'éducateur luxembourgeois

(+12,50 % par rapport à 2022).

Dans le secteur de l'artisanat, 39 demandes ont abouti à une assimilation à un brevet de maîtrise (+39,28 % par rapport à 2022), 578 à un diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) (+6,25 % par rapport à 2022) et trois au certificat de capacité professionnelle (CCP) (sept en 2022). Une partie de ces dossiers ont été introduits pour pouvoir postuler à un emploi salarié, les autres demandes ont été introduites en vue d'une création d'entreprise au Luxembourg.

1 451 requérants ont obtenu une équivalence à un diplôme de fin d'études secondaires classiques ou secondaires générales (+10,01 % par rapport à 2022), 592 à un diplôme de technicien. Cette reconnaissance permet aux bénéficiaires d'accéder à l'enseignement supérieur et au marché de l'emploi.

Par ailleurs, 587 attestations de niveau d'études ont

été prononcées (+6,15 %) par rapport à 2022 à l'intention d'élèves voulant changer d'orientation scolaire ou intégrer/réintégrer le système scolaire luxembourgeois. Toutefois, une partie de ces certificats ont été émis à l'attention d'adultes qui, arrivant au pays, ont voulu savoir à quoi correspond leur niveau d'études au Luxembourg et qui éventuellement voulaient bénéficier de l'offre d'apprentissage pour adultes.

561 demandes de reconnaissance ont été formellement refusées (+31,69 % par rapport à 2022), entre autres 266 (244 en 2022) concernant le secteur socio-éducatif, 99 (82 en 2022) concernant le secteur de l'artisanat ainsi que 139 (55 en 2022) concernant les baccalauréats pays tiers. En 2023, le nombre de reconnaissances prononcées a augmenté de 6 % tandis que l'augmentation du nombre total des demandes est de 5,03 %.

Équivalences	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Professions de santé	394	341	248	371	345	257	327	371	372
Professions socio-éducatives	243	262	412	622	605	470	445	642	616
Fin d'études secondaires	1 032	1 106	1 051	1 066	1 251	1 275	1 299	1 319	1 451
Technicien	360	370	398	386	485	509	481	534	592
Brevet de maîtrise	36	44	31	36	36	32	29	28	39
DAP/CCP	257	270	370	343	492	478	519	551	581
Niveau d'études	570	587	625	606	601	418	493	553	587
TOTAL	2 903	3 001	3 153	3 430	3 815	3 439	3 593	3 998	4 238

Maison de l'orientation (MO)

La Maison de l'orientation – un guichet unique

La MO héberge le Service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM-OP), le Centre psychosocial et d'accompagnement scolaires (CePAS), le Service national de la jeunesse – Antenne locale Luxembourg, le Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA), l'Agence pour la transition vers une vie autonome (ATVA), la Cellule d'orientation du Service de la formation des adultes, le Service de coordination et le centre national *Euroguidance*. Une permanence du Service information études supérieures du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur est assurée les après-midis.

En 2023, le standard téléphonique de la MO a pu traiter 11 602 appels. La MO a accueilli en tout (rendez-vous avec les différents services et guichets) 30 565 citoyens et traité 1 112 demandes reçues par courriel via l'adresse électronique info@m-o.lu. Les demandes portaient sur toutes les étapes de l'orientation scolaire et professionnelle tout au long de la vie.

En 2023, 5 869 personnes ont bénéficié de conseils et d'informations via le guichet unique de la MO : guichet parcours scolaire et formations et métiers (779 personnes), guichet études supérieures (928 personnes), guichet information jeunesse (258 personnes) et guichet formation pour adultes (3 904 personnes).

La plateforme virtuelle de la MO facilitant l'accès aux portes ouvertes des lycées et des écoles européennes et internationales au Luxembourg a été consultée 182 625 fois par 53 747 personnes. De janvier 2023 à octobre 2023, les 387 fiches-métiers publiées sur beruffer.anelo.lu ont été consultées à 77 512 reprises.

Le 15 novembre 2023, la MO a lancé le nouveau site orientation.lu, qui regroupe en un seul lieu des outils d'orientation scolaire et professionnelle. Ce dernier s'adresse aussi bien aux élèves ainsi qu'à leurs parents à la recherche d'un lycée ou d'informations sur les études supérieures, qu'aux jeunes qui se lancent dans la vie professionnelle, ou encore aux adultes qui souhaitent se réorienter ou développer leurs compétences.

Enfin, 4 156 personnes ont suivi les actualités de la MO sur les réseaux sociaux.

Les services de la MO ont participé à plusieurs foires : *Deng Zukunft, däi Wee, Foire Bildung fir nohalteg Entwécklung* (BNE), *YEPI-Schoulfoire, Foire agricole Ettelbruck, Foire vun der Jugendarbecht, Bichermaart goes Jugendmaart, Foire de l'étudiant, Sustainable Entrepreneurial Schools* et Journée d'orientation (Contrat d'accueil et d'intégration).

Activités transfrontalières et internationales

La MO participe et contribue aux activités des réseaux européens liés à l'orientation scolaire et professionnelle et à l'emploi *Euroguidance, Academia, Careersnet* et *Europass*. Elle poursuit également sa collaboration avec ses partenaires des centres d'orientation scolaire et professionnelle transfrontaliers francophones de la Grande Région.

En 2023, la MO a soutenu la formation continue des professionnels de l'orientation en leur permettant de participer à des rencontres, conférences et visites d'études qui facilitent le partage de connaissances et les échanges entre acteurs de l'orientation au niveau européen : réunions du réseau *Euroguidance* à Stockholm et à Madrid, conférence internationale *New Scenes for Career Guidance* à Stockholm, visites d'études entre professionnels européens en Autriche, Allemagne, Lettonie, France et Roumanie.

La MO a également accueilli des experts étrangers au Luxembourg : experte autrichienne dans le cadre de la formation universitaire *Careers education and guidance in school*, représentants des centres nationaux *Euroguidance* francophones, délégation belge du secteur de la formation pour adultes de la Région de Bruxelles-Capitale et délégation française de professionnels œuvrant pour la lutte contre le décrochage scolaire à l'Académie de Rennes.

Dans le cadre de la coopération transfrontalière, une visite d'étude sur le thème de « l'accueil et de l'orientation scolaire des jeunes étrangers » a été organisée à Luxembourg en mars 2023 pour plus de 40 profes-

sionnels de l'orientation de Lorraine et de la Province de Luxembourg belge autour d'une visite de site (LTC-Kirchberg), d'ateliers et d'échanges de bonnes pratiques.

Enfin, la MO a continué d'œuvrer sur le thème de l'orientation et du développement durable, qui est lié aux priorités européennes : création d'une brochure *Orientation vers les métiers de la transition écologique* et d'une formation y liée, édition en coopération avec *Euroguidance-France* d'une publication intitulée *L'orientation dans un monde durable* (FR/EN) à destination des professionnels de l'orientation européens, intervention lors de la conférence *Orientation et compétences à l'ère des transitions* en juin à Paris ainsi qu'à la web-conférence européenne *L'orientation dans un monde durable* en octobre dans le cadre des *Erasmus Days 2023*.

MO – Cellules d'orientation et d'intégration scolaires (COI) dans les lycées

L'année 2023 a été marquée par l'introduction de deux textes législatifs :

- *Loi du 30 juin 2023 portant modification à la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées* : modification de la dénomination de la cellule d'orientation, comprenant désormais le volet intégration, de sa composition et de ses missions. À noter l'introduction du poste de chef du département éducatif et psychosocial, département dont fait désormais partie la COI. Le Service de coordination de la MO participe activement à l'accompagnement et à la formation des agents nommés à cette fonction en tant qu'un des quatre services ressources à leur disposition (CePAS, SCMO, SNEI et SIA) ;
- *Loi du 14 juillet 2023 relative à l'accueil, à l'orientation, à l'intégration, à l'accompagnement scolaires des élèves nouvellement arrivés et à la création du Service de l'intégration et de l'accueil scolaires* : collaboration renforcée entre le SCMO, service ressources pour les lycées en matière d'orientation, et l'administration créée par ladite loi, service ressource pour le volet accueil, intégration et interculturalité dans les lycées et les écoles fondamentales.

Les coordinateurs d'orientation ont participé au total à cinq réunions (en février, mars, mai, septembre et novembre), dont deux en présentiel et trois en distanciel, lors desquelles ont été abordées, entre autres, les thématiques suivantes :

- documentation et évaluation des démarches d'orientation ;
- formations continues pour les membres de la cellule, voire toute personne engagée dans l'orientation ;
- *YEPI-Schoulfoire 2023* : préparation des lycées en tant qu'exposants et visiteurs, suivi et debriefing ;
- *Foire de l'étudiant* : préparation des lycées, suivi et debriefing ;
- lancement d'un nouveau site internet orientation.lu (campagne de communication de grande envergure à partir de décembre).



Trois événements clés sont à relever :

- lancement officiel du volet « démarches d'orientation » dans le programme informatique *edVance*, dédié au développement scolaire (février 2023) ;
- lancement, dans une démarche concertée avec les lycées, du projet *portfolio d'orientation des élèves* dans le cadre d'une journée de réflexion qui a rassemblé une quarantaine de participants (février 2023) ; cette journée de réflexion *Kick-off Portfolio* a été proposée aux lycées en collaboration avec l'experte externe Dr. Svenja Ohlemann et a donné lieu à un échange animé et fructueux entre les orienteurs des lycées autour de leurs expériences avec le concept et l'outil *portfolio* ainsi que leurs attentes relatives à un futur *portfolio* national ; le groupe pilote créé dans le cadre de ce projet, composé de dix lycées (profils et offres scolaires diversifiés, répartition géographique équilibrée) s'est retrouvé pour un premier échange à la MO en octobre ;
- lancement du projet *FSE L'orientation en temps de crise*, mené conjointement avec *IMS Luxembourg*. Ce projet aborde à la fois les crises multiples auxquelles non seulement les jeunes font face au quotidien et les possibilités de collaboration entre lycées et entreprises afin de développer, pour et avec les jeunes, des réponses positives face à des moments ou périodes de crise. La conférence de lancement du projet a eu lieu le 13 novembre dans les locaux de la Chambre de Commerce Luxembourg et a rassemblé plus d'une centaine de professionnels actifs dans le domaine de l'orientation, notamment des représentants de lycées, et des représentants d'entreprises souhaitant s'engager davantage dans ce domaine.

Projets proposés aux jeunes

Hallo Handwerk : à travers ce projet en coopération avec la Chambre des métiers et le SCRIPT, 147 élèves (11 classes) de l'enseignement fondamental ont pu participer aux ateliers de toiture, 202 élèves (14 classes) aux ateliers de mécanique de véhicules, 195 élèves (14 classes) aux ateliers « Mode-Santé-Hygiène », 56 élèves (quatre classes) aux ateliers portant sur les métiers de l'« Alimentation » et 14 élèves (une classe du cycle 1) à l'atelier « Fleuriste ».

Stages d'orientation DayCare : 154 jeunes de 16-19 ans de 15 lycées et 48 entreprises d'environ 30 secteurs d'activités ont participé aux stages d'orientation *day-CARE* organisés par *Care Luxembourg* et la MO. L'objectif étant de permettre aux élèves d'effectuer fin octobre un stage d'une journée en entreprise.

Digital Challenge : 123 jeunes de 16-19 ans de 15 lycées ont effectué fin octobre un stage d'une journée en équipe pour résoudre un des 29 challenges soumis par une entreprise qui les a accueillis.

Stages d'orientation DayCare Hands-On : 76 jeunes de 14-16 ans de dix lycées et 50 entreprises ont participé en mai à la première édition de ce projet de stage à travers lequel le jeune découvre pendant une journée le quotidien et la vie sociale d'une entreprise ainsi qu'un ou plusieurs métiers de l'artisanat.

M-Proj-Mentoring professionnel pour les jeunes de classes supérieures : ce projet soutenu par la MO a permis à 170 élèves (de +/- 17 ans) de 11 lycées de bénéficier d'un soutien personnel par un mentor issu du monde professionnel afin de définir ou affiner leur projet professionnel.

Luxembourg Science Center – journées de découverte : cette offre d'orientation professionnelle accompagnée par la MO a été choisie par 250 élèves lors des 105 journées de découverte de professions et métiers répartis selon les ateliers suivants :

- matériaux : fer et aciers (cinq journées, 56 élèves) ;
- électricité et domotique (cinq journées, 54 élèves) ;
- programmation et IA (81 journées, huit élèves) ;
- optique et télécommunication (une journée, dix élèves) ;
- matériaux : plastique et recyclage (six journées, 58 élèves) ;
- géométrie et *3D Design* (trois journées, 27 élèves) ;
- microorganismes et science de la cuisine (quatre journées, 37 élèves).

Formation continue des membres des cellules d'orientation des lycées

Le Service de coordination de la MO et l'IFEN continuent à développer l'offre des formations proposées aux membres des cellules d'orientation des lycées et aux agents de la MO. En 2023, neuf participants ont terminé la formation *Hochschullehrgang Careers Education and Guidance in Schools* conçue spécifiquement pour les coordinateurs de l'orientation.

Lors de l'événement de clôture en mai 2023, des projets et démarches innovants, centrés sur les besoins en orientation des élèves, ont été présentés par les diplômés.

Un module de formation de base pour l'orientation scolaire et professionnelle, qui s'adresse aux orienteurs et toute autre personne intéressée, complète l'offre de formations depuis 2021. Il permet aux orienteurs d'acquérir une base de connaissances communes (missions et théories, bases légales et partenaires, critères de qualité et méthodes d'orientation scolaire et professionnelle). En 2023, trois groupes de participants ont complété la formation qui a été proposée pour la première année également en langue française.

Les formations proposées par le Service de coordination aux agents de la MO reposent sur cinq domaines de compétences : le processus (la méthodologie), l'environnement professionnel, l'environnement économique, social et éducatif ainsi que la pratique réflexive. Elles permettent de couvrir les thématiques essentielles de l'orientation scolaire et professionnelle et de connecter les différentes parties prenantes. En 2023, un total de 98 heures de formation couvrant ces cinq domaines de compétences ont été dispensées dans le cadre de 13 formations au sein de la MO.

Au total, 151 participations à ces formations ont été certifiées. Un accent a été mis sur une formation en Premiers secours en santé mentale (PSSM). Grâce aux formations

organisées en coopération avec le CePAS et avec le Service psychosocial de la Fonction publique, plus de 30 agents ont reçu le Diplôme de secouriste PSSM.

En décembre 2023, la troisième édition de la *Journée de porte ouverte interne* a réuni 50 participants internes qui ont bénéficié de l'opportunité de découvrir les activités et nouveautés de tous les services réunis au sein du bâtiment Aldringen dans un cadre coopératif et convivial.

Sensibilisation

Évènements de la MO

En 2023, le Service de coordination a organisé 47 ateliers et séances d'information à la MO auxquels ont participé 988 personnes, ce qui fait une moyenne de 21 personnes par séance, à savoir :

- quatre séances d'informations portant sur la thématique du décrochage scolaire/réorientation professionnelle et des compétences : trois sessions *Mat der Schoul oder de Studie (fréizäiteg) opgehalen oder fäerdeg? An elo?* et une session *Compétences et valeurs, prise de décision et orientation* ;
- dix ateliers portant sur la préparation à la vie professionnelle, stage/apprentissage/emploi : deux sessions *Comment rédiger son CV*, deux sessions *Comment rédiger sa lettre de motivation*, une session *Europass : Créez votre profil, CV et lettre de motivation*, deux sessions *Entretien d'embauche : Comment se préparer et convaincre ?*, deux sessions *Entraînement à l'entretien d'embauche – Coaching*, une session *Social media : conseils et création d'un profil attractif* ;
- trois ateliers portant sur la découverte de l'entrepreneuriat : une session *Sensibilisation à l'entrepreneuriat*, une session *Développement d'un projet d'entreprise*, une session *Validation et réalisation du projet d'entreprise* ;
- 12 séances d'information sur des métiers et professions : une session *Métiers de la finance*, deux sessions *Métiers de la santé*, une session *Professions d'architectes*, quatre sessions *Armée, Douane, CGDIS, Police*, quatre sessions *Bibliothécaire, Archiviste, Documentaliste* ;
- quatre séances d'information sur le *Digital, IT, Coding* : une session *Bootcamp cloud et computing*, une session *Stem et gender*, une session *Formations et métiers de la digitalisation*, une session *Art et intelligence artificielle* ;
- neuf séances d'information sur les études supérieures : une session *Étudier et travailler à l'étranger*, une session *Études supérieures au Luxembourg*, une session *Allemagne*, une session *Autriche*, une session *Belgique*, une session *France*, une session *Irlande*, une session *Montréal*, une session *USA* ;
- deux séances d'information sur la *Validation des acquis de l'expérience* ;
- deux séances d'information *Midi de l'orientation* à destination des associations et entreprises sociales pour informer leur personnel des offres et services de la MO qui peuvent intéresser leurs employés et leur propre public.

Production de matériel d'information et de sensibilisation

En 2023, la MO a envoyé dix newsletters. Les matériels d'information et matériels pédagogiques suivants ont été élaborés :

- brochure *Maison de l'orientation* (FR, EN) ;
- *Reference framework for educational and vocational guidance* ;
- *Referenzrahmen für die schulische und berufliche Orientierung* ;
- brochure *Gap Year*.
- flyer *CV* ;
- brochure *Orientation vers les métiers de la transition écologique* ;
- brochure *Étudier et travailler à l'étranger* ;
- *Guide de préparation – Enseignement fondamental* (FR, DE) ;
- *Calendrier Portes ouvertes des lycées*.

Le Service de coordination a réalisé 13 vidéos ZOOM, mettant en lumière des professions et métiers (et les formations correspondantes) parfois peu ou pas connus à travers de courts témoignages de professionnels, d'étudiants et d'apprentis sur leur lieu de travail.

13 vidéos ZOOM ont été mises en ligne en 2023 : mécanicien d'usinage, boucher, pépiniériste/paysagiste, couvreur, menuisier, médecin généraliste, électronicien en énergie, assistant médico-administratif, dentiste, géomètre, installateur chauffage sanitaire, architecte et pharmacien.

Les vidéos ZOOM sont diffusées sur les réseaux sociaux, le site internet de la MO, dans la *newsletter* mensuelle et lors de la *Foire de l'étudiant* et la *YEPI-Schoulfoire*.

Service technique, accueil et réception – site Aldringen

Le Service technique, accueil et réception (STAR) du site Aldringen a pour mission de garantir le fonctionnement des infrastructures et l'accueil. Les membres du service technique étaient en charge de quelques déménagements internes, du déplacement ou du remplacement de mobilier, de fixations aux murs ainsi que des premières interventions, des dépannages et des réparations.

Le bâtiment du site Aldringen est équipé de deux réceptions afin de contrôler le flux des visiteurs. En 2023, les agents des réceptions du site Aldringen ont accueilli 30 565 visiteurs, ce qui correspond à une augmentation de 33,62 % par rapport de l'année précédente.

Les membres de l'imprimerie ont traité et livré des demandes d'impression des services internes et externes (brochures, flyers, contrats, etc.).

Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille

Service de l'aide à l'enfance et à la famille

La Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille (DG AEF) et l'Office national de l'enfance (ONE) ont continué à développer leurs offres et prestations en vue de garantir aide et soutien aux enfants, aux jeunes, aux jeunes adultes et aux familles, de façon à donner une réponse adéquate aux besoins identifiés.

L'année 2023 a été marquée par la poursuite du processus législatif du Projet de loi n° 7994 portant aide, soutien et protection aux mineurs, aux jeunes adultes et aux familles. Suite à l'avis du Conseil d'État du 6 juin 2023, des amendements sont en cours de rédaction.

Service *Eltereforum*

Le Service *Eltereforum*, créé fin 2021, a officiellement ouvert son premier forum parental régional à Niederranven en février 2023. Au cours de l'année, sept forums parentaux supplémentaires ont vu le jour, se situant à Marnach, Bettembourg, Bertrange, Lorentzweiler, Hesperange, Ettelbruck et Esch/Belval. L'ouverture d'autres centres est envisagée afin de garantir une couverture de toutes les régions du pays. Une camionnette d'information, un site internet ainsi qu'une présence sur les réseaux sociaux complètent l'offre du service *Eltereforum*.

L'objectif du service est de renforcer les parents dans leur rôle parental, de les soutenir au besoin et de les accompagner tout au long de leur parentalité. Les principales missions dudit service sont l'échange, l'information et l'accompagnement de tous les parents dans le respect de leur situation de vie et de leurs compétences. À partir de la grossesse et durant toutes les étapes que parcourent leurs enfants jusqu'à l'âge de la majorité, les parents peuvent être soutenus par le service *Eltereforum*. L'activité des forums parentaux est profondément ancrée dans les régions et est de caractère préventif et généraliste et a recours à un réseau de partenaires compétents en matière de parentalité. L'accès aux forums parentaux est volontaire et l'offre est gratuite.

L'activité du service a été assurée en 2023 par une équipe multidisciplinaire de 18 personnes (14,70 ETP) dont un chef de service, cinq membres de l'équipe de pilotage et 12 coordinateurs des forums régionaux. En 2023, 376 activités ont généré 2 916 visites dans les différents forums parentaux régionaux. Les activités proposées s'articulent autour des cinq piliers du service, à savoir les rencontres des parents, les cours en parentalité, les activités parents-enfants, les soirées thématiques et conférences ainsi que les campagnes d'informations.

Service développement qualité

Le Service développement qualité continue à promouvoir le développement de l'assurance qualité dans le secteur de l'aide à l'enfance et à la famille (AEF), notamment en contribuant à l'implémentation du cadre de référence national de l'aide à l'enfance et à la famille.

Pendant l'année 2023, le service de la DG AEF a poursuivi le développement de l'offre en formations continues pour le secteur AEF et pour le personnel interne. En plus du dispositif de formations continues et d'accompagnement professionnel gratuit qui a été développé avec le SNJ et les six agences de formation (ARCUS asbl, Caritas Luxembourg, Croix-Rouge luxembourgeoise, groupe elisabeth asbl, FEDAS asbl et Inter-Actions asbl) consultable sur le portail www.formation.enfancejeunesse.lu, le service a élaboré et présenté plusieurs *Masterclass* auxquelles ont participé des professionnels du secteur AEF et d'autres professionnels du secteur socio-éducatif et de la santé.

En interne, des formations continues collectives ont été proposées au personnel interne de la DG AEF et de l'ONE dont : *Kindeswohlgefährdung, Methodisches Vorgehen der Erkennung, Risikofaktoren und Gefährdungsmerkmale festlegen* (Prof. Dr. Christof Radewagen de la Haute École d'Osnabrück), *Drogen ABC und Konsumverhalten* (proposée par le cnapa).

Le processus d'implémentation du concept SOP (*sicherheitsorientierte Praxis*), débuté en 2021, a été poursuivi entre autres sous forme d'une formation de base obligatoire pour tout nouveau collaborateur ONE, d'un *Praxistag* SOP-ONE et d'une formation spécifique pour le personnel administratif.



En collaboration avec l'AEF Social Lab, deux workshops ont été organisés sur les thèmes de la participation, la gestion des réclamations et le concept de protection. Lors de ces workshops près de 100 professionnels du secteur de l'AEF, ou en lien avec le secteur de l'AEF, ont été invités à faire part de leur vécu et de formuler leurs demandes et leurs besoins en lien avec ces trois thèmes afin d'alimenter les trois guides pédagogiques portant sur les mêmes thèmes et en cours d'élaboration par le service.

En parallèle, l'AEF Social Lab a poursuivi le processus de consultation par une enquête permettant de sonder le sentiment de sécurité et de protection des bénéficiaires de l'aide ainsi que sur leurs possibilités de porter plainte. Le rapport de cette enquête, publié en juin 2023, peut être consulté sur le site www.aef.lu.

Dans le contexte de la foire didactique organisée par le Service des droits de l'enfant et l'UNICEF, le service a élaboré une brochure pour clarifier les concepts de protection inhérents au secteur de l'aide à l'enfance et à la famille.

Conformément à la volonté politique de réformer l'aide à l'enfance et à la famille, en misant sur la prévention et l'implication des familles dans le processus de protection et d'aide afin d'éviter les placements respectivement de favoriser les retours en famille d'enfants placés, le projet pilote *Integrative Familienhilfe* a été lancé au Luxembourg. Le Service projets et stratégie, en collaboration avec le service et Monsieur Erhard Zimmer, a lancé en juillet 2023 un appel à candidature, suivi d'une procédure de sélection et de la désignation de deux gestionnaires qui vont mettre en œuvre ce projet pilote. L'*Integrative Familienhilfe* est un modèle breveté qui s'adresse à la famille dans sa globalité et combine diagnostic, pédagogie et thérapie, en alternant des périodes de prise en charge stationnaire et ambulatoire.

Service projets et stratégie

Plateformes sectorielles

La DG AEF organise dans le cadre du dialogue structuré avec les gestionnaires du secteur de l'aide à l'enfance et à la famille des plateformes sectorielles. L'objectif est de favoriser l'innovation collaborative sur base de groupes de travail, de faciliter les relations entre les acteurs afin d'échanger sur les besoins de terrain, d'aviser les décisions et de viser à exploiter les synergies dans les domaines concernés. Le Service projets et stratégies organise régulièrement des plateformes concernant les trois piliers des prestations d'aides : ambulatoire, semi-stationnaire et stationnaire.

En 2023, des plateformes sectorielles de six secteurs ont été organisées : *Centre socio-thérapeutique*, *Mineurs non accompagnés*, *Centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP)*, *Accueil institutionnel*, *Internat sociofamilial* et *Intervention orthopédagogique précoce*. Afin de renforcer les contours de la prestation de l'intervention orthopédagogique précoce dans le secteur de l'aide à l'enfance et à la jeunesse, la plateforme *Intervention orthopédagogique précoce* a été lancée pour la première fois en 2023.

Centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP)

Le groupe de travail intra-ministériel composé des directions générales de l'AEF, de l'Enseignement secondaire ainsi que de la Formation professionnelle a maintenu son engagement en 2023. Ainsi, un nouveau CISP de 40 places (classe *RECONNECT*) a ouvert ses portes à Bertrange en septembre 2023, poursuivant les efforts du ministère dans la lutte contre le décrochage du système éducatif et scolaire.

Centre sociothérapeutique (CST)

Fin 2023, un nouveau CST a ouvert ses portes à Alzingen et s'ajoute aux sept CST existants.

Centre d'accueil à petite taille (PCA)

Le projet innovateur relatif à la création de petits PCA mis en place en 2022 a connu un franc succès en 2023. Six nouveaux PCA ont été créés (Aspelt, Filsdorf, Esch-sur-Alzette, Luxembourg, Mersch et Obersyren), soit 24 nouvelles places d'accueil.

Au-delà de ces nouvelles places, et pour répondre aux normes d'infrastructure requises, deux centres d'accueil de huit places ont dû être transformés en quatre PCA.

Centres d'accueil jour et nuit classiques

En 2023, plusieurs déménagements de centres d'accueil ont eu lieu afin de permettre, entre autres, des rénovations d'infrastructures.

Logement encadré (SLEMO)

L'accueil en formule de logement encadré a connu une augmentation de 51 places supplémentaires.

Mineurs non accompagnés (MNA)

Dans le cadre de la politique du gouvernement en matière de l'accompagnement des mineurs non accompagnés, le ministère a intensifié ses efforts pour renforcer la prise en charge des MNA. Au total, 95 MNA ont été nouvellement admis dans un foyer dédié exclusivement aux MNA. Le ministère a, entre autres, répondu à ce besoin par la création de trois nouvelles structures. Quatre autres structures sont prévues afin de répondre au besoin constant de places supplémentaires.

Internats

Comme les années précédentes, la fréquentation des semis-internats est toujours la plus élevée au sein de l'internat Villa de Wiltz. En ce qui concerne la fréquentation des internats sociofamiliaux, la fréquentation reste élevée au sein des internats offrant une prise en charge pour les élèves de l'enseignement fondamental.

La DG AEF vise à créer de nouvelles structures dans le sud du pays afin de mieux régionaliser cette offre pour que celles-ci soient plus proches du domicile des enfants concernés. La fréquentation des internats sociofamiliaux du secondaire est restée stable.

Office national de l'enfance (ONE)

L'ONE, créé par la loi du 16 décembre 2008 relative à l'aide à l'enfance et à la famille s'adresse à tout enfant et à tout jeune adulte jusqu'à l'âge de 27 ans qui se trouve sur le

territoire du Luxembourg et qui rencontre une situation de détresse psychosociale dans sa vie quotidienne.

L'année 2023 a été marquée par le lancement d'une vaste campagne audiovisuelle à l'échelle nationale dans le but de sensibiliser et d'informer le grand public sur les missions de l'ONE. Cette initiative a été déployée de manière diversifiée, couvrant plusieurs canaux de communication, tels que des spots radio diffusés dans trois langues (luxembourgeois, français et portugais), des projections cinématographiques, des posts sur les réseaux sociaux, des affichages dans les transports publics (autobus), des supports imprimés et des affichages dans les abribus. Cette campagne a été diffusée en avril suivi d'une rediffusion en décembre 2023.

De plus, l'ONE a ouvert trois nouveaux offices régionaux de l'enfance (ORE) supplémentaires, à savoir à Capellen, Redange et Mompach. Ce développement témoigne de la volonté du ministère d'implémenter sur tout le territoire du Grand-Duché de Luxembourg des ORE, de sorte que toutes les familles puissent y avoir accès. Cette démarche a également pour ambition de renforcer les liens avec l'enseignement fondamental, pour que l'enfant et sa famille puissent bénéficier d'une prise en charge adaptée à leur situation. De ce fait, les ORE s'installent dans les locaux des Directions régionales de l'enseignement fondamental ou à proximité. Cette proximité permet d'intensifier et de faciliter les échanges entre tous les intervenants, de sorte à garantir le travail en réseau axé sur les besoins de l'enfant, du jeune et de sa famille.

Mesures ambulatoires

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Aide socio-familiale en famille	146	131	106	112	116	147
Assistance psychologique, sociale ou éducative en famille et Assistance psychologique, sociale ou éducative en famille d'accueil	2 476	2 535	2 551	2 330	2 893	3 243
DPI Assistance psychologique, sociale ou éducative en famille				9	22	115
Accueil en formule de logement encadré (SLEMO)	454	451	476	509	557	623
Consultation psychologique ou psychothérapeutique	2 314	2 521	2 700	2 843	3 316	3 462
DPI Consultation psychologique ou psychothérapeutique					18	46
Soutien psychosocial par l'orthophonie/ Consultation psychomotricité ou ergo thérapeutique/Intervention orthopédagogique précoce	1 643	1 800	1 841	2 084	2 426	3 633
TOTAL	7 033	7 438	7 674	7 887	9 348	11 269

Mesures ambulatoires et de soutien de jour

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Accueil en famille	25	13	7	6	5	3
Accueil socio-éducatif de jour en foyer orthopédagogique ou psychothérapeutique	104	119	124	46	61	24
DPI				49		
TOTAL	129	132	131	101	66	27

L'année 2023 en chiffres

Suite à l'évaluation des besoins de l'enfant et de sa famille, l'ONE peut mettre en place des mesures d'aide individuelles, soit ambulatoires soit institutionnelles ou en famille d'accueil.

Les mesures ambulatoires d'aide et de soutien répondent en grande partie à l'objectif de prévention que s'est fixé l'ONE. En 2023, le nombre total de mesures ambulatoires est de 11 269 (soit +1 921 par rapport à 2022). 9 596 personnes ont pu bénéficier de l'aide de l'ONE, toutes mesures confondues.

Service protection de l'enfance (SPE)

En 2022, l'ONE a créé le SPE, qui est en charge de l'évaluation et du traitement des demandes d'accueil socio-éducatif stationnaire, des demandes d'accueil en famille d'accueil et des demandes d'accueil socio-éducatif spécialisé à l'étranger ainsi que des projets pédagogiques individuels.

Le SPE évalue le degré d'urgence des demandes entrantes et met en place une mesure d'accueil adaptée aux besoins de prise en charge du mineur. Les mesures d'accueil sont toujours accordées dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Mesures d'accueil socio-éducatif stationnaire ou en famille d'accueil

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Accueil de base DPI Accueil de base Accueil petit groupe	402	400	351	461 52 8	494 181 27	312 331 76
Accueil d'enfants de moins de 3 ans	59	55	64	57	52	66
Accueil en famille	589	601	584	620	582	579
Accueil orthopédagogique DPI	257	285	277	300	321	292 7
Accueil socio-éducatif en institution spécialisée à l'étranger et projet pédagogique individuel	170	175	155	143	139	139
Accueil psychothérapeutique	104	120	157	130	130	179
Accueil urgent en situation de crise	137	131	107	120	113	96
TOTAL	1 718	1 767	1 695	1 891	2 057	2 077

L'accueil socio-éducatif stationnaire en 2023

- 32 enfants âgés de moins de trois ans ont été accueillis en centre d'accueil pour enfants de moins de trois ans dont 28 placements judiciaires et quatre accueils volontaires ; une demande n'a pas abouti.
- 96 enfants âgés entre trois et 12 ans ont été accueillis en centre d'accueil dont 84 placements judiciaires et 12 accueils volontaires ; 19 demandes n'ont pas abouti.
- 149 jeunes âgés entre 12 et 18 ans ont été accueillis en centre d'accueil dont 97 placements judiciaires et 52 accueils volontaires ; 31 demandes n'ont pas abouti.
- 62 enfants et jeunes mineurs non accompagnés ont été accueillis en centre d'accueil suite à leur passage dans une structure d'accueil pour primo-arrivants ; 18 demandes n'ont pas abouti.

L'accueil en famille d'accueil en 2023

17 enfants ont été accueillis en famille d'accueil dont 11 placements judiciaires et six accueils volontaires. Sept enfants ont été accueillis dans une famille d'accueil à long terme et dix enfants ont été accueillis dans une famille d'accueil à court terme.

L'accueil socio-éducatif à l'étranger et projets pédagogiques individuels en 2023

- 14 enfants ont été accueillis en centre d'accueil socio-éducatif spécialisé à l'étranger.
- 16 enfants ont entamé un projet pédagogique individuel.

En 2023, le SPE a par ailleurs créé des espaces d'échange et de travail avec différents acteurs du domaine de l'aide à l'enfance pour présenter son service et renforcer la collaboration en vue d'augmenter la qualité de la prise en charge des bénéficiaires et de préparer le fondement pour procéder à l'implémentation des changements annoncés par la réforme.

Centre socio-éducatif de l'État (CSEE)

L'activité du CSEE en 2023 peut être vue selon deux grands axes. Premièrement, les efforts de décentralisation et différenciation du CSEE furent approfondies, au niveau des structures, des infrastructures et des offres de travail social. Le deuxième axe fut celui de la consolidation des efforts entrepris dès fin 2022 pour repenser l'unité de sécurité. Les efforts entrepris concernent l'infrastructure, le programme pédagogique et les structures de coopération interne. De manière transversale, ces développements furent documentés sur le site en ligne du CSEE ainsi que son canal *YouTube*, où se trouvent des informations complémentaires (www.csee.lu).

Chiffres-clé 2023

Le CSEE accueille des mineurs qui lui sont confiés sur base de décisions des autorités judiciaires, principalement les Tribunaux de la jeunesse de Luxembourg et de Diekirch. Pour avoir une vue sur le volume des mineurs pris en charge, il faut distinguer entre tous les mineurs qui font l'objet d'un placement auprès du CSEE et les mineurs nouvellement accueillis durant le courant d'une année.

En 2023, le CSEE détenait l'autorité parentale sur 186 mineurs, ce chiffre étant stable par rapport à l'année précédente. Régulièrement les garçons sont surreprésentés par rapport aux filles et l'année 2022 ne fait pas exception. Sur les 186 mineurs sous le coup d'une mesure de placement, plus de 80 % étaient des garçons.

En termes de nouveaux accueils en 2023, le CSEE totalise 159 nouveaux placements, un nombre identique à quelques unités près à celui de 2022. Par rapport à 2022 et en termes de répartition par sexe, la proportion de filles nouvellement accueillies est remontée de 12 % à 19 %. En ce qui concerne l'unité de sécurité, la même tendance est à observer : la proportion de filles accueil-

lies est en augmentation par rapport à 2022 (en passant de 9,5 % à 14,5 %), même si cette augmentation est plus faible que dans les groupes de vie ouverts. Le nombre de nouveaux accueils à l'unité de sécurité a encore augmenté par rapport à 2022 en passant à 55 nouveaux accueils, plus d'un nouvel accueil par semaine pour une unité qui compte 12 lits.

En ce qui concerne l'âge des pensionnaires, on constate que près de 75 % des pensionnaires accueillis ont atteint l'âge de 16, 17 ou 18 ans durant l'année 2023. 100 mineurs placés au CSEE bénéficient en 2023 d'une mesure de congé judiciaire. Cela veut dire que leur projet individuel était jugé assez avancé par les Tribunaux de la jeunesse pour permettre une sortie de l'institution.

En ce qui concerne la provenance des nouveaux accueils, deux provenances récurrentes dominent à parts plus ou moins égales, à savoir la famille d'origine ou les foyers de l'aide à l'enfance. Un fort taux de transferts entre les milieux ouverts et fermés du CSEE est à noter. Les groupes ouverts du CSEE accueillent le plus fréquemment les pensionnaires de l'unité de sécurité, ce qui souligne le manque de structures de prises en charge à la sortie de l'unité de sécurité.

Pour ce qui est des destinations ou fins de mesures, la première cause est l'âge de la majorité atteint par les mineurs. On peut encore constater un certain nombre de transferts intra-CSEE, entre le milieu ouvert et le milieu fermé. Il existe également un certain nombre de transferts entre l'unité de sécurité et le Centre pénitentiaire de Luxembourg (CPL). Quatre mineurs ont été transférés depuis le CSEE au CPL et cinq mineurs ont fait le chemin en sens inverse. Ces transferts sont cependant en légère baisse par rapport à 2022.

L'Institut d'enseignement socio-éducatif a accueilli, en 2023, 87 élèves, 75 garçons et 12 filles. Le Service éducatif ambulatoire a encadré 13 mineurs et leurs familles au cours de 97 rendez-vous et rencontres de consultation.

Les groupes de vie

Dans les groupes de vie, l'organisation interne diffère selon les sites (Dreiborn, Schrassig et Bouglinster) et selon le type de prise en charge (accueil et diagnostic, prise en charge intensive, prise en charge en semi-autonomie ou en autonomie).

En 2023, les efforts dans les groupes de vie dits « ouverts » du CSEE furent investis dans le développement du programme pédagogique des groupes. Des projets ont été mis en place de manière interne, tels des ateliers de coiffure, ou de manière externe, en collaborant avec des acteurs dans le domaine du sans-abrisme ou des maisons des jeunes.

Le CSEE s'est inscrit dans la démarche *sicherheitsorientierte Praxis* (SOP) telle qu'elle est promue par le ministère et l'ONE.

La collaboration avec les *Universitäre Psychiatrische Kliniken* de Bâle (Suisse) fut approfondie. Elle a pour

objectifs d'implémenter au CSEE des standards et pratiques liées à la pédagogie du traumatisme. Il est connu que nombre d'enfants accueillis dans l'aide à l'enfance, et à fortiori en milieu fermé ou semi-fermé, connaissent des traumatismes psychologiques liés à leurs parcours biographiques difficiles. La démarche doit permettre au CSEE de mieux tenir compte de cette donnée et de réorienter l'action du CSEE dans l'intérêt des jeunes accueillis.

L'institut d'enseignement socio-éducatif (IES)

La structuration de l'IES selon les trois piliers scolaire, initiation professionnelle et socio-éducatif a été maintenue et des accents particuliers ont été développés à l'intérieur de ces piliers. De nouveaux ateliers d'initiation professionnelle furent développés à l'unité de sécurité et dans le milieu ouvert (arts, coiffure). Un nouveau plan horaire a été introduit permettant de mieux mettre en relation l'horaire et les capacités des élèves tout en dégageant la possibilité de tenir quatre journées pédagogiques réparties sur l'année scolaire. Afin d'encourager les élèves à participer de manière plus intensive aux cours, un système de retenues ayant lieu le samedi matin a été introduit et a permis d'atteindre son objectif. L'IES a renforcé son réseau d'orientation et de stages avec des acteurs sociaux comme CNDS ou *co-labor*. Des suivis individualisés de mineurs en congé ont permis, en collaboration avec le Service éducatif ambulatoire, de garder intacts l'inscription scolaire de ces mineurs fragilisés. Une offre d'aide aux devoirs fut enfin développée en faveur des élèves accueillis dans les groupes de vie.

Unité de sécurité (Unisec)

L'année 2023 a été marquée d'efforts de restructuration de l'unité, et ce grâce à toutes les équipes en place. Au niveau des infrastructures, un programme d'investissement a permis de remplacer le nombre important de fenêtres et portes endommagées en 2022. À cela



s'ajoutent l'acquisition de matériel pédagogique et l'embellissement de l'intérieur de l'infrastructure afin d'y rendre le séjour plus adapté.

En termes pédagogiques, le programme a été élargi par la mise en place systématique d'activités en-dehors des heures scolaires et pendant les vacances scolaires. Des ateliers sportifs et culturels sont offerts. Un programme de récompenses positives et de conséquences négatives fut développé et mis en œuvre afin de soutenir les mineurs dans l'orientation de leur comportement. Afin de préparer au mieux les projets de vie suivant un accueil à l'unisec, il a été recouru à des sorties occasionnelles de l'unité pour que des mineurs accueillis puissent rencontrer des employeurs, suivre des stages ou des consultations thérapeutiques. Les structures de coopération interne entre les équipes de l'unité furent repensées de manière à garantir un fonctionnement plus cohérent par rapport aux mineurs accueillis.

Nouvelles offres pédagogiques et psychosociales

Mesures pédagogiques assistées par les animaux (MPAA)
Sur le site de Frisange, affecté au CSEE, les efforts sont poursuivis pour la mise en place d'une ferme pédagogique dans un cadre conceptuel de mesures pédagogiques assistées par des animaux. Les travaux d'aménagement provisoire ont été entrepris et un plan d'aménagement définitif élaboré en collaboration avec l'Administration des bâtiments publics. Un programme d'activités commença à être développé, autant de pédagogie par le travail qu'en relation avec les animaux. Pour renforcer cet axe, le CSEE a mis en place une formation s'adressant à des collaborateurs conjointement avec leur chien, en vue de former des équipes homme-chien. Six collaborateurs participent à cette formation avec leur chien. De premières activités de ces équipes ont pu avoir lieu, notamment à l'unisec, où l'animal se révèle être un assistant pédagogique précieux. Parallèlement au développement des activités propres, la collaboration avec le *Bricher Pärdsstall* a été maintenue.

Service éducatif ambulatoire

Alors que ce service, tel que prévu au plan de développement du CSEE, fut mis en place en 2022, l'année 2023 a été marquée par la montée en puissance progressive du service, devant ainsi permettre de réduire le nombre d'accueils stationnaires. Il est demandé aux collaborateurs de suivre des formations continues spécialisées pour s'approprier des outils pour le travail avec les familles. Plusieurs collaborateurs du Service éducatif ambulatoire ont suivi de telles formations.

Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse (aitia)

L'aitia comprend des structures d'hébergement et d'encadrement, des centres de thérapie ambulatoire, des services spécialisés d'accompagnement psychosocial pour enfants, jeunes adultes et familles en difficultés. Avec les quatre départements mentionnés ci-dessous, l'institution peut mettre en place des réponses différenciées aux besoins rencontrés par les

enfants et jeunes accueillis ainsi que par leurs familles. L'année 2023 fut marquée par des travaux de réflexion par rapport au projet de loi portant aide, soutien et protection aux mineurs, aux jeunes et aux familles et aux modifications y relatives pour le fonctionnement de l'institut. Tous les départements, particulièrement celui de l'hébergement, étaient confrontés à une grande fluctuation au niveau du personnel et à la difficulté de (ré)engager des personnes compétentes et expérimentées pour relever le défi du travail institutionnel.

Département hébergement

Le Département hébergement regroupe six foyers d'accueil (capacité d'accueil maximale de 45 places et une place d'urgence), un Service de logement en milieu ouvert (capacité 18 places) et un Service psychosocial regroupant le Service sociofamilial, le Service d'accueil et le Service de psychologie et d'interventions curatives.

Effectifs selon le type de prise en charge ⁵	2023	2022	2021	01.10.20	01.10.19
• Total hébergement en centre d'accueil	61	62	63	65	65
• Foyers d'accueil	43	45	46	47	47
• Structures de logement en milieu ouvert (SLEMO)	18	17	17	18	18
• Total accompagnement en milieu ouvert	15	13	17	14	16
• Enfants/Adolescents et leurs familles	10	10	12	9	12
• Jeunes adultes	5	3	5	5	4
TOTAL	76	75	80	79	81

Au 31 décembre, le total des pensionnaires dans les foyers d'accueil s'élève à 43 (18 filles et 25 garçons). Sur les 43 pensionnaires, 41 sont mineurs et deux sont des jeunes adultes.

Type de placement de nos pensionnaires dans nos foyers d'accueil

Type de placement	Filles	Garçons	Total
Accueils volontaires	1	2	3
Placements judiciaires	14	22	36
Mineurs réfugiés non accompagnés	3	1	4
Total	18	25	43

En date du 31 décembre 2023, se trouvaient dans les foyers d'accueil : 89,36 % de placements judiciaires et 11,63 % d'accueils volontaires (dont deux des quatre mineurs réfugiés mineurs, un accueil volontaire et deux pensionnaires adultes). Comparé à l'année précédente avec 80 % de placements judiciaires, une certaine hausse du pourcentage des placements judiciaires a à nouveau été constatée : 84,48 % en 2018; 89,36 % en 2019; 93,6 % en 2020 et 89,36 % en 2021).

Du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, 28 demandes externes de placement d'enfants ou d'adolescents ont été adressées au Département hébergement moyennant l'ONE. Parmi ces 28 demandes externes, 11 enfants/adolescents ont pu être accueillis. Le nombre de demandes concernant les structures SLEMO s'élevait à 18, dont dix demandes internes et huit demandes externes. L'âge des pensionnaires majeurs et mineurs dans les foyers d'accueil ainsi que dans les logements encadrés se répartit comme suit :

Classe d'âge	0-2 ans	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	18 ans +	Total
Garçons	1	4	11	8	6	30
Filles	0	0	5	13	13	31
Total	1	4	16	21	19	61

Tableau récapitulatif des changements internes et des départs entre janvier et décembre 2023

Départs	<18 ans	>18 ans	Total
Vers autre institution	2	1	3
Famille	5	1	6
Indépendance	0	5	5
Autre	0	1	1
Total départs	7	8	15

Département thérapeutique

Le Département thérapeutique regroupe deux centres de thérapie ambulatoire à Dudelange (*Andalé*) et à Wahlhausen (*Arriva*).

Les deux centres de thérapie accueillent des enfants âgés de 4 à 13 ans qui présentent une souffrance psychique majeure et des difficultés socio-émotionnelles. L'offre modulable des deux centres comprend des consultations psychothérapeutiques familiales et individuelles et des activités pédagogiques en petits groupes. Au courant de l'année 2023, le concept de la structure de prise en charge intensive *Bandari* a entièrement été repensé et un nouveau concept est en cours d'élaboration.

Effectifs selon le type de prise en charge	2023 Andalé			2023 Arriva		
	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons
Nouvelles demandes	39	11	28	31	12	19
Prise en charge poursuivie de 2022	17	3	14	17	5	12
Prise en charge ambulatoire	21	4	17	28	9	19

Département prévention

Le *Service Treff-Punkt* (STP) offre une structure où des enfants peuvent rencontrer leurs parents lorsque l'exercice du droit de visite est interdit, bloqué ou rendu difficile, alors que les enfants vivent en institution, en famille d'accueil ou auprès d'un des parents séparés ou divorcés. Le STP propose, à côté de l'encadrement ordinaire des visites, un encadrement familial, intensif et social ainsi que l'organisation de visites en prison.

L'élaboration d'un concept de travail spécifique dans le cadre de situations de violence domestique a été finalisée pour le nouveau service Espace Rencontre Protégé (ERP). Le personnel psychosocial a été engagé au dernier trimestre de l'année et le nouveau service ERP a pu démarrer ses activités en janvier 2024.

Chiffres clés 2023 Service Treff-Punkt	STP	STP Prison	Total
Dossiers traités	168	27	195
Enfants accompagnés	225	21	246
Visites programmées	618	56	674
Entretiens physiques avec les parents	350	173	523

Changements internes	5	7	12
----------------------	---	---	----

Département Centre de ressources

Le Département Centre de ressources regroupe différents services (activités socio-éducatives, service d'inclusion scolaire, service formation, service communication, service des visites accompagnées) mettant leurs ressources au service des autres départements. En 2023, 19 enfants du Département hébergement ont pu bénéficier de visites accompagnées, 13 enfants de visites entre fratries et 20 enfants d'un encadrement individuel.

En 2023, 20 enfants ont pu bénéficier d'un soutien scolaire intensif et individuel offert par le Service d'inclusion scolaire.

Service de l'adoption

Autorité de tutelle des services d'adoption agréés

Le ministère est en charge d'exercer les fonctions d'autorité centrale telles que prévues par la Convention de La Haye du 29 mai 1993 sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale.

Le ministère a délégué une partie de ses tâches à des organismes d'adoption agréés. Trois organismes étaient agréés et conventionnés par l'État en 2023 : l'*Amicale Internationale d'Aide à l'Enfance asbl* (AIAE) (pays partenaires : Vietnam et Inde), *Naledi asbl* (pays partenaire : Afrique du Sud) et le Service d'adoption de la *Croix-Rouge luxembourgeoise* (CRL) (pays partenaires : Bulgarie, Burkina Faso, Portugal et Slovaquie). La CRL est également en charge de l'encadrement des adoptions nationales. L'AIAE a également pu encadrer un couple pour une adoption en Roumanie et dont le dossier va y être déposé en 2024.

La Maison de l'adoption, qui est un autre service spécialisé de la CRL conventionné par l'État, est également étroitement associée à la procédure d'adoption. Elle n'intervient cependant pas directement dans les adoptions, mais propose un accompagnement avant et après l'adoption.

Le ministère a mis en place un certain nombre de mécanismes devant permettre le respect des principes mis en place par la Convention de La Haye.

Cycle de préparation à l'adoption

Tout candidat à l'adoption internationale doit passer par une phase de préparation à l'adoption qui comprend deux séances d'information générale sur l'adoption et depuis 2023 quatre séances de sensibilisation à l'adoption. Il a en effet été décidé en 2023 de rajouter une quatrième séance de sensibilisation visant à informer les candidats adoptants sur les défis supplémentaires liés à l'adoption d'un enfant à besoins spécifiques. La préparation à l'adoption est organisée par le ministère de concert avec les services d'adoption agréés et la Maison de l'adoption.



Le secteur de l'adoption internationale est en continue évolution et le contenu des séances est régulièrement mis à jour.

En 2023, le ministère a organisé trois séances d'information en langue française et deux en langue luxembourgeoise. 58 couples et sept célibataires ont participé à la première phase de la procédure d'adoption.

La Maison de l'adoption a pu organiser six séries de séances de sensibilisation de base à l'adoption. Au final, le ministère a émis 29 certificats de participation au cycle complet de préparation à l'adoption qui donnent la possibilité aux candidats de s'inscrire auprès d'un des trois organismes d'adoption agréés pour continuer la procédure d'adoption par l'évaluation de leurs capacités parentales.

Par ailleurs, 18 couples ont participé à des séances de sensibilisation spécifiques supplémentaires proposées par la Maison de l'adoption (adoption d'un enfant plus âgé, de plusieurs enfants, d'un enfant à besoins spécifiques, nouveau-né, etc.).

18 couples ont participé aux séances de préparation à la rencontre proposées par la Maison de l'adoption et qui ont pour objectif d'aider les futurs parents à préparer au mieux les premiers moments avec leur enfant.

Évaluation des capacités parentales à l'adoption

En 2023, les organismes d'adoption ont pu émettre un avis d'évaluation positif pour 13 couples, permettant ainsi à ces couples de poursuivre leur projet d'adoption (*Naledi* : six couples, l'AIAE : deux couples, et pour l'Inde et un pour la Roumanie, la CRL : cinq couples, tous pour le Luxembourg).

En tout, 13 dossiers d'adoption ont pu être déposés dans les différents pays partenaires (Afrique du Sud : 11 dossiers, Inde : un dossier, Vietnam : un dossier). 27 enfants (13 filles et 14 garçons) ont pu intégrer leur nouvelle famille en 2023 dont huit enfants nés au Luxembourg.

14 enfants adoptés en international et arrivés au Luxembourg en 2023 étaient âgés entre 1 et 4 ans et cinq enfants étaient âgés entre 5 et 9 ans à leur arrivée. 15 enfants étaient dits à besoins spécifiques. Six enfants nés au Luxembourg et adoptés en 2023 étaient des enfants nés par accouchement anonyme ; deux enfants étaient plus âgés.

Prise en charge post-adoptive

Les organismes agréés sont également en charge du suivi post-adoptif des familles adoptantes. En 2023, l'AIAE a suivi en post-adoption neuf familles, *Naledi* 33 familles et la CRL 17 familles.

À noter que les familles qui en font la demande peuvent également s'adresser à la Maison de l'adoption pour un soutien post-adoptif et peuvent participer aux différents ateliers proposés.

État d'origine		Nombre de demandes d'adoption ¹		Nombre d'évaluations finalisées ²		Nombre de dossiers de candidature envoyés au pays d'origine		Nombre d'enfants arrivés au Grand-Duché de Luxembourg ³		Nombre d'adoptions finalisées ⁴	
Pays CLH*	Pays ≠ CLH*	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
Afrique du Sud		14	8	11	6	6	11	7	10	6	8
Bulgarie		6	2	1	0	2	0	1	5	1	5
Burkina Faso		2	0	1	0	1	0	0	1	0	1
Colombie		1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Corée du Sud	0	0	0	0	0	0	1	3	3	3
Inde		1	1	0	1	0	1	0	0	0	0
Luxembourg		9	5	2	5	0	0	4	8	3	4
Pérou		1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Portugal		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Philippines		0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Roumanie		0	2	0	1	0	0	0	0	0	0
Slovaquie		3	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Vietnam		8	0	0	0	2	1	1	0	3	1
Total international CLH:		36	14	15	8	11	13	9	16	10	15
Total international ≠ CLH :		0	0	0	0	0	0	0	3	3	3
Total international CLH + ≠ CLH		36	14	15	8	11	13	9	19	13	18
Total national :		9	5	2	5	0	0	4	8	3	4
TOTAL :		45	19	17	13	11	13	13	27	16	22

* Pays CLH = pays signataire de la Convention de La Haye du 29 mai 1993 / Pays ≠ CLH = pays non signataire de la Convention de La Haye du 29 mai 1993

¹ Le nombre de candidats qui ont terminé leur préparation (certificat de participation au cycle de préparation à l'adoption) et qui font une demande écrite auprès d'un service d'adoption agréé pour s'inscrire. Le service d'adoption donne une suite administrative à cette demande.

² Le nombre de candidats adoptants dont l'évaluation est terminée (avis positif et négatif).

³ En adoption internationale : enfants qui touchent physiquement le sol luxembourgeois ; en adoption nationale : enfants qui sont accueillis dans leur famille adoptive.

⁴ Le nombre d'adoptions finalisées dans l'État d'origine et dans l'État d'accueil, c.-à-d. transcription du dispositif du jugement ou de l'arrêt prononçant l'adoption sur les registres de l'État civil de la Ville de Luxembourg, voire du lieu de naissance de l'enfant (pour les enfants nés par accouchement anonyme).

Service des droits de l'enfant (SDE)

Le SDE assure la coordination transversale de la promotion des droits de l'enfant. Ses missions de coordination découlent de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). Il s'agit notamment des missions d'information, de sensibilisation et d'évaluation des progrès réalisés, telles que définies dans les articles 42 et 44 de ladite Convention. Depuis 2022, le SDE coordonne deux plans d'action nationaux en matière de droits de l'enfant :

- le plan d'action national 2022-2026 pour les droits de l'enfant *Zesumme fir d'Rechter vum Kand* ;
- le plan d'action national 2021-2030 de la Garantie européenne pour l'enfance.

Priorités et objectifs stratégiques poursuivis en matière de droits de l'enfant et dans le cadre de ces documents d'orientation :

Renforcement de la participation des enfants au sens de l'article 12 de la CIDE

Le SDE coordonne, dans le cadre d'un projet de soutien technique de la Commission européenne, en collaboration avec le Bureau régional de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie centrale, un groupe de travail réunissant les parties prenantes (*Jugendrot, PLOMM, ZpB, AEF Social Lab, services gouvernementaux, OKaJu, UNICEF, UP Foundation, FEDAS*) pour proposer une politique participative des parties prenantes et des enfants, y compris un mécanisme de gouvernance participatif. Un rapport de synthèse précisant les recommandations finales est attendu pour août 2024.

Par ailleurs, le SDE coordonne des actions de sensibilisation et d'information pour renforcer la participation des enfants et des jeunes :

- conférence *kick-off Kinder an die Macht?! Oder herrscht dann Chaos?* le 24 octobre 2023 en vue du développement des démarches participatives à l'enseignement fondamental ;
- deuxième édition du concours *Deng Zukunft. Deng Stëmm.* autour du thème : *L'école de demain*, en partenariat avec UNICEF Luxembourg à l'attention des enfants de 9 à 14 ans : 281 œuvres ont été transmises par 450 participants et les gagnants ont soumis leurs propositions au ministre lors du *Gewönnergespräch* ;
- consultation d'une centaine d'enfants sur le plan d'action national dans le cadre d'un projet de collaboration avec l'*UP Foundation*. Les suggestions des enfants et jeunes sont attendues pour le début de l'année 2024.

Renforcement de la connaissance en matière de protection des enfants

- Conférence, foire didactique et réunions de travail avec la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG), chargée de la question de la violence contre les enfants, Dr. Najat

Maalla M'jid : les recommandations de la RSSG ont été adressées aux autorités luxembourgeoises ;

- Le livret *Stopp – Keine Sexuelle Gewalt gegen Kinder*, édité en collaboration avec le SCRIPT et le Cesas, accompagné d'une lettre explicative et d'un recueil de services d'aide pour le personnel de l'enseignement fondamental et d'une lettre explicative pour les tuteurs légaux, a été envoyé aux enseignants des classes 3.1 et 4.2 avec une offre de formations continues spécifiques ;
- Publication, en partenariat avec *ECPAT Luxembourg*, du guide *Parler correctement des violences sexuelles* (disponible en LU et FR), pour professionnels en contact régulier avec des enfants et des médias : www.heydoo.lu ;
- Publication en partenariat avec l'Alupse et le Service central d'assistance aux victimes (SCAS) de témoignages recueillis auprès de victimes, afin de contribuer à une sensibilisation nationale sur le thème des violences sexuelles subies dans l'enfance à l'occasion de la campagne du Conseil de l'Europe lancée chaque année le 18 novembre : www.men.public.lu.

Information et sensibilisation

Pour assurer l'information et la sensibilisation en matière de droits de l'enfant, le SDE a lancé :

- Le 17 mai 2023, sa traditionnelle *Journée découverte des Droits de l'enfant – Kannerrechtsfest* au Parc Merveilleux de Bettembourg avec comme grande nouveauté un rallye pédagogique, organisé en collaboration avec le SNJ : 270 enfants des classes du cycle 3 et 4 de l'enseignement fondamental ont découvert de manière ludique le droit de l'enfant à la vie en plein air dans le cadre d'un parcours animé.
- À l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, la publication d'un catalogue virtuel des actions et événements organisés à travers le pays par les différents acteurs des droits de l'enfant pour célébrer la Journée 2023.
- À l'occasion des *Walfer Bicherdeeg* et pour illustrer le droit d'être soi-même et de ne pas être traité injustement pour quelque raison que ce soit, la publication de l'histoire illustrée *Den Arthur fällt duerch d'Welt*, qui raconte l'histoire d'un jeune hibou un peu différent des autres et qui adore chanter. L'histoire traite du droit d'être comme on est. Elle encourage les jeunes à apprécier leurs qualités et les aide à trouver leur place dans un monde qui change à toute vitesse. Elle s'adresse aux enfants de 6 à 10 ans et a été imaginée par l'écrivaine Anja Di Bartolomeo et l'illustratrice Giulia Helminger et est disponible en luxembourgeois, en allemand et en français.
- Le cahier pédagogique sur la pauvreté des enfants *Schutz vor Kinderarmut. Gleiche Chancen für jedes Kind*, réalisé en collaboration avec *UNICEF Luxembourg*. Cette brochure s'adresse aux enfants de 9 à 12 ans et est disponible en allemand et en français.

Suivi et évaluation

- Le 18 juillet 2023, le ministère a publié l'évaluation intermédiaire du Plan d'action national 2022-2026 pour les droits de l'enfant *Zesumme fir d'Rechter vun Kand*. Ce bilan mesure le niveau d'avancement des 66 actions (deux mesures supplémentaires ont été ajoutées au Plan d'action national par rapport à 2022) et formule des recommandations et propositions d'ajustement en prévision de son évaluation finale en 2026. Sur les 66 actions, 20 actions sont finalisées et 45 sont en cours ; une

seule n'est pas encore initiée. Parmi les principales recommandations figurent la formulation de cadres et de politiques organisant la consultation des parties prenantes et des enfants ainsi que la collecte, la gestion et le partage de données, tout comme le renforcement de la participation des enfants dits vulnérables.

- Participations aux études de comités internationaux dont les thèmes d'analyse prioritaires ont été les violences et abus, la santé mentale et les enfants défenseurs des droits de l'enfant.

Direction générale de l'enseignement musical

Service de l'Enseignement musical

Gratuité de l'enseignement musical

Suite à l'entrée en vigueur pour l'année scolaire 2022/2023 de la loi du 27 mai 2022 portant organisation de l'enseignement musical dans le secteur communal (ci-après « la loi ») qui prévoit en son article 17 la gratuité d'une grande partie des cours pour les enfants et jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans, il en résulte que 66,5 % des 19 666 élèves inscrits dans les différents établissements d'enseignement musical ont pu bénéficier de la gratuité des cours.

Plafond du minerval (taxe d'inscription) de l'enseignement musical

La loi prévoit en son article 18 un plafond du minerval pour tous les cours qui ne tombent pas sous la gratuité, ainsi 42 % des 34 824 cours enseignés étaient soumis au plafond fixé à 100 € par cours et par année.

Participation financière de l'État

Le mode de calcul de la participation financière étatique ayant également été redéfini par la loi, les communes et syndicats de communes organisant l'enseignement musical ont pu bénéficier d'un montant total de 50 503 810,28 €, dont 29 240 763,39 € proviennent de l'État et 21 263 046,89 € proviennent du Fonds de dotation globale des communes. Dans le montant de la participation de l'État sont compris la partie due suivant la mise en place de la gratuité des cours, à hauteur de 5 005 755,52 € ainsi que celle due suivant la fixation du plafond du minerval, à hauteur de 2 971 960,98 €.

Subventions au minerval

Conformément à l'article 19 de la loi qui fixe les conditions et modalités de l'allocation d'une aide au minerval, 74 demandes ont été introduites, dont 66 ont été approuvées et huit ont été refusées sur le vu des critères en place. Un montant total de 8 874,50 € a été

versé aux demandeurs (parents ou tuteurs des élèves) de l'aide étatique.

Base légale et réglementaire

La loi prévoit en son article 8, un règlement grand-ducal déterminant les différentes branches, les niveaux, la durée des cours, les programmes d'études et d'examens, les modalités d'obtention, de délivrance et de nomenclature des diplômes et certificats ainsi que les modalités de transition entre les différents niveaux et les établissements dans l'enseignement musical. Suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} septembre 2022 dudit règlement grand-ducal, une série de modifications d'ordre légistique et pédagogique a été apportée au règlement dans son ensemble afin de garantir une homogénéité parmi les branches et pour répondre au mieux aux besoins de chaque élève dans son parcours d'études dans un établissement d'enseignement musical. Ces modifications sont entrées en vigueur au 1^{er} septembre 2023, pour l'année scolaire 2023/2024.

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

11 réunions de la commission consultative ont eu lieu : discussion et propositions de textes en vue de l'élaboration du nouveau règlement grand-ducal définissant les branches, niveaux et programmes d'études ; propositions de branches supplémentaires avec leur structure, programme d'études et d'examen ; propositions de mises à jour de programmes d'études et d'examens existants. À cet effet, des groupes d'experts ont été mis en place pour émettre des propositions à la commission. Au total, 23 réunions des différents groupes d'experts ont eu lieu.

Certificat spécial pour enseignants délivré par le ministre

Tel que prévu à l'article 15 de la loi susmentionnée, trois communes ont introduit une demande d'obtention d'un certificat spécial pour un enseignant. Suivant les

avis respectifs du commissaire du Gouvernement, le ministre a délivré un certificat spécial pour chacun des trois enseignants.

Commission de classement

Huit réunions ont eu lieu en vue d'émettre des avis de classements aux communes et syndicats de communes pour pouvoir engager des enseignants dans l'enseignement musical au groupe d'indemnité B1. 53 dossiers d'enseignants ont été traités et avisés par la commission.

Épreuves d'examen pour l'obtention du diplôme supérieur décerné par le ministre

50 épreuves d'examen pour l'obtention du diplôme supérieur ont été organisées par les trois conservatoires après contrôle et validation du commissaire du Gouvernement et auxquelles le commissaire du Gouvernement adjoint assistait en tant qu'observateur. 125 élèves participaient aux épreuves, dont 68 à l'épreuve d'admission et 57 à l'épreuve finale.

Stages de formation orchestre pour élèves issus de l'enseignement musical

Au sein de l'Orchestre philharmonique du Luxembourg : trois élèves ont participé à l'audition-concours et ont tous été retenus. Les quatre stagiaires de la saison 2022/2023 ont pu bénéficier d'une prolongation de leurs stages entre janvier et juin 2023.

Au sein de la Musique militaire grand-ducale : trois élèves ont participé à l'audition-concours et ont tous été retenus. Chaque stagiaire a participé aux activités de l'orchestre pendant trois semaines. Les deux stagiaires de la saison 2022/2023 ont pu bénéficier d'une prolongation de leurs stages entre janvier et juin 2023.

Au sein de l'Orchestre de chambre du Luxembourg, trois élèves ont participé à l'audition-concours et ont tous été retenus.

Formation continue des enseignants

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le catalogue général des formations continues de l'IFEN est accessible au personnel enseignant de l'enseignement musical. L'IFEN a mis également en place une série de formations continues spécifiques s'adressant au personnel enseignant de l'enseignement musical.

Collaborations entre écoles fondamentales, centres de compétences, classes spécialisées d'accueil de l'État et les établissements d'enseignement musical

180 projets pédagogiques ont été autorisés et mis en place, dont 160 projets avec des classes de l'enseignement fondamental (dans les communes de Bertrange, Consdorf, Dalheim, Echternach, Habscht, Itzig, Junglinster, Kopstal, Luxembourg, Mamer, Manternach/Syne-cosport, Mondorf-les-Bains, Niederanven, Sandweiler, Schengen, Schuttrange et Steinsel), 15 projets avec des classes dans deux centres de compétences (au Centre de Logopédie à Strassen et à l'annexe du Centre pour le développement intellectuel à Echternach) et cinq projets avec des classes spécialisées d'accueil de l'État à Weilerbach. La participation financière de l'État, reversée aux différentes communes, s'élevait à 147 087 €.

Partenariat et soutien financier

Outre les conventions de collaboration existantes établies entre le ministère et la Philharmonie Luxembourg, l'École de musique de l'Union Grand-Duc Adolphe (UGDA), l'association des écoles de musique (AEM) et la *Luxembourg Philharmonic Orchestra Academy*, deux conventions supplémentaires ont été établies avec l'orchestre Solistes européens Luxembourg et avec l'Orchestre de chambre du Luxembourg.

Les deux nouvelles conventions visent à permettre aux élèves et lauréats de l'enseignement musical d'intégrer un orchestre professionnel durant plusieurs semaines sur l'année, respectivement mettre en place des projets et concerts pour la promotion de la musique auprès des lycéens. Les associations *Catchmusic*, *Luxguitares* et *Forum international de flûtes* bénéficiaient d'un soutien financier ponctuel pour la réalisation de leurs projets.



Service national de la jeunesse (SNJ)

Offres pédagogiques

Les équipes spécialisées basées dans les cinq centres Marienthal, Hollenfels, la base nautique Lultzhausen, *Forum Geesseknäppchen* et le Centre Cinqfontaines offrent des programmes pédagogiques pour les services d'éducation et d'accueil (SEA), les maisons des jeunes (MJ), les organisations de jeunesse (OJ) ainsi que les groupes scolaires de l'enseignement fondamental (EF) et de l'enseignement secondaire (ES).

Elles organisent également des formations pour le personnel éducatif de ces structures, pour les animateurs des camps et colonies et pour des animateurs spécialisés. Les équipes éducatives proposent des activités sous les slogans suivants : *Natur erliewen*, *Sport erliewen*, *Team erliewen*, *Medien erliewen*, *Kreativität erliewen* et *Mënscherechter erliewen*.

Les centres Hollenfels, Marienthal et Cinqfontaines disposent d'une infrastructure permettant aux groupes d'y séjourner.

En 2023, les différents sites ont enregistré les nombres de nuitées suivants : Hollenfels (2 907), Marienthal (7 232) et Cinqfontaines (384).

Natur erliewen

Les thèmes principaux de l'équipe *Natur erliewen* sont les suivants : les abeilles, la forêt, l'eau, la ferme pédagogique et l'éco-responsabilité. La plupart des activités se déroulent dans le Centre de jeunesse de Hollenfels ou ses alentours. Au total, l'équipe a pu encadrer 391 groupes en journée entière (7 164 participants) lors des différentes activités pendant l'année, dont 189 groupes de l'enseignement fondamental, 122 groupes de l'enseignement secondaire, 61 de l'éducation non formelle (57 maisons relais et quatre crèches), cinq organisations de jeunesse et 14 groupes de jeunes non scolarisés (jeunes décrocheurs scolaires ou jeunes en thérapie).

L'équipe *Natur erliewen* a proposé 63 formations avec un total de 965 personnes, dont 14 formations continues pour enseignants (205 participants), 19 formations pour personnel des crèches, maisons relais et maisons des jeunes (589 participants) et 18 *workshops* ou formations pour multiplicateurs (86 participants). De plus, 85 personnes ont participé aux formations pour animateurs spécialisés sous les thèmes abeilles, forêt, eau, ferme pédagogique et quatre éléments de la vallée de l'Eich.

L'équipe éducative a contribué à l'offre du réseau de formation *Bauernhofpädagogik in der Großregion*. Elle est engagée dans le réseau de l'éducation au développement durable de la Grande Région et du Benelux.

Sport erliewen

Activités

Le SNJ gère la base nautique de Lultzhausen en étroite collaboration avec le ministère des Sports, et son équipe *Sport erliewen* propose des activités d'initiation au sport et à l'activité physique. Des stages d'initiation ont été effectués dans les disciplines canoë, géocaching, *kayak*, *stand up paddling*, voile, vélo tout-terrain, course d'orientation, radeau, escalade et des activités dans le domaine du sport urbain. Au total, l'équipe a pu encadrer 690 groupes, comprenant 11 023 participants, lors des différentes activités de l'année 2023. À ces activités régulières s'ajoute la régata *Sailing schools* en partenariat avec le Groupe luxembourgeois de Croisières et de Régates avec 200 participants, dont 60 skippers et co-skippers.

Formation

En collaboration avec l'École nationale de l'éducation physique et des sports (depuis octobre 2023 : Institut national de l'activité physique et des sports), sept formations de spécialisation et six entraînements de rafraîchissement pour animateurs spécialisés ont été délivrés à 114 participants dans les disciplines vélo-tout-terrain, escalade en salle, sports nautiques, voile et sports urbains. L'équipe *Sport erliewen* a aussi proposé trois formations continues pour le personnel de maisons relais (42 participants) et trois *workshops* ou formations pour multiplicateurs (20 participants).

Projets et événements

Lors de la 14^e édition de la *Nuit du sport*, 42 communes et autres acteurs ont participé et proposé plus de 140 disciplines sportives différentes. Cette édition a attiré pas moins de 18 000 participants. La quatrième édition du *BeActive@Jugendhaus* a eu lieu le 25 septembre et 20 maisons des jeunes et plus de 400 jeunes ont profité de l'occasion pour participer à différentes activités. La première porte ouverte de la base nautique Lultzhausen a été organisée le 16 septembre. Le grand public a ainsi pu découvrir des activités normalement proposées aux jeunes et des infrastructures qui intègrent un nouvel espace vert pour les camps et colonies. Le nouveau projet *Fit & Fresh* a également été lancé et se compose d'ateliers sportifs, de relaxation et de l'alimentation pour promouvoir un mode de vie sain auprès des jeunes.

Team erliewen

La thématique prioritaire de l'équipe *Team erliewen* repose sur la dynamique de groupe et la communication, comme notamment le teambuilding-parc, le vélo tout-terrain tandem, le tir à l'arc, le parc à cordes, l'escape area, l'expédition Marienthal et la mission planète des volcans. Sur l'année, l'équipe a pu encadrer 729 groupes lors des différentes activités, avec un total de 12 078 participants.

Pour encadrer toutes ces activités, l'équipe *Team erliewen* a compté sur la collaboration de 45 animateurs spécialisés. 17 formations de spécialisation et 14 entraînements de rafraîchissement pour animateurs spécialisés ont été organisés.

Activités périscolaires, socio-éducatives ou socioculturelles

Le SNJ organise différentes activités, comme des camps et colonies directement ou en collaboration avec son réseau d'associations et organisations. En 2023, 59 activités ont ainsi été proposées avec un total de 2 094 participants, répartis comme suit :

- le Groupe Animateur (GA) avec 30 camps, colonies ou weekends (1 115 participants) ;
- l'école de musique Union Grand-Duc Adolphe (UGDA) avec huit activités artistiques (272 participants) ;
- le Groupement Européen des Ardennes et de l'Eifel (GEAE) avec 13 activités internationales et multiculturelles (536 participants) ;
- le Regulus Junior Club de *natur & émwelt*, avec trois activités dans le domaine de l'écologie et de l'environnement (55 participants) ;
- le Yacht Club du Grand-Duché de Luxembourg avec deux activités sportives et de plein air (61 participants).

Une nouvelle colonie a été créée, en collaboration avec l'équipe pédagogique *Sport erliewen: Lëlz Move* (20 participants). Finalement, deux nouvelles colonies ont été réalisées en collaboration avec le Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA) mettant l'accent sur la promotion des langues (35 participants).

Formations pour animateurs

Un total de 448 personnes ont participé aux formations pour aide-animateurs, animateurs, chefs de camp et formateurs, organisées par le SNJ. 18 personnes ont participé à deux formations spécifiques pour chefs de camp et 61 personnes ont participé à quatre formations spécifiques pour formateurs. 876 nouveaux brevets ont été émis au niveau national : 404 brevets d'animateur A, 271 brevets d'animateur B, 113 brevets d'animateur C, 18 brevets d'animateurs D, 47 brevets d'animateur E et 23 brevets d'animateur F.

S-Team : *Setz dech an!*

Le projet *S-Team: Setz dech an!* est un projet qui s'engage pour un meilleur vivre ensemble et contre la violence dans les lycées, écoles, maisons relais ou foyers. Des encadrants sont formés afin d'accompagner des groupes de jeunes *S-Team* dans la réalisation d'actions de sensibilisation à la non-violence pour leurs camarades.

Au cours de l'année 2023, le SNJ a formé 83 éducateurs et enseignants, dont 18 en collaboration avec l'IFEN. Cette dernière année, le projet a également vu son nombre de maisons relais tripler, ce qui démontre un intérêt croissant pour cette thématique dans le secteur. En tout, 320 enfants et jeunes provenant de 18 structures partenaires ont reçu un certificat pour leur

engagement dans le projet *S-Team* pour la période 2022/2023, dont 42 ont également reçu un certificat médiation par les pairs. À la fin de l'année, le projet a compté 41 partenaires, dont 15 lycées, 18 maisons relais, six campus (écoles fondamentales et maison relais), une école fondamentale et un foyer.

Medien erliewen

Media Factory

L'équipe de la *Media Factory* au Centre de jeunesse Marienthal propose des activités visant à permettre aux participants de concrétiser leurs créations audiovisuelles tout en cultivant un esprit critique à l'égard des médias.

Lors de ces activités, l'équipe a encadré un total de 65 groupes, comprenant 1 491 participants. Ces groupes se répartissent comme suit : 29 groupes de l'enseignement fondamental, 13 groupes de l'enseignement secondaire, 23 groupes provenant du secteur de l'éducation non formelle. À part les activités, neuf prêts de matériel audiovisuel ont été comptés en 2023. Par ailleurs, l'équipe a organisé 11 formations pour les animateurs spécialisés, rassemblant un total de 44 participants ainsi qu'une formation adressée aux futurs éducateurs (20 participants).

Trois nouvelles activités ont vu le jour au cours de l'année 2023. *Les aventures de Tops et Monito* initie les jeunes participants (cycle 1.1-2.2.) à la technique d'animation *2D stop motion* et les soutient dans la réalisation de leur propre film. La deuxième activité, *CV Vidéo*, enseigne les jeunes (> 5^e année secondaire) à rédiger un script pour un CV vidéo, à le réaliser et à le monter finalement à l'aide d'un iPad. Dans *Les magiciens du cinéma*, les jeunes reproduisent des astuces cinématographiques, contribuant ainsi à stimuler leur esprit critique.

Le concours *Crème Fraîche*, organisé dans le cadre du *Luxembourg City Film Festival*, comprend trois volets, *90 Sekonne Krimi* (29 clips) ; *Eng Ermëttelung – dâin Zenario* (six scénarios) et *Zenario +* (15 projets). Les finalistes ont pu présenter leurs projets devant environ 450 spectateurs au cinéma *Kinopolis Kirchberg*. Le tournage du scénario gagnant *Zodi* de l'année 2023 a été réalisé en partenariat avec le Centre national de l'audiovisuel (CNA). Le court-métrage *Une pour toutes* basé sur le scénario gagnant de la catégorie *Eng Ermëttelung – Dâin Zenario* a été réalisé en collaboration avec le Lycée des Arts et Métiers.

BEE SECURE

Le SNJ assure la coordination de l'initiative gouvernementale BEE SECURE. Il organise les sessions d'information et de sensibilisation aux risques et aux opportunités liés aux TIC auprès des enfants, des jeunes et de leur entourage. Dans le cadre de BEE SECURE, le SNJ publie en outre des dossiers d'information et des guides pratiques et émet ces informations à travers ses sites internet, les réseaux sociaux et la presse nationale. À ces dossiers s'ajoutent des campagnes destinées au grand public.

Le SNJ a organisé 1 225 formations de sensibilisation : 1 044 formations dans le cadre scolaire (environ 20 880 jeunes sensibilisés), 92 sessions pour des groupes extrascolaires (environ 900 enfants et jeunes), 51 soirées d'information pour les parents et le grand public et 38 formations pour les multiplicateurs (environ 570 enseignants et éducateurs).

La campagne de sensibilisation #NOHATEONLINE a pris fin avec l'année scolaire 2022/2023. Elle s'est penchée sur le respect mutuel en ligne et a visé à combattre le discours de haine. Le portail www.nohateonline.lu reprend des recommandations générales pour lutter contre le discours de haine en ligne et renvoie vers le portail de signalement BEE SECURE Stopline (www.stopline.bee-secure.lu). Le site internet a été consulté à 12 000 reprises et les publications sur les réseaux sociaux ont même suscité jusqu'à 3,5 millions de vues.

Pour l'année scolaire en cours, la campagne de sensibilisation *Keep Your Space Safe* vise à sensibiliser le public aux principes fondamentaux de la cybersécurité. Cette campagne répond à une tendance à la hausse des activités frauduleuses sur internet, dont l'hameçonnage, la sextorsion et le piratage de comptes. Une série d'astuces pour mieux protéger les appareils et les données personnelles sont disponibles sur www.bee-secure.lu/kyss. De plus amples informations sur les activités du SNJ dans le cadre de BEE SECURE se trouvent dans le [rapport annuel](#) de BEE SECURE.

Le SNJ représente également le Luxembourg au sein du réseau international *InSAFE* et *INHOPE*, qui regroupe les différents *Safer Internet Centres* du monde entier.

Kreativiteit erliewen

L'équipe *Kreativiteit erliewen* a vécu une année 2023 active, caractérisée par un renouveau au sein de l'équipe et une refonte de ses activités de groupe visant à promouvoir la créativité chez les jeunes. Le SNJ anime au *Forum Geeseknäppchen* le *Makerspace Basel*, un espace équipé de différents outils techniques et animé par une équipe de huit experts dans des domaines variés tels que l'électrotechnique, la programmation, l'impression 3D ou le design. Le *coding* est promu à travers un accord de partenariat avec l'asbl *Code Club Luxembourg*. Pendant le *Walk-in*, les jeunes peuvent réaliser leurs propres projets avec le soutien d'experts sur place. En 2023, le *Walk-in* a comptabilisé 2 257 visites de 467 enfants, jeunes et jeunes adultes.

Le *Basel* offre aussi des *workshops* dans différents domaines pour des groupes des établissements d'éducation formelle et non formelle (72 groupes pour 2023). En décembre, la huitième édition du *Makerfest* a eu lieu. Après deux éditions plus intimes, l'événement a pu de nouveau incorporer tout le bâtiment du *Forum Geeseknäppchen*. Pendant deux jours, plus de 1 300 enfants des maisons relais et écoles fondamentales ont participé à 28 ateliers créatifs aux thèmes variés, tels que le codage, l'artisanat, le design, l'électricité et

les sciences. *Basel* a également participé à des événements tels que la *YEP!-Schoulfoire* et le *Festival de l'enfance*.

Mënscherechter erliewen

L'année écoulée a été marquée par une série d'activités, de projets et de collaborations dynamiques autour de l'éducation et de la promotion des droits humains.

Activités

Deux nouvelles activités ont été lancées pour les enfants du fondamental : *Fort pour moi, courageux pour toi et 3 religions et le secret du cryptex*. Ces programmes, associés à d'autres activités, telles que *Mënschenrechter entdecken* et *All verschidden, all d'selwesch*, ont suscité l'intérêt et la participation de 831 jeunes.

Formation continue

Une étape significative a été franchie avec une première formation en collaboration avec le *Zentrum fir politesch Bildung* (ZpB), réunissant des enseignants du secondaire à Cinqfontaines. 13 enseignants de différentes régions du pays ont bénéficié de cet échange enrichissant.

Projets

L'année a été marquée par le lancement d'une option pour les classes de 3^e au Lycée du Nord (*Optiounsklass*) *Passeur(s) de mémoire(s)*, réunissant neuf participants enthousiastes dès la rentrée. En parallèle, des événements tels que le *Kannerrechts-Rallye* en mai et des projets commémorant le 75^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme ont été les points culminants. Lors du *Rallye des droits de l'enfant*, où l'équipe a collaboré avec le Service des droits de l'enfant, chaque participant a pu créer son propre héros des droits de l'enfant, atteignant ainsi un total de 250 enfants. Également pendant le mois de mai, une classe étrangère a été accueillie dans le cadre du projet *Europawee*. En décembre, la première conférence *Human rights and creativity* a réuni 25 participants provenant de 19 pays européens différents. Aussi, le projet de podcast *Studio Star*, en collaboration avec le Conseil de l'Europe, a rassemblé cinq participants du Luxembourg, en lien avec 11 autres centres partenaires.



Collaborations et événements

Des projets comme *The Inside of the Outsider*, un projet cinématographique sur la radicalisation, et *THREADS*, un projet de *Serious-Games* avec l'Université du Luxembourg et le *Luxembourg Centre for Contemporary Digital History*, ont ponctué l'année. Une nouvelle rencontre avec des partenaires du Conseil de l'Europe avait pour thème l'approche et le soutien aux travailleurs et jeunes ukrainiens. De plus, 82 enfants ont pu prendre part aux ateliers *Fair Trade Games* avec la commune de Clervaux et le *Kannerbureau PLOMM*, sensibilisant ainsi sur les droits des plus jeunes. En collaboration avec BEE SECURE, l'équipe a eu l'opportunité de faire partie de la campagne *No hate online* et d'être présente au *Digirallye* pour la première fois.

Visites et échanges importants

Au-delà des activités locales, l'équipe a participé à des échanges et visites significatifs, notamment des visites d'étude à Villa Elba et Plovdiv, des échanges avec plusieurs communes et des visites à des lieux mémoriels comme Kazern Dossin et le Mémorial KZ-Hinzert.

En juillet, le parcours définitif du site Cinqfontaines a pu être finalisé et inauguré en présence du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. En dernier lieu, l'équipe de Cinqfontaines a élaboré un concept pédagogique, une charte de valeur et un concept de communication.

Soutien à la transition vers la vie active

Le SNJ a parmi ses missions celle de soutenir les jeunes pendant la phase de transition vers la vie active en offrant information et conseil sur les offres de formations, sur la vie professionnelle et sur les alternatives à l'inactivité. Durant tout leur parcours dans une des offres proposées, les jeunes bénéficient d'un accompagnement individuel en vue d'une réintégration à l'école ou à une formation, un accès à la vie professionnelle ou dans leur choix d'une alternative concrète à l'inactivité. Pour remplir ces missions, le SNJ s'appuie sur un réseau d'antennes locales réparties à travers le pays.

Offres pour jeunes en transition

Service volontaire

Pendant l'année scolaire 2022/2023, 487 nouveaux volontaires se sont engagés à plein temps pour une durée comprise entre deux semaines et 12 mois dans une mission d'utilité publique au Luxembourg ou au-delà des frontières.

Le Service volontaire national s'adresse à des jeunes résidents qui désirent s'investir dans une mission d'utilité publique au Luxembourg. Pendant l'année scolaire 2022/2023, 358 jeunes ont démarré leur mission et ont été accompagnés par un agent d'une antenne locale du SNJ. Cet accompagnement individuel est complété par des sessions d'introduction préparant les jeunes à leur engagement et des rencontres thématiques sur des sujets tels que la citoyenneté et l'identité au niveau régional.

Le Service volontaire européen est co-financé par le Corps européen de solidarité, une initiative de l'UE qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires dans le cadre de projets destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. Pendant l'année scolaire 2022/2023, 32 volontaires étrangers ont été accueillis au Luxembourg, et 80 résidents ont été envoyés à l'étranger.

Le Service volontaire de coopération cible des jeunes et des organisations ayant un profil et une mission dans le domaine de la coopération. 17 jeunes résidents ont pu entamer une mission de coopération et un jeune venant d'un pays tiers a été accueilli au Luxembourg pendant l'année scolaire 2022/2023.

41 sessions de formation ont été organisées à l'attention des jeunes intéressés dans tout le pays. Plus de 300 organismes de droit public ou privé ont détenu en 2023 un agrément pour accueillir ou envoyer des volontaires.

Ateliers

Les ateliers permettent aux jeunes de rompre avec une période d'oisiveté et de s'impliquer avec leurs idées et talents dans des ateliers pratiques tout en jouissant d'un accompagnement personnalisé pour développer un projet d'insertion réaliste.

En tout, 89 participants de plus de 16 nationalités différentes ont été accueillis sur les trois sites du SNJ (Colmar-Berg, Luxembourg-Ville et Esch-sur-Alzette) pour une durée d'une semaine à 12 mois, avec en moyenne 80 jours de présence par jeune. Parmi ces participants âgés en moyenne de 21,4 ans, six jeunes avaient le statut de bénéficiaire de protection internationale et dix jeunes celui du statut de travailleur handicapé. 84 jeunes ont quitté les ateliers pendant l'année scolaire 2022/2023. Ils ont soit renoué avec l'école ou une formation qualifiante (12 jeunes), soit effectué un service volontaire (14), réalisé un stage (13) ou conclu un contrat de travail (22). Pour 23 jeunes, aucune information n'est disponible. Ainsi, pour plus de 70 % des jeunes, la participation à un atelier pratique a constitué un tremplin efficace.

Maintien scolaire et remédiation au décrochage

Le SNJ a également comme mission de proposer des activités périscolaires visant le maintien scolaire, d'organiser l'échange avec les lycées concernant les élèves en risque de décrochage et d'assurer un suivi des décrocheurs scolaires. Dans ce contexte, les agents du SNJ adoptent une démarche proactive, en partenariat avec les acteurs de l'éducation formelle.

Accompagnement des élèves en risque de décrochage

L'expression « élèves en risque de décrochage » désigne des élèves en transition vers un apprentissage ou une nouvelle filière scolaire et ne disposant pas de solution stable pour leur apprentissage ou leur formation. Pendant l'année scolaire 2022/2023, les agents du SNJ ont analysé la situation de 1 679 élèves à risque identifiés par leur personne de référence dans les lycées

(enseignant bénéficiant d'une décharge spécifique pour ce travail). La prise de contact avec ces élèves est facilitée par les interventions en classe réalisées en amont dans les lycées partenaires (*workshops*, par exemple l'activité *Op der Sich no enger Ausbildungsplaz* [OSNA], tours de classes, réunions parents). Pendant l'année scolaire 2022/2023, les agents du SNJ ont proposé 120 *workshops* et 208 tours de classes. 15 classes ont été reçues dans une antenne locale du SNJ.

Suivi des décrocheurs

Les agents du SNJ ont contacté individuellement 2 021 décrocheurs scolaires sur base de listes mensuelles afin de s'informer sur leur situation et leurs besoins. L'objectif de cette mesure est d'identifier les jeunes qui ont besoin d'aide pour pouvoir renouer avec une activité et de les inviter à un premier entretien.

Classes d'orientation

Le SNJ collabore depuis l'année scolaire 2015/2016 avec le Lycée Bel-Val (LBV) pour offrir des classes d'orientation dans un environnement scolaire et extrascolaire adapté aux besoins du jeune. Ainsi, les jeunes participent en dehors des leçons d'enseignement à un stage d'orientation ou un service volontaire qui ensuite est pris en compte lors de la décision de promotion à la fin de l'année scolaire.

En 2022/2023, sept apprenants inscrits à ces classes au LBV ont aussi bénéficié d'un suivi du SNJ. Ce modèle de collaboration entre éducation formelle et non formelle a suscité l'intérêt d'autres lycées. Durant l'année scolaire 2022/2023, 12 élèves de l'École nationale des adultes (ENAD) ont bénéficié d'une collaboration avec le SNJ.

Stages de découverte

Les stages de découverte du SNJ permettent aux jeunes qui ne sont plus scolarisés et qui ne travaillent pas de confirmer leur projet professionnel ou bien de décrocher un contrat d'apprentissage. Pendant l'année scolaire 2022/2023, 222 stages de découverte ont été organisés auprès de plus de 180 entreprises ou organisations disposées à encadrer un jeune, lui permettant de prendre contact avec le monde du travail, d'avoir un aperçu des exigences d'un métier et de comparer ses attentes par rapport à une activité professionnelle à la réalité.

Catalogue-formation

Le catalogue-formation du SNJ complète l'offre de soutien aux jeunes en transition vers la vie active en proposant des formations dans les domaines suivants : projet de vie, pratique professionnelle, *life skills* et développement personnel. En tout, 23 formations avec 232 participants ont eu lieu.

Maison Eisenborn

La *Maison Eisenborn* est une structure de logement temporaire qui accueille des jeunes âgés de 18 à 30 ans, qui font face à un problème de logement dans le cadre d'une mobilité internationale, comme un service volontaire (12 chambres sont réservées à cette fin) ou n'ayant pas ou plus d'attaches familiales au Luxem-

bourg (quatre chambres). Pendant l'année scolaire 2022/2023, dix volontaires étaient logés à la *Maison Eisenborn*. 46 jeunes étudiants ont pris adresse à Eisenborn dont 16 y ont logé occasionnellement, p. ex. pendant leurs vacances de semestre, afin de passer un weekend avec leurs amis au Luxembourg, ou encore pendant un stage dans le cadre de leurs études supérieures.

Innovation

Formation continue

Formation Modul A – Basisformatioun fir neit Personal am Jugendsektor

Cette formation a eu lieu du 6 au 8 juin 2023 au Centre de jeunesse du Marienthal pour transmettre le cadre légal du secteur de la jeunesse ainsi que le cadre de référence national sur l'éducation non formelle. Cette formation permet également d'aborder des thématiques actuelles du secteur jeunesse. 38 nouveaux travailleurs du secteur de la jeunesse ont participé aux trois jours de formation pour retourner dans leur structure avec de nouvelles idées, un réseau plus élargi et des pistes de réflexion pour leur travail au quotidien.

Formations pour animateurs

La commission consultative à la formation de l'animateur a organisé six journées d'échanges sur les formations pour animateurs, auxquelles 95 personnes ont pris part. En 2023, 876 nouveaux brevets ont été émis : 404 brevets d'animateur A, 271 brevets d'animateur B, 113 brevets d'animateur C, 18 brevets d'animateurs D, 47 brevets d'animateur E et 23 brevets d'animateur F.

Dispositif de la formation continue et de l'accompagnement professionnel

Depuis 2023, le dispositif de la formation continue et de l'accompagnement professionnel s'appliquant au secteur de l'éducation non formelle a été étendu au secteur de l'aide à l'enfance et à la famille (AEF). La coordination du dispositif est assurée par le SNJ. Le programme annuel est élaboré et organisé par les six agences de formation continue et de l'accompagnement professionnel, conventionnées avec le ministère. Les formations du programme annuel sont toutes



validées soit par le SNJ pour le secteur de l'éducation non formelle, soit par la direction générale AEF (DG AEF) pour le secteur de l'aide à l'enfance et à la famille et sont reconnues pour les heures de formation obligatoires à réaliser par le personnel de ces deux secteurs. Pour le secteur de l'éducation non formelle, les agences ont fait valider 1 519 formations pour un total de 11 230 heures.

Les formations du programme annuel sont publiées sur le site www.formation.enfancejeunesse.lu. La participation à ces formations est gratuite pour toutes les structures des secteurs visés par le dispositif. En outre, la participation aux formations « standard » du programme annuel publié sur le site est illimitée. Seule la participation aux formations qui ont lieu « sur place » est limitée par un crédit d'heures « Formations sur place » alloué annuellement.

Parallèlement aux formations, les structures des deux secteurs bénéficient également d'un crédit d'heures annuel dit « accompagnement professionnel », qui leur permet de participer gratuitement à des supervisions d'équipe ou des coachings de dirigeant organisés par les six agences.

Par ailleurs, le dispositif prévoit que les structures des deux secteurs puissent organiser elles-mêmes leurs formations et leurs accompagnements professionnels, sans devoir recourir aux agences. Les formations organisées par les structures sans faire appel à une agence sont considérées comme des formations « Hors programme ». Celles-ci peuvent faire l'objet d'une demande de validation auprès du SNJ, respectivement de la DG AEF afin d'obtenir la reconnaissance de ces heures de formation pour la mise en conformité avec l'obligation de se former. Hormis quelques rares exceptions, le dispositif ne prend pas en charge les frais découlant des formations « Hors programme ».

Le SNJ a reçu de la part du secteur de l'éducation non formelle 215 demandes de validation pour des formations « Hors programme », dont 199 ont pu être validées.

Conférences

Conférences nationales

La conférence nationale sur l'éducation non formelle du secteur de la jeunesse s'est déroulée le 5 juillet portant sur l'*Eco-Responsabilité an d'Bedeutung fir de Jugend-sektor*. Cette conférence a rassemblé 81 personnes qui ont pu assister à plusieurs exposés d'exemples pratiques, à un apport théorique, à une table ronde ainsi qu'à une exposition de projets en relation avec la thématique.

Le 28 octobre a eu lieu la deuxième conférence nationale de l'assistance parentale, organisée en collaboration avec l'Agence *Dageselteren*, avec comme thème celui de *Grandir en jouant : l'importance du jeu libre*. Les participantes ont assisté à l'exposé du docteur Nathalie Roucoux de l'Université Paris 13 et ont ensuite pu échanger sur la mise en pratique de la thématique dans leur quotidien lors de groupes d'échange.

La 12^e conférence nationale sur l'éducation non formelle des enfants concernant *La nature comme espace d'apprentissage* a été organisée le 16 novembre en collaboration avec le ministère et a rassemblé plus de 340 personnes. Deux expertes étrangères ont enrichi la réflexion avec leur contribution sur le plan théorique, qui a été accompagnée d'exemples pratiques réalisés par des services d'éducation et d'accueil luxembourgeois. Lors d'une table ronde, les participants ont eu la possibilité d'échanger avec plusieurs experts de la thématique.

Foire de l'éducation plurilingue

La première édition de la *Foire de l'éducation plurilingue* s'est tenue le 21 juin au *Forum Geesseknäppchen* avec plus de 200 participants. Après un apport théorique, les participants ont pu visiter différents stands consacrés à la mise en œuvre de l'éducation plurilingue et la mise en réseau. Des membres du conseil scientifique de l'éducation plurilingue ont participé à la visite des stands et ont présenté leurs impressions au public lors d'une table ronde. L'après-midi, les participants ont pris part aux différents ateliers pratiques.

Publications

Afin de soutenir le développement de la qualité dans l'éducation non formelle, le SNJ édite des dossiers pédagogiques à l'attention du personnel éducatif et des animateurs d'activités de loisirs. Toutes ces publications sont disponibles sur le site www.enfancejeunesse.lu.

Guides pédagogiques

Vivre la nature a été publié en allemand et en français. Ces deux guides ont été distribués aux participants de la conférence nationale sur l'éducation non formelle des enfants.

Dossiers de l'animateur

Un nouveau dossier, dénommé *Camp-Kolonie erliewen*, a vu le jour. Il a été élaboré en partenariat avec les membres de la commission consultative de la formation d'animateur.

Enquêtes et études

Une étude a été menée sur la diversité linguistique des jeunes enfants et les pratiques langagières au sein des familles au Luxembourg. Les résultats ont été regroupés dans une brochure.

Autres publications

En avril, chaque structure du secteur de l'éducation non formelle accueillant des enfants scolarisés a reçu un exemplaire de la publication *Fundamentals Team Lëtzebuerg – Eng Bewegungsgeschicht fir Kanner ab 6 Joer*, accompagné de son livre d'images. L'Ecole Nationale de l'Education Physique et des Sports (ENAP) et le SNJ ont conçu ce livre d'histoires, qui a pour but de soutenir le personnel éducatif des services d'éducation et d'accueil dans le développement moteur des enfants de 6 à 12 ans.

Outils pédagogiques et vidéos

Vidéos illustrant des bonnes pratiques professionnelles

Six vidéos illustrant les pratiques professionnelles dans le secteur de l'éducation non formelle ont été réalisées au cours de cette année :

- Deux vidéos ont été réalisées dans le cadre du dispositif aide aux devoirs, s'intitulant : *Aménagement de l'espace* et *Attitude pédagogique*. Elles constituent également le module 4 de la formation *Hausaufgabenhëllef*.
- Deux vidéos ayant pour thème *La nature comme espace d'apprentissage* ont été conçues dans une crèche et dans une maison relais ; elles ont été présentées lors de la 12^e Conférence nationale sur l'éducation non formelle des enfants.
- *L'importance du jeu libre chez les assistantes parentales* a été présentée lors de la deuxième Conférence nationale de l'assistante parentale. C'est la première fois qu'une vidéo illustrant les bonnes pratiques chez les assistantes parentales a été produite.
- Une vidéo illustrant une pratique des *Lëtzebuurger Guiden a Scouten* en relation avec le développement durable a été réalisée, elle s'intitule *Escape area Fort Terraviva 2023*.

Paroles d'experts

Quatre vidéos ont été réalisées avec des experts suite à leur intervention lors des conférences et événements. Ces vidéos permettent de synthétiser le contenu des exposés présentés.

Autres vidéos

Un clip explicatif *De Jonken op senge Weeër begleeden* a été élaboré. Il accompagne l'affiche éponyme dont le but est de représenter et de valoriser le travail du secteur de la jeunesse. Dans le cadre de l'éducation plurilingue, deux vidéos ont été produites : un micro trottoir organisé lors de la *Foire de l'éducation plurilingue* a permis d'illustrer *Quelle est ta langue de cœur et pourquoi ?*. Une seconde vidéo met en lumière ce qui a changé depuis l'introduction de l'éducation plurilingue – pour les éducateurs, pour les enfants et pour les familles.

Pins sur les droits des enfants

Dix pins ont été développés afin de sensibiliser les enfants à leurs droits. L'utilisation de ces pins se fait lors d'activités ou événements en lien avec les droits de l'enfant. Les enfants choisissent un droit qui leur semble important, ils discutent sur sa signification et ensuite produisent le pins correspondant.

Journal de bord

En 2023, le SNJ a procédé à quelques remaniements au niveau du journal de bord des services d'éducation et d'accueil afin de faciliter la documentation de l'utilisation des espaces ou lieux ainsi que des offres et projets pédagogiques incluant le partenariat avec les parents ou tuteurs et les écoles.

Conseil scientifique pour l'éducation plurilingue

Le conseil scientifique qui accompagne la mise en œuvre du programme de l'éducation plurilingue dans la petite enfance s'est réuni les 4 et 5 octobre. Cette rencontre de scientifiques, spécialistes de la thématique, a permis des échanges sur l'état d'avancement des travaux et des recherches dans le domaine du plurilinguisme en Europe et plus précisément sur la situation actuelle du plurilinguisme dans les crèches au Luxembourg.

Projets et campagnes

Projet GO

18 projets ont pu bénéficier d'une aide financière dans le cadre du *Projet GO* soutenant des initiatives du secteur de la jeunesse ou des groupes de jeunes âgés de 12 à 29 ans.

IN:CUBATOR

Cette offre pédagogique permet d'une part de mettre à disposition des locaux pour travailler et se réunir à des groupements de jeunes ou d'associations travaillant avec des jeunes ou dans l'intérêt des jeunes. D'autre part, elle donne la possibilité de soutenir de nouvelles initiatives conçues par des jeunes ou ayant un lien étroit avec la jeunesse. 38 associations étaient inscrites à l'IN:CUBATOR en 2023. L'adhésion se fait par un contrat renouvelable annuellement.

Kannerpräis

La première édition du *Kannerpräis* a été lancée. Son objectif est de valoriser les projets des services d'éducation et d'accueil réalisés avec les enfants. Des projets peuvent être soumis dans une des quatre catégories, telles que *mon engagement*, *mon opinion*, *mon identité* ou *ma santé* avec pour cible les Mini-Héros (0 à 4 ans) ou les Héros (4 à 12 ans). Les huit gagnants recevront en 2024 un trophée et un chèque d'une valeur de 500 €.

BookAthon – Vu Jonker fir Kanner

Le 14 octobre a eu lieu le *kick-off* de la première édition du *BookAthon*. Du 2 au 4 novembre, 30 jeunes talents se sont réunis lors d'un hackathon de 24 heures au total pour écrire et illustrer dix livres pour enfants (0 à 4 ans) en luxembourgeois, en allemand et en français. Ils étaient soutenus dans leurs productions artistiques par des professionnels de l'écriture, de l'illustration et du graphisme. Les livres finaux ont ensuite été imprimés et envoyés aux crèches et assistantes parentales.

Évènements

Symposium fir Spillpedagogik

La 26^e édition du *Symposium fir Spillpedagogik* s'est tenue le 23 mars au Centre de jeunesse du Marienthal et placée sous le thème du *Zesummespill*. 70 personnes ont assisté à l'exposé de Madame Veronika Hundegger, éducatrice spécialisée, ainsi qu'à une présentation de l'organisation *Playing Out* de Bristol, (Royaume-Uni). L'après-midi, les participants ont eu la possibilité d'assister à deux ateliers parmi les dix proposés.

Educator's Day

Le 26 octobre a eu lieu l'*Educator's Day* portant sur l'utilisation des jeux numériques et analogiques avec les jeunes. Cet événement a été organisé aux *Rotondes* en collaboration avec l'IFEN et la *Spillfabrik*. Une centaine de participants de l'éducation formelle et non formelle ont pu suivre un exposé de Madame Christina Valentin-Branth, fondatrice de la *Brettspielakademie* sur les bienfaits du jeu, et ensuite participer à deux ateliers ainsi qu'échanger sur cette thématique avec les exposants des différents stands.

E Kaffi am ...

Les 25 avril et 21 novembre, les professionnels de l'éducation non formelle du secteur de la jeunesse ont pu assister au *E Kaffi am ...* – un rendez-vous incontournable de mise en réseau et d'échange pour le secteur. La troisième édition de cette rencontre a eu lieu au *Keltenhaus* à Neihaischen et la quatrième au VEWA (*Vestiaire-Wagonnage*) à Dudelange. Ces deux rencontres ont rassemblé près de 100 personnes avec comme objectif principal d'inciter les participants à revenir avec un groupe de jeunes, mais également d'échanger des idées et des offres entre professionnels.

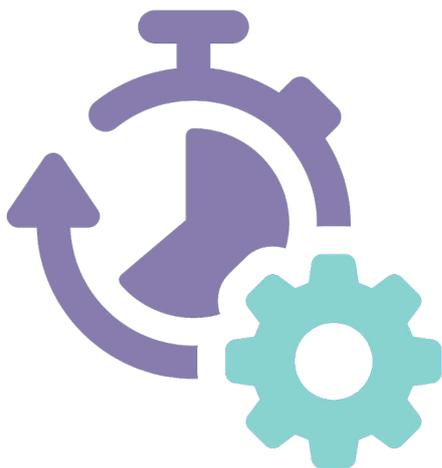
Les 20, 24 et 27 novembre ainsi que le 4 décembre, 80 référents pédagogiques pour l'éducation plurilingue ont participé au nouveau format des groupes d'échanges *Un café à...* La première édition *Un café à la bibliothèque* plurilingue s'est tenue à la bibliothèque *Il était une fois...* de Gasperich.

On Stéitsch

Près de 1 200 personnes ont assisté à la 16^e édition du festival *On Stéitsch* le 23 septembre. Ce festival vise à promouvoir les cultures de jeunes, à contribuer à la visibilité des acteurs du secteur de jeunesse ainsi qu'à la mise en évidence de leurs projets et leurs talents. L'événement a réuni 200 jeunes au total, soit 40 groupes d'artistes ainsi qu'une quinzaine de stands.

Innovation Day

L'*Innovation Day* a été organisé pour la deuxième fois pour le personnel du SNJ dans les centres de jeunesse Marienthal et Hollenfels. 51 personnes ont assisté à



l'exposé du formateur, spécialisé dans le travail avec les jeunes, Monsieur Dragan Atanasov, sur le thème *d'Innovation – What is it and how can it happen in non-formal education?*. Des ateliers autour du thème de l'innovation et des visites du site de Hollenfels à travers des stations interactives ont conclu la journée.

Rendez-vous du cadre de référence

Pour la réédition du cadre de référence national, une démarche participative a été choisie. Un format d'échange, intitulé *Les rendez-vous du cadre de référence*, s'adresse au personnel éducatif du secteur de l'Enfance et de la Jeunesse. Les échanges permettent d'identifier les points forts, les lacunes et les pistes d'amélioration du cadre de référence existant. Cinq rendez-vous ont eu lieu, soit une consultation de près de 360 professionnels de l'éducation non formelle.

Enquêtes et études

Chaque année, le Service enquêtes et études du SNJ rédige différents rapports, en collaboration avec différents partenaires. En 2023, les documents suivants ont été actualisés :

- *BEE SECURE Radar* sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication par les jeunes et les tendances actuelles;
- le rapport sur le suivi de la qualité pédagogique auprès du secteur de l'éducation non formelle;
- le rapport sur les jeunes décrocheurs et jeunes inactifs au Luxembourg.

En outre, les enquêtes et rapports suivants ont été réalisés :

- Rapport sur la diversité linguistique des jeunes enfants et les pratiques langagières à domicile au Luxembourg;
- Rapport sur l'impact du dispositif de développement de la qualité sur le secteur de l'éducation non formelle (SEA & AP);
- Enquête de besoins et de satisfaction concernant le dispositif de la formation continue.

Suivi de la qualité dans les structures de l'éducation non formelle

Les agents régionaux du SNJ ont pour mission d'analyser les concepts d'action généraux des services d'éducation et d'accueil pour enfants (SEA) et des maisons des jeunes (MJ) ainsi que les projets d'établissement des assistants parentaux (AP). 684 concepts d'action généraux de SEA et 199 projets d'établissement d'AP ont été introduits et avisés. À noter que les concepts des MJ avaient tous été reçus et avisés en 2021 et que les nouveaux concepts sont attendus pour le 1^{er} juillet 2024 au plus tard.

1 272 visites dans les SEA, 110 dans les MJ et 507 auprès des AP ont été effectuées. Lors de visites sur place, l'adéquation de la pratique éducative avec les concepts d'action généraux et les projets d'établissement est vérifiée. Les agents régionaux rédigent éga-

lement un rapport annuel sur chaque prestataire. 385 rapports sur les AP, 840 sur les SEA et 57 sur les MJ ont été rédigés en 2023.

Accueil au pair

En bref

Le SNJ, en tant qu'organe de coordination, de gestion et de contrôle de l'accueil au pair, assure principalement le traitement des demandes d'agrément des familles d'accueil et des demandes d'approbation des jeunes au pair et gère le dispositif d'accueil au pair. En outre, il propose des médiations en cas de divergences entre les jeunes au pair et leurs familles d'accueil.

En 2023, 114 familles ont pu bénéficier d'un agrément en tant que famille d'accueil, et 299 jeunes ont obtenu une approbation en tant que jeune au pair. Cela représente une hausse continue par rapport aux années précédentes (2022 : 106 agréments et 258 approbations accordés et en 2021 : 91 agréments et 245 approbations accordés).

Les jeunes, ayant en moyenne 25 ans, viennent des quatre coins du monde. La grande majorité des jeunes au pair reste au Luxembourg pendant 12 mois. Alors qu'en 2022, une grande partie des jeunes au pair provenait du Cameroun, en 2023 le nombre de jeunes au pair issus du Cameroun était à peu près au même niveau que celui des jeunes au pair venant des Philippines. Plus particulièrement, les pays d'origine les plus répandus ont été les Philippines (67), le Cameroun (66), le Madagascar (39), le Brésil (14) et le Népal (dix).

Interventions

Il est indéniable que le programme au pair connaît une croissance constante de demandes d'approbation depuis sa mise en œuvre en 2013. Par conséquent, le nombre de dossiers dans lesquels la mise en relation entre jeunes au pair et familles d'accueil n'est pas adéquat augmente proportionnellement.

Lorsque les parties entendent résilier la convention d'accueil avant terme ou en cas de mésentente entre les parties, le SNJ fixe systématiquement un entretien à l'occasion duquel les modalités de la fin anticipée sont retenues.

Ainsi, en 2023, l'intervention du SNJ a été sollicitée dans 38 dossiers pour procéder à une résiliation anticipée de la convention d'accueil au pair. Depuis la rentrée scolaire 2023, le SNJ procède à des vérifications supplémentaires préalables en effectuant, si nécessaire, des visites à domicile.

Partenariats et formations

La collaboration avec la police judiciaire, l'Inspection du travail et des mines (ITM), le Comité de suivi de la lutte contre la traite des êtres humains ainsi que la Direction de l'immigration a été mise en œuvre et renforcée. Un échange productif concernant le programme au pair a eu lieu avec l'Ombudsman. En fonction des besoins du programme au pair, les agents du service participent tout au long de l'année à des formations leur permet-

tant d'étendre leurs compétences dans les domaines clés. Le contrôle régulier du paiement de l'argent de poche ainsi que le sondage en deux parties auprès des jeunes au pair, tel qu'il fut introduit en 2022, ont été maintenus et menés rigoureusement. Le sondage constitue une plateforme supplémentaire à travers laquelle les jeunes au pair peuvent faire part de leurs expériences, positives comme négatives.

Afin de sensibiliser les jeunes au pair concernant leurs droits et devoirs, ils sont obligés à participer à une session d'information, au plus tard dans le mois suivant leur arrivée. Comme en 2022, le SNJ a organisé en 2023 14 sessions auxquelles 256 jeunes au pair ont participé.

Site internet

Le site internet bilingue informant les familles et les jeunes sur les modalités de l'accueil au pair au Luxembourg a fait l'objet d'une refonte complète et comprend dorénavant des informations encore plus complètes. Les mêmes informations peuvent être consultées sur www.guichet.lu.

Soutien aux organisations bénévoles

Centres de jeunesse

Au Centre Larochette, 44 formations et rencontres ont été organisées par le SNJ ou des services pour jeunes. Le centre a été loué pendant 118 jours.

À Erpeldange, 825 jeunes ont participé aux formations, weekends, camps et colonies organisés par des organisations de jeunesse. Le centre a été loué 78 jours, avec un total de 4 080 nuitées au chalet et sous tentes. Plus au nord, au chalet Weicherdange, un total de 537 nuitées a été enregistré.

Le Service de prêt de matériel a fourni du matériel pour 338 événements et activités de jeunesse.

Congé jeunesse

Le but du congé jeunesse est de soutenir le développement d'activités en faveur de la jeunesse au niveau local, régional et national. En 2023, 544 demandes ont été soumises, dont 533 ont été accordées, soit un total de 2 303 jours.

Le formulaire de demande de congé jeunesse et le formulaire de demande de remboursement ont été revus et optimisés, afin de simplifier leur remplissage. La transmission par courrier n'est plus obligatoire et les dossiers peuvent désormais être envoyés par courriel.

Publications

Le Service du prêt matériel dispose d'un nouveau site internet publications.snj.lu, lancé en janvier. Sur l'année, le *webshop* a enregistré 345 commandes de publications, entraînant la distribution de 27 429 exemplaires.

Communication et événements

Sites internet et campagnes

Les sites www.chalets.lu et www.colonies.lu ont été lancés avec un nouveau look & feel et une navigation facilitée. Le nouveau portail www.animateur.lu remplace les deux sites agenda.snj.lu et animateur.snj.lu. Les utilisateurs y trouvent désormais toutes les informations en relation avec la formation d'animateur. On y trouve également une liste avec toutes les formations disponibles, au-delà de celles proposées par le SNJ.

Depuis novembre 2023, le nouveau site web www.au-pair.lu est en ligne. Son nouveau design facilite l'expérience usager en fournissant également des conseils précieux pour les familles d'accueil ainsi que les jeunes au pair.

Dans le cadre des nouveaux projets *BookAthon* et *Kannerpräis*, des sites internet respectifs ont été créés : www.bookathon.lu et www.kannerpraais.lu.

Campagnes

Des campagnes de lancement ont été entamées pour le *Bookathon* et le *Kannerpräis*. Le *Bookathon* a encore bénéficié d'une action de promotion pour l'appel à participation auprès des jeunes et le *Kannerpräis* d'une action pour l'appel à projets auprès des crèches, maisons relais et assistants parentaux. Les campagnes ont été diffusées à travers les comptes *Facebook*, *Instagram* et *TikTok* du SNJ ainsi que sur les plateformes du groupe média *RTL*.

Dans le but d'attirer des jeunes à s'inscrire aux différentes journées d'informations réparties le long de l'année, une campagne sur les réseaux sociaux (*Facebook* et *Instagram*) a été reconduite en 2023, après le lancement l'année précédente.

Événements

Deng Zukunft, Däi Wee

Le 15 février 2023 a eu lieu la septième édition de la foire *Deng Zukunft, Däi Wee #Infobourse fir Jonker an Elteren*. Cette bourse aux informations et contacts est

le rendez-vous au niveau national pour les jeunes qui veulent saisir les opportunités s'offrant à eux, que ce soit en tant qu'étudiant, apprenti ou volontaire. Sur plus de 50 stands, jeunes et parents ont rencontré des représentants d'entreprises, de services d'orientation et d'information ainsi que de la société civile. L'événement s'est tenu au *Belval Plaza Shopping Center* et a attiré plus de 1 000 visiteurs.

Jugendpräis

Le 4 mai a eu lieu la soirée de remise de la cinquième édition du *Jugendpräis*. Avec 64 candidatures, réparties sur quatre catégories principales, cette édition a connu un large succès. Toutes les candidatures ainsi que les lauréats peuvent être consultés sur le site www.jugendpraais.lu.

Soirée de l'engagement

Le 5 juillet, près de 250 personnes ont participé à la soirée de l'engagement, qui valorise les efforts des jeunes participant à des projets de transition vers la vie active (service volontaire, ateliers).

Foire vun der Jugendarbecht

Pour la rentrée, la sixième édition de la *Foire vun der Jugendarbecht* au *Forum Geesseknäppchen* a compté plus de 200 participants et une trentaine de stands d'information.

Remise des brevets d'animateurs

Lors de la 36^e remise des brevets d'animateurs le 7 décembre au *Melusina*, environ 400 jeunes animateurs ont reçu leur brevet d'animateur. Au total, près de 900 brevets ont été décernés.

Remise de certificats S-Team

Le 17 octobre a eu lieu la remise des certificats du projet *S-Team: Setz dech an!*. Environ 240 enfants et jeunes de 16 écoles fondamentales, maisons relais et lycées ont reçu leurs certificats lors d'une cérémonie festive au *Forum Geesseknäppchen*.

Autres

Le SNJ a participé à la deuxième édition de la *YEP!-Schoulfoire* avec deux stands : *BEE SECURE* et le *Makerspace Basel*.

Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires (CePAS)

Prises en charge individuelles

Le Centre de consultation du CePAS a suivi un total de 516 cas (298 nouveaux élèves en 2023), dont 64 % de filles, 33 % de garçons et 3 % de trans-inter-gender au cours de 4 418 rendez-vous, dont 402 consultations à distance. À ces chiffres s'ajoutent les permanences téléphoniques (1 411) et les appels concernant les aides financières (1 425).

131 demandes d'information de type psychologique, d'orientation ou sociale via courriel ou le site internet ont été comptabilisées pour 2023 dont 47 % ont pu être résolues via courriel ou par téléphone et 53 % ont abouti à une prise en charge au CePAS. 144 demandes d'informations de nature diverse ont également été traitées.

	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'élèves	834	635	626	520	516
Nombre de consultations (RDV)	4 473	3 529	4 276	4 263	4 418
Moyenne par élève	5,06	5,55	6,83	8,2	8,6

Les consultations se répartissent comme suit :

Type de consultation	Mode présentiel en %	Mode distanciel en %
Consultations psychologiques	77	8
Rééducation en psychomotricité et éducatives	15	1
Consultations mixtes (orientation et psychologiques)	3	0
Consultations en orientation	3	0
Demandes d'information	1	0
Consultations relevant du domaine social	1	0

Parmi les problématiques psychosociales les plus traitées en 2023, on retrouve prioritairement les troubles névrotiques (troubles anxieux), troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes (30 %), les troubles de l'humeur (troubles dépressifs) (29 %) ainsi que les difficultés liées à l'entourage immédiat, y compris la situation familiale (14 %).

Prises en charge collectives

Sollicité en cas d'événement dramatique ou traumatisant dans un établissement scolaire (accident, décès, suicide, etc.), le Groupe d'accompagnement psychologique en milieu scolaire (GAP) du CePAS est intervenu quatre fois en 2023 afin de procurer une aide organisationnelle pour faire face à des événements tragiques ou offrir des encadrements de classes et de groupes. Il assure un service d'assistance téléphonique destiné aux professionnels, lequel fut sollicité à quatre reprises. Le GAP s'est réuni sept fois au cours de l'année 2023 pour planifier et coordonner les interventions et les méthodes d'intervention. Le GAP a organisé trois formations de deux jours, *Drames en milieu scolaire – la confrontation avec la mort et le suicide*, destinées au personnel psycho-socio-éducatif des lycées, des équipes de postvention et du CePAS. Le GAP est intervenu lors d'un *workshop* et des séances *worldcafés* pour sensibiliser le collège des directeurs lors de la journée CODIR *Le bien-être en milieu scolaire* et il a été sollicité tout au long de l'année pour donner son apport pour l'organisation de la mise en place des Équipes de postvention en cas de crise (EPV) au sein des lycées.

Le CePAS propose également, en collaboration avec les SePAS des lycées, des activités de groupe qui permettent de favoriser l'échange entre jeunes et de développer diverses compétences sociales :

- Le groupe d'échange *Komm mol mat* est destiné aux jeunes souhaitant améliorer leur relation aux autres et apprendre à mieux se connaître par un échange interactif et créatif sur leur quotidien, l'image de soi et la perception des autres à leur égard. La gestion des émotions et le développement des compétences sociales sont au cœur de ces rencontres.

De fin mai 2023 à début juillet 2023, un groupe de quatre jeunes s'est réuni toutes les deux semaines à sept reprises.

Dans un esprit d'information et de sensibilisation, les professionnels du secteur ainsi que les médecins généralistes proches des bureaux du Centre de consultation pour jeunes et familles (CCJF) ont été contactés pour faciliter l'accès au groupe pour les jeunes.

- Les groupes de parole *Transgender* – espace protégé mensuel, propice aux échanges sur les expériences personnelles et le soutien mutuel pour les jeunes dont le sexe d'assignation ne correspond pas à leur auto-perception sexuelle/genrée ou l'identité de genre ainsi que pour leurs parents. Les

groupes sont encadrés par l'asbl *Intersex & Transgender Luxembourg*. En 2023, 11 groupes de parole pour les jeunes (entre un et six participants) et sept groupes de parole pour parents (entre trois et dix participants) ont eu lieu. Par ailleurs, huit permanences ont pu être assurées permettant aux parents et aux jeunes de poser des questions quant à leur situation personnelle.

- *Stress Less* – ateliers de gestion de stress. Pour répondre aux contraintes de l'emploi du temps des élèves, le CePAS assure des suivis individuels dans le travail de prise en charge individuelle du CCJF et s'est orienté vers la formation des professionnels de terrain intéressés aux techniques et méthodes de la gestion de stress afin de pouvoir compléter l'offre dans les lycées.

Coordination, formation continue et approche qualité

En 2023, des ajustements organisationnels ont engendré des modifications au sein du CePAS. Ainsi, depuis la rentrée scolaire 2023/2024, la présidence de la Commission des aménagements raisonnables (CAR) et sa coordination ont été transférées du CePAS vers le Service national de l'éducation inclusive (SNEI). Parallèlement, le CePAS a assumé la responsabilité fonctionnelle des internats scolaires et, en collaboration avec le Service de coordination de la Maison de l'orientation (SCMO), le SNEI et le Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA), celle des chefs de département éducatif et psychosocial des lycées (CdD EPS).

Le CePAS a relevé les nouveaux défis en renforçant l'équipe du Centre de Ressources (CdR) d'une part et en poursuivant ses efforts de structuration pour mieux répondre aux besoins des lycées d'autre part. À titre d'exemple, une collaboration avec le SCMO, le SNEI et l'IFEN a conduit à la création d'un catalogue de formation spécifique aux CdD.

Les activités d'accompagnement du personnel éducatif et psychosocial (EPS) des lycées (environ 450 personnes) (paragraphe A), de mise en œuvre d'une



stratégie de développement des pratiques EPS en milieu scolaire en faveur du bien-être et de la participation du jeune à l'école (paragraphe B) et celles liées au développement structurel des moyens et processus du travail EPS (paragraphe C) se poursuivent.

Accompagnement des équipes

Le CdR a accompagné individuellement, au niveau méthodologique, pédagogique et organisationnel, ou même par un soutien spécifique face à une situation de cas complexe, les équipes du Service psycho-social et d'accompagnement scolaires (SePAS), du Service socio-éducatif (SSE) et/ou des internats scolaires de la majorité des lycées (via une cinquantaine de rencontres/réunions, comme par exemple douze réunions SSE, trois réunions assistants sociaux, cinq *S-Team*, dix réunions avec des CIS, etc.). Les thématiques étaient diverses : traitement confidentiel des données, signalement, consommation de substances illicites, mobbing, fonctionnement CIS, l'animation socio-éducative au lycée, etc.

Comme chaque année, le CePAS a été sollicité pour participer à différentes journées pédagogiques des lycées orientées sur le bien-être en direction des enseignants ou des élèves et également lors de la *Journée bien-être* du CODIR. Une dizaine de *workshops* ont ainsi pu être proposés.

Via des groupes de travail composés de personnel EPS accompagné par le CdR, des procédures et supports de travail thématiques ont été élaborés (professionnalisation des services socio-éducatifs [dix], participation des jeunes [huit], accueil psychosocial des élèves nouvellement arrivés au Luxembourg [quatre], logement des jeunes [une], *L'Office social, un partenaire de premier choix* [une]), ainsi que des outils méthodologiques (référentiel de fonctions et de missions par corps de métier [quatre], banque de données consultation [trois], vademécum secret professionnel et confidentialité [deux]). Cinq réunions nationales à l'attention du personnel EPS ont permis d'informer le personnel des lycées et de maintenir un échange professionnel avec plus de 640 participants.

Les activités d'*onboarding* ont bénéficié à plus de 40 nouveaux collaborateurs EPS. L'accompagnement par corps de métier du personnel EPS, (assistants sociaux [six], éducateurs diplômés et gradués SePAS et/ou SSE [cinq], psychologues [quatre], coordinateurs [deux ; la mise en place des CdD a mis entre parenthèse cet accompagnement à la rentrée scolaire 2023-2024] et CdD [cinq]), a été assuré au travers de réunions formelles et informelles (±75 heures regroupant environ 450 professionnels), de journées de réflexion et de groupes de travail avec la présence d'experts sur quelques séances.

Le groupe de psychologues s'est par ailleurs organisé régionalement (nord, sud) afin de favoriser les synergies locales. À côté des quatre échanges d'accompagnement professionnel à l'attention des psychologues, quatre journées de supervision et six journées de

formation sur mesure pour les psychologues ont eu lieu regroupant près de 50 psychologues. Dans le cadre de nouvelles missions d'accompagnement du développement des pratiques professionnelles liées aux internats scolaires publics, le CdR du CePAS a soutenu le groupe d'échange et de coordination des internats à la réalisation d'un état des lieux et leur a fait également bénéficier de groupes d'échanges thématiques tout le long de l'année 2023.

Avant le transfert au SNEI, deux réunions CAR/CIS/CNI ont favorisé l'inclusion scolaire grâce à la présence toujours plus nombreuse de près de 100 professionnels.

Développement des pratiques psychosociales et éducatives en milieu scolaire

Le concept lié au programme annuel de formation continue a été adapté. Ainsi, les thèmes phares mis en avant par le CePAS sont lancés lors d'une plénière. Au nombre de quatre, ces thèmes abordent la bientraitance, la santé mentale, le jeune au centre et le développement des compétences socio-émotionnelles. La cinquième plénière dite de clôture est une réunion de bilan de l'année scolaire écoulée.

Chaque thème est repris lors des groupes d'échanges thématiques en fonction des particularités liées aux pratiques professionnelles spécifiques. Il est ensuite décliné sous différents formats : conférence pour un apport théorique, formation(s) pour acquérir des outils et ressources pour agir, groupe de travail pour un développement d'outils concrets à partir de l'expérience des professionnels toute identité professionnelle confondue et hospitalation(s) pour le partage de pratique (nouveau format de formation proposé).

Le programme inclut également les autres thématiques liées au bien-être (la voix des jeunes, l'inclusivité et la gestion des risques). Il met ainsi en valeur les projets phares du CePAS (compétences socio-émotionnelles, prévention harcèlement, etc.) en les renforçant par des formations de multiplicateurs pour le personnel EPS ou le personnel scolaire dans un souci de *whole school approach*.

30 formations continues, deux conférences et trois journées d'études sur mesure ont été organisées à l'attention du personnel EPS, du CePAS et du personnel enseignant (37 journées entières de formation avec près de 680 participants au total).

Par ailleurs, 140 professionnels répartis sur quatre types de supervisions ont approfondi leurs pratiques sur un total cumulé de 17 séances.

L'offre de projets pilotes (formation continue, conseil sur mesure pour les participants, évaluation nationale en vue d'un transfert plus large) s'est élargie en 2023 et est en lien avec les deux grands thèmes apparaissant comme prioritaires : le développement des compétences socio-émotionnelles et la culture de la bientraitance. Ainsi, ce ne sont pas moins de sept projets qui ont été créés et mis à disposition des lycées.

Ces derniers ont ainsi pu répondre à un appel à candidatures couvrant :

- *Dispositif bientraitance – Child protection policy* : il vise à favoriser la sécurité des élèves et à mettre en place une culture de la bientraitance, via différents supports de communication, protocoles et outils :
 - *Vademecum Confidentialité* : lignes directrices sur l'application des règles de confidentialité et de partage du secret professionnel ;
 - *Espaces de paroles régulés* : intégration régulière de moments d'échanges pour apprendre ensemble à exprimer ses émotions, réguler les vécus et agir ainsi sur la dynamique de classe ;
 - *protocole de traitement des révélations* : adoption d'une procédure interne transparente pour intervenir en cas de harcèlement et/ou de violence physique ou verbale ;
 - *délégués bientraitances* : professionnels spécialement formés à la protection de la jeunesse agissant comme multiplicateur au sein des équipes EPS et du lycée ;
 - *charte bientraitance* : formulation des valeurs communes régissant le vivre ensemble en milieu scolaire ;
 - *accompagnement des auteurs* : avec l'idée d'introduire des mesures de réparations permettant aux auteurs de modifier leur comportement et réparer le dommage et leur propre image au sein de l'école.

Quatre lycées ont relevé ce défi et contribuent activement à sa mise en œuvre en participant notamment à des formations qui leur sont dédiées.

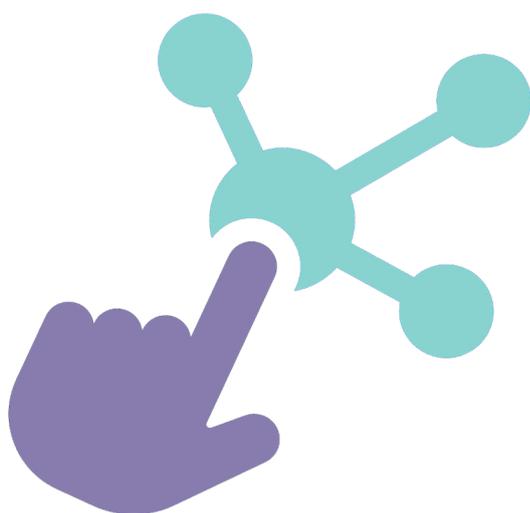
- *La participation des élèves* : l'importance de la participation a été soulignée lors du premier semestre notamment dans le cadre du Dispositif bientraitance. L'implémentation de cette réflexion s'est concrétisée lors du second semestre au travers d'une conférence et de formations intégrant de jeunes ambassadeurs d'expression citoyenne.

Au-delà de cette intégration dans le Dispositif bientraitance, la participation s'est traduite lors de la semaine de la démocratie. De plus, le travail se poursuit avec le ZpB au travers de groupes d'échanges et de travail.

- *Les nuits d'Aurore* : projet portant sur la prévention du harcèlement au sein des lycées. En 2023, ce projet d'envergure en direction du personnel enseignant, EPS et direction a été organisé au sein de deux lycées, impliquant plus intensément 15 classes et près de 400 élèves. Ainsi, les établissements ont pu bénéficier de quatre jours de formation aux Espaces de parole régulés, de théâtre forum (interventions en classe) et de supervisions permettant le suivi du déroulé de ce projet ont été réalisés.
- *Premiers secours en santé mentale* : ces cours enseignent comment la famille, les amis ou les collègues de travail peuvent prodiguer des premiers secours en cas de troubles psychiques. La stratégie de formation dans l'ES est double : offrir

la formation de secouristes (10 à 20 % du personnel d'un établissement formé donne accès à la formation pour jeunes) et offrir aussi la formation d'instructeurs afin d'accélérer l'atteinte du quota de secouristes. En 2023, huit instructeurs supplémentaires ont été formés pour un total de 17 instructeurs intervenant dorénavant dans les lycées. Fin décembre, le nombre de secouristes formés a dépassé les 750. En juillet 2023, le CePAS a organisé une manifestation ayant pour objet un bilan de deux années de fonctionnement et l'implémentation d'un réseautage des secouristes.

- *Stop&Go* combiné à *Performing Personality* (formation en 2022) : ce projet a pris fin en juillet 2023 après trois années de soutien du CePAS. Il se composait d'une phase de formation pour multiplicateurs (réalisés en 2022) et d'une co-intervention (multiplicateurs et formateurs) auprès d'une classe durant deux semaines : ateliers de techniques créatives pour favoriser l'estime de soi, prise de décision, intégration du vécu et développement de compétences psychosociales.
- *ScreenScouts* : dans le cadre du développement des compétences digitales des élèves, ce projet vise à aider les élèves à passer d'un comportement d'utilisation excessive à une gestion consciente et autodéterminée des médias au quotidien en proposant une formation d'élèves-multiplicateurs. Pour arriver à cette fin, le CdR a organisé, pour les élèves des deux lycées participants, une formation de deux jours avec des experts de la digitalisation.
- *Connecting the Dots* est un outil psychopédagogique sous forme de film-documentaire qui offre un regard ouvert et intime sur la santé mentale des jeunes, de par une perspective globale et internationale. Avec des histoires touchantes de vécus de jeunes, le documentaire présente exclusivement des voix jeunes qui brisent les barrières à travers une narration authentique et inspirante. En 2023, le CdR du CePAS, en collaboration avec l'UNICEF, a organisé deux rencontres avec des groupes de jeunes qui ont pu déposer des mots sur ces vécus de jeunes et prendre conscience des multiples



dimensions relatives à la santé mentale des jeunes ainsi que les perspectives d'aide. Avec le soutien de l'UNICEF, le film-documentaire a été remodelé en fonction d'avis émis par les psychologues des SePAS. Enfin, deux versions francophone et anglophone ont été mises à disposition.

- *#ShareYourCloud* : en coopération avec le Centre Hospitalier du Nord (CHdN) et le ministère de la Santé (MISA), ce projet pilote se focalise sur la santé mentale des jeunes, au-delà du post COVID-19 et invite les jeunes, de manière participative, à s'exprimer au sujet de leurs expériences en santé mentale via différents médias. L'objectif est d'utiliser la créativité des jeunes et leur propre langage comme vecteur de sensibilisation pour déstigmatiser la santé mentale. Pour le vernissage de clôture, un graffeur de la scène artistique locale a été invité à écouter les explications des élèves sur leurs œuvres. En se basant sur ces explications, l'artiste a réalisé une œuvre d'art graffiti au centre de la ville d'Ettelbruck, qui a ensuite été présentée au grand public.
- *Itinérant* : ce jeu a pour vocation de provoquer des prises de conscience et des changements d'attitudes pour un mieux-être et un meilleur vivre-ensemble. Il a été entièrement créé par deux formatrices et a été validé tant par les jeunes de 12 à 18 ans de tous les types d'enseignement et aussi les décrocheurs que par les EPS lors de trois formations. Finalisé en 2023 dans trois langues (français, allemand et anglais), il a fait l'objet de plusieurs formations (cinq) dans un but de compréhension de l'outil et de sa maîtrise. Chaque lycée et annexe a reçu au minimum un exemplaire de la boîte de jeu (en trois langues). Une hôtellerie est dorénavant proposée permettant d'observer le déroulement d'une séance en classe.

Durant l'année scolaire 2023, le CdR du CePAS a poursuivi la mise en place d'un réseau national de coordinateurs des équipes de postvention (EPV), qui comprend actuellement 30 lycées et établissements éducatifs. Afin d'échanger sur la mise en œuvre d'une EPV et les pratiques professionnelles qui y sont liées, le CdR a organisé (en collaboration avec *Pétillances asbl*) plusieurs réunions de préparation et des simulations avec les coordinateurs et leurs équipes (une centaine de personnes). De plus, suite à une volonté importante de clarifier les procédures et d'offrir des outils adéquats aux équipes EPV, un groupe de travail a été mis en place pour la refonte à moyen terme du guide de postvention, avec la participation du ministère, du CGDIS et du Parquet.

En été 2023 ont été lancés les coordinateurs addictions dans les lycées lors d'un *kick-off* avec *Impuls* et la Police grand-ducale. La prévention des addictions aux substances rassemble maintenant plus de 60 coordinateurs et co-coordinateurs de plus de 40 lycées du pays. Les coordinateurs sont organisés régionalement sous le modèle des quatre régions de la Police grand-ducale. Un guide de prévention des addictions aux substances a introduit des lignes directrices nationales destinés à aider à uniformiser les démarches

de prévention avec l'assistance du partenaire *Impuls*. Des groupes de travail sont constitués dans chaque établissement pour établir une grille d'intervention sur base du guide. Six formations sont proposées aux membres du groupe de travail et quatre aux coordinateurs en collaboration avec l'IFEN, *Impuls* et la Police grand-ducale.

Pour l'introduction de la fonction du délégué à la protection des élèves, deux *Peer-exchange* ont été proposés aux intéressés afin de collecter les questions et de construire ensemble les modalités pratiques d'implémentation de la démarche dans les lycées.

Par ailleurs, le CdR a poursuivi des collaborations intra-ministérielles ciblées pour favoriser le maintien scolaire, l'inclusion et le bien-être en milieu scolaire. Il s'agit respectivement de l'adaptation des procédures de départ et de renvoi (GT conjoint avec le SNJ, le service de l'ES et le CGIE), du traitement de dossiers CAR avec le Service de médiation scolaire (huit réunions) ainsi que de la participation aux deux GT du CODIR ES : *Inclusion, Qualité scolaire et BE*, en outre en prenant une part active dans l'organisation de la journée *Bien-être en milieu scolaire* à l'attention des directions de l'ES.

La direction et le CdR ont mis en place une collaboration interministérielle avec la Division de la médecine scolaire (DMS) du ministère de la Santé. Lors de six réunions, cette collaboration a notamment été formalisée sous forme de convention. Ainsi, les missions et responsabilités des différentes parties (CePAS-SePAS-DMS-équipe de la médecine scolaire) ont été fixées. Le Comité de pilotage constitué se réunira trois fois par an dans le but d'identifier les difficultés sur le terrain et de trouver ensemble les solutions et ainsi faciliter le bon déroulement, au niveau national, de coordonner le développement de mesures de prévention et la mise en œuvre des différents plans d'actions nationaux thématiques.

Développements structurels du travail EPS

Un recueil national auprès de l'ensemble du personnel EPS des lycées a été finalisé en 2022, permettant la mise à jour de la base de données dudit personnel. Ce recueil constitue une base pour la mise en place d'une stratégie de co-pilotage des ressources humaines EPS. Dans ce contexte, la mise en œuvre d'une mesure issue de l'accord conclu fin 2021 entre le ministère et les représentants du personnel EPS a été centrale : l'introduction d'un département EPS et de la fonction d'un chef de département.

Des outils GRH pour le personnel EPS, tels qu'un référentiel de missions, des descriptions de fonction par corps de métiers et des PTI-modèles ont été validés et finalisés en concertation avec les parties prenantes et pourront désormais guider le travail dudit chef de département dès 2023.

Le relevé statistique national, lancé en 2021, a été réitéré une dernière fois en 2023 (juin) avant la mise en place d'un nouvel outil : le GEPS, permettant le développe-

ment d'un pilotage stratégique *evidence-based* et de déterminer les principales causes de consultation des jeunes en rapport avec la santé mentale auprès des services EPS des lycées. Concernant les résultats de ce dernier recueil, ils sont sensiblement les mêmes, à savoir en premier lieu le stress lié à la scolarité, puis les troubles anxieux et dépressifs, puis la violence/les conflits domestiques.

Afin d'intégrer les équipes SSE dans la démarche qualité, pratiquée par les SePAS depuis 2007, la grille d'auto-évaluation a été adaptée et simplifiée sur base des retours des participants. En 2023, plus de 44 équipes EPS provenant de 38 lycées différents ont réalisé cette auto-évaluation des pratiques et ces résultats donneront lieu, comme chaque année, au rapport désormais intitulé *Rapport annuel sur le développement de la qualité des pratiques EPS*.

Aides financières

La loi modifiée du 13 juillet 2006, portant organisation du CePAS, a introduit deux subventions pour soutenir les élèves, respectivement leurs familles à faible revenu pendant la scolarisation à l'enseignement secondaire. Une aide financière peut être demandée pour les élèves « *inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire classique et secondaire général public luxembourgeois ainsi que les établissements d'enseignement privé sous régime contractuel suivant les programmes de l'enseignement public luxembourgeois* ».

Année scolaire 2022/2023	Bénéficiaires	Budget total
Subvention pour ménage à faible revenu	8 024 élèves	7 039 705,26 €
Subvention du maintien scolaire	261 élèves	1 471 125,96 €
TOTAL	8 285 élèves	8 510 831,22 €

On distingue : (1) la subvention pour ménages à faible revenu, qui est une subvention annuelle calculée en fonction des revenus du ménage et située entre 713,19 € et 1 069,79 € (N.I. 944,43) par élève et par an, et (2) la subvention du maintien scolaire, qui est une allocation mensuelle payée à l'élève adulte en situation de détresse psychosociale et qui est contraint d'habiter en dehors de son milieu familial. Elle couvre ses frais de vie, de loyer et de scolarité.

Communication

Une présence en ligne plus forte et interactive

En 2023, le CePAS a fait son arrivée sur le réseau social professionnel *LinkedIn* et a démarré une phase de prototypage sur *TikTok*, plateforme populaire auprès des jeunes. Toujours en évolution, sa page *Facebook* compte actuellement une communauté de 2 490

personnes avec, en 2023, 2 079 comptes touchés et un taux d'engagement de 8,2 %, contre une communauté de 1 104 personnes sur *Instagram* avec 2 984 comptes touchés en 2023 et un taux d'engagement de 4,7 %.

On remarque que la thématique de la santé mentale et du bien-être des jeunes en général, surtout illustrée par de courtes vidéos, suscite un intérêt et un engagement de la part des publics cibles. Sur le site internet du CePAS, des pics de consultation ont eu lieu en septembre/octobre avec une augmentation de 21 %.

Du virtuel au réel

L'équipe du CePAS est allée à la rencontre de son public lors de plusieurs conférences, formations et événements. Citons par exemple la *YEP!-Schoulfoire* ayant eu lieu en avril et à laquelle une enquête permettant de clarifier l'offre du CePAS – et des SePAS – a été réalisée auprès des élèves présents.

Une autre rencontre annuelle a été la *Studentefoire* du mois d'octobre. L'occasion pour le CCJF du CePAS de souligner l'importance de la santé mentale dans le cadre de l'orientation scolaire. Pour les professionnels, soulignons également l'événement de clôture de l'année des secouristes en santé mentale célébrant, en juillet 2023, plus de 500 secouristes dans les écoles.

Grâce notamment aux témoignages de professionnels de la communauté scolaire, cet événement a permis de dresser un premier bilan et d'identifier les perspectives après deux ans de pratique dans l'Éducation nationale. Enfin, l'inauguration le 18 octobre 2023 d'une antenne CePAS à Ettelbruck, marquant une accessibilité et une disponibilité grandissante, a constitué un événement important dans l'histoire de l'administration.

Semaine de la démocratie et de la citoyenneté du 23 au 27 octobre

Pour la deuxième année consécutive, le comité de pilotage composé du CePAS, du ZpB, du *Jugendrot* et de la Conférence nationale des élèves du Luxembourg (CNEL) a organisé une Semaine de la démocratie et de la citoyenneté dans les lycées avec comme but principal de valoriser la voix des jeunes.

Les contenus (affiches, vidéos témoignages et *aftermovie*) diffusés en amont, pendant et après cette semaine ont touché 6 562 comptes sur les médias sociaux, avec une augmentation de 121 % du nombre de visites sur la page *Facebook* et de 89,5 % sur *Instagram*. Cette action a été l'occasion de démarrer une phase de prototypage sur *TikTok* sur lequel le CePAS compte actuellement ± 900 vues par vidéo publiée.

La campagne *Exit Mobbing*

Avec comme objectif de détabouiser le harcèlement scolaire, pour que les victimes se déculpabilisent et osent demander de l'aide au sein de leur établissement, le CePAS a lancé en mars 2023 la campagne de

sensibilisation *Exit Mobbing* à destination des lycéens et de leurs parents. Celle-ci se composait de dépliant d'information, d'affiches, d'une foire aux questions en ligne et de vidéos illustrant la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Sur les médias sociaux, la campagne *Exit Mobbing* a touché 6 098 comptes avec un taux d'engagement de 4,5 %.

Dans la continuité de cette action et permettant d'uniformiser les pratiques, une boîte à outils *Exit Mobbing (Tool Kit)* a été diffusée en septembre auprès du personnel des lycées (directions, enseignants, personnel éducatif et psychosocial, etc.). Ce *Tool Kit* comprend dix outils pour s'informer, structurer, accompagner et se former à la thématique de la bientraitance à l'école.

Des publications toujours mieux ciblées

En plus de nombreux flyers digitaux, les publications suivantes ont été éditées en 2023 :

- huit *newsletters* envoyées aux équipes éducatives et psychosociales, dont quatre sur les outils psychopédagogiques, les tests et les ouvrages proposés par le Centre de documentation et d'information du CePAS. Notons que le taux d'ouverture de la *newsletter* est passé de 40,39 % en début d'année (février-mars) à 68,49 % en septembre ;
- un rapport sur le développement de la qualité des pratiques de l'ensemble des équipes éducatives et psychosociales des lycées ;
- un nouveau catalogue de formation continue destiné aux professionnels ;
- un guide de prévention des addictions aux substances ;
- un dépliant grand public présentant l'offre des services sociaux éducatifs des lycées ;
- le jeu *Itinérant* permettant d'aborder le développement des compétences socio-émotionnelles et relationnelles des jeunes, sous un angle ludique et à travers cinq parcours.

Un Centre de Documentation et d'Information (CDI) plus alimenté et disponible

Le CDI offre au personnel éducatif et psychosocial un large éventail d'outils permettant de répondre à ses besoins. D'une part, la bibliothèque spécialisée s'est enrichie en 2023 de 153 nouveaux ouvrages, dont 75 nouveaux numéros de revues mensuelles et revues scientifiques.

La testothèque constituée d'outils d'évaluation sur le fonctionnement intellectuel et cognitif, la personnalité, la motivation, les intérêts, le développement psychomoteur, mais aussi des tests cliniques et des outils psychopédagogiques s'est enrichie de 15 nouveaux outils. Le nombre de personnes ayant effectué un prêt en 2023 est de 184 pour 271 utilisations. Une augmentation d'environ 9 % des prêts par rapport à 2022 est à noter.

La majorité des prêts est effectuée par les psychologues

pour des tests de mesure de l'intelligence qui permettent d'évaluer les ressources et difficultés du jeune. En 2023, un point relais pour le CDI a été lancé à l'antenne CePAS d'Ettelbruck. Ainsi, le personnel des lycées du nord du pays bénéficie d'une accessibilité facilitée.

Depuis septembre 2023, un espace d'autoformation au CDI a également été mis en place ; l'objectif étant de libérer du temps pour l'enrichissement professionnel. Cette formation est certifiée par l'IFEN.

Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT)

Le SCRIPT est un des moteurs de développement du domaine de l'éducation au Luxembourg. Il a pour mission de promouvoir, de mettre en œuvre et de coordonner, dans l'ensemble du système éducatif luxembourgeois, les initiatives et la recherche visant l'innovation pédagogique et technologique ainsi que le développement de la qualité scolaire et des pratiques pédagogiques.

Divisions du SCRIPT

Afin de pouvoir répondre à toutes ses missions, le SCRIPT est organisé en six divisions ayant des champs d'action spécifiques.

Division de l'innovation pédagogique et technologique

La Division de l'innovation pédagogique et technologique assume le rôle d'« incubateur » pour des projets innovants, touchant divers domaines notamment la pédagogie, la technologie, la culture, les médias et le développement durable.

Digitalisation

Dans le domaine de la digitalisation, la stratégie *einfach digital* a progressé tout au long de l'année.

Le *Medienkompass* de l'année 2020 a été mis à jour sur la base du cadre de référence pour les compétences numériques (*Digital Competence Framework, DigComp 2.2*). Les compétences concernant l'intelligence artificielle (IA) et la *Data Literacy* ont été intégrées dans l'ouvrage afin de tenir compte des derniers développements dans les domaines de la technologie, de la gestion des données et de l'IA. Les passeports média pour les cycles 1 à 4 de l'enseignement fondamental ont également été révisés.

De plus, le *Medienkompass* est désormais complété par le site internet www.edumedia.lu. Celui-ci propose une panoplie de ressources pédagogiques, un *Passeport-médias* pour documenter les compétences des

élèves, mais aussi des formations continues pour les enseignants. Au cours de l'année scolaire 2022/2023, la division a envoyé chaque mois le bulletin d'information *edumedia* qui résume l'actualité pédagogique du monde de la digitalisation à plus de 2 500 enseignants.

La division a été impliquée dans le projet Erasmus+ *AI4teachers – AI for and by teachers*, qui met l'accent sur la sensibilisation et l'information des enseignants par rapport à l'IA dans le contexte scolaire. Ainsi, un parcours de formation en format *blended-learning* ainsi qu'un manuel ouvert sur l'IA en éducation ont été mis en œuvre.

À l'enseignement fondamental, l'introduction du codage et de la pensée computationnelle (www.educoding.lu) a été poursuivie dans les cycles 1 à 3 (après le cycle 4 en 2020). Les élèves sont initiés de manière ludique à ces domaines grâce à du matériel didactique spécialement conçu à cet effet et au soutien des instituteurs en compétences numériques (I-CN) qui proposent un accompagnement aux enseignants.

La nouvelle discipline *Digital Sciences* a été graduellement intégrée à l'enseignement secondaire en commençant par les classes de 7^e (2021/2022), puis généralisée jusqu'en classe de 6^e (2023/2024) dans des écoles pilotes. La phase pilote se poursuit progressivement et est actuellement testée en classe de 5^e (2023/2024) dans des lycées participants où elle sera généralisée au cours de l'année scolaire 2024/2025. Cette discipline, axée sur six grandes thématiques, vise à sensibiliser les élèves aux aspects techniques et humains de la digitalisation. L'évaluation des productions réalisées et du processus d'apprentissage se fait à travers un système de badges (www.edupass.lu) témoignant de l'acquisition de compétences de manière innovante.

La division a contribué à l'organisation de la *FIRST Lego League* dont la finale nationale s'est déroulée le 25 février 2023 au Lycée Nic-Biever à Dudelange.

Éducation au développement durable et éducation en plein air

La division a poursuivi ses efforts dans le domaine de l'éducation au développement durable et dans le domaine de l'éducation en plein air à travers divers projets : *Léieren am Gaart, Fuerschen dobaussen (FuDo)*, *Léieren um Bauerenhaff, Ëmwelt- & Bildungszenter Matgesfeld, Sustainable development schools* et *1001Tonnen@Lycée*.

Le 20 avril 2023, la division, la Plateforme de l'éducation à l'environnement et au développement durable et le ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable ont organisé la quatrième édition de la *Foire de l'éducation au développement durable* au *Forum Geesseknäppchen*.

Le projet du *Tableau périodique de l'European Chemical Society (EuChemS)* est le fruit d'une collaboration entre le SCRIPT et l'Association des chimistes luxembourgeois (ACHIL), avec le soutien du *Zenter fir d'Lëtzebuerger Sprooch (ZLS)*. Cette représentation artistiquement déformée du tableau de Mendeleïev présente la particularité que la taille de chaque case indique la quantité encore disponible de l'élément chimique correspondant.

L'action *Mir si raus* s'est déroulée entre le 20 et le 27 octobre 2023. Dans le cadre de cet événement, les écoles fondamentales ont été encouragées à déplacer une partie de leurs activités d'apprentissage en plein air.

Langues et alphabétisation

Le projet pilote "*zesumme wuessen!*" – alphabétisation en français a été lancé par le ministère et la division en collaboration avec les autorités communales, les directions de région de l'enseignement fondamental et les enseignants des écoles concernées. Il propose aux élèves, en plus de l'alphabétisation en allemand, une alphabétisation en français. Depuis la rentrée scolaire 2022/2023, quatre écoles fondamentales participent au projet pilote : l'école fondamentale de Differdange (Schoul Uewerkuer), l'école fondamentale de Dudelange (Schoul Deich), l'école fondamentale de Larochette (Fielser Schoul) et l'école fondamentale de Schifflange (Nelly Stein Schoul).



Dans le cadre du projet *Flüssig lesen!/Lire avec aisance*, les élèves du cycle 3.1 de l'enseignement fondamental s'entraînent à lire avec fluidité. Après une première phase pilote en 2021/2022, une deuxième phase a débuté en 2022/2023 dans plusieurs classes de l'enseignement fondamental.

Participation des parents

Pendant l'année scolaire 2022/2023, la Représentation nationale des parents d'élèves a poursuivi ses activités afin d'établir un dialogue constructif à la fois avec les représentants sectoriels et les différents services du ministère. Des rencontres régulières ont eu lieu avec Claude Meisch, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la Cellule Projets et Développement du ministère afin de se concerter sur les différents dossiers d'actualité.

Des entrevues ont également été organisées avec les responsables du *Eltereforum*, du CePAS, de la CNEL et de l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS). Afin de susciter l'engagement d'un nombre toujours croissant de parents en tant que représentants des parents d'élèves, le SCRIPT a édité une brochure d'information qui leur a été distribuée.

Promotion de l'éducation culturelle des élèves de la Voie de préparation

Par le biais de conventions avec six maisons de la culture (*Kulturfabrik, Opderschmelz, Rotondes, Kinneksbond, Mierscher Kulturhaus, CAPE*), la Division de l'innovation pédagogique et technologique s'engage pour la promotion de l'éducation culturelle des élèves de la Voie de préparation.

La 13^e édition du *Kulturrallye* qui a eu lieu du 24 avril au 26 mai 2023 a été organisée par le SCRIPT en collaboration avec les *Rotondes*. Environ 1 400 élèves et 27 maisons de la culture ont participé à cette action en 2023.

Culture et promotion de l'artisanat

Le SCRIPT a développé le matériel didactique *Den IKI an ech* en collaboration avec le ministère de la Culture. Ce matériel accompagne une série de films qui portent chacun sur un élément du patrimoine culturel immatériel au Luxembourg.

Le projet *Hallo Handwierk* vise à éveiller l'intérêt des élèves pour l'artisanat et ses métiers dès l'école fondamentale. La Chambre des métiers, en collaboration avec le ministère (SCRIPT/MO), a développé des activités d'apprentissage transdisciplinaires et organisé des semaines thématiques s'articulant autour de différents domaines de l'artisanat pour le cycle 4.1 de l'enseignement fondamental. Lors de l'année scolaire 2022/2023, plus de 600 élèves de plus de 25 écoles différentes ont participé à ce projet.

Division de la coordination d'initiatives et de programmes pédagogiques

La Division de la coordination d'initiatives et de programmes pédagogiques élabore et promeut des projets, des initiatives, des activités et des événements qui sont complémentaires à l'offre scolaire basée sur les programmes officiels. L'objectif est que les nouvelles initiatives lancées par la division soient intégrées dans l'offre scolaire permanente.

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, la division a accordé une attention particulière à la promotion de l'apprentissage par le biais de concours et d'ateliers, à la promotion de la lecture ainsi qu'à la promotion de l'activité physique.

Dans le cadre de la promotion de l'apprentissage par le biais de concours, l'initiative *LevelUp* a été présentée lors de la seconde édition de la *YEP!-Schoulfoire* qui a eu lieu du 24 au 26 avril 2023. S'adressant aux élèves de l'enseignement fondamental et secondaire, cette initiative vise à promouvoir des concours à valeur pédagogique existants, mais aussi à introduire de nouveaux concours. Le site internet www.levelup.lu offre la possibilité de s'informer et de proposer de nouveaux concours aux enseignants et aux élèves.

La division a organisé la première édition de la *Robotikwoch* du 17 au 22 octobre 2022 au CNFPC à Esch-sur-Alzette. Au cours de ces quatre jours, 15 ateliers pédagogiques et démonstrations s'articulant autour du domaine de la robotique ont été proposés. Plus de 40 classes, regroupant près de 1 000 élèves de l'enseignement fondamental et secondaire, ont participé à cet événement. Un après-midi était dédié aux formations *Smart Technologies* : six lycées ont offert une formation sur les technologies intelligentes aux jeunes, aux parents et au grand public.

Dans le cadre du projet *Be a HE(A)RO*, la division a mis en place la *Pop Music Week* du 22 au 26 mai 2023 à la *Rockhal* à Esch-sur-Alzette. Cet événement, destiné aux classes des cycles 3.2 à 4.2 de l'enseignement fondamental, a permis aux élèves de découvrir la musique rock et pop de manière vivante et captivante grâce au concert éducatif *Be a HE(A)RO*. En outre, un certain nombre d'ateliers sur le monde de la musique pop et rock ont été proposés. Plus de 2 000 élèves ont participé à cet événement.

En outre, la division a élaboré de nouvelles initiatives dans le cadre de la promotion de la lecture.

Le *Kanner- a Jugendliteraturpräis* a été lancé en 2022 dans le but de promouvoir la langue luxembourgeoise à l'enseignement fondamental et secondaire. Dans le cadre de ce prix littéraire, des textes sont récompensés pour leur utilité dans le contexte éducatif. La remise des prix de la première édition a eu lieu le 25 avril 2023 lors de la *YEP!-Schoulfoire*.

La division a exposé des rééditions d'œuvres en langue luxembourgeoise lors des *Walfer Bicherdeeg* les 19 et

20 novembre 2022. Le SCRIPT et le *Zenter fir d'Lëtzebuerger Sprooch* (ZLS) ont présenté une nouvelle édition scolaire du *Reenert* de Michel Rodange à l'occasion du 150^e anniversaire de la première publication de l'œuvre. La nouvelle série *Allerhand* a également été présentée. Celle-ci propose des œuvres littéraires en langue luxembourgeoise sous forme de livres de poche. La série est spécialement conçue pour une utilisation en classe : le format des livres est maniable avec de l'espace pour prendre des notes. Chaque livre contient des définitions de mots moins courants et des explications pour faciliter la compréhension du texte. La collection a été lancée avec trois rééditions : *Aleng* de Cathy Clement, *Speck* de Claudine Muno et *Perl oder Pica* de Jhemp Hoscheit.

Lors des *Walfer Bicherdeeg* qui ont été organisés les 18 et 19 novembre 2023, la division a mis en avant les œuvres *De Jean-Paul rífft de Roger un* de Jean-Paul Jacobs et *Am Bësch* de Tania Naskandy qui ont rejoint la collection *Allerhand*. De plus, le livre *A wien ass dann hei de Chef?*, publié dans le cadre du projet *Ech sinn de Chef vu mengem Kierper!*, a été exposé. Ce livre vise à sensibiliser les élèves de l'enseignement par rapport à toute forme de violence.

La *National Beweegungswoch*, qui succède à la Journée nationale du sport scolaire, a été organisée du 5 au 9 juin 2023 dans le cadre de la promotion de l'activité physique dans les écoles (www.beweegung.lu). Grâce au support de nombreuses fédérations sportives, de la LASEP, de Restopolis et surtout du Sportlycée, plus de 500 élèves ont eu la possibilité de pratiquer diverses activités physiques comme entre autres la capoeira, un certain nombre de sports de balle et de ballon, de la danse, du rugby, du vélo, mais aussi une panoplie d'autres activités qu'ils peuvent intégrer dans leur quotidien scolaire.

La division a également renforcé son offre en ce qui concerne la promotion du bien-être, et plus particulièrement celle de l'éducation sexuelle et affective.

Le projet de prévention *Ech sinn de Chef vu mengem Kierper!* a été mis en place en 2022 par le SCRIPT pour lutter contre la violence physique, psychologique et sexualisée envers les enfants. Il a été lancé après deux phases pilotes dans 14 classes (en juillet et octobre 2022). Le projet repose sur six principes qui sont abordés à l'aide de supports visuels, de chansons et d'activités théâtrales, individuellement ou en groupe. Les éléments musicaux et théâtraux ont été développés en collaboration avec l'équipe des projets *mimamu* (*Mir maache Musek*) et *makedra* (*Maach (k)een Drama*) du SCRIPT. Avant la visite en classe, l'enseignant reçoit un dossier pédagogique, et une réunion préliminaire a lieu. L'atelier, organisé en collaboration avec l'enseignant, dure au maximum deux heures et demie pour les classes du cycle 2 et au maximum trois heures et demie pour les classes du cycle 3 à 4. Au cours de l'année scolaire 2022/2023, 52 classes (environ 830 élèves) des cycles 2 à 4 de l'enseignement fondamental de six directions régionales ont bénéficié de ce projet.

Division du développement du curriculum

La Division du développement du curriculum assure la coordination, l'accompagnement et un soutien des efforts de développement, de refonte ou/et d'actualisation des programmes scolaires tout en garantissant la mise en réseau des différents acteurs impliqués.

La division veille à la continuité et à la cohérence des programmes en collaboration étroite avec les acteurs clés pour garantir la qualité des programmes scolaires au Luxembourg.

Nouveau plan d'études pour l'enseignement fondamental

En 2023, une étape cruciale a été franchie dans le cadre du projet *Plan d'études 2025* avec la conclusion de 15 mois de consultations impliquant enseignants, parents, élèves et autres parties prenantes. Cette phase a abouti à une analyse qualitative profonde et une synthèse des retours du processus participatif, culminant dans la publication d'un *whitepaper* qui constitue un jalon pour l'avenir de l'enseignement fondamental au Luxembourg.

Nouvelles sections à l'enseignement secondaire

En 2023, la division a joué un rôle central dans le développement et le lancement de nouvelles sections :

- Section P – Sciences cognitives et sciences humaines. Elle vise à développer une compréhension approfondie de l'être humain, de son développement et de son comportement auprès des élèves. Ces derniers apprennent également à analyser des phénomènes sociétaux de manière approfondie.
- Section GT2S – Technologies, sport et santé. Lancée au Nordstad-Lycée à Diekirch et à l'École privée Fieldgen, cette section explore les interrelations entre l'activité physique, le mouvement et le sport en s'appuyant sur des concepts issus des sciences naturelles et sociales, notamment la biologie, la chimie, la physique et la psychologie.
- Section R – Politiques et développement durable. Proposée à l'Athénée de Luxembourg, elle se concentre sur les relations internationales, la géopolitique et les sciences économiques et sociales.

La division poursuit ses efforts afin de coordonner, d'encadrer et de soutenir le développement, l'implémentation et l'évaluation de ces sections dans le but de les intégrer de manière cohérente dans l'offre scolaire existante. Cela permet aux élèves attirés par ces différents domaines de bénéficier d'un enseignement de qualité. Ces sections les préparent aux études supérieures et les soutiennent à intégrer la société en tant que citoyens responsables et bien informés.

Soutien des Commissions nationales de l'enseignement secondaire

La division a accompagné et soutenu les initiatives de refonte des projets curriculaires des différentes Commissions nationales de l'enseignement secondaire en mettant à la disposition des groupes de travail les ressources et l'appui nécessaires. Tous ces projets am-

bitonnent l'amélioration constante des programmes et de l'enseignement dans le but de garantir une éducation de qualité à tous les élèves.

Division du développement de matériels didactiques

La Division du développement de matériels didactiques est chargée de la conception, de l'édition et de la distribution de matériels didactiques. Elle veille à ce que ces derniers soient en cohérence avec les programmes et les plans d'études du système scolaire luxembourgeois, tant à l'enseignement fondamental qu'à l'enseignement secondaire.

Depuis quelques années, la division vise une approche hybride avec la mise à disposition de manuels papier et numériques, tout comme le développement de matériel complémentaire exclusivement digital, que ce soit sous forme de PDF, de sites et/ou de plateformes et d'applications.

À l'enseignement fondamental, la plupart des manuels édités par le SCRIPT sont disponibles en version PDF. Les projets récents comportent tous un important volet consacré au numérique. Le nouveau matériel élaboré pour le cours de *Français*, par exemple, dispose d'une application spécifique au cycle 2 ainsi que d'un site dédié à tout le projet (www.efrancais.lu). Des manuels numériques, appelés « bibliomanuels », sont développés pour compléter le matériel papier.

À l'enseignement secondaire, les manuels obligatoires sont mis à disposition des élèves au format numérique via un code d'accès fourni dans l'application *mybooks*. Quant aux manuels obligatoires édités par le ministère, ils sont également disponibles en version numérique et peuvent être consultés en ligne, téléchargés et/ou imprimés.

Afin de faciliter l'usage de l'offre numérique à l'enseignement secondaire, le SCRIPT continue de promouvoir la plateforme *Pearltrees*. Celle-ci héberge l'ensemble de la bibliothèque nationale des supports de cours édités par le SCRIPT, 300 titres y sont proposés au format PDF et au format granulaire. Le site internet www.heydoo.lu offre, quant à lui, un large éventail de supports didactiques et pédagogiques disponibles pour l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire.

De plus, le SCRIPT propose des licences pour des plateformes telles que *Educ'ARTE* ou *FWU Mediathek* et prévoit l'accès à la bibliothèque en ligne *Oxford Reading Club* et aux revues *Revue de la presse* et *World and Press* (sprachzeitung.de).

La division accorde une grande importance à la sensibilisation des différents partenaires aux aspects plus techniques du travail d'édition : les droits d'auteur, les éléments graphiques, la mise en page, l'impression et le langage. Pour les enseignants-auteurs, le SCRIPT met à disposition des guides et des tutoriels et prévoit même des formations. Au cours de l'année scolaire 2022/2023, près de 55 groupes de travail et 205

enseignants ont été accompagnés par le SCRIPT dans l'élaboration de supports de cours ou de matériel didactique en général. Des formations organisées par les enseignants-auteurs sont régulièrement proposées à l'IFEN et permettent aux enseignants de se familiariser avec les nouveaux matériels et les nouvelles plateformes proposées.

Si la professionnalisation de la division a mené à une plus grande production *in-house*, les collaborations avec des maisons d'édition luxembourgeoises et étrangères ont également augmenté. Le fait de se positionner comme partenaire de qualité pour des maisons d'édition privées permet au SCRIPT d'acquérir une bonne réputation d'éditeur de matériel scolaire.

Comme chaque année, la division a présenté ses nouveaux produits papier et numériques lors de la *LuxDidac*, qui a eu lieu du 6 au 8 juin 2023, ainsi que lors des *Walfer Bicherdeeg* les 18 et 19 novembre 2023.

Division du traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative

La Division du traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative produit des données et des statistiques détaillées. Elle assure la qualité et la sécurité, mais elle réalise aussi des analyses sur des thèmes précis comme le décrochage scolaire, la transition des élèves après l'obtention de leur diplôme, le taux de réussite scolaire, etc. La division réalise entre autres des études prospectives sur l'évolution de la population scolaire et des besoins en personnel enseignant. Elle fournit au ministère, aux établissements scolaires et à différentes parties prenantes des informations et des données actualisées. Elle participe aussi à l'élaboration, la mise en œuvre et l'analyse d'enquêtes nationales et internationales. En même temps, elle développe et met au point des outils et des instruments relatifs à la *data literacy* et accompagne les établissements scolaires dans la lecture, l'interprétation et l'utilisation de données.

Réalisation de statistiques et d'analyses

- Participation à de nombreuses initiatives de collectes de données du groupe *UNESCO OECD Eurostat (UOE) Eurydice joint data collection*.
- Coopération avec les autres services ministériels dans le cadre de la mise en place de systèmes de récolte de données ainsi que de l'exploitation de ces données.
- Collaboration étroite avec le STATEC dans le domaine des statistiques de recherche et de développement.
- Amélioration constante de la qualité du système de collecte de données et de la diffusion de l'information statistique, en particulier avec l'utilisation des *dashboard BI* construits selon les exigences du public.
- Réalisation de l'étude sur les expériences des gestionnaires des écoles européennes publiques et des parents d'élèves.
- Organisation de deux réunions des sous-groupes *INES OCDE LSO* et *NESLI* qui ont eu lieu en mars 2023 à Esch/Belval.

- Création et édition de publications statistiques sur l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire classique et l'enseignement secondaire général ainsi qu'un dépliant avec les chiffres clés sur l'éducation au Luxembourg.

Grandes enquêtes nationales et internationales

- Coordination des épreuves standardisées réalisées auprès des élèves de l'enseignement fondamental (cycles 2.1, 3.1 et 4.1 et équivalent) et des élèves de l'enseignement secondaire (7^e et 5^e et équivalent) fréquentant des établissements scolaires publics et privés dont l'enseignement est basé sur le programme national et des établissements scolaires publics dont l'enseignement est basé sur le programme international.
- Publication d'indicateurs permettant de suivre dans le temps des profils de compétences par caractéristiques démographiques (dashboard.epstan.lu).
- Coordination de l'organisation des épreuves communes du cycle 4.2 de l'enseignement fondamental.
- Réalisation de l'étude internationale *International Computer and Information Literacy study (ICILS) 2023*.
- Réalisation des activités préliminaires pour la mise en place de l'étude internationale *PISA 2025*.
- Réalisation des activités préliminaires pour la mise en place de l'étude européenne *European School Survey Project on Alcohol and Other Drugs (ESPAD) 2024*.
- Soutien de l'OEJQS dans son évaluation de la qualité du système scolaire par le partage de données et d'analyses.
- Co-pilotage de l'étude internationale *Health Behaviour in School-aged Children (HBSC)* organisée en 2022 auprès des élèves (11 à 18 ans) fréquentant des établissements scolaires publics et privés dont l'enseignement est basé sur le programme national et des établissements scolaires publics dont l'enseignement est basé sur le programme international.
- Publication des données HBSC actuelles et futures par le biais d'un [dashboard](#) qui comprend les données des différentes vagues et les rend comparables.

Accompagnement scientifique et méthodologique



- Participation, avec la Division de la coordination d'initiatives et de programmes éducatifs, à la conception et à la mise en œuvre du projet pilote intitulé *Flüssig lesen!/Lire avec aisance*.
- Accompagnement scientifique et méthodologique de la seconde enquête sur le climat scolaire de l'École européenne Luxembourg 1 (Kirchberg).
- Participation au Groupe de travail technique (TWiG) sur les indicateurs du projet *Renforcer le suivi et l'évaluation des droits de l'enfant et établir un mécanisme durable de consultation des parties prenantes au Luxembourg*. Ce projet est financé par l'UE et l'UNICEF ECARO accompagne son implémentation.
- Accompagnement scientifique et méthodologique du projet pilote *Passerelle GSO – ISGED/ISGEA*. Dans le cadre de ce projet, l'année terminale de la formation de l'éducateur est également accessible aux personnes ayant obtenu le diplôme de fin d'études secondaires générales de la section Sciences sociales (GSO). Cette année terminale mène au diplôme d'État d'éducateur.

Projet Bridge Builder

L'objectif du projet *Bridge Builder* est de contribuer au développement et à la valorisation de l'innovation dans l'éducation au Luxembourg. Il s'agit de faciliter, d'encourager et de dynamiser la recherche académique au ministère, dans les établissements scolaires et dans les autres organismes dépendant du ministère.

Ainsi, une procédure obligatoire a été développée par l'équipe *Bridge Builder*. Tous les chercheurs et étudiants qui souhaitent réaliser un projet de recherche dans le contexte scolaire au Luxembourg sont tenus à respecter cette procédure standardisée. En 2023, l'équipe du projet *Bridge Builder* a traité un total de 49 demandes.

Analyse des résultats pour les qualifications au concours *Naturwissenschaftsolympiad*

Les qualifications au concours *Naturwissenschaftsolympiad* se sont déroulées en novembre 2023. Les organisateurs de cet événement ont pu compter sur la collaboration du SCRIPT concernant l'analyse des questionnaires de plus de 2 400 élèves provenant de 29 lycées du Grand-Duché. À l'issue de cette analyse, les 100 meilleurs élèves se sont qualifiés pour la demi-finale.

Institut de formation de l'Éducation nationale (IFEN)

Mission, évolution et objectifs stratégiques de l'IFEN

Les principales missions de l'IFEN, créé par la loi modifiée du 30 juillet 2015, consistent à soutenir non seulement le développement professionnel du personnel de l'éducation nationale, mais aussi, depuis l'évolution législative de 2022, le développement organisationnel des établissements scolaires luxembourgeois.

De ce fait, par le biais de dispositifs variés et d'actions concrètes, la raison d'être de l'IFEN vise à soutenir et encourager le personnel à proposer des conditions de

vie scolaire et d'apprentissage de qualité propices à la réussite éducative de tous les élèves.

Depuis quelques années, force est de constater que le contexte général et les besoins exprimés évoluent de manière significative :

- Le nombre de personnes bénéficiant des services de l'IFEN a connu une croissance notable.
- Les profils, compétences et besoins des bénéficiaires de l'IFEN ainsi que ceux des acteurs de l'éducation nationale se sont diversifiés.
- De nouveaux formats de formation et d'apprentissage s'imposent dans la formation des adultes (digitalisation et aménagement des espaces notamment).

Ainsi, pour relever les défis éducatifs actuels et à venir, mais aussi pour s'adapter à ce contexte et ces besoins changeants, l'IFEN a fait évoluer son offre et s'est engagé dans des projets de transformations et d'innovations diverses, traduits en cinq objectifs stratégiques dans son programme de travail :

1. la diversification et la digitalisation de l'offre, afin de répondre aux attentes et besoins des participants et intervenants et de prendre en compte de nouveaux modes d'apprentissage (formations en ligne, nouveaux formats, etc.) ;
2. la conceptualisation et la transformation des espaces de vie, d'accueil et de formation, afin de répondre aux enjeux éducatifs et pédagogiques actuels et de favoriser la coopération entre tous les professionnels de l'éducation (conception collaborative d'espaces de formation adaptés, développement participatif d'espaces d'apprentissage innovants, soutien à l'aménagement scolaire, etc.) ;
3. l'accompagnement de proximité et personnalisé du public cible et des intervenants et formateurs, afin de répondre de manière ciblée à leurs besoins et de soutenir le développement des pratiques et postures professionnelles (développement de concepts concernant l'accueil, la consultation et l'accompagnement du public cible et des intervenants, etc.) ;
4. le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de communication cohérente à l'égard du public cible, des intervenants et des partenaires, afin de renforcer la visibilité de l'IFEN, de rapprocher l'offre de la demande et de favoriser le partage d'expérience et d'expertise (introduction sur les réseaux sociaux, adaptation des supports de communication à la nouvelle charte graphique de l'IFEN, etc.) ;
5. l'évaluation et l'adaptation en continu de l'organisation, des prestations et des dispositifs, afin de satisfaire les attentes et besoins de ses usagers et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles dans le sens des enjeux de notre système éducatif (révision et amélioration de la méthodologie d'évaluation des formations et adaptation de l'offre).

L'IFEN en chiffres

16 543 personnes inscrites (+13,3 %)	
96 583 inscriptions confirmées (+12,6 %)	68 333 en formation continue* (+12,2 %)
	28 250 en stage (+13,8 %)
5 727 groupes de formation organisés (-2,3 %)	4 185 en formation continue* (-1,7 %)
	1 542 en stage (- 3,9 %)
3 384 formations distinctes organisées (+0,4 %)	2 810 formations continues* (+1 %) dont 729 nouvelles formations (+10,3 %)
	574 formations des stages (-2,2 %) dont 97 nouvelles formations (+21 %)

*Toutes divisions confondues

Les Divisions des stages

Publics concernés

L'IFEN propose plus d'une dizaine de dispositifs de stage distincts, avec pour fils conducteurs le lien entre théorie et pratique, la pratique réflexive et l'individualisation des parcours. En 2022/2023, les divisions des stages ont enregistré près de 28 250 inscriptions confirmées et ont organisé 1 542 groupes de formation.

Les axes de développement des divisions du stage

La division du stage de l'enseignement fondamental a poursuivi l'optimisation du parcours de formations des employés de la carrière B1. Pour pouvoir offrir un parcours de formation parfaitement adapté à ce public cible, une enquête de satisfaction a été lancée afin de voir l'impact des adaptations déjà réalisées. Après l'analyse de cette enquête, une nouvelle formation concernant la Gestion de classe a été planifiée et mise en place, pour laquelle les participants ont le choix entre deux options, selon leurs besoins individuels (cycle 1 ou cycles 2 à 4).

Le concept des formations adressées aux accompagnateurs des stagiaires (conseillers pédagogiques et personnes de référence) a été complètement retravaillé. L'ancienne offre a été élargie par de nouveaux formats de formation, allant de regroupements entre pairs à un symposium spécifiquement planifié selon les besoins des accompagnateurs.

Le soutien offert aux stagiaires en situation de prolongation pour cause d'échec a été optimisé (réunions d'information, soutien individuel, etc.), ce qui a conduit à un meilleur taux de réussite à l'examen de législation.

La division du stage des enseignants de l'enseignement secondaire a renforcé ses échanges réguliers avec la délégation des stagiaires afin de mieux être à l'écoute de leurs besoins. Parallèlement, un groupe de consultation composé de dix membres de direction de lycées

a été créé et les consultations ont mené à des propositions visant à améliorer l'insertion professionnelle des stagiaires au sein des lycées ainsi que la collaboration entre l'IFEN et les directions de lycées. De plus, un guide pratique pour les intervenants du stage a été élaboré et l'offre de formation a été adaptée aux besoins identifiés. Le référentiel de compétences pour les stages révisé est en vigueur depuis septembre 2023. De même, un groupe de consultation composé de différents intervenants du stage accompagne cette mise en place. En outre, une stratégie a été mise en œuvre afin d'assurer une meilleure articulation entre les modules de didactique générale et de didactique des disciplines. Enfin, en collaboration avec le master en enseignement secondaire de l'Université du Luxembourg, une enquête a été effectuée suite aux adaptations de 2022 dans le but de viser une plus grande continuité entre les programmes de formation des deux institutions.

La division du stage du personnel éducatif et psychosocial a proposé de nouveaux formats de formation tout en veillant à respecter le contexte spécifique du programme du stage. Pour les fonctionnaires stagiaires et les employés en période d'initiation, les modules introductifs ont été repensés, facilitant ainsi un meilleur démarrage du parcours de formation.

Enfin, la division a révisé l'organisation du stage. D'une part, elle a ajusté les phases d'apprentissage individuelles, qui incluent l'élaboration d'un plan de développement professionnel. D'autre part, elle a modifié les phases de formation en groupe, permettant ainsi aux stagiaires de disposer de temps pour s'acclimater à leurs missions dans les établissements avant d'assister aux séances de formation en présentiel.



La Division de la formation continue

L'année scolaire 2022/2023 a été caractérisée au sein de la division de la formation continue par l'innovation et une orientation stratégique, en harmonie avec les objectifs politiques prioritaires.

En renouvelant et diversifiant ses formats de formation, tels que les séminaires, les séminaires avec phase d'apprentissage individuelle, les espaces de résonance, les réseaux d'échange guidés, les cercles de lecture, les marches pédagogiques et les ciné-débats, la division de la formation continue propose une approche innovante et flexible, permettant aux enseignants et au personnel éducatif et psychosocial de choisir le mode d'apprentissage le plus adapté à leurs besoins et préférences.

De plus, la division a revu les critères de qualité des formations et développé des formations en ligne pour répondre aux demandes des participants (66 formations).

L'introduction de la branche *Digital Sciences*, en collaboration avec le SCRIPT, a marqué une avancée significative, offrant aux enseignants du secondaire (classes de 5^e) des formations spécialisées pour s'adapter aux exigences numériques actuelles. En 2022/2023, l'IFEN a également franchi un cap important en réalisant sa première formation asynchrone *in house* : *Gérer mieux les troubles ou comportements difficiles et attentionnels dans nos classes (C1-C4)*, avec le succès notable de 959 participants attestés.

Cette formation asynchrone lancée en janvier 2023 avait pour but de doter les enseignants des connaissances et compétences nécessaires pour mieux gérer les comportements difficiles et les troubles attentionnels chez les élèves, incluant la distinction entre ces troubles, l'application de stratégies d'intervention et l'intégration de pratiques pédagogiques innovantes. Animée par des experts dans le domaine de l'éducation spécialisée et de la pédagogie, cette formation a combiné théorie et pratique à travers une méthodologie participative à distance, favorisant le partage d'expériences et l'adoption de nouvelles approches éducatives.

La volonté d'innover se reflète également dans l'extension du catalogue de formations abordant l'intelligence artificielle, signe de l'engagement de l'IFEN à préparer les enseignants aux défis de demain.

La division a également joué un rôle clé dans l'organisation de la *YEPI-Schoulfoire* (organisation de nombreux *workshops* et de la conférence de Monsieur Jöran Muuß-Merholz) et de la *foire de la BNE* (propositions, organisation d'une partie *workshops* et gestion des inscriptions).

L'offre de formation en langue anglaise a été significativement développée (60 formations proposées en anglais en 2022/2023), répondant ainsi aux besoins des enseignants des écoles internationales publiques et de

l'enseignement fondamental et secondaire. La coopération avec l'*Autonome Hochschule Ostbelgien* a été intensifiée au cours de l'année scolaire passée, symbolisant l'ambition de l'IFEN de promouvoir la mobilité transfrontalière des enseignants. Parallèlement, l'IFEN a lancé son premier parcours de formation *L'alphabétisation en français* (104 participants).

En coopération avec la division de l'accompagnement du développement des établissements scolaires, un projet pilote régional a été également présenté à Differdange pour mettre en place une offre d'accompagnement dédiée au personnel éducatif de la direction de région 04.

Enfin, l'hospitalation, un format désormais bien établi, a été valorisé à travers un événement dédié, le vernissage *Teaching Unfiltered*, rassemblant les photographies des pratiques de 11 *Hosts*. Un *e-learning* asynchrone a également été mis en place afin de promouvoir cette pratique.

La Division de l'accompagnement du développement des établissements scolaires

La Division de l'accompagnement du développement des établissements scolaires a accompagné et soutenu les écoles fondamentales et lycées dans leurs démarches de développement avec 3 200 interventions au cours de l'année civile 2023. Plus de 80 % de ces accompagnements se sont faits en présentiel.

Au niveau de l'enseignement fondamental, les instituteurs spécialisés en compétences numériques sont intervenus afin de favoriser l'enseignement par et aux médias et inspirer les équipes locales dans leurs approches pédagogiques avec le support des médias. Parallèlement, les instituteurs spécialisés en développement scolaire ont apporté leur expertise pour soutenir la mise en œuvre du Plan de développement scolaire (PDS) 2021-2024 et d'autres initiatives liées au développement scolaire. Ensemble avec les écoles, ils ont également préparé le terrain pour la mise en place du nouveau PDS 2024-2027.

Concernant l'accompagnement des lycées, les équipes des cellules de développement scolaire ont pu bénéficier de l'accompagnement et de l'offre de formation spécialement conçue pour répondre à leurs besoins. Globalement, les demandes d'accompagnement au niveau de l'ES sont à la hausse avec plus de 100 interventions en 2023. Des rencontres ont été organisées au niveau national afin que les différents lycées puissent partager leurs expériences respectives et développer ainsi de nouvelles pistes de développement. À la demande des lycées, ces travaux ont été accompagnés au niveau local par les collaborateurs de la division AES. De même que pour les écoles fondamentales, l'équipe pour l'accompagnement des écoles secondaires a mis en place les préparatifs nécessaires pour le déploiement du PDS 2024-2027.

¹ Plus de détails sur ce projet en page 106. : Les axes de développement de l'IFEN

La Division de la formation du personnel dirigeant et coordonnant de l'éducation nationale

Cette division a connu en 2022/2023 une année dynamique, offrant 77 formations variées avec un total de 1 166 inscriptions. Ces formations ont été proposées en divers formats, incluant le présentiel, en ligne, et en *blended learning*, ciblant le personnel dirigeant (membres des directions) et coordonnant (présidents de comité d'école). Deux nouveaux publics cibles ont été inclus : les chefs de département intégrés dans les établissements secondaires et les coordinateurs de cycle.

Une série d'événements clés ont marqué l'année. La journée des coordinateurs de cycle a rassemblé 40 participants engagés dans des ateliers thématiques, adaptés aux besoins professionnels identifiés via un sondage. Une *keynote* a offert des perspectives enrichissantes sur leur rôle dans l'environnement scolaire actuel. La division a aussi organisé la participation de 15 membres de directions de l'éducation nationale à la conférence de l'*European School Heads Association* (ESHA) à Dubrovnik (Croatie), un rassemblement de 600 cadres de l'enseignement en Europe, incluant des présentations, des ateliers interactifs et des visites d'écoles.

L'Académie de Limoges a accueilli une visite d'étude d'une autre quinzaine des membres des directions de l'enseignement fondamental et secondaire ainsi que des Centres de compétences soutenue par Erasmus+. Ce programme a permis des échanges enrichissants, une meilleure compréhension des approches pédagogiques et la comparaison des formations pour les cadres d'école.

Enfin, un échange transfrontalier impliquant 20 membres de directions scolaires du Luxembourg, de Belgique et d'Allemagne a été organisé. Ces rencontres animées par des experts, alternant entre des séances en présentiel et en ligne, ont favorisé la compréhension mutuelle des systèmes éducatifs voisins et renforcé les liens transfrontaliers dans l'objectif de créer une meilleure collaboration.

La Division du soutien et de l'accompagnement professionnel et psychosocial

Durant l'année scolaire passée, la Division du soutien et de l'accompagnement professionnel et psychosocial a poursuivi son objectif initial de soutenir le personnel éducatif dans le développement de compétences individuelles, professionnelles et psychosociales. Les priorités restent inchangées, notamment la gestion de la qualité, grâce au comité consultatif d'experts et aux enquêtes qualitatives. Les formations continues demeurent essentielles pour le développement professionnel et le bien-être des adultes. Une augmentation significative des demandes a été enregistrée : 275 demandes en 2022/2023 contre 165 en 2021/2022. Pour répondre à cette demande croissante, de nouveaux formats d'accompagnement ont été introduits, couvrant toutes les étapes de la carrière éduca-

tive, du début à la fin. Afin d'accroître la visibilité des offres, deux événements ont été également organisés, accompagnés de la création d'un flyer et d'affiches promotionnelles. Toutes les informations sont désormais accessibles sur le site web. Parallèlement, la base de données d'experts a été étendue, enrichissant ainsi les ressources disponibles. Des échanges réguliers ont renforcé la collaboration avec des institutions nationales et internationales.

Les projets transversaux

Le *pool* de formateurs

Au cours de l'année scolaire 2022/2023, l'IFEN a franchi une étape décisive en constituant un *pool* des formateurs. Cinq experts, chacun spécialisé dans des domaines thématiques variés, ont rejoint l'institut. Leur mission principale est de répondre précisément aux besoins en formation en élaborant des programmes sur mesure. Ces professionnels sont chargés de concevoir, développer et mettre en œuvre des formations innovantes, tout en expérimentant des nouvelles méthodologies pédagogiques. Ils contribuent également à la diversification des formats de formation.

La cellule *Train the trainer*

Cette cellule joue un rôle crucial pour l'IFEN, en contribuant à améliorer la qualité de ses formations. L'année scolaire 2022/2023 a été marquée par un symposium sur le *blended learning*, des séances de coaching personnalisées et le réaménagement des espaces pour les formateurs. L'année a également vu l'intégration de nouveaux formats de formation, avec 31 formations spécifiques aux formateurs. Les événements *Meet & Greet* et la *newsletter Trainer Impulse* ont été essentiels pour la cohésion, l'information et le développement professionnel continu des formateurs.

La Cellule événements pédagogiques

Avec pour objectif de diversifier l'offre de formation et de favoriser davantage l'échange et le développement professionnel, cette cellule a proposé au personnel éducatif une gamme diversifiée d'événements pédagogiques, tant sur le fond que sur la forme, au cours de l'année scolaire 2022/2023. En mettant l'accent sur



la variété, elle a organisé des conférences avec des experts renommés comme le Prof. Dr. Claus Bühren et Margret Rasfeld, abordant des sujets innovants allant du concept des hospitalisations au développement durable. Les formats d'événements ont été tout aussi variés, incluant des journées thématiques, des workshops interactifs lors de l'*EU Code Week* et des ciné-débats comme *Systemsprenger* et *Youth Unstoppable*. Cette diversité illustre la volonté de l'IFEN de fournir une formation complète et adaptée aux besoins actuels de l'éducation.

Le laboratoire d'innovation *F.use* et le Centre de documentation pédagogique (CDP)

Le laboratoire d'innovation *F.use*, destiné à stimuler créativité et innovation dans la communauté éducative, a été étendu à neuf espaces. Il offre un environnement de bienveillance pour partager et expérimenter. En 2022/2023, il a accueilli des événements marquants, comme le *F.use Discovery Tour*. Ce lieu aux aménagements spécifiques, l'accueil et l'accompagnement de l'équipe ou encore les formats d'activités proposés font que l'espace *F.use* est très prisé. Parallèlement, le CDP, une bibliothèque spécialisée en pédagogie à *F.use Walferdange*, a évolué, offrant de nouvelles ressources et activités, telles que la conceptualisation de cercles de lecture et la participation à divers événements et formations.

Les axes de développement de l'IFEN

Évolution de la stratégie digitale

En 2023, l'IFEN a poursuivi le développement de ses outils numériques de *back office* dans le but d'optimiser ses flux de travail et de sécuriser ses traitements de données applicatifs. Dans ce cadre, l'institut a finalisé un lot d'applications, *Promet'apps*, destiné à la gestion numérique des demandes de dispense de formation et de réduction de stage sur l'ensemble de la chaîne du processus, en lien avec le ministère et le CGPO.

Enfin, l'IFEN a avancé sur la mise en place de sa nouvelle solution applicative et de son nouveau site internet qui seront déployés dans le courant de l'année 2024. Ce nouveau site, à la fois intuitif et interactif, permettra à l'IFEN de renforcer ses liens avec ses publics cibles, de mettre en avant la diversité de ses prestations et de communiquer de manière dynamique sur son actualité.

La digitalisation de l'offre de formation

La Cellule de production audiovisuelle et de gestion des plateformes numériques d'apprentissage incarne une vision holistique de la formation numérique à l'IFEN. Au-delà de la création de contenus vidéo de qualité, elle adopte une démarche intégrée, englobant conception, production et mise en œuvre de cours en ligne et en *blended learning*. Cette approche permet un accompagnement complet des formateurs, de la planification pédagogique et technique à la production de contenus audiovisuels innovants, jusqu'à l'intégration et la gestion efficaces des cours sur la plateforme d'apprentissage *Moodle*. L'équipe désormais élargie réunit des talents divers et complémentaires : pro-

ducteurs audiovisuels, développeurs *Moodle*, experts en infrastructure et conception pédagogique. Cette synergie entre les différentes expertises permet d'offrir des solutions sur mesure, répondant aux exigences actuelles en matière d'apprentissage numérique. Engagée dans une veille technologique constante, la cellule investit dans les ressources nécessaires pour rester à l'avant-garde de l'innovation pédagogique.

Les perspectives d'évolution du site ressources : Vivre le développement scolaire et professionnel

Tout au long de l'année scolaire 2022/2023, le site de ressources de l'IFEN, accessible à l'adresse www.developpement-scolaire.lu, a continué à jouer un rôle clé dans l'enrichissement du développement professionnel en mettant à disposition une variété de ressources pertinentes et en présentant des approches pédagogiques innovantes à travers des reportages vidéo. En décembre 2023, l'IFEN a enrichi son offre éducative avec le lancement du *IFEN inspire Podcast*. Cette nouvelle série de podcasts vise à stimuler la réflexion et favoriser l'échange d'idées créatives. Ce projet illustre l'engagement de l'IFEN à promouvoir l'innovation pédagogique. Envisageant une évolution profonde en 2024, le site ressources s'harmonisera davantage avec l'ensemble des offres de l'IFEN, poursuivant ainsi sa mission d'inspirer et de soutenir les professionnels désireux de se perfectionner et de s'engager dans des voies éducatives nouvelles.

Introduction de l'IFEN sur les réseaux sociaux

Depuis la rentrée 2022/2023, l'IFEN a intégré *LinkedIn* et *Facebook*, marquant un tournant majeur dans sa stratégie de communication. Cette initiative vise à accroître la visibilité de l'institut, valoriser son expertise et moderniser son image. En renforçant la connexion avec sa communauté éducative, l'IFEN facilite l'accès à l'information sur ses formations et événements. Cette évolution illustre son adaptation aux nouvelles modalités de communication, reflétant ainsi son engagement continu envers l'innovation et le développement pédagogique.

Lancement des parcours de formation

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue et afin de répondre au mieux aux besoins de la formation professionnelle, l'IFEN a enrichi et diversifié son offre éducative en introduisant son tout premier parcours de formation. Conçus pour se dérouler sur une longue durée, ces parcours visent à renforcer l'expertise dans des domaines ciblés tout en développant les compétences professionnelles. Ce programme est structuré de façon à fournir une expérience d'apprentissage cohérente et progressive, enrichie par une variété de ressources pédagogiques. Il privilégie la flexibilité et la personnalisation, offrant un accompagnement sur mesure par des formateurs expérimentés, une approche pratique à travers des projets et des stages d'observation ainsi qu'un système de reconnaissance à plusieurs niveaux. Lancé l'année scolaire dernière, ce projet innovant marque une étape importante pour l'IFEN.

Création du conseil scientifique

Après des transformations internes conséquentes et la

mise en œuvre de nouveaux formats et initiatives, l'IFEN a initié la création d'un conseil scientifique qui s'est réuni pour la première fois en juin 2023 à distance, puis en novembre 2023 en présentiel. Ce conseil a pour but d'apporter son expertise et ses recommandations pour la réussite des missions de l'institut. Outre les membres de la direction et du comité de pilotage, cet organe interdisciplinaire est composé d'experts internationaux venant d'Allemagne, de France, de Belgique et du Luxembourg dans les domaines de la formation continue des adultes, de la psychologie de l'éducation, des sciences de l'éducation, de la recherche et de l'innovation. Une nouvelle rencontre est prévue en juin 2024.

Développement des partenariats nationaux et internationaux

Afin d'enrichir et de diversifier son offre de formation et d'accompagnement, mais aussi de partager et bénéficier de l'expertise, des expériences et des pratiques d'autres pays, l'IFEN est engagé dans différents

partenariats/réseaux internationaux et participe à des projets d'envergure européenne. Notamment, via le projet Erasmus+ *ParForme*, coordonné par l'IFEN et en collaboration avec des partenaires européens, visant à développer des formations hybrides innovantes pour formateurs. Par ailleurs, le projet INTERREG *Engagement GR – Construire ensemble l'avenir de la Grande Région* a été lancé, impliquant 17 partenaires de la Grande Région. De plus, grâce à l'accréditation Erasmus+, l'IFEN pourra initier des programmes de mobilité européenne pour le personnel enseignant. Enfin, en 2023, l'IFEN a activement participé à des réseaux internationaux tels que *European Schoolnet*, *European Network on Teacher Education Policies*, *Netzwerk Schulentwicklung*, Commission éducation à la Maison de la Grande Région, groupe de travail OCD et organisé, en coopération avec le Réseau CANOPÉ, des formations et événements transfrontaliers, consolidant sa position en tant qu'acteur clé dans l'éducation à l'échelle internationale.

Évaluation et amélioration continue des prestations de l'IFEN

Cette section met en lumière les résultats des enquêtes qualité, illustrant l'engagement de l'IFEN envers la qualité et l'innovation dans ses services, à travers une évaluation de la satisfaction des participants et des formateurs.

Une évolution encore très positive des taux de satisfaction des participants :

- Public interrogé : tous les participants aux formations continues IFEN (SchilW incluses)
- Modalités d'enquête : questionnaires en ligne – participation volontaire
- Nombre de répondants : 13 552 réponses ont été collectées

Thèmes	Items évalués	Réponses Très bien et Tout à fait	Progression
Contenus	Les contenus de formation sont adaptés aux besoins de chacun.	84,8 %	+3,1 %
	Les enseignements sont transposables dans la pratique.	83,6 %	+2 %
Méthodes pédagogiques	Les approches méthodologiques sont diversifiées.	75,8 %	+3,3 %
	Les interactions avec les autres participants sont suffisamment nombreuses.	81,1 %	+3,9 %
Influence sur la pratique	La formation incite à réfléchir sur sa pratique professionnelle.	73,5 %	+3,7 %
	La formation incite à faire évoluer sa pratique professionnelle.	71,9 %	+2,2 %
Bénéfices des formations	La formation permet de développer ses compétences professionnelles.	74,2 %	+3,2 %
	La formation fournit des outils utiles en matière de développement personnel.	87,5 %	+4,5 %

83,7 % des participants se déclarent « très satisfaits ou tout à fait satisfaits » des formations continues suivies. Le taux de répondants satisfaits et très satisfaits progresse encore cette année, de +4,2 % (il s'élevait à 79,5 % en 2021/2022 et à 78 % en 2020/2021).

À items constants, tous les taux de satisfaction sont en progression : entre +2 % (possibilité de transposer les apprentissages dans la pratique) et +4,5 % (acquisition d'outils de développement personnel).

L'IFEN mène également des enquêtes qualité auprès de ses formateurs partenaires. L'enquête sur l'année scolaire 2022/2023, réalisée auprès des intervenants en formation continue, montre un taux de satisfaction

global concernant la collaboration avec l'IFEN s'élevant à 91,2 % des formateurs. Ces derniers fournissent des retours très positifs concernant le professionnalisme des équipes de l'IFEN, la pertinence des objectifs pédagogiques définis pour les formations ou encore l'impact des formations sur les pratiques professionnelles des participants.

Les formateurs formulent également un certain nombre de suggestions d'amélioration, qui ont été analysées et prises en considération par les différentes entités de l'IFEN. L'institut va mettre en œuvre des actions concrètes, inspirées par ces réponses des formateurs, dans les mois à venir.

Centre de gestion informatique de l'éducation (CGIE)

Études et développements informatiques

Application *Fichier élèves*, *Fichier élèves modulaire*, *ePI*

Les applications qui concernent l'enseignement secondaire (*FE² – FEM – ePI*) ont été traitées à divers niveaux. L'outil de gestion et de détermination des subventions pour ménage à faible revenu, après généralisation à toutes les écoles, a été adapté : gestion des décisions d'accord ou refus, contrôle qualité, nouvel accès RNPP pour les personnes résidant à une adresse, évolution des subsides selon l'index, courriers revus et traduits en allemand.

Suite à la mise à disposition de divers documents d'évaluation sur *eduGuichet*, la notion de publication a été instaurée notamment pour les bulletins et les relevés de notes intermédiaires. La nouvelle procédure de désinscription/réinscription mise en place précédemment a vu quelques améliorations dans la gestion par les écoles : gestion du pool des préinscriptions partagées, conversions de préinscriptions en inscriptions. Des outils de contrôle qualité ont été ajoutés, au niveau des préinscriptions, inscriptions, choix des cours avancés ou cours de base, contrats des élèves en concomitant. Pour ces derniers, une interface fournissant les assignations de l'ADEM a été mise en place, permettant ainsi une vue plus complète et précoce pour les élèves en concomitant.

L'orientation a été étendue : elle est autorisée pour les classes européennes et internationales, les régimes linguistiques spécifiques ont été intégrés, et un simulateur d'orientation a été développé en vue d'être mis à disposition du public sur mengschoul.lu ou orientation.lu. Ce simulateur calcule également la promotion pour l'ESG, notamment la réussite globalement avancée ou de base. Les dernières étapes de migration de la version 1 vers la version 2 du *Fichier élèves* sont en cours.

Application *Bac*

La migration de l'application *Bac* vers la nouvelle application *Bac2* est en cours de finalisation : supervision et parcours des candidats ; gestion des intervenants ; contrôle qualité des inscriptions, des indemnités, des évaluations et promotions ; extensions pour les écoles privées. De plus, tous les documents et fichiers produits sont revus.

Afin de faciliter la gestion des candidats absents ou plus globalement ceux devant se présenter à la session d'automne, une gestion et déclaration par les écoles a été mise en place pour signaler les absences et faire part de la décision des candidats de se présenter ou non à la session d'automne. L'interface technique avec *M-Files* a été étendue pour couvrir tous les cas ; elle fournit les épreuves, les commissions d'examen et leurs membres pour la gestion dans *M-Files*. Le choix des épreuves par les candidats, ainsi que l'affichage de leurs horaires d'examen, et de leurs résultats, se font sur *eduGuichet*.

Application *Scolaria*

Une nouvelle gestion a été mise en place pour la nouvelle année scolaire avec le *Plan personnel d'apprentissage et d'accompagnement* (PPAA) et le *Plan de prise en*

charge individualisée (PPCI). Les documents produits sont archivés, leur historique devant être conservé. Certaines interfaces ont été étendues, notamment pour les statistiques et l'application *eBichelchen*. La possibilité de saisir des leçons d'absence de leurs élèves a été mise en place pour les titulaires de classe. Cette information sera mise à disposition du système de contrôle de l'obligation scolaire. Les bilans intermédiaires et quelques autres documents sont mis à disposition dans *eduGuichet*.

Application *Gestion informatisée des cours en éducation des adultes*

Le parcours d'intégration accompagné (PIA) a subi une nouvelle refonte complète de son fonctionnement afin d'améliorer l'accueil des demandeurs de protection internationale (DPI) : suivi de l'évolution des apprenants, mise en place d'un carnet de suivi et nouveaux principes pour les ateliers. Afin de répondre à l'objectif de la digitalisation, la communication papier a été largement réduite grâce à des documents fournis si possible par des courriels automatisés avec également une traduction de cette communication en allemand et en anglais. Les formats des contrats formateurs ont été revus et toutes les situations ont été mises à jour pour suivre la nouvelle réglementation. L'offre de formation de GICEA a été rendue disponible sur le site www.unipop.lu en plus de *LifeLong Learning*.

Applications *Syclope* et *eFormation*

Les activités se sont limitées à la maintenance.

Application *eduBoard/eduGuichet*

L'application *eduBoard* a été migrée vers *eduGuichet* et les services proposés ont été repris et étendus :

- candidats au Bac : choix des épreuves écrites et orales, affichages des horaires des examens écrits et des ajournements, publication des résultats ;
- élèves de la formation professionnelle : affichage de la progression au cours de la formation, avec nombres de modules accomplis et restants à accomplir, téléchargement des notifications de résultats et des documents certificatifs ;
- élèves de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire : affichage de la situation, des enseignants et téléchargement des documents d'inscription ou d'évaluation.

Application *eduSign*

L'application *eduSign* permet d'apposer une signature électronique *Luxtrust* à un document PDF. Cela nécessite par conséquent une connexion *Luxtrust* du signataire. Une interface technique permet à divers systèmes de faire appel à la procédure de signature électronique : *one2one*, *eduGuichet*, *eduStage*.

Application *eBichelchen* – Gestion digitalisée des devoirs à domicile dans l'enseignement fondamental

De multiples adaptations et mises à jour des applications pour *iOS* et *Android* ont été effectuées.

Application *eRestauration* – Système de gestion centralisé de la restauration scolaire et universitaire

Le module d'achat centralisé basé sur le système d'approvisionnement dynamique (SAD) *Supply4Future* a été intégré.

Portail Supply4Future

Un SAD pour les cantines scolaires et universitaires a été mis en place. La plateforme S4F vise (1) à veiller à ce que les chemins de transport des produits soient réduits à un strict minimum et, en conséquence, (2) à utiliser un maximum de produits bio-locaux et locaux www.supply4future.lu.

Guichet unique *eduGuichet.lu* – Le guichet unique de l'éducation nationale

Le guichet unique de l'éducation a été lancé. Le portail sécurisé *eduGuichet* s'adresse aux apprenants et aux parents d'élèves. La plateforme est conçue de façon modulaire facilitant le développement et l'intégration de nouveaux *widgets*. Au lancement en juillet 2023, *eduGuichet* proposait les *widgets* suivants :

- Enseignement fondamental (*Scolaria*) ;
- Enseignement secondaire (*Fichier élèves*) ;
- Restauration scolaire (*Restopolis*) ;
- *iPads* et portables en location (*one2one*) ;
- Enseignement musical (*eduMUS*) ;
- Bibliothèques scolaires (*eduLibrary*) ;
- Emploi du temps (*WebUntis*) ;
- Gratuité des manuels scolaires (*myBooks*) ;
- Factures (*Payment Center*) ;
- Carte *myCard fir staark Kanner*.

Application *GEPS* – Gestion des activités de l'équipe psycho-sociale

Dans le cadre de la digitalisation du CePAS, l'application de gestion de dossiers de l'équipe psychosociale (CePAS, SePAS, CCJF, etc.) a été mise en production.

Application *eduAccueil*

Dans le cadre de la digitalisation du service SEA, l'application de gestion de dossiers du Service de l'intégration et de l'accueil scolaires (SIA) a été mise en production.

Application *eduStage* – Gestion de l'offre de stages dans la formation professionnelle

L'application de gestion et suivi des stages en formation professionnelle a été mise en place.

Application *SIA*

Dans le cadre de la digitalisation du SIA, l'application de gestion de dossiers du SIA a été mise en production.

IFEN – Gestion informatisée de la formation continue des enseignants et du stage

Le CGIE accompagne l'IFEN dans la digitalisation de la gestion de son offre de formation continue des enseignants. Les travaux de développement pour une nouvelle plateforme *IFEN 2.0* se sont poursuivis.

Informatique distribuée et support

Besoins en équipements informatiques

Comme chaque année, le CGIE a procédé au renouvellement partiel et à l'extension du parc informatique des lycées et des administrations. Le parc informatique de l'Éducation nationale a été enrichi, dans le cadre du plan pluriannuel de remplacement et d'acquisition du CGIE, par 1 000 écrans type *Flexdesk*, 1 165 écrans pour salle

informatique, 250 *Apple TV*, 4 000 *Apple iPad*, *Apple Pencil*, claviers pour *Apple iPad*, 220 *switchs*, 1 800 ordinateurs *desktop*, 1 500 ordinateurs portables, 190 imprimantes, 80 caisses enregistreuses *Restopolis*, huit *UPS*, 14 *file server*, 8 *NAS storage server*, 85 000 cartes *myCard*, 650 *Lancom Access Points*, 300 projecteurs multimédia, 2 000 claviers pour *Apple iPad*, 55 *Apple iMac* et autres matériels informatiques.

Mise en service/migration de nouveaux bâtiments

Le CGIE a procédé à l'installation, la mise en service et/ou la migration de nombreux bâtiments :

- 2, rue John Dolibois, L-4573 Differdange (*Gravity Differdange*) – ONE/SNJ/six centres de compétences en psychopédagogie spécialisée/DR Differdange (04) ;
- 2, rue Marguerite de Busbach, L-1269 Luxembourg – classes CSAE ;
- Itzigerstee, Itzig – classes CSAE ;
- 30, rue Prince Henri, L-9047 Ettelbruck – CePAS ;
- 10, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange – *Eltereforum Bertrange* ;
- 1, Marbuengerstrooss, L-9764 Marnach (Centre Médical Nordstrooss) – *Eltereforum Marnach* ;
- 30, route de Luxembourg, L-7372 Lorentzweiler – *Eltereforum Lorentzweiler* ;
- 1, place Marie-Thérèse, L-9064 Ettelbruck – *Eltereforum Ettelbruck* ;
- 1, place Isidor Comes, L-6443 Echternach – CDI Echternach ;
- 15-19, rue du Chemin de fer, L-6439 Echternach – CTSA ;
- 4-6, Op de Géieren, L-4970 Sprinkange – DR Pétange (03) ;
- 14, porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette (Belval) – DLH 1^{er} étage.

Réseaux, sécurité et systèmes informatiques

En ce qui concerne les réseaux, la sécurité ainsi que les systèmes informatiques, le CGIE a procédé à de nombreuses migrations, restructurations, planifications et études dont les plus importants :

- mise en place de la gestion centralisée des *firewalls* (>150 devices) ;
- mise en service de deux nouveaux *Firewall Clusters* (Clients Mobiles et Connexion CTIE), arrêt de l'ancienne infrastructure ;
- changement de technologie des tunnels vers *route based IPSec* ;
- migration de 14 sites vers une nouvelle technologie de *firewall (OPNsense)* ;
- lancement du nouveau *DataCenter Bissen* et *out-of-band management* ;
- mise en place de nouveaux sites (*firewall, switch, wifi*) ;
- migration vers le protocole *radsec* pour l'authentification des appareils sur le réseau câblé ;
- mise en service des accès *eduVPN* ;
- support *WiFi* : mise à disposition et accompagnement des technologies EKAHAU et sondes *wifi* pour optimiser la configuration et la disposition des antennes ;
- migration *switch OS Aruba*.

Direction générale des ressources humaines

Service ressources humaines (SRH)

Le SRH, composé de 49 agents, incluant fonctionnaires et employés de l'État, remplit de nombreuses fonctions clés. Parmi celles-ci figure la mise en place de la planification à long terme des besoins en personnel, en accord avec les limitations du *numerus clausus*. Ce service est également responsable du contrôle des procédures et des méthodes de gestion des ressources humaines, conformément aux directives spécifiées. De plus, il gère les requêtes adressées à la Commission d'Économies et de Rationalisation, pour le bénéfice de tous les services et administrations sous la tutelle du ministère.

En ce qui concerne les aspects plus spécifiques, diverses équipes spécialisées, sous la direction du SRH, prennent en charge la gestion quotidienne du personnel de plusieurs entités. Ces entités comprennent le personnel des services du département ministériel non régis par une loi-cadre, des lycées et des écoles internationales publiques, des huit Centres de compétences, de l'Agence pour la transition vers une vie autonome ainsi que des directions régionales et des écoles de l'enseignement fondamental.

Cadre du personnel de l'enseignement fondamental

Recrutement

273 candidats se sont inscrits à la session 2023 du concours réglant l'admission au stage préparant à la fonction d'instituteur.

Parmi eux, 45 candidats visaient le cycle 1 et 221 candidats les cycles 2 et 4, dont six ont opté pour un poste d'instituteur de la voie de préparation de l'ESG.

Cadre du personnel de l'enseignement secondaire

Recrutement

717 candidats se sont inscrits au concours de recrutement de l'année scolaire 2022/2023.

Parmi eux, 532 candidats étaient admissibles aux épreuves de classement, dont 251 se sont retirés, 119 ont échoué aux épreuves et sept ont réussi, sans pour autant être classés en rang utile. Ainsi, 155 candidats ont été recrutés, alors que le plan de recrutement prévoyait un recrutement possible de 388 candidats.

ETP selon groupes de traitement / d'indemnité et statut / régime

Groupes de traitement / d'indemnité	Remplaçants permanents	Employés	Fonctionnaires	Total
Autres	220	20,50	0	240,50
Groupe A1	0	99,05	160,75	259,80
Groupe A2	0	506,03	4 963,33	5 469,36
Groupe B1	0	792,86	121,60	914,46
Groupe C1	0	13,65	0,75	14,40
Groupe D1	0	4	0	4
Groupe D3	0	0	0,50	0,50
Total	220	1 436,09	5 246,93	6 903,02

ETP selon groupes de traitement / d'indemnité / de salaire et statut / régime

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Assistants pédagogiques	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Autres	207	3,10	0	0	210,10
Groupe A1	0	1 341,97	3 048,20	0	4 390,17
Groupe A2	0	688,57	590	0	1 278,57
Groupe B1	0	350,04	245,60	0	595,64
Groupe C1	0	48,15	11	0	59,15
Groupe D1	0	58,60	159,65	0	218,25
Groupe D2	0	3	3	0	6
Groupe D3	0	13,80	63,30	0	77,10
Salariés	0	0	0	470,50	470,50
Total	207	2 507,23	4 120,75	470,50	7 305,48

	Inscrits	Admissibles	Retraits	Échecs	Non-classés en rang utile	Recrutés
2022/2023	717	532	251	119	7	155

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Plan de recrutement	274	280	357	408	388
Candidats inscrits	531	817	727	794	717
Candidats recrutés	140	139	156	163	155

Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée

ETP selon groupes de traitement/d'indemnité/de salaire et statut/régime

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	128	169,05	0	297,05
Groupe A2	226,43	122,15	0	348,58
Groupe B1	68,75	33,50	0	102,25
Groupe C1	24,85	5,25	0	30,10
Groupe D1	14,05	3	0	17,05
Groupe D2	5	0	0	5
Groupe D3	5	1	0	6
Salariés	0	0	40,08	40,08
Total	472,08	333,95	40,08	846,11

Répartition

Agence pour la transition vers une vie autonome

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	2	1,75	3,75
Groupe A2	2,75	2	4,75
Groupe B1	2	0	2
Total	6,75	3,75	10,50

Centre pour le développement des apprentissages Grande-Duchesse Maria Teresa

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	20,10	6,45	26,55
Groupe A2	6	7,20	13,20
Groupe B1	1	0	1
Groupe C1	2	0	2
Groupe D1	1	0	1
Groupe D2	2	0	2
Total	32,10	13,65	45,75

Centre pour le développement des compétences relatives à la vue

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	14,30	16,50	0	30,80
Groupe A2	26,85	7	0	33,85
Groupe B1	7	3,50	0	10,50
Groupe C1	4	0	0	4
Groupe D1	2	0	0	2
Groupe D3	0,50	0	0	0,50
Salariés	0	0	5	5
Total	54,65	27	5	86,65

Centre pour le développement intellectuel

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	36,55	36,25	0	72,80
Groupe A2	76,70	32,35	0	109,05
Groupe B1	22,75	14,50	0	37,25
Groupe C1	10,25	2,25	0	12,50
Groupe D1	8,55	2	0	10,55
Groupe D2	1	0	0	1
Groupe D3	2,50	0	0	2,50
Salariés	0	0	17,95	17,95
Total	158,30	87,35	17,95	263,60

Centre pour le développement moteur

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	10,80	5,50	0	16,30
Groupe A2	46,50	14,75	0	61,25
Groupe B1	12	6	0	18
Groupe C1	2,75	0	0	2,75
Groupe D1	1	1	0	2
Groupe D2	1	0	0	1
Groupe D3	1	1	0	2
Salariés	0	0	4,90	4,90
Total	75,05	28,25	4,90	108,20

Centre pour le développement socio-émotionnel

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	15,15	16,65	0	31,80
Groupe A2	9,60	5,95	0	15,55
Groupe B1	1	0	0	1
Salariés	0	0	0,55	0,55
Total	25,75	22,60	0,55	48,90

Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel

Groupes de traitement / d'indemnité	Employés	Fonctionnaires	Total
Groupe A1	5,50	6,50	12
Groupe A2	0,88	4	4,88
Groupe B1	2,25	0	2,25
Total	8,63	10,50	19,13

Centre pour le développement des enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	14,85	7,75	0	22,60
Groupe A2	34,30	16,90	0	51,20
Groupe B1	14,30	5,50	0	19,80
Groupe C1	1	1	0	2
Groupe D1	0,75	0	0	0,75
Salariés	0	0	0,50	0,50
Total	65,20	31,15	0,50	96,85

Centre de Logopédie

Groupes de traitement / d'indemnité / de salaire	Employés	Fonctionnaires	Salariés	Total
Groupe A1	8,75	71,70	0	80,45
Groupe A2	22,85	32	0	54,85
Groupe B1	6,45	4	0	10,45
Groupe C1	4,85	2	0	6,85
Groupe D1	0,75	0	0	0,75
Groupe D2	1	0	0	1
Groupe D3	1	0	0	1
Salariés	0	0	11,18	11,18
Total	45,65	109,70	11,18	166,53

Direction générale des affaires juridiques et de la coordination juridique (DAJ)

La DAJ fut créée fin 2021 pour répondre aux besoins croissants en matière de travaux juridiques au sein du ministère. Sa direction comptait en 2023 sept juristes, dont trois à temps partiel, ainsi qu'un agent administratif. Deux juristes ont été recrutés en 2023.

Affaires pendantes devant les juridictions administratives et juridictions judiciaires

Durant l'année 2023, 71 affaires étaient pendantes devant les juridictions administratives ou judiciaires, dont six affaires selon la procédure de référé.

Parmi les affaires pendantes devant les juridictions administratives, neuf affaires étaient liées à une résiliation de stage ou de l'engagement durant la période d'initiation, et sept affaires étaient liées à une résiliation de contrat d'engagement.

Une affaire était pendante devant les juridictions judiciaires et le conseil arbitral de la sécurité sociale.

Recours gracieux

En 2023, 156 recours gracieux ont été introduits auprès du ministre, dont 136 clôturés et 20 encore en cours. Les recours gracieux ont notamment eu pour objet les domaines suivants :

- dix recours liés à la résiliation du stage, de la période d'initiation ou du contrat d'engagement (RH) ;
- 11 recours liés à l'allongement de cycle, l'enseignement à domicile, les remplacements, la dispense de fréquentation de l'école (EF) ;
- 19 recours liés à une décision du Conseil de discipline dans les lycées (ES) ;
- 20 recours liés à la reconnaissance d'un diplôme (SRD) ;
- 15 recours liés à la formation des adultes (SFA).

Affaires disciplinaires

Bien que la DAJ ne soit pas impliquée dans l'engagement de la procédure disciplinaire, elle dresse l'inventaire des affaires en cours ainsi que des affaires ayant abouti à une décision du conseil de discipline, dans l'optique d'un éventuel recours contentieux.

À la connaissance de la DAJ, sept sanctions disciplinaires ont été prononcées en 2023, dont une mise à la retraite d'office.

Projets et avant-projets de loi et de règlement grand-ducal

Durant l'année 2023, la DAJ a avisé 39 projets, dont neuf projets de loi et 30 projets de règlement grand-ducal.

Avis juridiques

La DAJ conseille le Bureau du ministre, les différentes directions ainsi que les administrations dépendant du ministère lorsqu'ils souhaitent recevoir un support sur des questions et thématiques juridiques. Elle répond notamment aux questions rencontrées par ces dernières concernant des problématiques plus générales liées à la gestion quotidienne ou à des problématiques plus ciblées, telles que les projets envisagés par les écoles privées, les éventuels ajustements à faire dans la législation applicable aux SEA ou encore les demandes qui proviennent de prestataires externes.

De même, elle assiste les juristes du ministère lorsqu'ils en font la demande et veille à une coordination des travaux fournis par les juristes au sein des différentes directions du ministère.

Direction générale des finances et des écoles privées

Service des écoles privées (SEP)

Au cours de l'année 2023, plusieurs projets de rénovation et de modernisation des infrastructures existantes des écoles privées ont été lancés.

Actuellement, 3 353 élèves sont inscrits à l'enseignement fondamental. Une seule école applique les programmes de l'enseignement public, à savoir l'École privée Notre-Dame (Sainte-Sophie) avec 95 élèves. Les écoles n'appliquant pas les programmes de l'enseignement public sont au nombre de dix et comptent 3 258 élèves.

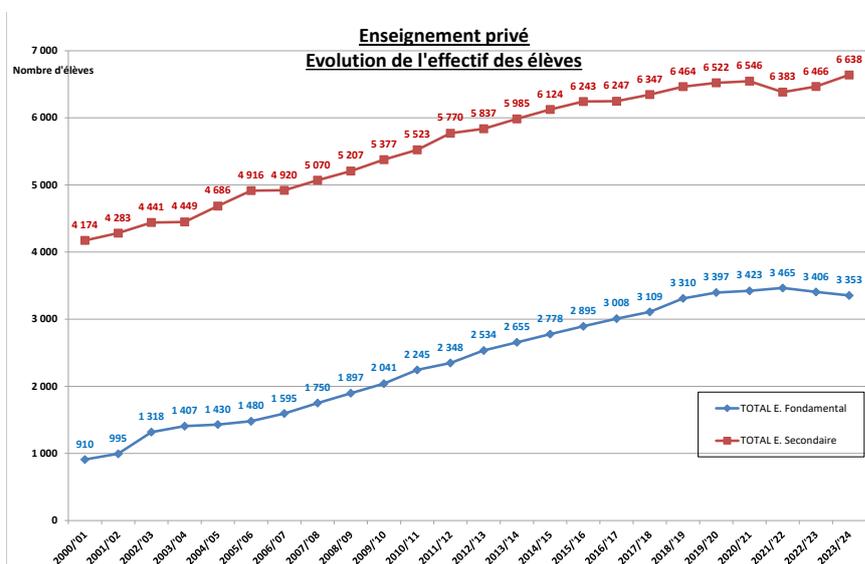
6 642 élèves sont inscrits à l'enseignement secondaire. Six écoles appliquent les programmes de l'enseignement public et six autres écoles ne les appliquent pas. Certaines écoles privées proposent l'enseignement fondamental ainsi que l'enseignement secondaire (Notre-Dame, Waldorf, ISL, St George's, ELFL-Vauban).

Au total, 9 995 élèves sont inscrits dans une école privée, dont 3 353 élèves au niveau de l'enseignement fondamental et 6 642 élèves au niveau de l'enseignement secondaire. L'évolution de l'effectif des élèves est légèrement décroissante au niveau de l'enseignement fondamental tandis qu'au niveau de l'enseignement secondaire, on constate une augmentation de l'effectif de 172 élèves.

L'État participe aux frais de fonctionnement des écoles privées – y inclus les frais de personnel et les frais d'exploitation – en versant une participation financière à chaque école privée en fonction du nombre d'élèves et selon un taux fixé par la loi : 90 % pour les écoles appliquant les programmes de l'enseignement public luxembourgeois et 40 % pour les écoles n'appliquant pas les programmes de l'enseignement public luxembourgeois.

Le SEP assure le suivi des projets d'infrastructure. L'État prend en charge 80 % du devis approuvé par le ministre et le SEP accompagne les écoles privées dans leurs démarches en vue d'établir des futurs projets d'investissement.

École privée	Nombre d'élèves	
	EF	ES
Lycée technique privé Émile Metz		519
Écoles privées Fieldgen & Ste Anne (Agedoc)		2 614
École privée Notre-Dame Sainte Sophie	613	168
École privée Marie-Consolatrice		458
École Charlemagne	111	
École maternelle et primaire Maria Montessori	95	
École privée Over the Rainbow	157	43
Fräi-ëffentlech Waldorfschoul	229	141
Vauban - École et Lycée français du Luxembourg	1 025	1 586
International School of Luxembourg	555	773
St George's International School	491	340
Scuola Materna Cattolica Italiana	27	
International Montessori School	50	
Total	3 353	6 642
TOTAL EF + ES	9 995	



Service finances et budget

Centralisation et suivi des propositions budgétaires du ministère

En 2023, la préparation du projet de budget pour l'exercice 2024, du projet de budget pluriannuel 2025 à 2027 ainsi que du projet de loi relative au budget provisoire a porté sur 345 propositions budgétaires réparties dans 20 sections différentes.

Concernant le projet de loi relative au budget provisoire pour la période s'étendant du 1^{er} janvier au 30 avril 2024, les 345 articles du ministère totalisent un montant de 1 362 067 760 €, ce qui représente environ 15,01 % de l'ensemble des dépenses de l'État qui se chiffrent à hauteur de 9 071 368 451 €.

Validation des pièces comptables produites par les services, avant leur transmission au contrôle financier aux fins de visa

La validation des pièces comptables par le service s'inscrit dans le contexte du contrôle interne des pièces présentées tel que prévu à l'article 24 (4) d) de la loi modifiée du 8 juin 1999 sur le budget, la comptabilité et la trésorerie de l'État.

Gestion journalière d'articles budgétaires communs

Parmi les dépenses communes gérées par le service figurent :

- le fonctionnement de l'administration générale ;
- les locations d'immeubles dans l'intérêt des services du ministère tels que les directions de région de l'enseignement fondamental, les Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire ou encore l'ONE. Le suivi et le paiement des loyers portent sur 67 contrats de bail ;
- les locations de terrains, notamment dans l'intérêt du Lycée technique agricole. Le suivi et le paiement des loyers concernent 23 contrats de bail ;
- les taxes communales, les frais pour eau, gaz, électricité, combustibles et nettoyage de bâtiments loués dans l'intérêt de différents services ;
- l'acquisition d'équipements spéciaux dans l'intérêt des lycées. En 2023, 148 dossiers ont été introduits, parmi lesquels 86 ont été élus éligibles pour une prise en charge des frais.

Encadrement et assistance des services du ministère et des services externes

Le service est régulièrement appelé à conseiller et assister les autres services en matière budgétaire et comptable et en matière de marchés publics.

Il assure également l'assistance technique des services de l'État à gestion séparée dépendant du ministère, qui étaient au nombre de 48 en 2023. Les missions

du contrôle interne sont définies suivant le règlement grand-ducal du 3 février 2006, chap. 3, art. 10(2). Ainsi, la mission principale consiste à contrôler la gestion financière et comptable des services de l'État à gestion séparée (SEGS) dépendant du ministère.

Entre autres, le service est aussi en charge de la centralisation des demandes de dépassement (55 dossiers en 2023) et de transferts de crédits (23 dossiers) ainsi que des fiches financières jointes aux avant-projets de loi ou de règlement grand-ducal.

Cellule d'harmonisation ASFT

Le financement de chaque organisme œuvrant dans le secteur ASFT est réglé par une convention signée entre l'État et l'organisme gestionnaire sur base de la loi dite ASFT¹.

Dans ce contexte, le service poursuit les objectifs et missions suivants :

- harmonisation des modes de financement (e. a. frais *overhead*) ;
- harmonisation des modes de gestion (décomptes et procédures harmonisés et standardisés) ;
- stratégie commune en matière d'infrastructures ;
- pilotage du secteur ASFT en matière de gestion, de financement et d'infrastructures ;
- observation et suivi des négociations du CCT-SAS (Commission paritaire) ;
- promouvoir l'échange intra- et interministériel (Commission d'harmonisation) ;
- optimisation des prévisions budgétaires.

Outre l'assistance des directions générales du ministère dans les domaines précités, l'accent a été mis en particulier sur l'élaboration du mode de financement par centre de coûts en vue d'une harmonisation des modes de financement.

En outre, le service a coordonné la préparation et le déroulement du contrôle sur place de la Cour des comptes dans le contexte du rapport spécial portant entre autres sur le soutien financier accordé par l'État dans le cadre de la loi dite ASFT.

Par ailleurs, le service est responsable du contrôle interne de la gestion financière et comptable des SEGS au sein du ministère de tutelle en vertu du Règlement grand-ducal du 24 janvier 2022 portant modification du règlement grand-ducal modifié du 3 février 2006 fixant les règles de la gestion financière et comptable applicables aux services de l'État à gestion séparée (SEGS) ainsi que les modalités du contrôle de cette gestion. En conséquence, le service assure les domaines d'activité suivants :

- contrôle annuel de la gestion financière et comptable des SEGS relatifs au ministère ;

¹ Loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'État et les organismes œuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique.

- élaboration d'un rapport relevant chaque irrégularité concernant la gestion financière constatée lors du contrôle précité ;
- compléter les règles à observer en matière d'exécution du budget des SEGS.

Le contrôle interne sera progressivement élargi aux domaines de l'enfance et de la jeunesse.

Bureaux des chiffres Enfance et Jeunesse (BCEJ)

La mission première du BCEJ est de mettre à disposition du Cabinet du ministre, des directions générales et des administrations du ministère des chiffres permettant de prendre des décisions basées sur les faits en matière d'orientation politique.

Plus précisément, les activités du BCEJ ont tourné en 2023 autour de deux axes principaux :

1. Mettre à disposition des indicateurs assurant un monitoring des mesures politiques en place

Ces indicateurs sont récurrents ou ponctuels, suivant l'actualité politique. Les analyses réalisées permettent d'obtenir une image de la situation observée sur le terrain et d'orienter les choix politiques subséquents.

2. Contribuer à la constitution d'une base de données du ministère

Les données des diverses directions générales du secteur de l'Enfance et de la Jeunesse ont la particularité de répondre à une même logique, puisqu'elles

concernent un secteur qui relève de la même loi. C'est donc une base de données harmonisées qui est en cours de construction. Le CGIE, en charge du projet en étroite collaboration avec les directions générales concernées, en assure la mise en place technique ; les directions générales – et notamment celle de l'enfance, pionnière en la matière – définissent leurs besoins selon leurs missions.

Le rôle du BCEJ consiste à faciliter les échanges entre le métier et l'informatique afin que les besoins et contraintes de l'un et de l'autre soient pris en compte par les deux parties, tout en assurant la continuité de service en consolidant les données historiques. En attendant que la base de données soit construite, le BCEJ est également actif dans la mise en place d'outils utilisés notamment dans le cadre de la mission de contrôle dont doit s'acquitter la Direction générale de l'enfance, permettant une automatisation de ces contrôles.

Bureau des chiffres de l'Éducation nationale

Le Bureau des chiffres de l'Éducation nationale s'engage à améliorer la disponibilité, la qualité et la cohérence des données produites dans ses domaines, en collaboration avec les directions générales, avec la Division du traitement de données sur la qualité de l'encadrement et de l'offre scolaire et éducative (SCRIPT) et avec le CGIE. Ses activités comprennent également les analyses ponctuelles, la mise à disposition de chiffres dans le cadre de questions parlementaires, d'informations dans le cadre de données ouvertes, l'ajustement de données avec d'autres ministères concernés.

Direction générale des infrastructures

Site eduPôle Clausen : inauguration de la salle de presse et d'une nouvelle salle multifonctionnelle

Une salle de presse spécialement dédiée ainsi qu'une nouvelle salle multifonctionnelle, où les agents du ministère peuvent passer leur pause déjeuner ou organiser des entrevues et réunions dans un cadre décontracté, ont été mises en service en septembre 2023 au siège du ministère, ce après une durée de travaux de neuf mois.

Service de planification des infrastructures

Lycée classique d'Echternach

La mise en service du nouveau hall sportif du Lycée classique d'Echternach a eu lieu en janvier 2023.

Classes d'intégration pour élèves nouvellement arrivés de l'enseignement fondamental

Dès janvier 2023, quelques classes d'intégration pour élèves nouvellement arrivés de l'enseignement fondamental ont été installées sur le campus scolaire Am Stengert sis 20, route de Luxembourg à Roodt-sur-Syre. Depuis la rentrée scolaire en septembre 2023, le site dit Izegeersee accueille également des classes d'intégration pour élèves nouvellement arrivés de l'enseignement fondamental.

École internationale Gaston Thorn

Les travaux de préparation du terrain en vue de la construction d'infrastructures sportives et scolaires pour l'enseignement primaire de l'École internationale Gaston Thorn sur le site sis rue de Houffalize à Bonnevoie ont commencé en avril 2023.

Lycée technique agricole

Le nouveau bâtiment du Lycée technique agricole à Gilsdorf a été inauguré le 5 mai 2023.

Centre pour le développement intellectuel – Annexe Echternach (CDI – Annexe Echternach)

L'inauguration du campus scolaire *Millermoalerschull* sis 1, place Isidore Comes, accueillant l'école fondamentale et le SEA de la Ville d'Echternach et les classes du CDI – Annexe Echternach a eu lieu le 24 mai 2023.

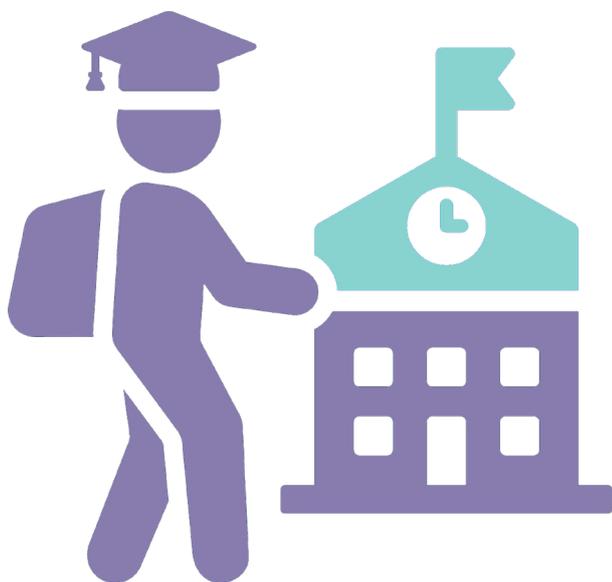
École internationale Differdange et Esch-sur-Alzette (EIDE)

L'inauguration des pavillons provisoires sur un terrain communal à Schifflange et pris en location pour la scolarisation d'enfants réfugiés ukrainiens de l'EIDE a eu lieu le 8 juin 2023.

Le bâtiment scolaire accueillant l'enseignement maternel et primaire de l'EIDE a été inauguré en date du 11 septembre 2023. Le bâtiment a été construit par la commune de Differdange et financé par l'État.

Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA)

En septembre 2023, des classes du CTSA ont déménagé du campus scolaire *Am Stengert* à Roodt-sur-Syre vers le bâtiment sis 15-19, rue du Chemin de fer à Echternach et vers le bâtiment sis 50, rue Sigefroi à Belvaux.



École internationale Mondorf-les-Bains (EIMLB)

Le bâtiment G a été mis en service en septembre 2023 sur le site *Op Olbiert* à Mondorf-les-Bains pour combler le déficit en salles de classe. Les travaux ont été réalisés par la commune de Mondorf-les-Bains et financés par l'État.

Maacher Lycée

Une structure provisoire a été installée à côté du hall sportif à Grevenmacher pour combler le déficit en salles de classe jusqu'à ce que le projet d'extension définitif soit réalisé. La mise en service a eu lieu en septembre 2023.

Centre pour le développement moteur (CDM)

Depuis septembre 2023, une antenne du CDM est installée sur le campus scolaire *Am Stengert* sis 20, route de Luxembourg à Roodt-sur-Syre suite au déménagement du CDI et du CTSA.

Direction de l'enseignement fondamental – Région Luxembourg

Depuis septembre 2023, des locaux supplémentaires affectés à la direction de l'enseignement fondamental – Région Luxembourg et à l'ONE ont été mis en service dans le bâtiment *Le Cinq* à Strassen, suite au déménagement vers Leudelange du Service de consultation et d'aide pour troubles de l'attention, de la perception et du développement psychomoteur.

Lënster Lycée International School (LLIS)

Une structure provisoire a été installée sur le site du LLIS à Junglinster pour combler le déficit en salles de classe dans le cadre de l'accueil d'élèves ukrainiens réfugiés jusqu'à ce que la construction du bâtiment définitif de l'école primaire soit réalisée. La mise en service de la structure provisoire a eu lieu en septembre 2023.

Bâtiment administratif Gravity à Differdange

L'inauguration du bâtiment *Gravity* sis 2, rue John Ernest Dolibois à Differdange et hébergeant la Direction de l'enseignement fondamental – Région Differdange, le SNJ, l'ONE, le Centre pour le développement des apprentissages « Grande-Duchesse Maria Teresa » (CDA), le CDM, le CTSA, le Centre de Logopédie (CL), le Centre pour le développement des compétences relatives à la vue (CDV) et le Centre pour le développement socio-émotionnel (CDSE) a eu lieu le 27 septembre 2023.

École internationale Mersch Anne Beffort

L'inauguration du bâtiment sis square Princesse Marie-Astrid à Mersch a eu lieu le 27 septembre 2023 après des travaux de rénovation et la construction d'une extension.

Centre pour le développement intellectuel – Annexe Berchem (CDI – Annexe Berchem)

L'inauguration du nouveau campus scolaire *Kannerinsel* sis 24, rue de Bettembourg à Bivange

accueillant l'école fondamentale et le SEA de la commune de Roeser et les classes du CDI – Annexe Berchem a eu lieu le 2 octobre 2023.

Direction de l'enseignement fondamental – Région Pétange

En novembre 2023, la direction de l'enseignement fondamental – région Pétange a déménagé dans ses nouveaux locaux, le bâtiment sis 4-6, op de Géieren à Sprinkange.

Cellule infrastructures ASFT

Les tableaux figurent dans les annexes pages 127-135.

La Cellule infrastructures activités sociofamiliales et thérapeutiques (ASFT) de la Direction générale des infrastructures est en charge de la gestion des dossiers techniques et des demandes d'aide financière de l'État pour la Direction générale du secteur de l'enfance (SEA), la Direction générale de l'aide à l'enfance et à la famille (AEF), la Direction générale du secteur de la jeunesse (SJ) et la Direction générale de l'enseignement musical (EM).

En 2023, la cellule avait 45 projets en cours de réalisation et elle a réalisé 32 avis sur plans relatifs aux projets dans le secteur SEA (tableaux n° 1 et n° 2). En relation avec de nouveaux projets, 18 entrevues avec les communes respectives ont été organisées.

Dans le secteur AEF, 96 projets sont en cours de réalisation (tableau n° 3). Dans le secteur secteur SJ, la cellule a élaboré six avis sur plans et 19 projets sont en cours de réalisation (tableau n° 4). Dans le secteur EM, six projets sont en cours de réalisation (tableau n° 5).

En ce qui concerne les nouvelles conventions de bâtisses, elles étaient au nombre de dix dans le secteur SEA (tableau n° 6) et de trois dans le SJ (tableau n° 7). Dans le cadre de ses activités, la Cellule a par ailleurs effectué 107 visites d'agrément dans les structures du service de l'éducation et de l'accueil. Elle a effectué 14 visites d'agrément ASFT et 88 visites de projets pour le secteur AEF. Une visite d'agrément et une visite de projet ont été effectuées pour le compte du SJ. Un rapport technique a été rédigé pour chaque visite d'agrément. La cellule a réalisé neuf décomptes de convention SEA, quatre décomptes pour le SJ et deux pour l'EM (tableaux n° 8, 9, 10).

Au total, la cellule a traité 916 dossiers SEA (tableau n° 11), 1 062 dossiers AEF (tableau n° 12) et 253 dossiers SJ (tableau n° 13).

35 demandes de prise en charge de frais de loyer ont été introduites auprès la Commission des Loyers par les gestionnaires suivants : *Anne Elisabeth* (quatre), *ARCUS* (12), *Caritas Jeunes et Familles* (une), *Fondation Caritas* (une), *Croix-Rouge* (trois), *Ensemble GmbH* (une), *Fondation EPI* (trois), *Fondation Kannerschlass* (trois), *Jonk Fuerscher* (une), *Solidarité Jeunes* (trois) et *TELOS* (trois).

Restopolis

Restopolis en chiffres

Restopolis, créée en 2005, est l'administration de la restauration scolaire et universitaire du ministère qui gère 112 restaurants et cafétérias et deux *food trucks*. Restopolis compte la majorité des restaurants et cafétérias des établissements de l'enseignement secondaire classique et général parmi ses structures ainsi que les restaurants de l'Université du Luxembourg, les restaurants de plusieurs Centres de compétence, les restaurants du site eduPôle à Walferdange, les restaurants de l'École de la Police grand-ducale et le restaurant de l'école fondamentale *Eis Schoul*. Restopolis se charge aussi de la restauration de six services d'éducation et d'accueil *Daycare* dans les écoles internationales publiques et de quatre internats. L'administration de Restopolis est composée de 33 collaborateurs, le nombre du personnel de cuisine sur les sites est de 669. Le service a servi en 2023 en moyenne 18 840 plats par jour. Le nombre de clients du service de restauration scolaire et universitaire est de 72 000. En 2023, Restopolis a cuisiné 3 202 815 repas dans les restaurants et vendu 4 641 414 produits cafétéria, dont 2 924 049 produits locaux. Le taux de fréquentation des structures de Restopolis a augmenté de 18,5 % en 2023 par rapport à 2022.

Restopolis est devenu une administration

La loi du 20 juillet 2023 a créé l'administration assurant le service public de restauration collective dénommée Restopolis.

Présentation et mise en œuvre du projet pilote Supply4Future

Restopolis a lancé en septembre 2023 la phase pilote de la nouvelle plateforme nationale d'approvisionnement digitale baptisée *Supply4Future* (S4F), qui a été présentée au mois de mai par le ministre dans le cadre d'une conférence de presse. Pendant la phase test, qui est prévue de septembre 2023 à septembre 2024, 13 restaurants scolaires et universitaires gérés par Restopolis effectuent déjà leurs achats par le biais de la nouvelle plateforme d'achat. Restopolis vise à généraliser l'utilisation de la plateforme S4F auprès de tous ses sites à partir de la rentrée 2024/2025.

La plateforme S4F s'adresse aux fournisseurs et aux producteurs (bio-)locaux de toutes tailles, ceci dans le but de mettre en œuvre plus particulièrement le plan d'action national de promotion de l'agriculture biologique PAN-Bio 2025, comme il a été retenu dans le *RestoGoal #1* du projet pluriannuel *Food4Future – Towards more sustainable food systems*, mis en place en 2021. Le S4F permet aussi à Restopolis de maximiser le taux de produits bio-locaux dans ses structures de restauration, tout en répondant aux exigences de la loi sur les marchés publics. De plus, l'approvisionnement moyennant la nouvelle plateforme contribue considérablement à la réduction des chemins de transport comme retenu dans le *RestoGoal #3* du *Food4Future*.

Supply4Future mis en avant par Restopolis à la Foire agricole Ettelbruck

Restopolis était pour la première fois présente sur la Foire agricole Ettelbruck (FAE) qui s'est tenue du 30 juin au 2 juillet 2023. Ce rendez-vous annuel incontournable pour tous les acteurs de la production alimentaire a permis à Restopolis de prendre contact avec un nombre considérable de producteurs et de leur fournir toutes les informations sur la nouvelle plateforme digitale d'approvisionnement.

Nouveau site web www.supply4future.lu

Le nouveau site web www.supply4future.lu a été conçu et mis en ligne au printemps 2023. Ce site constitue une plateforme numérique sur laquelle les statistiques d'achats de produits bio-locaux et locaux ainsi que les besoins en produits alimentaires de Restopolis sont publiés et qui s'adresse aussi bien aux producteurs qu'aux consommateurs s'intéressant au projet S4F. Le site web offre aux intéressés un aperçu du projet et leur permet de prendre contact, de manière aisée, avec l'helpdesk Supply4Future.

Partenaire de la semaine BIO nationale

Initiée par l'asbl Vereenegung Bio-Landwirtschaft Lëtzebuerg, Restopolis a participé en tant que partenaire à la première semaine nationale des aliments biologiques, organisée du 13 au 19 mai 2023. Depuis le lancement du projet Food4Future – Towards more sustainable food systems, le nombre de produits bio-locaux utilisés dans les structures de Restopolis a augmenté de manière considérable. Le lancement de la semaine a eu lieu en présence du ministre, de représentants de l'asbl Vereenegung Bio-Landwirtschaft Lëtzebuerg et de Restopolis au Forum Geesseknäppchen, ceci en date du 15 mai 2023. Restopolis a adapté son offre alimentaire pendant cette semaine et un des plats faits maison aux ingrédients bio-locaux était mis en avance. Aux stands d'information organisés par Restopolis dans plusieurs établissements scolaires à travers le pays, les convives ont eu la possibilité d'échanger avec des producteurs bio et de déguster des produits. Un concours en ligne avec des questions sur le concept Food4Future a été organisé pendant la semaine BIO nationale et a attiré l'attention de nombreux convives. Une remise des prix aux trois gagnants était organisée en présence des responsables de l'association Vereenegung Bio-Landwirtschaft Lëtzebuerg et de Restopolis sur le site eduPôle à Walferdange.

Participation à la Foire BNE

Restopolis a participé à la Foire Bildung fir Nohalteg Entwécklung (BNE) au Forum Geesseknäppchen en date du 20 avril 2023. La présence à cette foire a permis à Restopolis de présenter au public ses actions du Food4Future avec notamment une démonstration de la serre hydroponique myEduGarden by Restopolis.

Participation à la YEP!-Schoulfoire

Restopolis a participé pour la deuxième année consécutive à la YEP!-Schoulfoire, organisée par le ministère à la Luxexpo the Box à Luxembourg-Kirchberg du 24 au 26 avril 2023. Restopolis a organisé un stand pédagogique et a fourni des informations sur l'offre des restaurants scolaires et universitaires. Restopolis était également en charge du volet de l'alimentation sur la foire et a mis en place une cafétéria avec des produits froids tels que des sandwiches et un food truck qui a permis de faire déguster aux visiteurs des plats aux ingrédients locaux et bio-locaux.

Le projet AntiGaspi 2 Go by Restopolis

Le projet AntiGaspi 2 Go by Restopolis a débuté en juin 2022, sous forme de projet pilote au Maacher Lycée en étroite collaboration avec la communauté scolaire du lycée et sur demande de cette dernière. Les cantines scolaires du LGE et du LTEt ont suivi en mai 2023. Ce projet a été mis en place dans toutes les cantines scolaires et universitaires entre novembre 2023 et janvier 2024. Chaque jour, après la fin des cours, Restopolis distribue gratuitement les produits non vendus tels que les sandwiches et viennoiseries, mais aussi les plats chauffés qui ont été proposés lors de la pause de midi à la communauté scolaire. Selon le principe « premier arrivé, premier servi », les convives intéressés peuvent recevoir un plat et un produit gratuit maximum par jour, jusqu'à distribution de tous les invendus. Les élèves sont toutefois considérés en priorité lors de cette distribution. Seuls les plats et les produits qui ne peuvent plus être proposés à la vente le lendemain sont distribués gratuitement.

Mise en vente de nouveaux produits durables

La réduction d'emballages à usage unique est un engagement ferme de Restopolis depuis plusieurs années. En 2023, la gamme de produits réutilisables The RE-Projet a été élargie d'un lunch box à multiples compartiments myBento by Restopolis, vendu au prix subventionné de 9 €, et d'un lunch box myBowl by Restopolis à simple compartiment, vendu au prix subventionné de 5 €. Ces deux produits écoresponsables sont produits en France.

Participation au Clever Move Day

Partenaire de longue date de l'événement Clever Move Day, organisé par le SCRIPT sur le site du Sportlycée, Restopolis a assuré le ravitaillement des 660 participants et distribué gratuitement des produits sains.

Participation au Kannerrechtsfest

Restopolis a participé avec un stand d'information au Kannerrechtsfest, organisé en date du 17 mai, et y a distribué des sacs durables Frupstut avec un snack, une boisson et des gadgets aux participants de l'événement organisé par le Service des droits de l'enfant.

Participation aux journées portes ouvertes

L'administration a participé à des journées portes ouvertes dans des lycées et structures d'accueil pour informer les convives et futurs convives sur l'offre des cantines scolaires.

Réouverture du restaurant *Um Weier*

Le restaurant *Um Weier* sur le campus universitaire Limpertsberg accueille à nouveau les convives de l'Université du Luxembourg et du Lycée Michel Lucius. Le site a été fermé pendant quelques mois pour réaliser plusieurs travaux de transformation.

Ouverture de la nouvelle cafétéria au Nordstad Lycée

La cafétéria a été nouvellement aménagée et meublée. Des panneaux acoustiques ont été mis en place afin de diminuer le bruit dans la cafétéria.

Ouverture du restaurant scolaire *Taverna au Schengen-Lyzeum*

Depuis septembre 2023, Restopolis gère le restaurant scolaire du lycée germano-luxembourgeois. Avec l'ouverture du *Taverna*, Restopolis a franchi pour la première fois la frontière luxembourgeoise.

Stands d'information *Supply4Future*

Restopolis a organisé du 25 septembre au 13 décembre 2023 des stands d'information dans tous ses restaurants scolaires et universitaires. Les convives étaient invités à envoyer à l'aide d'un code QR des propositions de plats que les chefs de cuisine pourront préparer avec des ingrédients bio-locaux et locaux.

Participation au *RTL Jobdag* en date du 2 février 2023

Restopolis a participé à l'édition du *RTL Jobdag* du 2 février 2023 qui a eu lieu au centre commercial *Cloche d'or* et y a présenté ses postes libres ainsi que le concept *Food4Future*.

Service technique accueil et réception Clausen (STAR-C)

Le STAR-C regroupe les volets service technique, accueil, réception, stockage, gestion des bâtiments, logistique, parking et gestion des accès ainsi que les déménagements internes et externes. Le STAR-C est également en charge du volet événementiel du ministère.

En 2023, à l'instar des années précédentes, plusieurs déménagements ont eu lieu. Quelques services du ministère ont déménagé dans d'autres bâtiments. En outre, plusieurs nouvelles structures ont été mises en place pour la DG AEF, comme par exemple les *Eltedeforum* à Hesperange, Bettembourg, Ettelbruck et Marnach. Outre le fait de déplacer le mobilier proprement dit, un déménagement comprend également le déplacement et le branchement des téléphones et du matériel informatique, ceci en étroite collaboration avec les collègues du

CGIE et du CTIE. Plusieurs distributions ont été réalisées par le service technique comme les mallettes *Let's talk about sex* pour le Service de la jeunesse), le livre *Pinsky* pour le Services d'éducation et d'accueil, la distribution des médailles, etc.

Le STAR-C a également apporté son soutien et son aide au ZLS pour réaliser le transport de son exposition itinérante au Luxembourg. En outre, il y a eu diverses livraisons auprès des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire, dont notamment la livraison des bulletins auprès des lycées, la livraison des questionnaires d'examen de fin d'études ou encore la livraison des épreuves communes pour le cycle 4.2 auprès des 125 écoles fondamentales du pays.

En 2023, à l'instar des années précédentes, plusieurs événements ont eu lieu lors desquels le service STAR était présent, comme par exemple la journée de sensibilisation sur les droits de l'enfant au *Parc Merveilleux* à Bettembourg, le festival de l'enfance à l'*Abbaye de Neumünster* ainsi que la *YEP!-Schoulfoire* à la *LuxExpo the Box* au Kirchberg.

Voici quelques statistiques/nombres du service STAR-C pour l'année 2023 :

Stock/Logistique

777 commandes, pour un total de 110 509 articles, ont été traitées par l'équipe stock et expédiées à leurs destinataires respectifs. De plus, un stock de mobilier a été mis en place à Howald dans la rue des Bruyères afin de pouvoir soutenir différentes structures et de pouvoir suffisamment approvisionner les agents de Clausen.

Courrier

Le service courrier a été équipé d'un système d'affranchissement automatique en 2019. Ce système répertorie tous les courriers sortants. En 2023, 77 262 courriers ont été affranchis pour un total de 121 011,90 €. Pour le site de Clausen, 36 741 courriers ont été affranchis pour une somme de 67 569,55 €. Pour le site de Aldringen, 40 519 courriers ont été affranchis pour une somme de 53 442,35 €.



Service technique (pannes et demandes) : OTRS

De janvier 2023 à décembre 2023, 3 275 tickets du système OTRS ont été traités par l'équipe du service technique, dont 1 061 tickets destinés aux réservations de salles pour des réunions.

Parc automobile

Le parc automobile compte désormais cinq véhicules pour lesquels des inspections annuelles doivent être effectuées ainsi que le passage obligatoire à la Société Nationale de Contrôle Technique (SNCT). À cela s'ajoutent des réparations diverses ainsi qu'un contrôle hebdomadaire des liquides et des pneus.

Réception/accueil téléphonique

Le téléphoniste a reçu 13 554 appels en 169 jours ouvrables, soit une moyenne de 80,2 appels par jour. À la réception principale du ministère à Clausen, 3 993 visiteurs externes ont été accueillis. À la réception du centre de conférence 1 512 visiteurs ont été accueillis par les réceptionnistes.

Cellule sécurité

Les aspects touchant à la sécurité, la santé et le bien-être des personnes prennent une place de plus en plus importante dans les administrations et dans les établissements d'enseignement. D'une part, la législation en vigueur doit être respectée et, d'autre part, les responsables des différents établissements ont pris conscience qu'à côté d'une offre de qualité et d'un concept pédagogique bien élaboré et répondant aux différents besoins, il est aussi essentiel de garantir la sécurité, la santé et le bien-être des personnes.

Afin de conseiller, de guider et de soutenir les responsables des établissements concernés pour assurer ce volet de leur mission, une Cellule sécurité a été créée au sein de la Direction générale des infrastructures au courant de l'année 2023.

Les missions de la Cellule sécurité touchent différents domaines, tels que le renseignement sur les différents lois et règlements, prescriptions ou recommandations à respecter ou encore la guidance sur la manière d'aborder les aspects organisationnels de la gestion de la sécurité et de la santé au travail et dans les écoles. Elle porte conseil dans la mise en œuvre des mesures et directives en matière de protection de la sécurité et de la santé.

La Cellule sécurité soutient également le Service de planification des infrastructures du ministère en effectuant des analyses des risques pour des infrastructures présentant des non-conformités, des défauts ou des risques devant être évalués. En 2023, des analyses ont été entamées pour quatre bâtiments différents et sont prévues d'aboutir pour la première moitié de l'année 2024.

Une autre mission de cette cellule est d'assurer la sécurité, la santé et le bien-être au travail des agents du site Clausen, conjointement avec le STAR. Entre autres, elle gère le comité local de sécurité du site Clausen.

En outre, le coordinateur de la Cellule sécurité représente le ministère dans des réunions interministérielles ou dans des commissions en relation avec la sécurité, comme la Commission consultative de prévention d'incendie ou encore la Plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophe.

Autres services du ou liés au ministère

Anefore

Créée en 2007 et placée sous l'autorité nationale du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Anefore est l'agence nationale chargée de la mise en œuvre des programmes Erasmus+ (E+) et Corps européen de solidarité (CES) au Luxembourg. Anefore est également le centre national *Europass* et *Euroguidance*, l'organisation d'assistance nationale *eTwinning*, l'unité nationale du réseau *Eurydice* et le correspondant national du réseau *Youth Wiki*. *Eurodesk* est sous-traité à l'Agence Nationale pour l'Information des Jeunes.

Pour les appels à propositions 2023, le budget communautaire disponible pour cofinancer des projets du programme E+ s'est élevé à 12 938 621 € et celui pour les projets du CES à 959 972 €. Le budget total disponible qui s'élève à 13 898 593 € a augmenté de 16,39 % par rapport à 2022.

Dans le cadre des appels à propositions 2023 de programmes E+ et CES, Anefore a reçu 298 candidatures¹ (contre 237 en 2022). La majorité, notamment 169 candidatures, a été déposée pour des projets de mobilité (action clé 1) ou pour des projets en faveur de la coopération (action clé 2). Neuf demandes d'accréditation ont également été reçues ainsi que 58 candidatures pour des mobilités individuelles relatives à des activités de formation et de coopération. Quant au CES, l'appel a généré 58 candidatures : trois demandes pour des activités de volontariat, 40 demandes pour des projets de solidarité, six demandes pour le label de qualité et 13 candidatures pour des mobilités individuelles pour des activités de réseautage.

Lors des différents tours des appels à propositions 2023, 92 projets E+ et CES ont été sélectionnés, ce qui correspond à un taux de réussite global de 43,40 %. Le budget total engagé en 2023 s'est élevé à

8 990 708,34 €, ce qui représente un nouveau record de financement communautaire, dont 8 115 222,12 € pour 75 projets des actions clés 1 et 2, 39 mobilités individuelles² pour des activités de formation et de coopération et l'organisation de telles activités au Luxembourg et pour 14 participants au *DiscoverEU Learning Cycle* et 875 486,22 € pour financer trois projets de volontariat, 14 projets de solidarité, sept mobilités individuelles³ pour une activité de réseautage et l'organisation de deux activités de réseautage et un participant au cycle de formation et d'évaluation du CES.

Les projets de mobilité E+ et les projets de volontariat du CES permettent aux différents acteurs des secteurs de l'enseignement scolaire, de l'enseignement et de la formation professionnels, de l'éducation des adultes et de la jeunesse de donner à 177 membres du personnel éducatif, à 378 élèves, à 146 apprenants, à sept apprenants adultes et à 1 911 jeunes ainsi qu'à 137 volontaires la possibilité d'effectuer une activité de mobilité à des fins d'éducation et de formation.

16 établissements scolaires sont actuellement en possession d'une accréditation Erasmus dans les secteurs de l'enseignement scolaire et/ou de l'enseignement et de la formation professionnels et parmi les bénéficiaires de projets de mobilité E+ 2023 figurent 15 lycées. Dans le domaine de l'enseignement scolaire, 26 candidatures pour des mobilités individuelles *eTwinning* ont été reçues, dont 19 ont pu être réalisées.

Anefore engage des efforts considérables pour offrir conseil et suivi sur mesure aux bénéficiaires et pour promouvoir les programmes et autres initiatives européennes gérés par l'Agence. Les événements qui ont spécialement marqué l'année 2023 ont été le séminaire *eTwinning Artificial Intelligence in Vocational Education and Training* qui a rassemblé 38 participants de huit pays ainsi que le *Summerfest* au sujet du programme E+ et des compétences numériques ainsi que la conférence annuelle qui portait sur le développement durable et la transition verte, priorité phare du programme E+.

Anefore poursuit une collaboration étroite avec divers partenaires, tant au niveau national qu'européen. Située à l'eduPôle Walferdange, l'Agence met à profit sa proximité géographique avec les acteurs clés de l'éducation et de la formation au Luxembourg et continue à multiplier les opportunités d'échanges et de synergies.

Promotion de la langue luxembourgeoise

Commissaire à la langue luxembourgeoise

De Commissaire fir d'Lëtzebuenger Sprooch huet am Joer 2023 fir d'Ëmsetzung vum Aktiounsplang fir d'Lëtzebuenger Sprooch, deen de 14. Dezember 2022 vun der Regierung ugeholl gouf, gesuergt. Den 22. Februar 2023 gouf

¹ Candidatures reçues jusqu'au 31 décembre 2022

² Sélectionnées jusqu'au 31 décembre 2022

³ Sélectionnée jusqu'au 31 décembre 2022

fir d'éischte Kéier den Nationale Präis fir d'Verdéngschter ëm d'Lëtzebuenger Sprooch iwwerrecht. Dëse Präis ass mat 5.000 € dotéiert. De Lex Roth an den Alain Atten sinn d'Laureate vun 2022 respektiv 2023.

De Commissaire huet Kontakt opgeholl mat der Iwwersetzer- an Dolmetscherschoul Köln a mat der Universitéit Saarland, fir eng Iwwersetzerformatioun mat der Spezialisatioun Lëtzebuergesch ze schafen. De Commissaire hat wéinst de Walen nëmmen eng Reunioun mam Comité interministériel, nämlech den 19. Abrëll, an där op d'Constaten an d'Besoine vun alle ministeriellen Departementer agaang ginn ass.

De Commissaire hat eng Entrevue mam Gesondheitsministère fir iwwer d'Lëtzebuergesch am Soen an an der Fleeg ze schwätzen. Doropshi krut de Ministère e spezialiséierte Glossaire mat lëtzebuergesche Begrëffer aus dem Gesondheetswiesen.

Hien hat en Austausch mat Membere vum *Consistoire israélite*, fir de Film *Wou ass d'Anne Frank* virstellen a fir iwwer d'*Charte des langues minoritaires au Conseil de l'Europe* ze schwätzen, well Jiddesch nieft dem Héinesch als eenzeg minoritär Sproochen zu Lëtzebuerg agestuuft kéinte ginn. De Commissaire hat och Gespréicher wéinst der Charte mam Kulturministère. Et gouf dräimol Kontakt mat *Microsoft* opgeholl, fir d'*Microsoft*-Produiten a puncto Lëtzebuergesch ze verbessern. D'Gespréicher mat *Microsoft* lafen am Ament weider.

De Commissaire hat eng sellegen Echangë mat de Responsable vum *Atlas mondial des langues* bei der UNESCO, fir de Profil vu Lëtzebuerg a senger sproochlecher Situatioun am *Atlas permanent* ze aktualiséieren. Hie gouf dobäi vun der Lëtzebuenger Ambassade bei der UNESCO ënnerstëtzt.

Mam Europaparlament a mat der Europäescher Kommissioun gouf festgehal, datt an Zukunft Europa zu Lëtzebuerg och op Lëtzebuergesch kommunizéiert. Am Oktober 2023 ass eng Konventioun tëscht dem Staat an der *Actioun Lëtzebuergesch* ënnerschriwwen ginn, an där festgehal gouf, wéi eng Missiounen d'*Actioun Lëtzebuergesch* fir de Staat wouerhëlt. En Echange verflucht de Staat all Joers zu enger finanzieller Participatioun.

De Commissaire steet am permanenten Echange mat dem ZLS an de Verrieder vun dem *Luxemburgistik-Institut* vun der Uni Lëtzebuerg fir d'Beräicher Norméierung an Digitaliséierung vun der Lëtzebuenger Sprooch.

De Commissaire huet mam INLL an dem SFA e Projet lancéiert, mat deem en didaktescht Konzept ausgeschafft gëtt, fir Lëtzebuergesch mat interaktive Methoden, ouni Metasprooch an ouni Schrëftsprooch, bannent e puer Wochen ze léieren. Dëst geschitt an Zesummenaarbecht mam Fürstentum Liechtenstein, an ë. a. och op Ureegung vun der ADEM.

De Commissaire fir d'Lëtzebuenger Sprooch hat e Stand op der *Foire des étudiants* fir d'Promotioun vun de Luxemburgistik-Studien a fir op déi entsprechend Berufsméiglechkeeten opmierksam ze maachen.

Am *Leibniz-Institut für Deutsche Sprache* zu Mannheim krut eng Lëtzebuenger Delegatioun Abléck an déi verschidden Departementer. Et koom och zu engem Echange mat Spezialisten aus de Beräicher Grammatik, Lexik, Pragmatik an digital Sproochwëssenschaft. Gläichzäiteg krut d'Ekipp och en Aperçu iwwer d'Konzept vum geplangte *Forum Deutsche Sprache*. Ufank Dezember gouf sech mat de Resultater vum Recensement 2021 vum STATEC iwwer d'Sproochesituatioun zu Lëtzebuerg beschäftigt. Zesumme mam ZLS huet de Commissaire mam STATEC déi Analyse verdéift.

Des Weideren hunn Echangë mat privaten a konventionéierte Prestatairë vu Lëtzebuergesch-Coursë stattfonnt. Reegelméisseg gouf sech mam INLL an dem SFA iwwer hir Offeren op Lëtzebuergesch ausgetosch.

Zenter fir d'Lëtzebuenger Sprooch (ZLS)

D'Lëtzebuenger Sprooch(en) – esou heescht déi mobil Ausstellung, déi den ZLS den 29. Juni 2023 presentéiert an dunn op den Tour geschéckt huet. Dëst wor awer net deen eenzegen Highlight, op dee sech déi 15 Leit staark Ekipp zejoert konnt freeën. Hei e kuerze chronologesch-themateschen Iwwerbléck:

Präis fir d'Verdängschter ëm d'Lëtzebuenger Sprooch

Den 22. Februar huet de Minister fir Educatioun, Kanner a Jugend fir d'éischte Kéier den Nationale Präis fir d'Verdängschter ëm d'Lëtzebuenger Sprooch iwwerreecht. Am Jongelycée um Lampertsbiereg goufen direkt zwou Perséinlechkeete fir hiert Liewenswierk geéiert: de Lex Roth (2022) an den Alain Atten (2023). Organiséiert gouf d'*Soirée* vum Commissaire fir d'Lëtzebuenger Sprooch zesumme mam ZLS.

Lëtzebuenger Sproochatlas 1900

Gutt zwee Joer war dru geschafft ginn, den 19. Juni gouf en am *Forum Geesseknäppche* virgestallt. Den neie Lëtzebuenger Sproochatlas presentéiert op 640 Säiten am A3-Format e sëllegen Dialektaarte mat de Sproochdaten, déi den Alain Atten an de 1960er- an 1970er-Jore gesammelt an déi de Claude Schmit elo kartografiert huet. Editeure sinn den ZLS zesumme mam *Institut grand-ducal – Section de Linguistique, d'Ethnologie et d'Onomastique*.

Wanderausstellung

Déi nei Sproochen-Expo *D'Lëtzebuenger Sprooch(en)*, déi an der Abtei Neimënster presentéiert gouf, versteet sech als Invitatioun, fir sech mat der Lëtzebuenger Sprooch an de Sproochen zu Lëtzebuerg auserneezen. Den Titel ass bewusst méideiteg a soll déi komplex Sproochesituatioun am Grand-Duché erëmispigelen. 2023 war d'Ausstellung op acht Plazen am Land an och zu Arel (B) ze gesinn, fir 2024 ass se scho quasi ausgebucht.

LOD meets Duden

Ënnert deem Motto hat den ZLS den 19. September an de *Forum Geesseknäppchen* op eng Diskussionsronn mat der *Duden*-Chefredactrice Dr. Kathrin Kunkel-Razum a mam LOD-Lexikograf Alexandre Ecker invitéiert. Et gongt ë. a. ëm Dictionnairen a Sproochwandel, ëm Neologismen an Anglizismen, ëm problematesch Wieder an Orthografie.

Spellchecker

Zanter dem Hierscht presentéiert sech déi bekannte Rechtschreiffhëllef an engem neie Gesiicht. Virdrun hat den ZLS spellchecker.lu vum Michel Weimerskirch iwwerholl an nei maache gelooss.

Lëtzebuenger Wuertschatz

Kuff d'Schmull an dibber nobes! De 5. Band vun der Buchserie stellt 117 jéinesch Wieder vir a koom virun de *Walfer Bicherdeeg* eraus. Ufank 2024 muss en ewell nogedrückt ginn.

Sproocherkennung

Am Dezember 2022 war déi nei Web-Applikatioun schreifmaschinn.lu virgestallt ginn. De Prototyp, deen eng automatesch Text-Transkriptioun erméiglecht, gouf 2023 mat engem anere Sproochmodell (*Whisper* vun *OpenAI*) getest a mat neien Donnéeën trainéiert, esou datt en elo nach besser Resultater liwwert. Den ZLS steet och a Kontakt mat nationalen an internationalen Entreprises, déi am Beräich NLP (*Natural language processing*) a K.I. schaffen.

Orthografie

Den ZLS huet zesumme mam INLL den Test fir d'*Zertifikat Lëtzebuenger Orthografie* (ZLO) ausgeschafft, esou datt den ZLO 2024 ka lancéiert ginn. Den ZLS huet den INLL och beim LLO mat Relecturen ënnerstëtzt. Ausserdeem ass déi 6. Oplo vun der Lëtzebuenger Orthografie an der Maach. Och si kéint 2024/2025 an den Drock goen.

Lëtzebuenger Online Dictionnaire (LOD)

Ronn 10,5 Milliounen Artikele goufen 2023 am LOD opgeruff, dat ass en neie Rekord an eng Confirmatioun fir deen neie Look an déi nei Funktionalitéite vun 2022. Um Inhalt gouf zejoert och geschafft, esou koumen ë. a. 700 Artikelen, 37.000 Audio-Dateien an eng 1.000 Gebärdesproochvideoe bäi.

Verschiddenes

Bei der Wiel vum *Wuert vum Joer 2023* (zesumme mam *100,7* a mat *RTL*) koom K.I. (Kënschtlech Intelligenz) op déi 1. Plaz. Op Plaz 2 *Fridden* an op der Plaz 3 ex aequo *ChatGPT*, den neie *Luc* a *Superwaljoer*. Reegelméisseg war den ZLS an de Medien (z. B. mat Rubricke am *Luxemburger Wort*, *Tageblatt*, *De Cliärrwer Kanton*, asw.). Op de soziale Medie gouf d'Zuel vun de Follower op den dräi Plattformen *Facebook*, *Instagram* an *X* ausgebaut, et goufen och nees e sëllege Coursë a vill Virträg goufe gehalen. Staark sollicitéiert war op en Neits d'Hotline: ronn 1.600 E-Maile mat Froen ëm d'Sprooch. Fir eng Partie staatlech Servicer goufen Opname fir hir Repondeuren gemaach, fir anerer huet den Zenter Texter korrigéiert oder iwwersat.

Ausbléck

Am Kader vun der Regierungsbildung Enn 2023 ass den ZLS vun der Educatioun bei d'Kultur gewiesselt. Fir 2024 stinn nieft de schonn erwäante Projeten z. B. eng Kollaboratioun mam däitschen *Duden* um Programm, e weidere *Wuertschatz*-Band, d'Verbesserung vum *Spellchecker* a vun der *Schreifmaschinn*, ausserdeem e linguistesche Glossaire an Aarbechten um Band 2 vum *Lëtzebuenger Sproochatlas* an natierlech den Ausbau vum LOD.

Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS)

Selon la loi du 22 mars 2022 modifiant la loi du 13 mars 2018 et portant création d'un Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire, les missions de l'Observatoire sont les suivantes :

1. l'analyse de la situation des enfants et des jeunes au Luxembourg, fondée sur une approche globale, centrée sur l'enfant ou le jeune et basée sur les droits de l'enfant ;
2. l'évaluation des systèmes agissant sur eux, relevant prioritairement du domaine socio-éducatif ou d'autres domaines de l'enfance et de la jeunesse ;
3. l'évaluation systémique de la qualité de l'enseignement dispensé dans le système éducatif afin de promouvoir le développement de la qualité scolaire au Luxembourg.

Au cours de l'année 2023, l'équipe a été élargie par le recrutement d'un observateur et de trois collaboratrices scientifiques, de sorte que l'équipe de l'Observatoire se composait fin 2023 de dix observateurs, de neuf collaborateurs scientifiques et de deux collaborateurs administratifs. Le site web de l'OEJQS a été complètement remanié en 2023 afin de faciliter d'un côté, l'accès aux informations, et de l'autre, afin d'assurer la cohérence avec la nouvelle identité visuelle de l'Observatoire (www.oejqs.lu).

L'Observatoire a publié en 2023 une synthèse de ses recommandations en se basant sur les quatre rapports thématiques parus au cours des années 2020-2022. Un rapport thématique portant sur la situation des élèves à besoins spécifiques en inclusion au Luxembourg a été finalisé et publié. Un *workshop* a été organisé par l'OEJQS traitant les défis de l'éducation non formelle.

Les coopérations dans le cadre des projets de recherche entamées avec des partenaires externes tels que le LISER, l'Université du Luxembourg, l'Université de Liège et l'Université catholique de Louvain ont été maintenues et développées.

Service de médiation scolaire (SMS)

Le SMS a été créé par la loi du 18 juin 2018 portant institution d'un service au maintien, à l'inclusion et à l'intégration scolaires de l'Éducation nationale. Il travaille de manière indépendante et est placé sous la responsabilité du médiateur scolaire, nommé pour une période de sept ans. Au 31 décembre 2023, le SMS comptait dix collaborateurs, dont cinq en charge d'assister le médiateur scolaire dans la résolution des conflits qui lui sont soumis par les parents d'élèves mineurs, par les élèves majeurs ou par les agents de l'Éducation nationale.

Pour la période scolaire du 15 septembre 2022 au 14 septembre 2023, le SMS a enregistré 274 réclamations individuelles. Cela représente une hausse de 26 % par rapport aux réclamations individuelles de l'exercice précédent. Ces réclamations se répartissent en 151 réclamations officielles et 123 réclamations inofficielles, c'est-à-dire que les réclamants n'ont pas autorisé le SMS à intervenir auprès

des autorités scolaires. Néanmoins, dans la majorité de ces saisines inofficielles, les échanges entre le SMS et les-dits réclamants ont permis d'apaiser les tensions initiales. Aussi, sur les 274 réclamations parvenues au SMS en 2022/2023, 208 étaient clôturées fin janvier 2024, 64 étaient toujours en cours de traitement.

Sur les 274 réclamations individuelles, 122 concernaient des élèves de l'enseignement fondamental, et 146 des élèves de l'enseignement secondaire. 211 réclamations correspondaient à des établissements publics, 12 à des établissements privés, les 51 restantes étant sans indication d'école.

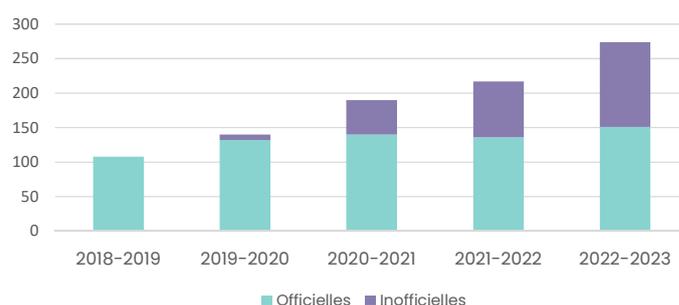
Par ailleurs, le SMS a conduit 450 séances de médiation individuelles ou collectives (333 en 2021/2022). Si certaines réclamations requièrent la mise en place de plusieurs médiations, d'autres se limitent à un redressement administratif lequel ne nécessite, *a priori*, pas de rencontre de médiation.

Les domaines de compétences couverts par le SMS sont le maintien scolaire (188 réclamations), l'inclusion des enfants à besoins éducatifs spécifiques (69 réclamations) ainsi que l'intégration (15 réclamations). Parmi les 274 réclamations, 53 concernaient des jeunes qui ne se trouvaient plus dans l'obligation scolaire, c'est-à-dire qu'ils étaient âgés de plus de 16 ans.

L'étroite collaboration entre le SMS et certaines institutions telles que l'Ombudsman, l'*Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher* (OKaJu), *ALAN Maladies rares* ou le SNJ s'est encore renforcée. De plus en plus de réclamants sont directement encouragés par des agents de la communauté scolaire à saisir le médiateur scolaire, et de plus en plus d'agents de l'Éducation nationale entrent directement en contact avec le SMS afin de demander un accompagnement dans leurs démarches concernant des cas individuels.

Le SMS a adressé au ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse une recommandation générale. Il a également émis deux recommandations individuelles à l'attention d'établissements scolaires. Pour plus de détails, il est renvoyé au rapport d'activité annuel du SMS (sur www.mediationscolaire.lu). Ce dernier esquisse également le bilan des cinq premières années d'exercice du SMS.

Réclamations officielles et inofficielles depuis 2018



Annexes



Listes des travaux de la Cellule des infrastructures ASFT

Tableau n°1: Projets en cours SEA

Commune/asbl	Projet	Description
AC Beckerich	Nouveau campus scolaire à Beckerich	En planification
AC Bettembourg	SEA <i>Bildungshaus Krakelshaff</i>	En cours
AC Colmar-Berg	SEA Colmar-Berg	En construction
AC Contern	Projet d'extension	En construction
AC Diekirch	SEA dans l'ancien bâtiment du pensionnat Notre Dame de Lourdes	Agréé
AC Differdange	SEA Campus scolaire Um Bock	En construction
AC Differdange	SEA École des filles à Niederkorn	En construction
AC Dippach	SEAJ <i>Projet Bëschcrèche</i>	En construction
AC Esch-sur-Alzette	SEA <i>Wobrêcken</i> projet intégré	Agréé 2023
AC Esch-sur-Alzette	SEA <i>Sprëtzenhaus</i>	En construction
AC Esch-sur-Alzette	SEA Brouch	En construction
AC Esch-sur-Sûre	Nouveau SEA	En construction
AC Goesdorf	SEA <i>InterAct Dahl</i>	Agréé 2023
AC Goesdorf	Projet d'annexe SEA – cuisine de production + restauration	En construction
AC Hesperange	Transformation, mise en conformité et extension de l'école <i>Plateau Howald</i>	Agréé 2023
AC Junglinster	SEA <i>Loupesch</i>	En construction
AC Käerjeng	SEA préscolaire cycle I projet intégré	En construction
AC Kayl	SEA Widdem	En construction
AC Kehlen	SEA Elmen	En construction
AC Kopstal	SEA Bridel	En planification
AC Leudelange	SEA Leudelange projet intégré	En construction
AC Lorentzweiler	SEA Lorentzweiler	Partiellement agréé 2023
AC Luxembourg	École et SEA Kiem Luxembourg	En construction
AC Mamer	Extension SEA Campus <i>Kinnekshond</i>	En construction
AC Manternach	Nouvelle crèche à Manternach	En construction
AC Mertzig	Réaménagement du site scolaire à Mertzig	En planification
AC Mondercange	Nouveau SEA Mondercange	En construction
AC Reckange-sur-Mess	Reckange-sur-Mess cycles 1-4	En construction rentrée ouverture 2024/2025
AC Rosport-Mompach	SEA Rosport	Agréé 2023
AC Rumelange	SEA Rumelange	En construction
AC Sanem	SEA Soleuvre école 2000	En construction
AC Sanem	SEA Ehlerange	En construction
AC Schieren	Maison relais <i>Rousennascht</i>	En construction

Commune/asbl	Projet	Description
AC Schifflange	SEA <i>Bildungshaus Albert Wingert</i>	En planification
AC Useldange	SEA Useldange	En construction
AC Wiltz/Kannerhaus Woltz	Nouvelle mini-crèche <i>Bëschmais</i>	Agréé fin 2023
AC Wincrange	Projet campus scolaire <i>Schoul um Kiemel</i>	En construction
AC Wincrange	Nouvelle mini-crèche à Boxhorn	Agréé fin 2023
Arcus asbl	Nouvelle crèche ELMEN	En construction ouverture printemps/été 2024
EIDE Differdange asbl	SEA École internationale de Differdange	Agréé
<i>Kannerhaus Woltz asbl</i>	<i>Kannermusée PLOMM</i>	En construction
Sispolo	Nouvelle crèche à Merscheid	En construction
Sispolo	Nouvelle crèche à Hosingen	En construction
Ville de Luxembourg	Projet SEA rue Henri VII	En construction
Ville de Luxembourg	Projet SEA Neudorf	En construction

Tableau n° 2 : Avis sur plans SEA

Commune/asbl	Projet	Description
<i>AC Berdorf/Croix-Rouge luxembourgeoise asbl</i>	SEA Berdorf	Projet de construction
<i>AC Berdorf/Croix-Rouge luxembourgeoise asbl</i>	SEAJ Berdorf	Projet de construction
<i>AC Bissen/Elisabeth-Anne asbl</i>	SEAJ Bissen	Réalisation d'un bâtiment temporaire
<i>AC Clervaux/Elisabeth-Anne asbl</i>	SEAJ Reiler – Projet <i>Bildungshaus Reuler</i>	Projet d'extension de la crèche
<i>AC Clervaux/Elisabeth-Anne asbl</i>	SEA IS Reuler et SEA AC Reuler – Projet <i>Bildungshaus Reuler</i>	Projet de construction et d'extension
AC Colmar-Berg	SEA mini-crèche Colmar Berg	Projet d'aménagement
<i>AC Contern/Elisabeth-Anne asbl</i>	SEA Contern <i>Um Ewent</i>	Projet d'agrandissement du campus scolaire
AC Diekirch	Crèche Diekirch	Projet d'aménagement d'une nouvelle crèche
AC Differdange	SEA à Niederkorn École des filles	Projet d'extension et de mise en conformité
<i>AC Dippach/Croix-Rouge luxembourgeoise asbl</i>	SEA Dippach	Projet d'extension
<i>AC Dippach/Croix-Rouge luxembourgeoise asbl</i>	SEAJ Dippach	Projet de construction d'une nouvelle crèche <i>Crèche nature à Schouweiler</i>
<i>AC Frisange/Elisabeth-Anne asbl</i>	SEA Frisange	Projet de construction d'une extension provisoire
<i>AC Frisange/Elisabeth-Anne asbl</i>	SEA Frisange	Projet de construction d'une nouvelle structure
<i>AC Frisange/Elisabeth-Anne asbl</i>	SEAJ Frisange	Projet de construction d'une crèche, d'un club senior et de logements sociaux
<i>AC Grevenmacher/ARCUS asbl</i>	SEA Grevenmacher	Projet de construction d'une extension provisoire
<i>AC Junglinster/Caritas asbl</i>	Crèche Junglinster	Projet de construction d'une nouvelle crèche
AC Käerjeng	SEA Käerjeng	Projet de construction 2° avis, annulation projet intégré
<i>AC Larochette/Auberges de jeunesse luxembourgeoises asbl</i>	SEA Larochette	Projet de construction
<i>AC Nommern/Elisabeth-Anne asbl</i>	SEA Nommern	Projet d'extension

Commune/asbl	Projet	Description
AC Pétange	SEA Pétange	Projet de construction
AC Steinsel	SEA Steinsel	Projet de rénovation, de mise en conformité et d'aménagement d'une nouvelle structure
AC Vallée de l'Ernz	Crèche Ermsdorf	Projet d'aménagement d'une nouvelle crèche
AC Vianden/ <i>Croix-Rouge luxembourgeoise asbl</i>	SEA Vianden (MR)	Projet d'aménagement
AC Vichten	SEA et SEAJ Vichten	Projet d'extension et de transformation d'un bâtiment scolaire existant
AC Vichten	SEAJ Vichten	Projet d'extension et de transformation d'un bâtiment scolaire existant et construction d'une nouvelle maison relais et d'une crèche
AC Wincrange/ <i>MR Wëntger asbl</i>	SEA mini-crèche à Boxhorn (ancienne école Boxhorn)	Projet d'aménagement
Bât. publics/ <i>Gestionnaire VDL</i>	SEA IS Houffalize (École internationale Gaston Thorn)	Projet d'aménagement
EIMLB asbl	SEA EIMLB	Projet de construction d'un bâtiment définitif pour les besoins de l'École internationale Mondorf-les-Bains
SISPOLO	SEA mini-crèche Parc Housen	Projet d'aménagement d'une nouvelle mini-crèche
Ville de Luxembourg	SEA VDL (foyer scolaire)	Projet de rénovation
Ville de Luxembourg	SEA VDL	Projet d'aménagement
Ville de Luxembourg	SEA VDL (crèche municipale)	Projet de transformation sise 1, rue Pierre d'Aspelt à L-1142 Luxembourg

Tableau n° 3 : Projets en cours AEF

Commune/asbl	Projet	Description
<i>Solidarité Jeunes</i>	Projet pilote à Lorentzweiler	Nouvelle construction ; planification en cours ; deux groupes mixtes de sept jeunes
<i>Solidarité Jeunes</i>	Projet Maison <i>Reckinger Esch</i>	Travaux de rénovation en cours
<i>Solidarité Jeunes</i>	Foyer Bettange-sur-Mess	Planification en cours
<i>Solidarité Jeunes</i>	Maison 13 à Belvaux	En cours d'affectation
<i>Solidarité Jeunes</i>	Projet <i>Re-pointment</i> à Esch-sur-Alzette (JFK88)	Planification en cours
<i>Croix-Rouge luxembourgeoise</i>	Projet Maison <i>Schadeck</i> MNA-AEF	Travaux en cours
<i>Croix-Rouge luxembourgeoise</i>	Kautenbach	Projet de convention à valider
<i>Croix-Rouge luxembourgeoise</i>	Oberglabach	Nouvelle construction ; travaux en cours
<i>Croix-Rouge luxembourgeoise</i>	Kreintgeshaff	Mise en conformité en cours
<i>Croix-Rouge luxembourgeoise</i>	Bergem	Projet de convention à valider
<i>Croix-Rouge luxembourgeoise</i>	Projet Colpach	Planification en cours
<i>Maison Porte-Ouverte</i>	Projet Chapelle	Planification, rénovation et mise en conformité en cours
<i>Maison Porte-Ouverte</i>	Projet Walfer	Planification en cours
AITIA	Projet extension administration	Planification en cours
AITIA	Centre Jean Wolter <i>Um Wendel</i>	Nouvelle construction ; planification en cours
AITIA	Antenne du Nord, Wahlhausen	Mise en conformité en cours
AITIA	Projet Frisange	Nouvelle construction ; planification en cours
AITIA	Projet Aessen	Nouvelle construction ; planification en cours

Commune/asbl	Projet	Description
AITIA	Projet Bigonville	Travaux de rénovation achevés
AITIA	Centre de rencontres protégées (structure temporaire)	Travaux de rénovation achevés
AITIA	Centre de rencontres protégées (nouvelle construction)	Planification en cours
AITIA	Projet ancien commissariat de Police	Rénovation – planification en cours
ANNE	Projet Pétange	Nouvelle construction ; travaux en cours
ANNE	Projet <i>Kannerland</i>	Planification en cours
ANNE	Projet Esch-sur-Alzette	Nouvelle construction ; planification en cours
ANNE	Projet PCA Limpertsberg	Planification en cours
ANNE	Projet PCA Esch	Planification en cours
ANNE	Projet DPI / MINA Troisvierges	Nouvelle construction ; planification en cours
ANNE	PCA – route de Luxembourg à Steinfort	Rénovation – planification en cours
ANNE	4 PCA rue des Franciscains à Esch-sur-Alzette (nouvelles constructions)	Nouvelle construction ; planification en cours
ANNE	Foyer St. Elisabeth rue des Franciscains à Esch-sur-Alzette	Nouvelle construction ; planification en cours
ANNE	SLEMO urgences rue Jean Jaurès à Esch-sur-Alzette	Travaux de rénovation achevés
ANNE	SLEMO – Burgronn à Esch-sur-Alzette	Travaux de rénovation achevés
ANNE	Pouponnière à Assel	Travaux de rénovation achevés
ANNE	PCA Ettelbuck	Travaux de rénovation achevés
AFP	Nouveaux locaux Merl	Travaux de rénovation en planification en collaboration avec MiFa
ARCUS	Projet <i>Kannerhaus Gréiwemaacher</i>	Nouvelle construction ; planification en cours
ARCUS	Projet <i>Kannerhaus lechternach</i>	Planification en cours
ARCUS	Projet <i>Kannerhaus Jonglënster</i>	Travaux de rénovation en planification
ARCUS	Projet Fohren	Travaux de construction achevés
ARCUS	Projet <i>Maison Sœurs franciscains</i>	Rénovation et mise en conformité en cours
ARCUS	Projet Beidweiler	Nouvelle construction ; travaux achevés
ARCUS	Projet Mondercange	Planification en cours
ARCUS	Projet Echternach rue des Romains	Planification en cours
Fondation Caritas	Projet <i>Marjaashaff</i>	Planification, rénovation et mise en conformité en cours
Caritas Jeunes et Familles	Projet Foyer jour et nuit Itzig	Planification en cours
Caritas Jeunes et Familles	SLEMO – rue Stavelot à Diekirch	Travaux de rénovation achevés
Cercle Eric Haas	SLEMO – Quartier 3 à Grevenmacher	Travaux de rénovation achevés
Centre socio-éducatif de l'État	Projet Moutfort	Planification en cours
Centre socio-éducatif de l'État	Projet ferme pédagogique Frisange	Planification en cours
Eltereforum	Grand-Rue à Diekirch	Travaux de rénovation achevés
Eltereforum	Bertrange	Travaux de rénovation achevés
Eltereforum	Lorentzweiler	Travaux de rénovation achevés
Eltereforum	Bettembourg	Travaux de rénovation achevés
Fondation Kannerschlass	Projet Pétange	Nouvelle construction ; travaux en cours

Commune/asbl	Projet	Description
Fondation Kannerschlass	Foyer Jacoby	Rénovation et mise en conformité en planification
Fondation Kannerschlass	Projet Prima	Travaux de rénovation achevés
Fondation Kannerschlass	PCA, rue de la Pétrusse à Bertrange	Travaux de rénovation achevés
Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf	Projet Cents	Nouvelle construction ; planification en cours
Fondation Lëtzebuenger Kannerduerf	Projet Maison HARY	Mise en conformité en cours
Fondation PRO FAMILIA	Nouveaux centres d'accueil Dudelange	Nouvelle construction, planification en cours
Fondation PRO FAMILIA	Projet PCA Dudeldange	Mise en conformité en cours
Femmes en détresse	Projet Meederchershaus à Greiveldange	Travaux de rénovation achevés
Fondation PRO FAMILIA	Nouveaux locaux à Ettelbruck	Travaux de rénovation en cours en collaboration avec ministère de la Famille
Fondation PRO FAMILIA	Projet Centre d'accueil à Schieren (nouvelle construction)	Nouvelle construction ; planification en cours
Les Internats Jacques Brocquart	Projet internat Pétange	Nouvelle construction ; travaux en cours
Les Internats Jacques Brocquart	Projet nouvel internat Kirchberg	Nouvelle construction ; planification en cours
Paerd's Atelier asbl	Projet service de formation du projet Liewenshoff	Nouvelle construction ; travaux en cours
Paerd's Atelier asbl	Projet internat	Rénovation et mise en conformité ; planification en cours
SCAP	Nouveaux locaux à Leudelange	Travaux de rénovation achevés
TELOS	Projet Haus A Kassen	Travaux en cours
TELOS	Projet PCA Kayl	Travaux en cours
TELOS	Projet Bestgensmillen à Schifflange	Travaux en cours
à définir	Projet structure d'accueil d'urgence Capellen	Nouvelle construction ; planification en cours
à définir	Projet Service & Logement Esch-sur-Azette, rue du Nord (Projet UESCHT)	Planification en cours
à définir	Projet quatre maisons en bande à Belvaux	Étude de faisabilité
à définir	Projet Internat, Wäistrooss à Stadtbredimus	Étude de faisabilité
à définir	Projet Internat rue J-F Boch à Luxembourg	Planification en cours
à définir	Projet CST Itzegeestee	Étude de faisabilité en cours
à définir	Projet Nei Schmelz à Dudelange	Planification en cours
à définir	Projet Wunne mat der Wooltz à Wiltz	Planification en cours
à définir	SLEMO 47, rue G.-D. Adolphe à Dudelange	Planification en cours / affectation en cours
à définir	SLEMO 53, rue G.-D. Adolphe à Dudelange	Planification en cours

Tableau n°4 : Projets en cours SJ

Commune/asbl	Projet	Description
FNEL	Les diables rouges Esch-sur-Alzette	Travaux de rénovation
FNEL	TELSTAR	Nouvelle construction chalet
LGS	Neihaischen	Travaux de rénovation
LGS	St. Laurent Dikrich	Travaux de rénovation
LGS	Home Belvedere Gréng Scouten Dudelange	Travaux de rénovation
LGS	Home St. Jean Dudelange	Travaux de rénovation
LGS	<i>Al Géisserei</i> , Luxembourg	Travaux de rénovation après inondation
AC Hosingen	Maison des jeunes	Travaux de rénovation
AC Mondorf-les-Bains	Maison des jeunes	Travaux d'extension
AC Mondorf-les-Bains	Maison des jeunes	1 ^{er} équipement
AC Mondercange	Maison des jeunes	Travaux d'extension
AC Pétange	Maison des jeunes	Travaux d'extension
AC Pétange	Maison des jeunes	1 ^{er} équipement
MJ-Cents	Maison des jeunes	1 ^{er} équipement
AC Sanem	Maison des jeunes	Travaux de rénovation
<i>Centrale des auberges de jeunesse luxembourgeoises</i>	Auberge Vianden	1 ^{er} équipement
AC Sanem	<i>Jugendwunnen</i> Sanem	1 ^{er} équipement
AC Rumelange	<i>Jugendwunnen</i> Rumelange	1 ^{er} équipement
<i>Luxembourg Science Center</i>	Acquisition de stations expérimentales	1 ^{er} équipement

Tableau n° 5 : Projets en cours EM

Projet	Localité	Description
École de musique	Brouch	Nouvelle construction
École de musique	Mamer	Nouvelle construction
École de musique	Wiltz	Nouvelle construction
École de musique	Pétange	Nouvelle construction
École de musique	Garnich	Transformation
École de musique	Berchem	Nouvelle construction

Tableau n° 6 : Conventions de bâtisses/de participation 1^{er} équipement SEA

Commune /asbl	Projet	Description	Capacité	
			0-4	(3)4-12
AC Contern	SEA <i>Um Ewent</i>	Projet d'agrandissement du campus		153
AC Frisange	SEA Frisange	Projet de construction d'un SEA		376
AC Differdange	SEA École des filles à Niederkorn	Projet d'extension et de mise en conformité		65
AC Grevenmacher	SEA Grevenmacher	Construction modulaire destinée à la mise en place d'un SEA		64
AC Kayl	SEA Widdem	Projet d'extension et de rénovation du SEA		366
AC Käerjeng	SEA Käerjeng	Avenant à la convention du projet de construction d'une école préscolaire et d'un SEA (annulation projet intégré)		215
AC Sanem	SEA Belval-Sud	Avenant à la convention concernant le projet de construction d'un complexe scolaire incluant une crèche et une maison relais	69	524
Ville d'Esch-sur-Alzette	SEA Brouch	Projet de transformation et d'extension de l'école fondamentale et du SEA		178
Ville de Luxembourg	48, rue Henri VII à Luxembourg-Limpertsberg	Projet de rénovation et d'aménagement d'un SEA		70
Ville de Luxembourg	257, rue de Neudorf à L-2221 Luxembourg	Projet d'aménagement d'un SEA		177

Tableau n° 7 : Conventions de bâtisses/participation 1^{er} équipement SJ

Commune/asbl	Projet	Description
AC Pétange	MJ	Rénovation/transformation
FNEL	Les diables rouge	Nouvelle construction
LGS-Géisserei	Fondation	Rénovation/transformation

Tableau n° 8 : Décompte SEA

Maître d'ouvrage	Projet	Localité	Description
AC Hesperange	SEA Mini-Heesprénger	Hesperange	Construction – aménagement
AC Lintgen	MR Lintgen	Lintgen	Transformation – agrandissement
AC Walferdange	MR Helmsange	Helmsange	Construction
AC Valle de l'Ernz	MR Medernach	Medernach	Construction
AC Steinfort	MR Steinfort	Steinfort	Extension
AC Beaufort	MR Beaufort	Beaufort	Construction
Ville de Luxembourg	SEA Quartier Hollerich	Hollerich	Construction
Ville de Remich	MR <i>Gewännchen</i>	Remich	Construction
AC Mertert	MR <i>Fräscheland</i>	Mertert	Construction

Tableau n° 9 : Décompte SJ

Maître d'ouvrage	Projet	Localité	Description
AC Habscht	FNEL-Abri	Eischen	Nouvelle construction
AC Hesperange	FNEL-Hesper	Hesperange	Nouvelle construction
LGS-Ettelbruck	JIP	Ettelbruck	1 ^{er} équipement
Young CARITAS	Service	Livange	1 ^{er} équipement

Tableau n° 10 : Décomptes EM

Commune	Projet	Localité	Description
AC Kehlen	École de musique	Kehlen	Nouvelle construction
AC Erpeldange-sur-Sûre	École de musique	AC Erpeldange-sur-Sûre	Nouvelle construction

Tableau n° 11 : Nombre de dossiers traités SEA

Type de dossier – SEA conventionné	Nombre
Accords de participation financière + conventions	242
Refus	13
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	169
Arrêtés concernant le remboursement selon la nouvelle procédure de remplacement de 1 ^{er} équipement	24
Arrêtés concernant le remboursement du matériel de protection SEA	0
Arrêtés portant sur les tranches et décomptes des conventions	17
TOTAL	408
Type de dossier – SEA non conventionné	Nombre
Accords de participation financière	350
Refus	36
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	65
TOTAL	451

Tableau n° 12 : Nombre de dossiers traités AEF

Type de dossier	Nombre
Accords de participation financière	335
Refus	0
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	724
Arrêtés concernant le remboursement selon la nouvelle procédure de remplacement de 1 ^{er} équipement	3
TOTAL	1 062

Tableau n° 13 : Nombre de dossiers traités SJ

Type de dossier	Nombre
Accords de participation financière	106
Refus	18
Arrêtés concernant le remboursement de la participation financière	98
Arrêtés concernant le remboursement selon la nouvelle procédure de remplacement de 1 ^{er} équipement	20
Arrêtés portant sur la première tranche convention	11
TOTAL	253

Abréviations :

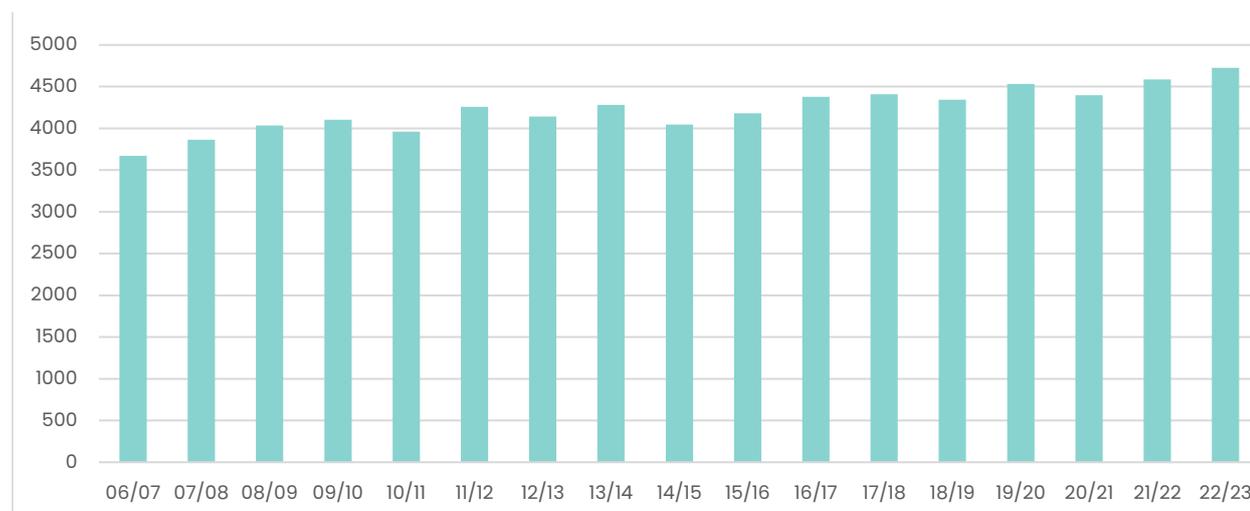
MR	Maison relais
MJ	Maison des jeunes
AC	Administration communale
LGS	<i>Lëtzebuurger Guiden a Scouten</i> (Guides et scouts du Luxembourg)
FNEL	Fédération Nationale des Éclaireurs et Éclaireuses du Luxembourg
APD	Avant-projet détaillé
CST	Centre socio-thérapeutique

Statistiques de l'éducation nationale

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LE CYCLE 1 - ÉDUCATION PRÉCOCE

ANNÉE SCOLAIRE	ÉLÈVES
2006/2007	3 671
2007/2008	3 865
2008/2009	4 036
2009/2010	4 105
2010/2011	3 961
2011/2012	4 258
2012/2013	4 141
2013/2014	4 283
2014/2015	4 045

ANNÉE SCOLAIRE	ÉLÈVES
2015/2016	4 183
2016/2017	4 380
2017/2018	4 411
2018/2019	4 342
2019/2020	4 532
2020/2021	4 397
2021/2022	4 587
2022/2023	4 727



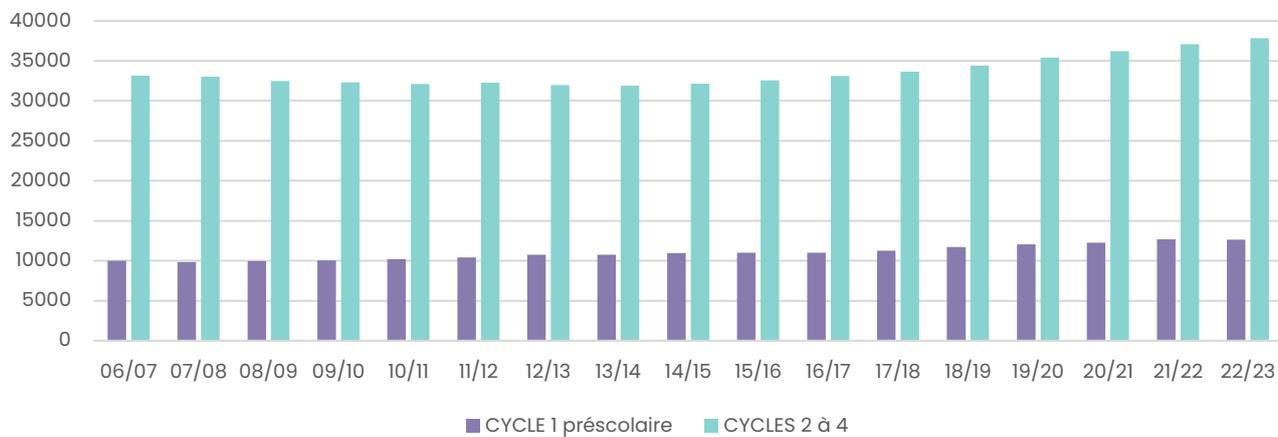
TAUX DE FRÉQUENTATION DU CYCLE 1 - ÉDUCATION PRÉCOCE DANS L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

ANNÉE SCOLAIRE	ÉLÈVES	POPULATION DE 3 ANS*	TAUX DE FRÉQUENTATION
2006/2007	3 671	5 557	66,1 %
2007/2008	3 865	5 775	66,9 %
2008/2009	4 036	5 667	71,2 %
2009/2010	4 105	5 845	70,2 %
2010/2011	3 961	5 843	67,8 %
2011/2012	4 258	5 904	72,1 %
2012/2013	4 141	6 032	68,7 %
2013/2014	4 283	6 359	67,4 %
2014/2015	4 045	6 428	62,9 %
2015/2016	4 183	6 490	64,5 %
2016/2017	4 380	6 532	67,1 %
2017/2018	4 411	6 649	66,3 %
2018/2019	4 342	6 590	65,9 %
2019/2020	4 532	6 653	68,1 %
2020/2021	4 397	6 763	65,0 %
2021/2022	4 587	6 803	67,4 %
2022/2023	4 727	6 835	69,2 %

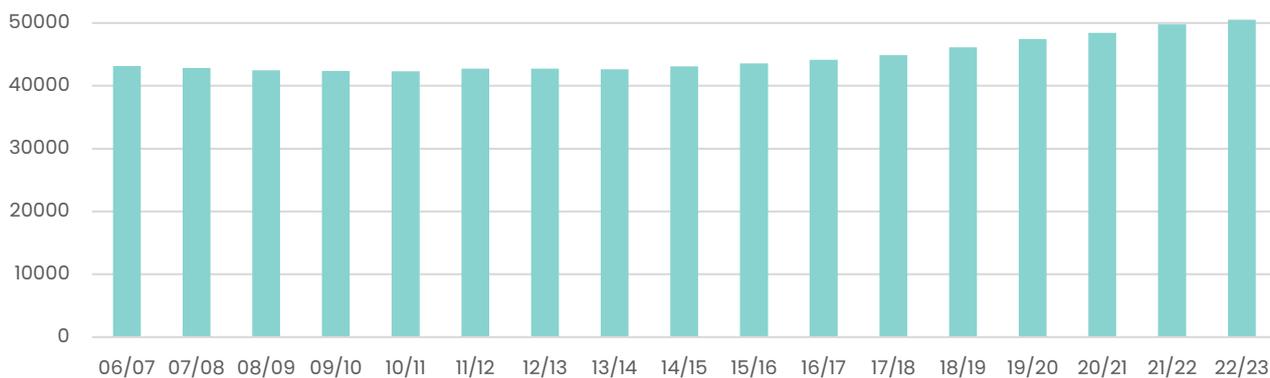
* Chiffres STATEC

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS LE CYCLE 1 PRÉSCOLAIRE ET LES CYCLES 2 à 4

ANNÉE SCOLAIRE	CYCLE 1 préscolaire	CYCLES 2 à 4	TOTAL
2006/2007	10 001	33 136	43 137
2007/2008	9 824	33 020	42 844
2008/2009	9 966	32 496	42 462
2009/2010	10 026	32 312	42 338
2010/2011	10 195	32 096	42 291
2011/2012	10 434	32 269	42 703
2012/2013	10 740	31 975	42 715
2013/2014	10 748	31 894	42 642
2014/2015	10 948	32 152	43 100
2015/2016	11 027	32 556	43 583
2016/2017	11 008	33 107	44 115
2017/2018	11 253	33 638	44 891
2018/2019	11 726	34 414	46 140
2019/2020	12 048	35 409	47 457
2020/2021	12 250	36 197	48 447
2021/2022	12 699	37 090	49 789
2022/2023	12 655	37 839	50 494



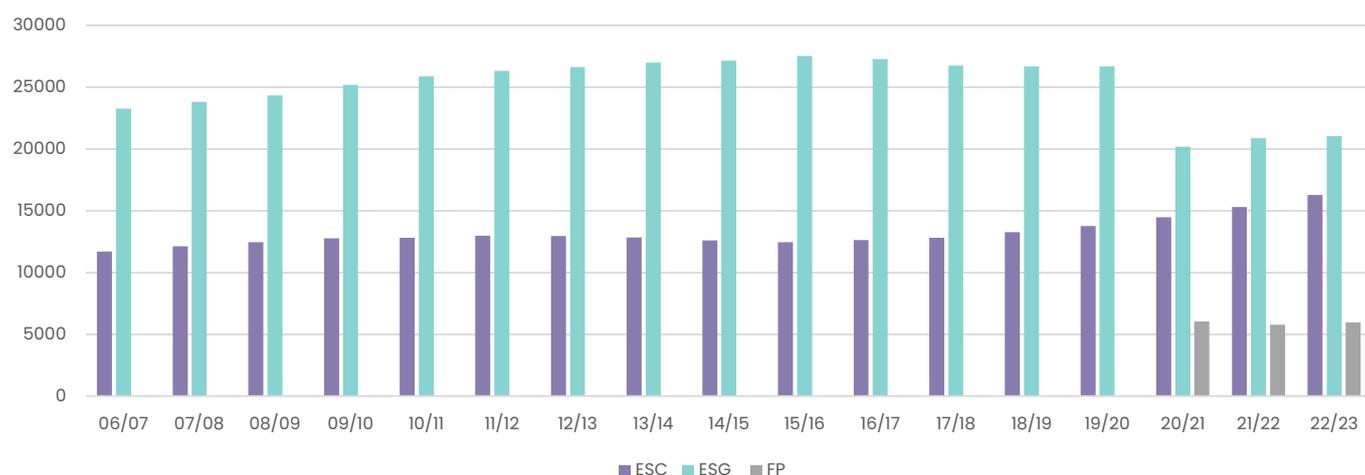
ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES DANS LE CYCLE 1 PRÉSCOLAIRE ET LES CYCLES 2 à 4



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (formation initiale)

ANNÉE SCOLAIRE	ESC	ESG	FP	TOTAL
2006/2007	11 693	23 277		34 970
2007/2008	12 122	23 805		35 927
2008/2009	12 469	24 323		36 792
2009/2010	12 757	25 184		37 941
2010/2011	12 825	25 879		38 704
2011/2012	12 975	26 330		39 305
2012/2013	12 958	26 627		39 585
2013/2014	12 832	26 998		39 830
2014/2015	12 607	27 152		39 759
2015/2016	12 458	27 525		39 983
2016/2017	12 636	27 260		39 896
2017/2018	12 810	26 761		39 571
2018/2019	13 255	26 676		39 931
2019/2020	13 774	26 687		40 461
2020/2021	14 479	20 177	6 039	40 695
2021/2022	15 294	20 861	5 784	41 939
2022/2023	16 267	21 044	5 969	43 280

* La formation professionnelle faisait partie de l'enseignement secondaire général dans le passé.

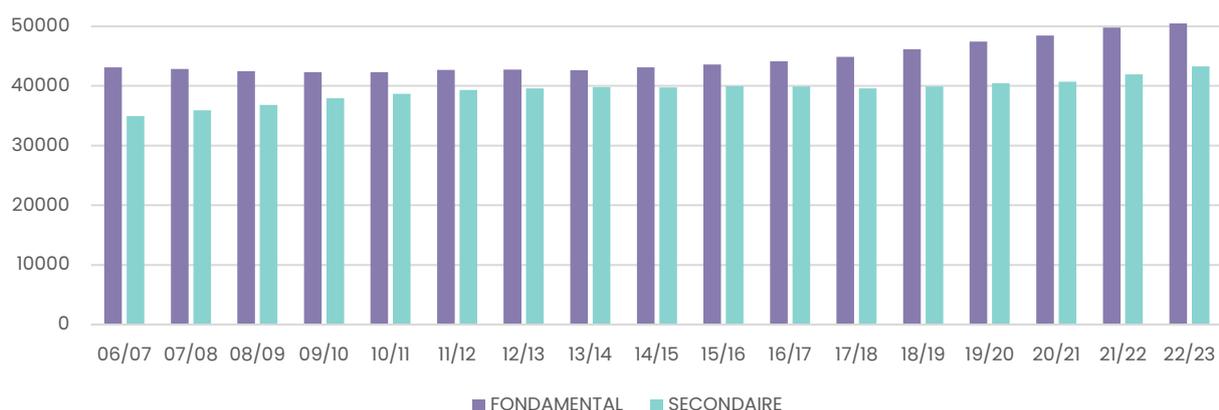


ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE

ANNÉE SCOLAIRE	FONDAMENTAL	SECONDAIRE	TOTAL
2006/2007	43 137	34 970	78 107
2007/2008	42 844	35 927	78 771
2008/2009	42 462	36 792	79 254
2009/2010	42 338	37 941	80 279
2010/2011	42 291	38 704	80 995
2011/2012	42 703	39 305	82 008
2012/2013	42 715	39 585	82 300
2013/2014	42 642	39 830	82 472
2014/2015	43 100	39 759	82 859
2015/2016	43 583	39 983	83 566
2016/2017	44 115	39 896	84 011
2017/2018	44 891	39 571	84 460
2018/2019	46 140	39 931	86 071
2019/2020	47 457	40 461	87 918
2020/2021	48 447	40 695	89 142
2021/2022	49 789	41 939	91 728
2022/2023	50 494	43 280	93 774



ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE



ÉVOLUTION ET PROJECTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (formation initiale)

Chiffres de fin d'année ; formation initiale ; établissements secondaires au Luxembourg
« Année 2023 » = année scolaire 2022/2023

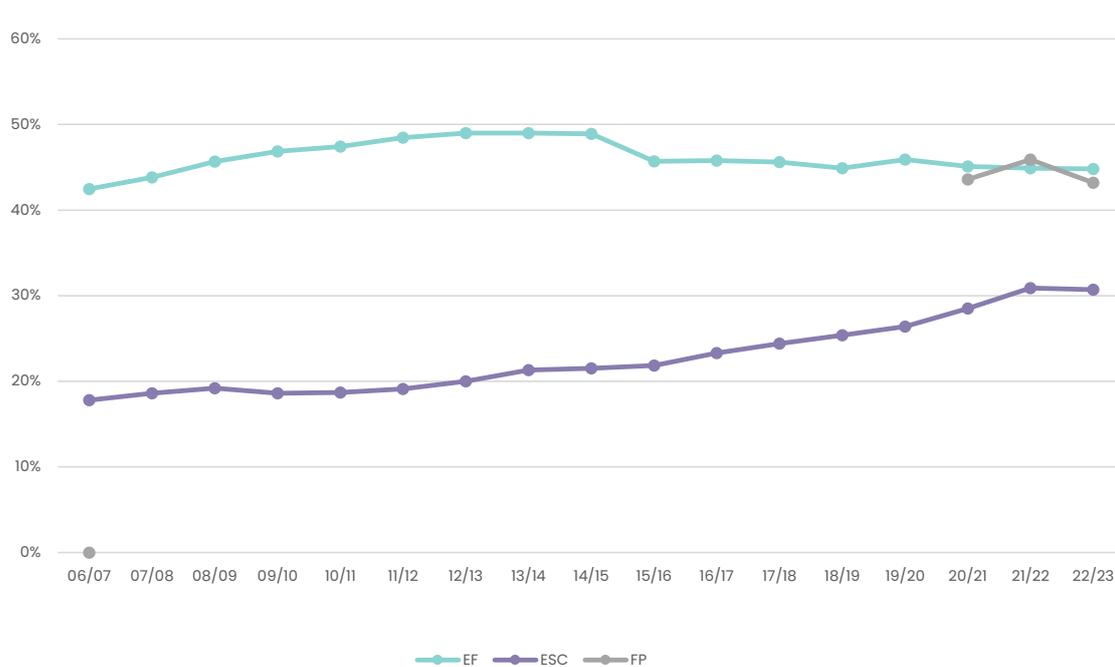
ANNÉE SCOLAIRE	ÉLÈVES	ANNÉE SCOLAIRE	ÉLÈVES
2007	34 970	2019	39 931
2008	35 927	2020	40 461
2009	36 792	2021	40 695
2010	37 941	2022	41 939
2011	38 704	2023	43 280
2012	39 305	2024	43 785
2013	39 585	2025	44 292
2014	39 830	2026	44 799
2015	39 759	2027	45 306
2016	39 983	2028	45 813
2017	39 896	2029	46 320
2018	39 571	2030	46 827



ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉLÈVES ÉTRANGERS

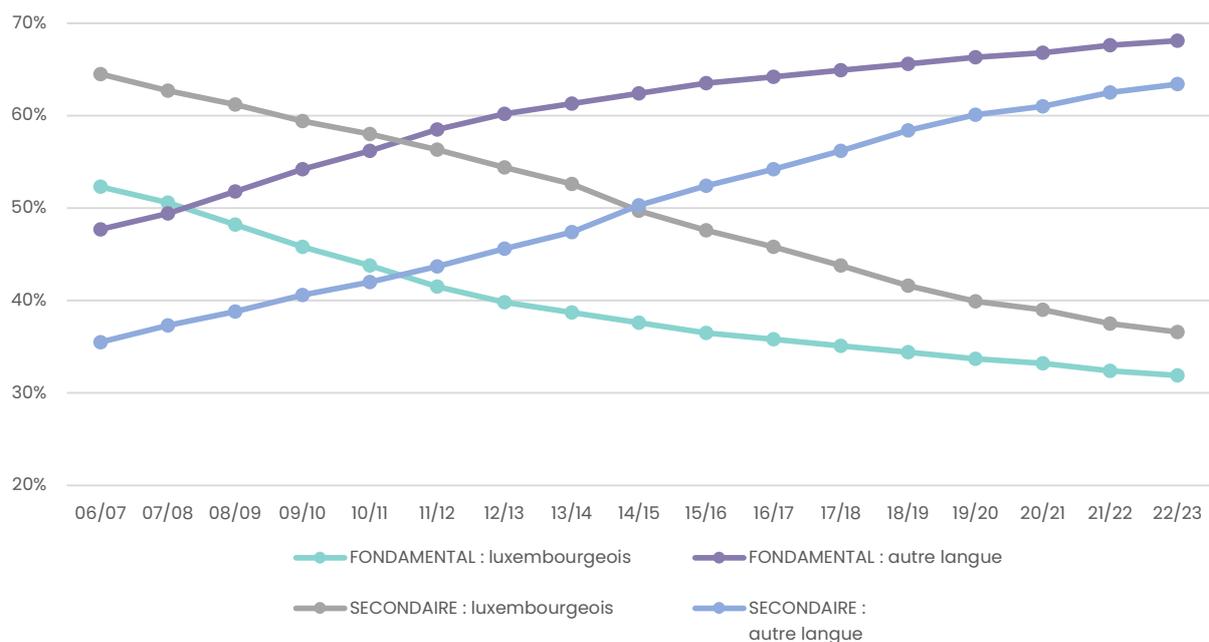
ANNÉE SCOLAIRE	EF	ESC	ESG	FP	
2006/2007	42,5 %	17,8 %	41,0 %	Comptabilisée dans l'ESG*	
2007/2008	43,8 %	18,6 %	42,5 %		
2008/2009	45,7 %	19,2 %	43,0 %		
2009/2010	46,9 %	18,6 %	42,5 %		
2010/2011	47,4 %	18,7 %	42,7 %		
2011/2012	48,5 %	19,1 %	43,2 %		
2012/2013	49,0 %	20,0 %	44,2 %		
2013/2014	49,0 %	21,3 %	45,3 %		
2014/2015	48,9 %	21,5 %	45,7 %		
2015/2016	45,7 %	21,8 %	46,1 %		
2016/2017	45,8 %	23,3 %	46,3 %		
2017/2018	45,6 %	24,4 %	46,2 %		
2018/2019	44,9 %	25,4 %	46,5 %		
2019/2020	45,9 %	26,4 %	45,2 %		
2020/2021	45,1 %	28,5 %	46,0 %		43,6 %
2021/2022	44,9 %	30,9 %	47,0 %		45,9 %
2022/2023	44,8 %	30,7 %	45,4 %		43,2 %

* La formation professionnelle faisait partie de l'enseignement secondaire général dans le passé.



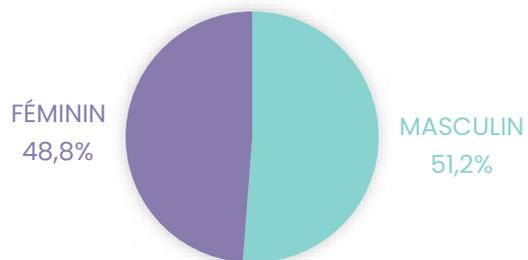
PREMIÈRE LANGUE PARLÉE DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET SECONDAIRE

ANNÉE SCOLAIRE	FONDAMENTAL : luxembourgeois	FONDAMENTAL : autre langue	SECONDAIRE : luxembourgeois	SECONDAIRE : autre langue
2006/2007	52,3 %	47,7 %	64,5 %	35,5 %
2007/2008	50,6 %	49,4 %	62,7 %	37,3 %
2008/2009	48,2 %	51,8 %	61,2 %	38,8 %
2009/2010	45,8 %	54,2 %	59,4 %	40,6 %
2010/2011	43,8 %	56,2 %	58,0 %	42,0 %
2011/2012	41,5 %	58,5 %	56,3 %	43,7 %
2012/2013	39,8 %	60,2 %	54,4 %	45,6 %
2013/2014	38,7 %	61,3 %	52,6 %	47,4 %
2014/2015	37,6 %	62,4 %	49,7 %	50,3 %
2015/2016	36,5 %	63,5 %	47,6 %	52,4 %
2016/2017	35,8 %	64,2 %	45,8 %	54,2 %
2017/2018	35,1 %	64,9 %	43,8 %	56,2 %
2018/2019	34,4 %	65,6 %	41,6 %	58,4 %
2019/2020	33,7 %	66,3 %	39,9 %	60,1 %
2020/2021	33,2 %	66,8 %	39,0 %	61,0 %
2021/2022	32,4 %	67,6 %	37,5 %	62,5 %
2022/2023	31,9 %	68,1 %	36,6 %	63,4 %

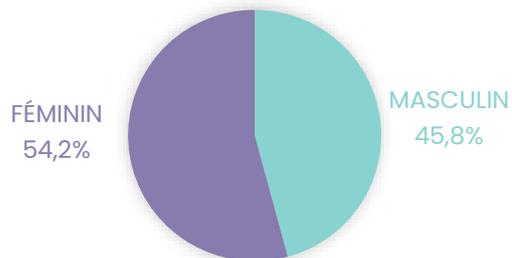


ÉLÈVES PAR SEXE 2022/2023

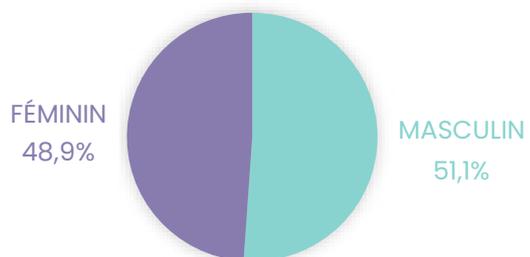
ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



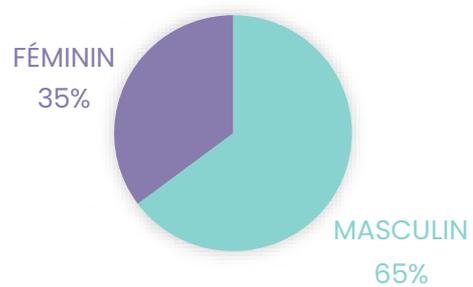
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE



ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL



FORMATION PROFESSIONNELLE



PROGRESSION ET ORIENTATION DES ÉLÈVES

Admission des élèves en classe de 7^e de l'enseignement secondaire à la fin du cycle 4.2

ANNÉE SCOLAIRE	4.2 EF	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	RALLONGEMENT DE CYCLE
2006/2007	4 926	2 061	2 528	294	43
2007/2008	5 076	2 067	2 658	327	24
2008/2009	5 131	2 037	2 708	360	26
2009/2010	5 095	1 939	2 674	444	38
2010/2011	5 154	1 941	2 667	474	72
2011/2012	5 268	1 943	2 720	543	62
2012/2013	5 056	1 820	2 644	538	54
2013/2014	4 798	1 685	2 470	605	38
2014/2015	4 789	1 805	2 408	525	51
2015/2016	4 769	1 797	2 417	506	49
2016/2017	4 867	1 884	2 456	504	23
2017/2018	4 825	1 967	2 477	357	24
2018/2019	4 933	2 064	2 497	362	10
2019/2020	5 003	2 034	2 629	313	27
2020/2021	5 061	2 157	2 544	331	29
2021/2022	5 225	2 199	2 613	397	16
2022/2023	5 185	2 155	2 660	352	18

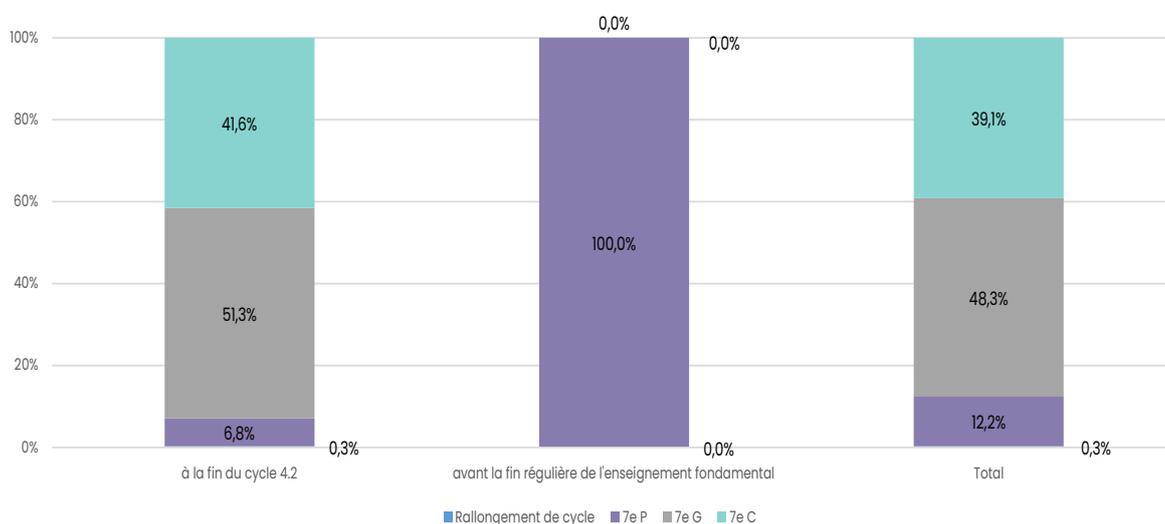
ANNÉE SCOLAIRE	4.2 EF	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	RALLONGEMENT DE CYCLE
2006/2007	4 926	41,8 %	51,3 %	6,0 %	0,9 %
2007/2008	5 076	40,7 %	52,4 %	6,4 %	0,5 %
2008/2009	5 131	39,7 %	52,8 %	7,0 %	0,5 %
2009/2010	5 095	38,1 %	52,5 %	8,7 %	0,7 %
2010/2011	5 154	37,7 %	51,7 %	9,2 %	1,4 %
2011/2012	5 268	36,9 %	51,6 %	10,3 %	1,2 %
2012/2013	5 056	36,0 %	52,3 %	10,6 %	1,1 %
2013/2014	4 798	35,1 %	51,5 %	12,6 %	0,8 %
2014/2015	4 789	37,7 %	50,3 %	11,0 %	1,1 %
2015/2016	4 769	37,7 %	50,7 %	10,6 %	1,0 %
2016/2017	4 867	38,7 %	50,4 %	10,4 %	0,5 %
2017/2018	4 825	40,8 %	51,3 %	7,4 %	0,5 %
2018/2019	4 933	41,8 %	50,6 %	7,4 %	0,2 %
2019/2020	5 003	40,7 %	52,5 %	6,3 %	0,5 %
2020/2021	5 061	42,6 %	50,3 %	6,5 %	0,6 %
2021/2022	5 225	42,1 %	50,0 %	7,6 %	0,3 %
2022/2023	5 185	41,6 %	51,3 %	6,8 %	0,3 %

SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL VERS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Année scolaire 2022/2023

Orientations vers l'enseignement secondaire	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	Rallongement de cycle	Total
à la fin du cycle 4.2	2 155	2 660	352	18	5 185
avant la fin régulière de l'enseignement fondamental	0	0	322	0	322
Total	2 155	2 660	674	18	5 507

Orientations vers l'enseignement secondaire	7 ^e C	7 ^e G	7 ^e P	Rallongement de cycle	Total
à la fin du cycle 4.2	41,6 %	51,3 %	6,8 %	0,3 %	100,0 %
avant la fin régulière de l'enseignement fondamental	0,0 %	0,0 %	100,0 %	0,0 %	100,0 %
Total	39,1 %	48,3 %	12,2 %	0,3 %	100,0 %



RETARD SCOLAIRE À L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2022/2023

Cycle 1 - précoce		
< âge normal	168	3,55%
âge normal	4 513	95,47%
> âge normal	46	0,97%
Total	4 727	100,0 %

Cycle 1 - préscolaire		
< âge normal	35	0,28%
âge normal	12 143	95,95%
> âge normal	477	3,77%
Total	12 655	100,0 %

Cycles 2-4		
< âge normal	775	2,05%
âge normal	29 399	77,69%
> âge normal	7 665	20,26%
Total	37 839	100,0 %

ÉVOLUTION DU RETARD SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE	Cycle 1 précoce			Cycle 1 préscolaire			Cycles 2-4		
	< âge normal	âge normal	> âge normal	< âge normal	âge normal	> âge normal	< âge normal	âge normal	> âge normal
2006/2007	1,90 %	97,20 %	0,90 %	0,10 %	97,90 %	2,00 %	1,30 %	78,50 %	20,10 %
2007/2008	2,30 %	96,80 %	1,00 %	0,10 %	98,00 %	1,90 %	1,50 %	78,60 %	19,90 %
2008/2009	4,90 %	94,20 %	0,90 %	0,00 %	98,20 %	1,70 %	1,40 %	79,00 %	19,60 %
2009/2010	4,19 %	94,91 %	0,90 %	0,04 %	98,35 %	1,61 %	1,49 %	79,48 %	19,03 %
2010/2011	2,80 %	96,30 %	0,90 %	0,10 %	97,60 %	2,30 %	1,70 %	80,50 %	17,90 %
2011/2012	6,80 %	92,50 %	0,70 %	0,10 %	97,30 %	2,60 %	1,80 %	80,10 %	18,10 %
2012/2013	6,20 %	93,00 %	0,80 %	0,10 %	97,00 %	2,90 %	1,90 %	79,50 %	18,60 %
2013/2014	6,37 %	92,74 %	0,89 %	0,43 %	96,48 %	3,09 %	2,40 %	78,32 %	19,28 %
2014/2015	5,30 %	94,00 %	0,70 %	0,40 %	96,10 %	3,50 %	2,50 %	77,60 %	19,90 %
2015/2016	6,00 %	93,09 %	0,91 %	0,52 %	95,98 %	3,50 %	2,38 %	77,25 %	20,37 %
2016/2017	5,07 %	94,22 %	0,71 %	0,32 %	95,64 %	4,04 %	2,08 %	77,23 %	20,70 %
2017/2018	4,50 %	94,90 %	0,60 %	0,20 %	96,30 %	3,50 %	2,60 %	76,90 %	20,50 %
2018/2019	5,00 %	94,20 %	0,80 %	0,10 %	96,70 %	3,20 %	2,30 %	76,60 %	21,10 %
2019/2020	3,91 %	95,06 %	1,04 %	0,22 %	96,30 %	3,54 %	2,03 %	76,87 %	21,10 %
2020/2021	3,43 %	95,80 %	0,82 %	0,38 %	95,80 %	3,82 %	1,98 %	77,14 %	20,88 %
2021/2022	3,38 %	95,44 %	1,18 %	0,36 %	95,46 %	4,18 %	2,40 %	76,84 %	20,76 %
2022/2023	3,55 %	95,47 %	0,97 %	0,28 %	95,95 %	3,77 %	2,05 %	77,69 %	20,26 %

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE (formation initiale)

ANNÉE SCOLAIRE	7 ^e	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	2 ^e	TOTAL
2006/2007	92,1 %	87,2 %	89,5 %	90,1 %	89,8 %	91,1 %	89,9 %
2007/2008	93,7 %	90,4 %	89,5 %	88,5 %	90,5 %	90,4 %	90,6 %
2008/2009	93,1 %	89,3 %	90,4 %	89,1 %	90,4 %	90,0 %	90,4 %
2009/2010	92,6 %	90,2 %	89,4 %	87,8 %	90,8 %	90,7 %	90,3 %
2010/2011	93,4 %	91,4 %	90,5 %	89,5 %	91,9 %	91,4 %	91,3 %
2011/2012	92,5 %	89,9 %	90,0 %	88,7 %	93,1 %	92,8 %	91,1 %
2012/2013	91,9 %	92,3 %	88,5 %	88,1 %	93,3 %	92,9 %	91,1 %
2013/2014	92,7 %	90,2 %	90,6 %	88,8 %	94,5 %	94,1 %	91,8 %
2014/2015	93,1 %	90,8 %	89,5 %	86,1 %	91,2 %	91,8 %	90,3 %
2015/2016	93,2 %	92,0 %	90,5 %	85,9 %	91,5 %	91,1 %	90,7 %
2016/2017	93,1 %	90,5 %	92,2 %	89,0 %	91,9 %	90,6 %	91,2 %
2017/2018	93,5 %	91,2 %	91,6 %	87,2 %	91,0 %	90,1 %	90,8 %
2018/2019	91,3 %	91,3 %	91,3 %	90,6 %	95,3 %	94,2 %	92,5 %
2019/2020	94,4 %	93,9 %	95,1 %	95,0 %	96,7 %	96,4 %	95,1 %
2020/2021	90,8 %	90,6 %	90,1 %	89,8 %	93,1 %	94,7 %	91,4 %
2021/2022	92,5 %	90,7 %	90,5 %	92,4 %	94,3 %	94,5 %	92,3 %
2022/2023	93,3 %	92,4 %	92,3 %	92,5 %	95,5 %	95,6 %	93,5 %

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL (formation initiale)

À l'exclusion des classes sans promotion

CLASSES INFÉRIEURES

ANNÉE SCOLAIRE	7 ^e	6 ^e	5 ^e	TOTAL
2007/2008	86,5 %	80,1 %	80,5 %	82,1 %
2008/2009	88,0 %	81,0 %	83,8 %	84,1 %
2009/2010	86,5 %	83,2 %	83,1 %	84,1 %
2010/2011	84,3 %	83,0 %	84,6 %	84,0 %
2011/2012	85,8 %	84,0 %	86,3 %	85,5 %
2012/2013	86,7 %	84,2 %	85,6 %	85,5 %
2013/2014	85,6 %	85,5 %	87,2 %	86,3 %
2014/2015	82,3 %	83,8 %	87,3 %	85,0 %
2015/2016	86,6 %	83,5 %	88,0 %	86,3 %
2016/2017	84,3 %	84,7 %	89,4 %	86,6 %
2017/2018	97,6 %	83,4 %	89,2 %	90,1 %
2018/2019	95,0 %	95,0 %	87,0 %	91,5 %
2019/2020	95,2 %	95,4 %	81,6 %	89,1 %
2020/2021	97,2 %	96,3 %	84,3 %	91,1 %
2021/2022	97,9 %	96,0 %	82,5 %	90,6 %
2022/2023	97,7 %	97,2 %	82,7 %	90,9 %

CLASSES SUPÉRIEURES

ANNÉE SCOLAIRE	4 ^e	3 ^e	2 ^e	TOTAL
2007/2008	74,8 %	84,1 %	77,5 %	78,6 %
2008/2009	75,9 %	81,4 %	78,3 %	78,4 %
2009/2010	69,1 %	80,1 %	77,0 %	74,9 %
2010/2011	70,4 %	83,3 %	80,1 %	77,4 %
2011/2012	72,6 %	80,7 %	80,3 %	77,3 %
2012/2013	74,4 %	83,9 %	81,9 %	79,5 %
2013/2014	73,8 %	83,3 %	79,9 %	78,7 %
2014/2015	70,6 %	82,6 %	78,4 %	76,8 %
2015/2016	73,1 %	83,7 %	81,5 %	79,0 %
2016/2017	75,8 %	86,5 %	82,7 %	81,2 %
2017/2018	73,5 %	82,0 %	81,7 %	79,0 %
2018/2019	77,8 %	83,9 %	82,0 %	80,9 %
2019/2020	81,1 %	90,1 %	83,1 %	84,6 %
2020/2021	69,3 %	84,3 %	78,0 %	76,8 %
2021/2022	75,3 %	83,8 %	76,9 %	78,3 %
2022/2023	77,5 %	84,9 %	80,2 %	80,7 %

DIPLÔMES ET CERTIFICATS - RÉSULTATS 2022/2023 (formation initiale*)

DIPLÔME / CERTIFICAT	CANDIDATS	ADMIS	REFUSÉS	% ADMIS
Diplôme de fin d'études secondaires classiques	1 670	1 444	226	86,5 %
Diplôme de fin d'études secondaires générales	2 228	1 705	523	76,5 %
Diplôme de technicien (DT)**	720	687	33	95,4 %
Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP)**	689	599	90	86,9 %
Certificat de capacité professionnelle (CCP)	135	122	13	90,4 %
Total	5 442	4 557	885	83,7 %

* La formation initiale ne comprend pas les adultes.

** Sont considérés comme candidats les élèves admissibles au projet intégré final (PIF).

ÉVOLUTION DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS (formation initiale*)

DIPLÔME / CERTIFICAT	06/07	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
Diplôme de fin d'études secondaires classiques	1 175	1 221	1 263	1 309	1 303	1 441	1 486	1 550	1 651	1 599	1 526	1 533	1 484	1 580	1 411	1 393	1 444
Diplôme de fin d'études secondaires générales	801	752	723	764	846	1 027	934	955	1 003	1 460	1 346	1 247	1 366	1 588	1 290	1 408	1 705
Diplôme de technicien (ancien régime)	523	520	518	410	547	539	576	606	427	143	12						
Diplôme de technicien								7	233	437	768	535	603	647	673	661	687
Certificat d'aptitude technique et professionnelle	873	853	936	945	929	957	861	130	3								
Diplôme d'aptitude professionnelle							103	731	794	1 042	832	831	745	759	763	699	599
Certificat de capacité manuelle	68	61	47	43	63	37	64	3									
Certificat d'initiation technique et professionnelle	94	73	79	87	98	59	4										
Certificat de capacité professionnelle							29	136	170	144	150	110	107	134	120	135	122
Total	3 534	3 480	3 566	3 558	3 786	4 060	4 057	4 118	4 281	4 825	4 634	4 256	4 305	4 708	4 257	4 296	4 557

* La formation initiale ne comprend pas les adultes.

Coût et financement du système scolaire

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR FINANCEUR ET PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Financier	Enseignement fondamental	Enseignement secondaire	Enseignement secondaire technique	Total
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse	878 480 416 €	351 722 808 €	534 655 389 €	1 764 858 612 €
Communes	269 342 060 €	- €	- €	269 342 060 €
Administration des Bâtiments publics	997 645 €	49 992 697 €	75 919 317 €	126 909 659 €
Ministère de la Fonction publique	- €	39 688 €	60 270 €	99 958 €
Ministère de la Famille	4 185 655 €	3 592 915 €	5 456 230 €	13 234 800 €
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics	- €	13 261 293 €	20 138 707 €	33 400 000 €
Ministère de la Santé	108 357 €	31 107 €	47 240 €	186 704 €
Landkreis Merzig-Wadern	- €	570 057 €	- €	570 057 €
Total	1 153 114 133 €	419 210 564 €	636 277 152 €	2 208 601 849 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR AFFECTATION ET PAR ORDRE D'ENSEIGNEMENT

Financier	Enseignement fondamental	Enseignement secondaire	Enseignement secondaire technique	Total
Rémunération du personnel enseignant	698 385 064 €	286 901 605 €	435 442 459 €	1 420 729 128 €
Rémunération du personnel non enseignant	115 042 616 €	28 267 347 €	42 927 024 €	186 236 987 €
Autres dépenses courantes	207 345 322 €	51 131 839 €	77 603 669 €	336 080 831 €
Dépenses en capital	132 341 131 €	52 909 772 €	80 304 001 €	265 554 905 €
Total	1 153 114 133 €	419 210 564 €	636 277 152 €	2 208 601 849 €

Liste des abréviations

ABP	Administration des bâtiments publics
AC	Administration communale
ACCU	Classes d'accueil
ADEM-OP	Service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'emploi
APD	Avant-projet détaillé
APS	Avant-projet sommaire
5ADF	5e d'adaptation francophone
AEF	Aide à l'enfance et à la famille
Anefore	Agence nationale pour les programmes européens d'éducation, de formation et de jeunesse
asbl	Association sans but lucratif
ASFT	Activités socio-familiales et thérapeutiques
BPI	Bénéficiaire de protection internationale
CAI	Contrat d'accueil et d'intégration
CAR	Commission des aménagements raisonnables
CASNA	Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants
CCP	Certificat de capacité professionnelle
CDA	Centre pour le développement des apprentissages
CDI	Centre pour le développement intellectuel
CEJHP	Centre pour enfants et jeunes à haut potentiel
CePAS	Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires
CG	Conseil de Gouvernement
CGIE	Centre de gestion informatique de l'éducation
CI	Commission d'inclusion à l'enseignement fondamental
CIS	Commission d'inclusion scolaire à l'enseignement secondaire
CGPO	Centre de gestion du personnel et de l'organisation de l'État
CLIJA/CLIJA+	Classes d'accueil pour jeunes adultes pour les 16 ans et CLIJA+ pour les 17-24 ans
CNA	Centre national de l'audiovisuel
CNEL	Conférence nationale des élèves du Luxembourg
CNFPC	Centre national de formation professionnelle continue
CNI	Commission nationale d'inclusion
CST	Centre socio-thérapeutique
CSEE	Centre socio-éducatif de l'État
CTIE	Centre des technologies de l'information de l'État
CTSA	Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme
DAP	Diplôme d'aptitude professionnelle
DPI	Demandeur de protection internationale
DPI MNA	Demandeurs de protection internationale-mineurs non accompagnés
DT	Diplôme de technicien
DR	Direction de l'enseignement fondamental
EF	Enseignement fondamental
EFP	Enseignement et formation professionnels
EIDE	École internationale Differdange et Esch-sur-Alzette
ENAD	École nationale pour adultes

ENEPS	École nationale de l'éducation physique et des sports
ES	Enseignement secondaire
ESC/ESG	Enseignement secondaire classique et enseignement secondaire général
ESEB	Équipe de soutien des élèves à besoins spécifiques
ETP	Équivalent temps plein
FNEL	Fédération Nationale des Éclaireurs et Éclaireuses du Luxembourg
IAM	Identity and Access Management
I-EBS	Instituteurs spécialisés dans la scolarisation des élèves à besoins particuliers ou spécifiques
IELTS	International English Language Testing System
IFEN	Institut de formation de l'éducation nationale
INFPC	Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue
LGBTI	<i>Lesbien, gay, bisexuel, transgenre et intersexe</i>
LGS	<i>Lëtzebuurger Guiden a Scouten</i> (guides et scouts du Luxembourg)
MENJE	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
MIFA	Ministère de la Famille
MJ	Maison des jeunes
MO	Maison de l'orientation
MR	Maison relais
NEET	<i>Not in Education, Employment or Training</i>
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OKaJu	<i>Ombudsman fir Kanner a Jugendlecher</i>
OPL	Orchestre philharmonique du Luxembourg
OSNA	<i>Journées Op der Sich no enger Ausbildungsplaz</i>
PDS	Plan de développement de l'établissement scolaire
RGD	Règlement grand-ducal
RNPP	Registre national des personnes physiques
SCRIPT	Service de coordination de la recherche et de l'innovation pédagogiques et technologiques
SEA	Service d'éducation et d'accueil
S-EBS	Service de la scolarisation des élèves à besoins spécifiques
SFA	Service de la formation des adultes
SePAS	Services psycho-sociaux et d'accompagnement scolaires dans les lycées
SECAM	Service de la scolarisation des enfants étrangers, surnommé SECAM (SE pour Service, C pour Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants, A pour Aide aux enseignants, M pour Médiation interculturelle).
SMS	Service de la médiation scolaire
SNJ	Service national de la jeunesse
SSE	Service socio-éducatif
STAR	Service technique accueil et réception
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UFEP	Unité de formation et d'éducation permanente
UGDA	École de musique Union Grand-Duc Adolphe
UNEL	Union nationale des étudiant-e-s du Luxembourg
VP	Voie de préparation de l'enseignement secondaire général



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse